This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06180517 6

MÉMOIRES

TIRÉS DES PAPIERS

D'UN HOMME D'ÉTAT.

IMPRIMERIE DE E. DUVERGER,
rue de Verneuil, n. 6.

MÉMOIRES

TIRÉS DES PAPIERS

D'UN HOMME D'ÉTAT

S 117

SUR

LES CAUSES SECRÈTES QUI ONT DÉTERMINÉ LA POLITIQUE DES CABINETS DANS LES GUERRES DE LA RÉVOLUTION.

TOME NEUVIÈME.

A PARIS,

CHEZ L.-G. MICHAUD, LIBRAIRE,

RUE DE RICHELIEU, N° 67.

1835

LPH

MÉMOIRES

TIRÉS DES PAPIERS

D'UN HOMME D'ÉTAT.

1805

Opinion prussienne sur la campagne d'Austerlitz. — Haugwitz. — Stadion. — Entrevue. — Armistice. — Bade, Bavière et Wurtemberg. Nouveau ministère autrichien. — Les électeurs de Bavière et Wurtemberg déclarés rois. — Ils se séparent du Corps germanique. — Aveuglement des princes allemands. Négociations de Presbourg. Plan de Napoléon. — Première négociation d'Haugwitz. — Paix de Presbourg. Ses dispositions. — Articles secrets. — Statistique de Bavière, Wurtemberg, Bade et Autriche, après le traité de Presbourg. Ressources de l'Autriche. — Situation de la Prusse. — Lettre du ministre Hardenberg à lord Harrowby. Calomnie de Napoléon contre Hardenberg. Sa réponse. Seconde négociation d'Haugwitz. Traité du 15 décembre. — Cession d'Anspach, Neuchâtel, Clèves, d'une part; du Hanovre, de l'autre. — Débats à Berlin sur la ratification. — Acceptation modifiée. — Nouvelle mission d'Haugwitz. — Note de Hardenberg au ministre anglais. — Désarmement prématuré de la Prusse. Rupture du traité de Presbourg. — Traité nouveau du 15 février 1806. — Ses rigoureuses stipulations. — Mécontentement de la Prusse. — Douleur du roi. — L'élan populaire comme seule ressource.

Le début de la campagne de 1805 est l'un des

plus brillans chefs-d'œuvre de la vie militaire de Napoléon ; grande et belle combinaison stratégique, ordre, précision, lumineuse intelligence dans la marche, la direction et l'emplacement de ses différentes colonnes, audace, prudence, activité, tout s'y montre incontestablement admirable.

Quant aux opérations qui suivirent le miraculeux triomphe dont Ulm fut le théâtre et qu'avaient facilité les faux calculs des alliés sur l'époque et le lieu de la réunion possible des deux armées autrichienne et russe, sans doute le résultat pour Napoléon en fut une éclatante victoire remportée, après deux mois* de succès rapides, à trois cents lieues de sa frontière, au premier anniversaire de son couronnement, et sur les deux plus formidables puissances continentales; mais quelque lustre qu'un résultat aussi imprévu ajoutât à celui dont il brillait déjà, tout le militaire prussien ne considérait pas moins cette victoire comme l'effet d'un élan hasardeux et irréfléchi, qui eût exposé Napoléon à être cerné de toutes parts par des forces immenses si l'on se fût borné à temporiser. Il serait ainsi resté séparé de ses ressources, de ses renforts,

* Du 1er octobre au 2 décembre.

de ses moyens de tout genre, dans un pays déjà ruiné ; il se serait ainsi trouvé avoir livré sa miraculeuse fortune aux chances d'une lutte inégale et conséquemment incertaine, avec plus de risques encore et moins de nécessité qu'il n'avait pu en avoir dans les champs de Marengo.

Mais la fortune absout jusqu'à l'erreur ; et le succès est toujours, aux yeux du vulgaire, une suffisante apologie.

Cependant, bien plus que dans la campagne de 1800, la question militaire n'était point encore définitivement résolue, même après Austerlitz ; car si, lors de la convention d'Alexandrie, la solution en fut encore énigmatique, quoique alors le premier consul n'eût plus affaire qu'aux Autrichiens qui, simultanément battus en Allemagne, sans alliés, sans argent et totalement découragés, lui livraient toutes les places propres à assurer leur position, et lui abandonnaient la paisible possession de contrées abondantes, situées à proximité de ses frontières, il n'en était pas ainsi de cette Moravie, où lui-même il se trouvait isolé, et que la forteresse d'Olmutz défendait encore. Les Prussiens, les archiducs Charles et Ferdinand se dirigeaient sur cette province avec des forces considérables ; l'empereur Alexandre, reployé sur de nouveaux

corps qu'il attendait, pouvait s'y porter de rechef et réunir promptement plus de deux cent cinquante mille hommes contre celui que la victoire même avait affaibli ; enfin Napoléon, ayant encore à redouter les garnisons des forteresses de la Silésie, ainsi que l'effervescence générale des peuples, pouvait être réduit à la situation très fâcheuse de ne recruter son armée qu'avec des renforts qu'il eût fallu faire venir de France.

Mais le cabinet autrichien, frappé de stupeur, vit bien plus ses dangers que ses ressources. Haugwitz, au-devant duquel Novosiltzoff fut envoyé avant la bataille, inspirait autant de défiance qu'on en conservait peu sur le compte du loyal Frédéric-Guillaume, dont le zèle était réchauffé par la reine, le prince Louis, et par Hardenberg. Puis, Stadion avait suivi à Vienne le négociateur prussien qui, antécédemment au grand événement militaire dont il attendait l'issue, ne voulut ou n'osa point communiquer au quartier-général français le principal objet de son importante mission; et Stadion était séduit par des propositions dont nous aurons à rendre compte.

Certes, tout était réparable encore après une terrible et sanglante catastrophe; mais une entrevue ayant eu lieu à Sawoschutz, le 4 décembre, entre Napoléon et François II, qui se sou-

mit au paiement d'une somme de cent millions pour obtenir la trève que sa terreur sollicitait d'un ambitieux et insatiable ennemi, l'armistice, dans lequel l'empereur Alexandre fut compris quoiqu'il ne le signât point*, fut réglé entre le maréchal Berthier et le prince de Lichtenstein, le 6 décembre, à Austerlitz, où l'on convint verbalement des principales conditions d'une paix aussi humiliante que désastreuse, qui à la vérité terminait momentanément la guerre, mais qui la rendait plus tard indispensable.

L'électeur de Bade n'avait pas attendu la nouvelle de la mémorable victoire de Napoléon pour se mettre en possession d'une partie des domaines qui lui avaient été promis à Ettenheim ; dès le 3 décembre il séquestra, sous couleur de protection, les biens de l'ordre teutonique renfermés dans son électorat nouveau. C'était un tort envers l'Empire germanique dont les lois garantissaient leur intégrité ; mais dès qu'on eut été instruit de la victoire d'Austerlitz, de l'armistice conclu et des négociations entamées pour la paix, les ministres de Bavière et de Wurtemberg s'empressèrent d'accourir à Nicolsbourg, où les conférences venaient de

* Voyez la pièce justificative A.

s'ouvrir entre les ministres respectifs de France et d'Autriche, afin d'y faire valoir, au nom de leurs maîtres, les promesses qui secrètement et préalablement leur avaient été faites. Leurs demandes à cet égard eurent pour objet : 1° que les électeurs participassent au partage des conquêtes qui venaient de couronner les armes françaises; 2° que les deux électeurs de Bavière et de Wurtemberg fussent élevés à la dignité de roi et reconnus en cette qualité, dans le traité même dont on s'occupait, par les deux puissances contractantes; 3° que ce même traité les affranchît à jamais de toute soumission à l'Empire germanique et à son chef; 4° qu'il y fût stipulé qu'à l'égard, tant de leurs anciens États que de ceux qu'ils obtiendraient pour prix de leur fidélité à la France, nulle réclamation ne pût avoir lieu contre l'exercice de leur autorité pleine et entière sur quelque classe que ce fût d'habitans qui en feraient partie; ce qui attaquait la noblesse immédiate possessionnée dans ces électorats, enlevait une puissante clientelle à la maison d'Autriche, violait des droits acquis, était une contravention aux lois du corps germanique et ne pouvait légalement être consenti par l'empereur d'Allemagne.

Ces ministres n'en persistèrent pas moins dans

de telles prétentions, tant à Nicolsbourg qu'à Presbourg, où les conférences furent continuées. Connaissant la pensée de Napoléon, qui était d'user de tous les moyens possibles pour affaiblir l'Autriche et dissoudre le Corps germanique, ils savaient qu'il ne leur serait pas même nécessaire de recourir à la diète déjà sans pouvoir, ni à l'empereur d'Allemagne, qui, loin d'employer dans la négociation la plus épineuse des hommes habitués aux grandes affaires, avait, à la demande de son impérieux ennemi, opposé au fin et délié Talleyrand deux braves militaires dont l'empereur des Français connaissait déjà l'indiscrète et loyale facilité. En effet, Napoléon commandait alors en Autriche comme en France; selon ses désirs, qui devenaient des ordres, Stadion avait succédé au comte Louis de Cobentzl dans le département des affaires étrangères; le comte de Saurau remplaçait M. de Sumerow dans la direction de la police; l'ami de l'empereur, le comte de Colloredo lui-même, devait céder sa place de ministre du cabinet à M. de Sinzendorf; enfin le prince de Schwartzenberg devenait adjudant-général de Sa Majesté, le prince Jean de Lichtenstein prenait le commandement de la garde de l'empereur, et le fidèle serviteur de la maison d'Autriche, baron de Collembach, ren-

voyé avec une légère pension, allait mourir de chagrin* de la profonde humiliation de son maître, obligé d'éloigner de sa personne et des affaires ceux qui lui étaient le plus sincèrement dévoués.

Non content de couvrir d'opprobre le plus vertueux des princes, Napoléon, sans attendre la signature du traité négocié alors avec l'Autriche, se hâtait de régler seul la somme des agrandissemens des trois princes de l'Allemagne méridionale ses alliés, et, avant que les cessions exigées de l'Autriche eussent été consenties, il créait roi l'électeur de Bavière par un traité particulier qui autorisait le baron de Grawenreuth, son ministre, à siéger aux conférences tenues pour traiter de la paix. Un commissaire wurtembergeois avait aussi, dès le 12 décembre, conclu à Brünn une convention par laquelle l'électeur était élevé à la dignité royale et recevait le droit de régner despotiquement dans ses États, accrus d'acquisitions octroyées sans égards aux pouvoirs constitutionnels de l'empereur et de l'Empire. Le 19 décembre, Napoléon émit, de sa résidence de Schœnbrunn, l'ordre, à diverses divisions

* Il mourut le 4 janvier 1806 en apprenant la signature du traité de Presbourg.

françaises stationnées dans les États de Bade, Bavière et Wurtemberg, de maintenir les souverains de ces trois pays dans l'autorité absolue, qu'ils ne tenaient que de lui seul, sur toute classe de personnes possessionnées dans leurs souverainetés anciennes ou nouvellement acquises, et d'y employer même la force, si besoin était; ordre donné sept jours avant la signature du traité qui seul eût pu conférer à ces princes un droit légal de possession, mais qu'une volonté impérieuse fit confirmer par la faiblesse.

Napoléon avait été réellement l'unique arbitre des indemnités accordées aux princes dépossédés sur la rive gauche du Rhin; mais du moins il avait consulté l'empereur Alexandre, ne fût-ce que par courtoisie, et la diète, pour la forme. Devenu plus puissant, il s'affranchissait ici de toute contrainte et affectait de donner, non-seulement ce qu'on ne lui cédait pas encore, mais même ce à quoi l'on n'avait pas le droit de consentir sans délibération ni aveu de la diète germanique.

Quant à ces princes, qui passaient sans le prévoir d'une soumission légale, balancée par une opposition constitutionnelle et puissante, à une soumission complète envers celui qui ne connaissait de règle que ses caprices et contre

la tyrannie duquel rien ne pouvait les garantir. ils ne voyaient, dans les fers pesans qu'ils se forgeraient eux-mêmes, que couronne, domaines, richesses, sans soupçonner que tout cela ne leur était accordé que pour accroître la puissance de celui de qui ils le tenaient, et que loin, comme ils le pensaient, d'avoir brisé leurs chaînes, ils allaient passer, d'une main paternelle et douce, sous la main de fer du plus exigeant des dominateurs.

L'aveuglement de la Bavière était à cet égard d'autant plus inconcevable, que son ambition et sa cupidité avaient déjà eu à souffrir de la duplicité de Napoléon qui, dans l'affaire des indemnités, lui avait, comme nous l'avons exposé dans le précédent volume, arbitrairement enlevé, en faveur de la maison d'Autriche, l'évêché d'Eichstadt qui venait de lui être solennellement assuré, et n'avait pas manifesté plus de loyauté lors des débats de l'électeur avec la noblesse immédiate. Tous enfin, fascinés de l'éclat d'un titre, ombre fugitive de l'importance qu'il suppose, ne voyaient pas à quel point leur inévitable vassalité allait devenir, sous la domination d'un prétendu protecteur qui en leur faveur avait méconnu le frein salutaire des lois et des formes consacrées, plus pesante qu'elle n'eût ja-

mais pu l'être sous l'empire de celui qui aurait eu personnellement autant l'intérêt que le vouloir de les respecter. Ils ne considéraient donc, dans leur position nouvelle, que la rupture d'un double lien de dépendance extérieure et intérieure, à l'égard, 1° du Corps germanique dont ils perdaient cependant l'utile protection, 2° des États nationaux qui contrebalançaient leurs autorités princières, donnant ainsi aux souverains et aux peuples le double spectacle de l'insubordination et du despotisme.

En effet, le nouveau roi de Wurtemberg se hâta de violer les antiques priviléges de ses sujets, priviléges consacrés par des actes solennels et par une longue jouissance, frein long-temps et récemment salutaire à la prospérité de l'État, que la diète germanique l'eût contraint à respecter et que Napoléon l'autorisait à briser. Ce prince ordonna donc la dissolution de l'assemblée représentative de l'ancien duché, défendit aux divers ordres politiques de s'immiscer à l'avenir dans les affaires publiques, et, tout comme le firent alors le roi de Bavière et l'électeur de Bade, il réduisit à la condition de sujets les seigneurs des cercles de Souabe et de Franconie, exempts jusque là de tout vasselage. Enfin, pour effacer jusqu'aux plus légères traces des lois et

franchises germaniques dans l'Allemagne méridionale, la ville d'Augsbourg fut privée de ses magistrats et de ses lois, et le roi de Bavière se déclara le souverain absolu de cette ville libre.

Ces princes sentirent cependant bientôt qu'ils avaient un maître, et l'occupation par les Français du fort de Kehl fut le premier acte qui manifesta leur soumission servile. Cette usurpation, qui ouvrait à la France le territoire germanique, était une infraction au droit des gens consacré par les traités; elle avait eu lieu en vertu d'une convention secrète conclue le 21 décembre, cinq jours avant la signature du traité de Presbourg, et cela sans consulter ni l'empereur ni l'Empire. L'électeur de Bade n'eut ni le pouvoir de se refuser à cette occupation, ni le droit, abjuré par lui, de réclamer contre elle la protection du Corps germanique, à la dissolution duquel il avait d'ailleurs contribué. Puis, que pouvait l'empereur François II qui, malgré quelques réclamations en faveur de la maison de Naples, était alors obligé de consentir, tacitement au moins, à l'usurpation du royaume d'un allié aussi malheureux que fidèle?

Les ministres cherchaient cependant à se débattre dans les liens dont on les garrottait; ils se rappelaient que les deux traités de Campo-For-

mio et de Lunéville avaient, l'un accru, l'autre peu diminué la puissance autrichienne; ils savaient que M. de Talleyrand avait proposé, avant la bataille d'Austerlitz, un plan de pacification favorable, sous certains rapports, aux vues ambitieuses du cabinet de Vienne; et quoiqu'il fût peut-être inexécutable, comme il séduisit alors le comte de Stadion, il n'est pas hors de propos de le rapporter ici, car il présage déjà les intentions futures, et à cette époque encore secrètes, de Napoléon contre la Russie.

Dans ce plan il était question de faire naître une éternelle rivalité entre la Russie et l'Autriche, en échangeant avec celle-ci ses possessions d'Italie et de Souabe contre la Valachie et la Moldavie. Cette combinaison, aussi impraticable que romanesque, aurait eu pour objet de s'assurer le moyen de se porter en force, par la Bavière et les États autrichiens, vers les provinces méridionales de la Russie, dès lors ennemie de la cour de Vienne, qui, dans ce cas, n'eût fait qu'échanger un allié secourable contre un allié dominateur. Ce plan ne pouvait donc être accueilli du cabinet autrichien, d'autant qu'il aurait eu besoin, pour occuper ces deux provinces, de lutter simultanément contre la Russie qui les convoitait, et le gouvernement ottoman qui y

tient par le double motif du vasselage fructueux des hospodars et des revenus qu'en retire la sultane Validé, à qui ils sont consacrés et dont le crédit est immense à la Porte.

Ce plan, précédemment connu, n'était donc point un appât qui eût pu séduire les plus éclairés des ministres autrichiens; mais ils y voyaient un reste de bienveillance dont ils espéraient tirer parti; aussi mettaient-ils de la lenteur dans les négociations. Ils espéraient d'ailleurs que la marche déjà connue de trois armées prussiennes, l'existence de trois armées russes sur l'Elbe, sur l'Oder et à Cracovie, ainsi que la position menaçante des archiducs Charles et Ferdinand, leur feraient obtenir des conditions moins ruineuses que celles déjà proposées.

Napoléon pénétrait et leurs vues et leur espoir; il savait que l'empereur Alexandre avait envoyé à Berlin le grand-duc Constantin et le prince Dolgorouki, pour offrir des secours au roi de Prusse s'il demeurait fidèle au traité du 3 novembre; il connaissait aussi la mission du général Stutterheim, auprès de Frédéric-Guillaume, sous le prétexte d'y porter une renonciation de François II aux secours promis par le roi, en la motivant sur le texte de l'armistice du 6 décembre, qui l'obligeait de se retirer de la ligue et de

ne permettre l'entrée dans ses États d'aucune des troupes alliées ; il savait que ce général n'en fomentait pas moins, à Berlin, l'esprit d'opposition à la France et qu'il était vivement secondé à cet égard par la noble indignation de la reine, l'effervescence belliqueuse du prince Louis, et l'adhésion que le ministre Hardenberg donnait à leurs sentimens nourris du souvenir de l'injure faite à la Prusse par la violation du territoire des provinces de Franconie ; que les ministres anglais et russes ainsi que les agens suédois, s'agitaient dans le même sens, et que le général autrichien prouvait assez clairement qu'une prompte démonstration militaire ferait aussitôt reprendre les armes à l'empereur François II.

Napoléon, dissimulant alors avec la Prusse, dans l'intention de chercher plus tard à la perdre, ainsi que les événemens subséquens l'ont suffisamment prouvé, parvint à brusquer avec Haugwitz un traité favorable en apparence à la Prusse et par lequel il isolait entièrement l'Autriche ; négociation aussi rapide que fallacieuse, que nous aurons à exposer ailleurs dans tout son ensemble et dans tous ses résultats. Contentons-nous de dire ici que ce traité, signé le 15 décembre et dont les négociateurs autrichiens eurent connaissance, malgré la promesse de le tenir secret, ne

laissant plus aucune ressource au cabinet de Vienne, il dut subir le joug qui lui était imposé, et signer le 27 décembre cette paix qui lui enlevait une si grande partie de sa puissance, en diminuant à la fois son territoire, sa population et ses revenus *.

Le traité de Presbourg est d'autant plus curieux à examiner qu'il conférait, sans droit de la part de l'empereur romain germanique, ce que, aussi sans nul droit légal, l'empereur des Français avait déjà fait et consacré par des traités. En effet, il portait que, non-seulement l'empereur d'Allemagne et d'Autriche reconnaissait (art. II et III) la souveraineté de Napoléon au-delà des Alpes, et lui cédait (art. IV) l'État de Venise, mais qu'il reconnaissait encore (art. VII) la dignité royale prise par les deux électeurs de Bavière et de Wurtemberg, qui cependant ne cesseraient, disait-on, de faire partie de la confédération germanique, clause totalement illusoire. Quant à l'art. VIII, il contient les cessions faites aux trois souverains de Bavière, de Wurtemberg et de Bade; c'était, pour le premier, le margraviat de Burgaw, la principauté d'Eichstadt, la portion du territoire de Passaw appartenant à l'électeur

* Voyez la pièce justificative B.

de Salzbourg ; le comté de Tyrol, Brixen, Trente, les seigneuries du Vorarlberg, de Tétnang, d'Argen, les comtés de Hohenembs, de Konigsegg-Rathenfels, et la ville de Lindau ; pour le roi de Wurtemberg, les cinq villes du Danube, le comté d'Hohenberg, le margraviat de Nettenbourg, la préfecture d'Altorff, quelques enclaves du Brisgaw, Villingen et Brentingen ; pour l'électeur de Bade, le reste du Brisgaw, l'Ortenaw, Constance et la commanderie de Meinau, propriétés tenues aux mêmes titres que celles de l'Autriche et non autrement. Les indemnités de l'Autriche, pour des cessions aussi considérables, étaient (art. X) le pays de Salzbourg appartenant à l'archiduc Ferdinand, qui en était lui-même indemnisé (art. XII) par la principauté de Wurtzbourg, que cédait la Bavière et sur laquelle serait transféré le titre électoral. La grande-maîtrise de l'ordre teutonique, en partie dépossédée de ses domaines, devenait (art. XII) héréditaire pour un des princes de la maison d'Autriche ; l'empereur François II s'engageait à ne mettre, *soit comme chef de l'empire, soit en qualité de co-état, aucun obstacle* (art. XVI) *à l'exécution des actes* que les souverains de Bavière, de Wurtemberg et de Bade *auraient fait ou pourraient faire* en conséquence de leurs droits de souveraineté. Et voilà l'article sur le-

quel Napoléon fondait leur faculté de lui céder ce qui, quoique contraire à la teneur des traités, pourrait être à sa convenance.

Ce qu'il ne faut pas omettre dans l'analyse de ce traité, c'est que Napoléon y garantissait (art. XVIII), conjointement avec l'Autriche, l'indépendance de la république helvétique qu'il démembrait, et celle de la république batave qu'il ne devait pas laisser subsister encore six mois. Rappelons aussi que le royaume d'Italie, en acquérant (art. XXIII) la Dalmatie vénitienne et les bouches du Cattaro, donnait à celui qui en était réellement le dominateur un point de contact avec la Turquie européenne; ce qui, en augmentant l'influence du gouvernement français sur la Porte Ottomane, devait aliéner plus que jamais l'empereur de Russie. En effet, une armée française stationnée sur ce point pouvait facilement devenir l'auxiliaire de l'empire turc contre le grand empire du Nord; aussi la cession par l'Autriche de ses bouches du Cattaro sera-t-elle plus tard un motif de contestation entre les deux cabinets des Tuileries et de Saint-Pétersbourg.

Des articles patens n'étaient pas les seuls signés alors entre la France et l'Autriche. Cette dernière, par des articles secrets et que la honte de se soumettre à un tribut fit dissimuler, s'enga-

genit au paiement d'une contribution de quarante millions; et il en avait déjà été imposé presque autant par les intendans des provinces conquises, surcharge ruineuse, ajoutée à la perte que faisait la monarchie autrichienne de mille trois cent quarante-cinq milles de territoire, d'une population de deux millions sept cent soixante-cinq mille ames, et d'un revenu de quatorze millions sept cent quarante-neuf mille florins.

Ce n'était point assez; il fallait encore outrager l'Autriche en opprimant Naples. Aussi la veille du jour où la paix de Presbourg était signée par les plénipotentiaires respectifs, et l'avant-veille de celui où elle fut ratifiée par Napoléon, celui-ci donnait, de son camp de Schœnbrünn, en date du 15 décembre, une proclamation qu'il est nécessaire de rapporter presque tout entière pour faire ressortir tous les mensonges qu'elle renfermait; la voici: « Soldats, depuis dix ans j'ai tout « fait pour sauver le roi de Naples, il a tout fait « pour se perdre. Après les batailles de Dégo, de « Mondovi, de Lodi, il ne pouvait m'opposer « qu'une faible résistance; je me fiai aux paroles « de ce prince et fus *généreux* envers lui. Lors- « que la seconde coalition fut dissoute à Marengo, « le roi de Naples, qui, le premier, avait com- « mencé cette injuste guerre, abandonné à

« Lunéville par les alliés, m'implora ; je lui par-
« donnai une seconde fois. Il y a peu de mois
« vous étiez aux portes de Naples... je fus *géné-*
« *reux* ; je vous ordonnai d'évacuer ce royaume,
« et pour la troisième fois la maison de Naples fut
« sauvée. Pardonnerons-nous une quatrième fois
« à une cour sans foi, sans honneur, sans raison ?
« Non ! *La dynastie de Naples a cessé de régner.*
« Marchez, et mon frère marchera à votre tête ;
« il a toute ma confiance ; environnez-le de la
« vôtre. »

Passons les grossières injures dites et répétées sur la reine de Naples, et opposons la vérité aux mensonges ci-dessus rapportés. La cour de Naples avait été, en pleine paix, insultée en 1793 par le grenadier Belleville ; la guerre lui fut déclarée par la France en 1795, et l'année suivante elle paya la paix au prix de huit millions. Naples n'était plus en guerre contre la France après la bataille de Lodi. Il n'y eut donc alors ni injure d'une part ni *générosité* de l'autre. Après Marengo, ce fut Napoléon qui, comme nous l'avons exposé, fit des démarches près du gouvernement napolitain pour séduire l'empereur Paul qui le protégeait, et Bonaparte manqua à ses libres promesses; il ne pardonna donc pas alors. Le traité de Florence prouva au contraire son extrême mauvaise

foi. S'il retira de Naples en 1805 des troupes qu'il n'avait pas le droit d'y tenir, ce fut, non pas *générosité*, mais besoin de renforcer l'armée de Masséna. Le traité de neutralité sur lequel il se fonde, signé par le marquis de Gallo le 21 septembre, sans autorisation de sa cour, et ratifié le 8 octobre par Ferdinand IV, sur la menace d'employer contre lui la force militaire, en ne lui donnant que quarante-huit heures pour se décider, ne fut certes pas une transaction libre. La cour de Naples enfin, quoique toujours opprimée, n'était entrée dans aucune des négociations relatives à la coalition dissoute à Austerlitz. L'Angleterre seule eut à se plaindre d'elle, mais elle eut pitié de sa faiblesse, et la France l'en punit sous de vains prétextes pour couronner Joseph Bonaparte. C'était là le début du projet que Napoléon avait formé d'entourer son empire d'une ceinture de princes vassaux, pris en partie dans sa famille, et qui opprimeraient à son profit et sous sa dépendance les peuples limitrophes de ses frontières.

L'annonce de la paix de Presbourg fit bouillonner à Paris tout ce qu'il renfermait de niais enthousiasme et de bassesse calculatrice; sénat, administration, clergé, anti-chambre offrirent une émulation tumultueuse de flagorne-

ries adressées au pouvoir. On croyait ou l'on feignait de croire que Napoléon avait généreusement abandonné à ses alliés le fruit de ses conquêtes, par le désintéressement le plus admirable, quand il accroissait considérablement sa puissance, non-seulement de tout ce qu'il arrachait à une monarchie rivale, mais de ce qu'il ajoutait, tant au royaume d'Italie qu'il dominait seul, qu'aux États des princes devenus ses vassaux. Puis la dissolution de l'empire germanique était déjà virtuellement prononcée, car, sans titre légal encore, il était de fait le chef ou le dominateur de presque tous les États allemands.

Quant à cette paix, elle fut annoncée à Berlin par la lettre suivante : « Nous ne revenons pas de « l'étonnement que nous cause la conduite de « votre cabinet. Quoi! les Autrichiens et les Russes « repoussés, il est vrai, avec une perte immense, « mais nullement mis en désordre, pouvaient, « avec cinquante mille hommes qui leur restaient, « réoccuper la formidable position qu'ils avaient « imprudemment quittée près d'Olmutz, et y at- « tendre les renforts prêts à les joindre! l'ar- « chiduc Ferdinand, après avoir chassé de la Bo- « hême tous les corps ennemis et poussé le général « de Wrede jusqu'à Znaim, opérait avec quinze « mille hommes sur le flanc gauche de l'armée

« française ; Marmont était cerné par l'archiduc « Jean ; l'archiduc Charles amenait plus de quatre- « vingt mille hommes ; à Vienne, dix-huit mille « bourgeois armés n'attendaient qu'un signal pour « tomber sur les Français ; et vous marchiez avec « les Russes à notre secours, et c'est en ce mo- « ment qu'on reçoit à genoux une paix humiliante « et ruineuse ! Plus de constance et de fermeté et « Haugwitz n'eût pas osé signer le désastreux traité « qui nous perd et finira par vous perdre quand « vous aurez sacrifié nous et l'Europe que vous « pouviez sauver. »

Cette paix n'était cependant pas aussi désas- treuse qu'on le pensait alors. La puissance des trois électeurs, déserteurs du Corps germanique et devenus les ennemis irréconciliables de l'Au- triche, avait été à la vérité considérablement accrue, puisque la Bavière qui, avant la paix de Lunéville, ne possédait qu'un territoire de un million cent quatre mille carrés, deux millions trois cent mille habitans, vingt-cinq mille hommes de troupes et douze millions trois cent quatre-vingt mille florins de revenu, formait, après la paix de Presbourg, un Etat de un million sept cent soixante milles carrés d'étendue et peuplé de trois millions deux cent cinquante mille ames, entretenant soixante mille hommes

et jouissait d'un revenu de vingt-un millions de florins. Le Wurtemberg qui, à la première époque, consistait en cent quatre-vingts milles carrés, avec une population de six cent soixante-cinq mille sujets, une armée de cinq mille hommes et un revenu de trois millions deux cent quarante-huit mille florins, avait, à la seconde, trois cent quarante-six milles carrés, un million cent cinquante-quatre mille quatre cents habitans, vingt mille soldats et annuellement huit millions de florins. Bade enfin, proportionnellement le plus favorisé de tous, avait vu ajouter cent quatre-vingt-dix-huit milles carrés aux soixante-deux mille qu'elle possédait; quatre cent sept mille ames à ses cent soixante-deux mille comme sujets; son armée s'élever de trois mille à dix mille hommes et son revenu de un million deux cent quarante mille florins à six millions de la même monnaie. Mais quoique le nouveau roi de Bavière fût alors presque aussi puissant que le grand Frédéric l'avait été quand il monta sur le trône, qu'était-ce que ces trois Etats sans union solide entre eux, et surchargés d'une cour que la nouvelle dignité des deux premiers imposait à leur rang et à leur vanité, en présence de cette Autriche qui conservait encore dix mille neuf cent trente-six milles carrés de territoire contigus

et fertiles; vingt-quatre millions neuf cent mille sujets affectionnés à leur souverain, cent quatre-vingt-dix mille hommes d'infanterie, quarante mille de cavalerie, et qui allait être recrutée de soixante mille prisonniers que la paix lui rendait; grandes et puissantes ressources pour son futur affranchissement? Puis, les six articles additionnels et secrets du traité de Presbourg rendaient à l'Autriche une grande partie de son artillerie et de ses ustensiles de guerre disponibles; il en était resté à Braunau un dépôt considérable que les Français devaient remettre aux commissaires autrichiens. Tous ceux de la Hongrie, de la Transilvanie, de l'Esclavonie étaient intacts. Ses artilleurs si instruits, si exercés, si actifs et si braves, lui demeuraient sans avoir été ni intimidés de tant de défaites, ni désorganisés. Ces ressources étaient donc encore bien supérieures à ce que l'ennemi les soupçonnait; il ne fallait plus à l'Autriche que du repos, de la confiance en elle-même, et des circonstances favorables pour la relever de son abattement; enfin, elle n'avait plus, en cas de guerre, de ménagemens à garder envers ses voisins de l'ouest, et l'est lui offrait un allié redoutable et sûr, car la Russie devait être indignée, et la Prusse elle-même effrayée des menaces indirectes que Napoléon s'était im-

prudemment permises contre elles dans la proclamation du 29 décembre.

L'Autriche avait, il est vrai, beaucoup payé aux troupes françaises, à leur gouvernement, à leurs administrateurs, à leurs généraux; témoin Masséna, qui, même après la paix signée, imposa sur Trieste quatre millions qu'il fit rentrer avec rigueur. Les dilapidations commises dans les domaines de Lichtenstein s'élevèrent presque aussi haut; mais une grande partie de cet argent était resté dans le pays, par les dépenses que l'armée française y avait faites et par les nombreux achats de marchandises de fabrique autrichienne contre lesquelles les militaires étrangers avaient échangé leurs billets de banque. Enfin, une paix humiliante, imposée à un Etat fort, n'est jamais durable, et si Napoléon avait triomphé des fautes militaires des alliés, ceux-ci pouvaient espérer de profiter à leur tour des erreurs politiques de Napoléon.

Voyons maintenant les effets que ces événemens successifs de guerre et de paix avaient produits à Berlin, et remontons, à cet égard, jusqu'à l'union de la Prusse avec les alliés.

La Prusse, au lieu de marcher rapidement contre l'ennemi, en considérant la violation de son territoire comme une déclaration de guerre

effectivé, ce qui eût, en le perdant sans ressource, puni Napoléon de son aventureuse audace, s'était contentée d'envoyer lui proposer la paix en le menaçant de la guerre. Mais deux choses devaient nuire au succès d'une telle négociation ; la personne du négociateur, et la lenteur qu'on mit à le faire arriver à son poste. En effet, c'est Haugwitz qui en fut chargé et qui n'arriva au quartier-général français que le 18 novembre, quinze jours après la signature du traité de Postdam. Haugwitz avait été rappelé de l'espèce d'exil qu'il semblait subir volontairement en Silésie où il se trouvait, par le crédit de Lombard qui, en haine du ministre Hardenberg, rapprochait ainsi de son maître cet ancien favori. Il le fit choisir en dépit d'une vive et vaine opposition, car l'on savait à quel point ses opinions étaient contraires à ce que le devoir lui prescrivait alors. La voix publique, qui était généralement défavorable à ce négociateur, le fut bientôt infiniment plus encore. Comment fut-il si long-temps à se rendre à son poste ? pourquoi dès son arrivée ne déclara-t-il pas l'objet de sa mission ? qui put s'opposer à ce qu'il empêchât par des négociations conciliatrices qu'une lutte sanglante ne s'engageât avant l'arrivée prochaine des Prussiens ? comment n'eut-il

pas l'idée de se concerter avec les deux empereurs alliés de Frédéric-Guillaume? Voilà ce qu'on ne saurait s'expliquer. Un des principaux objets dont ce ministre devait s'occuper, c'était un arrangement qui assurât la tranquillité de l'Allemagne septentrionale ; ce fut le seul qu'il communiqua à Napoléon, dans une audience que celui-ci lui accorda le 28 novembre, ouverture à laquelle l'empereur des Français parut vouloir accéder en stipulant des conditions que la Prusse refusa d'abord. Mais la défaite d'Austerlitz, la signature d'un armistice de la part de l'Autriche et la retraite de l'armée russe ayant totalement changé la face des affaires, Frédéric-Guillaume sentit alors tout ce que sa position avait de critique, bien que le tzar, en le dégageant de sa parole, lui promît le secours de ses armes en cas de guerre. Aussi convint-il avec le grand-duc Constantin et le prince Dolgorouki, qui tous deux s'étaient rendus à Berlin, que l'on accepterait les conditions proposées par Napoléon, à l'égard du Hanovre, pourvu que celui-ci s'engageât à ne faire entrer aucun corps de troupes françaises dans le nord de l'Allemagne et à ne rien entreprendre contre l'électorat, tandis que l'on poursuivrait les négociations, dans la crainte que l'empereur des

Français refusât d'accéder à cet arrangement que lui-même il avait proposé et ne tournât ses armes contre la Prusse.

Il fut convenu, comme moyen de précaution, que les troupes russes, sous le commandement du comte Tolstoï, seraient mises à la disposition du roi de Prusse. L'on se hâta d'envoyer, en conséquence, le major de Pfuhl au quartier-général français, pour y terminer cet accord et porter au comte d'Haugwitz l'ordre de déclarer à Napoléon que la Prusse regarderait la réoccupation du pays d'Hanovre par les troupes françaises comme un acte d'hostilité contre le cabinet de Berlin. Aussitôt après le départ de ce nouvel envoyé, le baron de Hardenberg donna avis des intentions de sa cour à lord Harrowby, ministre britannique nouvellement arrivé. Sa lettre, en date du 22 décembre, est d'autant plus nécessaire à rapporter ici qu'elle démontre la conduite loyale du roi et de son ministre, comme la perfidie de Napoléon qui en la publiant dans le *Moniteur*, la fit tronquer afin de jeter sur le gouvernement prussien un vernis de duplicité dont il n'était nullement coupable. On ignorait complètement alors à Berlin ce qui venait de se passer à Vienne, en contravention aux instructions données à l'infidèle ministre prussien. Cette publication intéresse d'ail-

leurs, l'honneur d'un homme qui put se tromper dans sa politique, mais dont la politique ne chercha jamais à tromper qui que ce pût être; ce qui lui valut l'estime des cabinets européens, et la haine de Napoléon dont il avait pénétré les vues. Voici donc cette lettre, à laquelle on a cru ne devoir rien retrancher, pour ne laisser aucun louche dans la lutte épistolaire qu'elle provoqua. « Milord, conformément à la réponse « que j'ai déjà eu l'honneur de faire parvenir à « V. E. sur la question que vous m'aviez adres- « sée relativement à la sûreté des troupes de « Sa Majesté Britannique dans le nord de l'Alle- « magne, je m'empresse de mettre sous vos « yeux les assurances positives que j'ai le plaisir « de pouvoir vous communiquer. V. E. est ins- « truite de l'état actuel des affaires. Vous aper- « cevrez d'abord, qu'au point où les choses en « sont venues, depuis la malheureuse bataille « d'Austerlitz entre l'Autriche et la France, le « retour de la grande armée russe et l'*incertitude* « *totale* dans laquelle nous sommes des inten- « tions de Napoléon envers la Prusse nécessi- « tent absolument de notre part la plus grande « prudence; l'armée la plus brave ne peut pas « toujours compter sur des succès, et il est in- « contestablement de l'intérêt de la Prusse et de

« celui du monde d'empêcher qu'elle ne soit « attaquée dans le moment actuel, où elle aurait « à porter tout le poids de la guerre. Il n'a été « fait aucunes confédérations adaptées aux cir- « constances ; et dans le cas où nos armées se- « raient malheureuses, le dernier rayon d'espoir « pour le maintien de la sécurité et de l'indé- « pendance du continent serait éteint. Le roi, « constamment animé du même désir d'établir « une paix générale sur un pied permanent, et, « s'il est possible, à la satisfaction de toutes les « parties, a dû conséquemment désirer avec ar- « deur que sa médiation, stipulée par la con- « vention signée le 3 novembre à Postdam, fût « acceptée par la France. Dans une entrevue que « le comte d'Haugwitz eut avec Napoléon le 28 « novembre, ce monarque manifesta des dispo- « sitions à accepter cette médiation aux deux « conditions suivantes : 1° que, pendant la négo- « ciation, aucunes troupes de Sa Majesté Britan- « nique, aucuns Russes et Suédois, ne s'avance- « raient en Hollande pour y commencer des « opérations militaires après leur départ du nord « de l'Allemagne ; 2° qu'il serait accordé un « arrondissement plus étendu à la forteresse de « Hameln, afin de faire cesser la détresse de pro- « visions où doit être la garnison. Le roi ne pou-

« vait pas accepter ces propositions dans les cir-
« constances du moment où elles étaient faites ;
« mais ces circonstances ont totalement changé,
« et dans la conjoncture actuelle, Sa Majesté les
« a jugées non-seulement admissibles (à condi-
« tion que l'empereur Napoléon s'engagera de
« son côté, à n'envoyer aucunes troupes dans le
« nord de l'Allemagne aussi long-temps que du-
« reront les négociations, et qu'il n'entreprendra
« rien dans l'intervalle, contre le pays d'Hanovre),
« mais elle les a même jugées favorables, puis-
« que l'on gagnera ainsi du temps pour prendre
« des mesures plus réfléchies, et pour se prépa-
« rer à tous les événemens, soit dans le cas où
« la guerre éclaterait, ou que cet état intermé-
« diaire de choses mènerait à une négociation
« définitive. Afin qu'il ne fût pas perdu de temps,
« Sa Majesté a envoyé le major Von-Pfuhl au
« quartier-général français pour que cet arrange-
« ment soit effectué. Le comte d'Haugwitz a reçu
« en même temps les instructions nécessaires,
« sous la date du 19 * de ce mois, et le roi a si-
« gnifié à la France qu'il regardera l'occupation
« du Hanovre par les troupes françaises comme

* Quatre jours après la signature du traité, et six avant qu'on en eût eu connaissance.

« un acte d'hostilité. D'après ce que je viens « d'énoncer, Sa Majesté *m'a autorisé à informer « votre seigneurie*, conformément aux assurances « qu'elle a déjà données, que dans le cas où les « troupes de Sa Majesté Britannique et les Rus- « ses éprouveraient des revers, elle garantit la « sécurité des troupes de Sa Majesté Britannique « dans le Hanovre, et leur accorde pleine et en- « tière liberté, en cas de besoin, de se replier « sur l'armée prussienne et dans les Etats du roi, « mais avec les modifications suivantes que les « circonstances rendent nécessaires : 1° qu'elles « prendront leurs positions en arrière des trou- « pes prussiennes et qu'elles s'abstiendront, « pendant le temps de la négociation intermé- « diaire, de tous mouvemens et démarches con- « tre la Hollande d'une nature provoquante; « 2° qu'en cas que les troupes prussiennes soient « attaquées par les Français, Sa Majesté compte « avec une parfaite confiance sur l'appui et la « coopération des troupes britanniques, aussi « long-temps qu'elles resteront dans le nord de « l'Allemagne. Sa Majesté a donné des ordres « pour faire avancer un corps respectable de « troupes dans la Westphalie, et elle prendra « toutes les mesures de sûreté et de défense né- « cessaires. Les troupes russes, sous les ordres

« du général Tolstoi, sont déjà à la disposition « entière de Sa Majesté, l'empereur Alexandre « l'ayant pleinement autorisé à disposer d'elles « selon son bon plaisir, ainsi que de celles qui « sont en Silésie, sous le général Benningsen. C'est « pourquoi je prie Votre Excellence d'écrire « aussitôt que possible à lord Cathcart, comman- « dant en chef des troupes de Sa Majesté Bri- « tannique, et de l'engager à prendre sans délai « les mesures nécessaires pour remplir ces dif- « férens objets, et particulièrement de se rendre « à l'invitation que lui fera *par ordre du roi*, le « comte de Kalkreuth, de se concerter avec lui « personnellement et avec le comte Tolstoi sur « les positions que les troupes de Sa Majesté Bri- « tannique, les Russes et les Prussiens auront à « prendre en conséquence des arrangemens ci- « dessus mentionnés. Comme les troupes suédoi- « ses se trouvent dans le même cas que les trou- « pes de Sa Majesté Britannique et les Russes, il « seroit extrêmement à désirer qu'on pût enga- « ger Sa Majesté Suédoise à se conformer à cet « arrangement. J'espère qu'à cet effet Votre Ex- « cellence aura de concert avec le prince Dol- « gorouki, que Sa Majesté Impériale de toutes « les Russies a chargé de tout ce qui est relatif à « la destination de l'armée russe. Dans le cas où

« Sa Majesté Suédoise abandonnerait le commandement de ses troupes au général Tolstoi, le roi est prêt à lui donner la même garantie qu'il offre aux troupes de Sa Majesté Britannique pendant qu'elles resteront dans le nord de l'Allemagne. 5° A l'égard de l'approvisionnement de la forteresse de Hameln, on pense que la concession d'un certain arrondissement dont la garnison pourrait tirer des provisions, serait suivi de grands inconvéniens, soit par rapport aux sujets de Sa Majesté Britannique, soit à cause des collisions qui pourraient s'ensuivre entre les troupes; c'est pourquoi il paraît préférable de pourvoir aux besoins de cette garnison par le canal d'une personne intermédiaire, à qui le général Barbou enverrait un état de ce qu'il lui faudrait pour sa consommation journalière, que le ministre hanovrien aurait soin de lui faire délivrer aux endroits qui seraient fixés pour cet objet. Mais de son côté le général Barbou devra s'engager à rester tranquille dans la ville de Hameln. *D'après ces idées, le roi a envoyé* à Hanovre M. de Krusemark, lieutenant-colonel des gardes du corps, et adjudant-général du feld-maréchal Mollendorff. Je lui ai donné de mon côté une lettre pour le ministre de Sa Majesté Britannique à

« Hanovre, et une autre pour le général Barbou, « afin qu'on puisse prendre et mettre à exécu- « tion sans délai les arrangemens nécessaires « pour qu'il soit pourvu sur-le-champ à la sub- « sistance de la garnison d'Hameln. Il ne me « reste plus, milord, qu'à me référer à la commu- « nication verbale que j'ai eu l'honneur de vous « faire, et de vous prier de prendre en général « les mesures que vous croirez convenables pour « mettre à exécution l'ensemble des arrange- « mens que j'ai eu l'honneur de vous soumettre. « Je vous prie d'avoir la bonté d'informer le « commandant en chef des troupes de Sa Ma- « jesté Britannique que ce n'est que dans le cas « qu'il jugera à propos d'accéder à cet arrange- « ment et d'adopter les mesures qui dépendront « de lui pour le mettre à exécution, que Sa Ma- « jesté Prussienne pourra s'engager à garantir la « sécurité des troupes de Sa Majesté Britannique « en cas d'attaque de la part des Français; il sera « pourtant nécessaire que la direction de tout « aboutisse à un même centre, et il paraît natu- « rel de confier le commandement en chef à celui « qui serait le plus ancien en grade. Ce comman- « dement serait conséquemment dévolu au géné- « ral comte Kalkreuth, tant par la raison ci-des- « sus, que parce qu'étant dans le voisinage de

« l'ennemi, il serait plus en état de juger des « mesures à adopter. » Cette note que le baron de Hardenberg avait été *autorisé par le roi* à adresser à lord Harrowby, et en conformité de laquelle *le roi* avait *envoyé* l'un de ses officiers *à Hanovre;* cette note dans laquelle on garantissait la sûreté des troupes alliées sans s'écarter de tous les arrangemens antérieurement convenus entre les deux gouvernemens de France et de Prusse; cette note qui résultait d'une déclaration adressée à Napoléon, par un envoyé parti de Berlin * six jours avant qu'on y sût ce qui s'était passé à Vienne, devint pour l'empereur des Français le texte des plus calomnieuses injures contre Hardenberg, que ses agens cherchaient à éloigner des affaires publiques. Aussi la fit-il insérer dans le *Moniteur* ** en la falsifiant; et en défendant qu'on l'insérât dans les journaux autrement qu'elle l'avait été dans le journal officiel, il la fit suivre des remarques suivantes : qu'elle était écrite au nom de M. de Hardenberg et *non au nom de son souverain*, ce qui était contraire *au protocole de la Cour de Prusse;* que c'était *une insulte au caractère du roi*, de supposer *qu'il*

* Le 19 décembre.

** *Moniteur*, n. 106.

n'ait signé le traité conclu à Vienne avant la paix de Presbourg que pour se donner les moyens de tromper. « Nous doutons, poursuit le journal « officiel en injuriant Hardenberg, que sa qua- « lité de sujet du roi d'Angleterre puisse le por- « ter à approuver la publication que vient de « faire le gouvernement anglais. Après avoir lu « une pareille note, il n'est personne qui ne juge « qu'il ne peut y avoir en Europe un homme plus « complétement déshonoré que M. de Harden- « berg. Le nom prussien n'en peut recevoir au- « cune atteinte puisque M. de Hardenberg n'est « pas prussien ; le militaire ne peut non plus s'en « affliger, puisque M. de Hardenberg n'est point « soldat. S'il l'était, il saurait que les soldats du « grand Frédéric se battent pour soutenir les « principes de la politique, mais ne sont pas traî- « tres ni parjures *. » Hardenberg, si lâchement

* M. Bignon, dans son histoire de France depuis le 18 brumaire jusqu'à la paix de Tilsitt, quoique constamment panégyriste de Napoléon, n'en dit pas moins (t. V, page 262), relativement à cet article du *Moniteur* : « L'attaque était « cruellement injuste si elle tendait à faire croire que ce « ministre trafiquait de sa conscience et de son honneur. « Homme de parti, homme passionné, M. de Hardenberg « était en même temps intègre et loyal. Que, depuis le « traité de Potsdam, Napoléon vit en lui le chef du sys-

insulté en style de libelle, par le chef d'une grande et puissante nation, harcelé dans le cabinet par la faction Haugwitz, et réduit à l'impossibilité de faire le bien, se vit forcé, en attendant des temps plus heureux, de se retirer dans son domaine de Tempelbourg, malgré la faveur dont il jouissait près de la reine, et les vives réclamations du prince Louis de Prusse, comme des nombreux amis de ce prince. Le public l'honora de ses regrets, et jusqu'à son départ la musique de la garnison de Berlin ne cessa d'exécuter devant son hôtel des sérénades et des fanfares; il obtenait ainsi un tribut général d'estime aux lieux mêmes où l'on eût voulu la lui ravir.

L'honneur de Hardenberg lui imposait le devoir de ne pas s'en contenter; aussi fit-il imprimer dans la Gazette de Berlin la lettre suivante, qui, ainsi que l'article auquel elle répond, est postérieur à l'année 1805, mais que nous rapportons ici pour ne laisser aucun louche sur la conduite loyale du roi et de son ministre. « Le « *Moniteur* du 21 mars, n° 80, en imprimant une

« tème contraire à la France et qu'il le poursuivît comme « tel, il était dans son droit; il n'y était plus en accusant « de vénalité un homme placé au-dessus d'un semblable « reproche. » *(Note de l'éditeur.)*

« lettre adressée par moi le 22 décembre 1805 à « lord Harrowby, alors ministre de Sa Majesté « Britannique à Berlin, me somme de dire si elle « est véritable ou supposée, et l'accompagne de « plusieurs remarques. Ce qui rend les devoirs « et la situation d'un homme d'état particulière- « ment pénibles, c'est l'obligation où il se trouve « le plus souvent de se renfermer dans le silence, « lors même qu'il est méconnu et calomnié. Ce- « pendant je dois au roi et à moi-même de dé- « clarer que la lettre en question, quoique altérée « dans plusieurs expressions essentielles, *est offi- « cielle et écrite par ordre de Sa Majesté*; je le dois « au roi, parce que, à la cour de Berlin, quel que « soit le protocole cité par le *Moniteur*, les mi- « nistres n'osent pas se permettre des démarches « de cette nature à l'insu du souverain; à moi- « même, parce que je ne puis voir avec indiffé- « rence qu'on me croie capable de manquer à « mes devoirs et de m'exposer à être désavoué, « après avoir agi en son nom. Le 22 décembre, « le roi et tout le monde ignorait à Berlin qu'un « traité avait été signé le 15 à Vienne par mon- « sieur le comte de Haugwitz; celui-ci ayant ré- « servé toute information sur ce sujet à son rap- « port oral, et n'étant arrivé à Berlin que le 25 « décembre, on se trouvait, comme il est exprimé

« dans ma lettre à lord Harrowby, dans une in-
« certitude totale sur les intentions de Sa Majesté
« l'Empereur des Français. De part et d'autre les
« armées étaient en campagne et sur le pied de
« guerre ; M. le général-major de Pfuhl fut
« envoyé au quartier-général français et à M. le
« comte de Haugwitz pour s'expliquer sur
« l'arrangement intermédiaire qui fait le sujet
« de la lettre à lord Harrowby et qui avait été
« proposé par M. le comte de Haugwitz. M. de
« Pfuhl rencontra ce ministre en chemin re-
« tournant à Berlin avec un traité définitif,
« et naturellement l'arrangement intermé-
« diaire dut tomber. Voilà le fait avec la plus
« exacte vérité ; un jugement impartial saura ap-
« précier la remarque du *Moniteur*. Je m'honore
« de l'estime et de la confiance de mon souverain
« et de la nation prussienne ; je m'honore des
« sentimens des étrangers estimables, et c'est
« avec satisfaction que je compte aussi des Fran-
« çais parmi eux. Je ne suis pas né Prussien,
« mais je ne le cède en patriotisme à aucun in-
« digène, et j'en ai obtenu les droits tant par mes
« services qu'en y transférant mon patrimoine et
« en y devenant propriétaire. Si je ne suis pas
« soldat, je sens que je n'aurais pas été indigne
« de l'être si le sort m'avait destiné à défendre

« les armes à la main mon souverain et ses droits,
« la dignité, la sûreté et l'honneur de l'État.
« Ceci répond aux remarques du *Moniteur*; au
« reste, ce ne sont ni des bulletins de gazette,
« ni les remarques de leurs rédacteurs qui pour-
« ront jamais me déshonorer. Telle est le véri-
« table texte de ma lettre du 22 décembre, à lord
« Harrowby. En le comparant à celui inséré dans
« le *Moniteur*, on observera, entre autres, qu'il
« n'y est question, ni de confédération à former
« qui puisse s'adapter aux événemens, mais du
« défaut de concert adapté aux circonstances; ni
« de gagner du temps pour prendre des mesures
« plus décisives, mais de l'avantage qui résulte-
« rait d'un plan intermédiaire; ni d'un plan que
« j'aurais soumis à lord Harrowby, mais de l'ar-
« rangement intermédiaire qui lui fut présenté
« pour empêcher que rien ne troublât les néga-
« ciations dont on se promettait le maintien de
« la paix entre la Prusse et la France, et peut-
« être un acheminement à la paix générale. »

Napoléon cependant était satisfait de voir Hardenberg éloigné des affaires; il avait manifesté le désir qu'il n'en fût plus chargé, en traitant avec Haugwitz, comme poussant, disait-il, à la guerre contre la France; mais le roi ne voulut point alors céder à une telle insinuation, qui fut

reproduite sans plus de succès, et il le conserva encore en dépit des intrigues d'Haugwitz et de ses affidés. Après avoir anticipé sur les événemens pour exposer en entier ce qui a trait à Hardenberg, parlons maintenant de ce qui donna lieu à cette polémique qui dévoilait aux yeux des loyaux Allemands et la marche perfide de Napoléon, et l'honorable conduite du ministre prussien.

L'espoir long-temps nourri d'une intervention armée de la part de la Prusse avait, comme nous l'avons dit, retardé la conclusion de ce traité de Presbourg qui violait celui de Lunéville si religieusement observé par la plus grande partie du Corps germanique, dont les seuls déserteurs jusqu'à cette époque avaient été les trois souverains de l'Allemagne méridionale. C'était le 15 décembre que cette intervention armée eût dû avoir lieu, au refus d'acceptation des conditions de paix convenues entre les alliés le 3 novembre. Haugwitz devait, en vertu de cette convention conclue entre l'empereur de Russie, l'archiduc Antoine et Frédéric-Guillaume, déclarer au nom de son maître la guerre à Napoléon, s'il ne s'accordait point avec le ministre prussien sur les conditions de paix que les puissances coalisées avaient résolu de lui offrir. L'empereur des Français soup-

connait au moins l'objet de cette mission ; il savait qu'une armée de soixante mille hommes s'assemblait déjà sur les frontières de la Bohême ; qu'une autre marchait rapidement vers la Franconie ; qu'un troisième corps se renforçait sur la Werra où il devait se joindre aux troupes anglaises et hanovriennes destinées à une invasion sur le Hanovre ; et que, de toutes parts, des préparatifs de guerre avaient lieu dans les provinces prussiennes ; qu'on y faisait en hâte de nouvelles levées ; que deux armées russes étaient stationnées sur l'Elbe et l'Oder, toutes deux à la disposition de Frédéric-Guillaume. Il apprit bientôt que lord Catheart avait débarqué avec dix mille hommes à l'embouchure du Weser. Aussi le comte d'Haugwitz fut-il, par ses ordres, retenu quelques jours à Iglau, et il n'eut sa première audience à Brünn que le 28 novembre. Napoléon, rassuré sur les instructions données au ministre prussien par les opinions qu'il lui connaissait, se contenta de convenir avec lui des deux conditions ci-dessus rapportées.

Il n'en fut pas de même à la seconde audience qui fut accordée à Haugwitz le 7 décembre ; malgré le brillant triomphe obtenu le 2 dans les champs d'Austerlitz, Napoléon n'ignorait pas qu'une armée russe s'était avancée jusqu'à Cra-

covie, qu'il n'avait aucune garantie contre les intentions hostiles de l'empereur Alexandre, et que ce prince, rétrogradant avec des forces imposantes, pouvait, en recueillant les débris de l'armée vaincue, remettre en question ce qui avait paru décidé. Aussi, ménageant la Prusse, disait-il dans son bulletin de ce même jour 7 décembre: « Cent cinquante mille ennemis de plus n'au- « raient fait que rendre le guerre plus longue, « mais toutes les intrigues ont été impuissantes « contre le bon esprit et la haute sagesse du roi de « Prusse. » Certes! La position de Haugwitz était d'autant plus critique que sa mission contrariait ses vœux personnels; il se crut dégagé des devoirs qui lui avaient été imposés par le changement opéré dans les affaires; il rentra dans la voie que suivait sa pensée, et crut y être suffisamment autorisé par une défaite que n'avait pu prévoir le cabinet prussien, par la retraite des Russes et l'abattement remarquable du gouvernement autrichien. Il résolut de mettre à l'écart tout ce que renfermaient les instructions qu'il avait reçues, et ne songea plus qu'aux moyens de dégager son maître du poids d'une guerre dispendieuse contre une armée triomphante; il ne voulut pas même tenir Napoléon en suspens sur ses intentions, comme l'en pressaient les négocia-

teurs autrichiens, persuadés que leur sort devait s'en améliorer. Mais ce que personne ne pénétrait alors, c'était le double intérêt que l'empereur des Français avait de ménager la cour de Vienne plus qu'il ne l'avait voulu d'abord, afin que sa prépondérance pût en imposer encore à la Prusse, et de paraître en même temps favorable à la Prusse, pour que, cette puissance balançant aussi l'Autriche, il s'établît entre ces États un équilibre de faiblesse qu'il nommait équilibre européen. Enfin Napoléon espérait, en favorisant un cabinet qui lui avait donné de vives inquiétudes, parvenir à le brouiller à jamais avec l'Angleterre, espèce de ruse qu'on remarquera plus tard dans tous les traités qu'il dicta; jeu perfide, mais toujours le même, qui finit par désabuser ceux-là même qui d'abord en avaient été dupes et qui devaient se réunir contre lui dans des circonstances incalculables alors; car la politique fondée sur l'expérience est une science purement conjecturale; les théories l'égarent; les faits seuls l'éclairent; trop souvent la force lui en impose, mais tôt ou tard elle commande à la force, quoiqu'on ne puisse en assigner l'époque.

Quant au comte d'Haugwitz qui vivait tout au présent, il était loin de balancer entre ses intérêts et ses devoirs; aussi ne fut-il nullement trou-

blé de se trouver en présence de Napoléon, quand celui-ci le fit brusquement appeler à Schœnbrunn le 13 décembre. Personnellement accueilli d'une manière gracieuse, que sa longue et flétrissante condescendance lui méritait, il écouta, sans se permettre ni excuse ni apologie, les paroles dures, fières et menaçantes d'un orgueilleux vainqueur, qui ne lui laissa que peu de moments pour opter entre la guerre et la paix ; et cela sans raisonnement, sans discussion, sans avoir égard à la position où se trouvait le négociateur ; sans lui permettre d'en référer à sa cour, ni même de réfléchir sur un objet si important. Napoléon protesta ne vouloir pas retarder d'un seul jour le début d'une guerre à mort contre un gouvernement qui venait de manifester contre lui des intentions hostiles, dont les circonstances avaient uniquement empêché l'accomplissement. Il assura que son armée brûlait du désir d'en tirer vengeance, et qu'il était, sous tous les rapports, à même de satisfaire un tel vœu, d'autant que les Russes déposaient les armes, que la paix allait être conclue avec l'Autriche, et qu'il pourrait tourner contre la Prusse toutes ses forces, dont l'élite se trouvait alors réunie autour de lui ; que ses soldats accoutumés à vaincre et enivrés de leur triomphe, étaient déjà sur

les frontières de la Silésie, et envahiraient facilement cette province dégarnie de troupes, dont les places, dépourvues de vivres et de munitions, n'avaient que des garnisons faibles et nullement capables de résister à une armée qui ne respirait que la guerre, ne pouvant surtout espérer de secours que de la part de ces troupes prussiennes déjà désaccoutumées des habitudes militaires; que si les hostilités commençaient, le roi ne pourrait compter sur les provinces polonaises, qui du côté de la Silésie ne possédaient aucun moyen de défense naturelle ou artificielle; dont les peuples, irrités d'une soumission forcée, s'insurgeraient d'ailleurs à la première apparition des Français, au nom d'une liberté peut-être illusoire, mais qui y enflammerait toutes les têtes; que Frédéric-Guillaume courrait des dangers plus grands encore qu'il ne le pensait, l'empereur des Français n'étant point accoutumé à faire fléchir sa politique devant de puériles considérations, dans le haut degré de puissance et de grandeur où il était parvenu; enfin que, rassasié de gloire et de prospérité, il voulait bien, dans l'intérêt seul de la paix, et en dépit de tout ce qui s'était passé, proposer au roi ce à quoi il n'avait nul droit de s'attendre.

Napoléon, ne répondant, dit-il, à d'impar-

donnables torts que par des bienfaits, enjoignait au comte d'Haugwitz de *partir sans délai* pour porter à son souverain, soit une déclaration de guerre, soit un traité signé à l'instant, et dont les clauses seraient : alliance sincère et confédération durable entre la Prusse et la France, tant pour leur défense commune que contre ceux qui se déclareraient leurs ennemis; Frédéric-Guillaume céderait le margraviat d'Anspach à l'empereur des Français qui se proposait de le rétrocéder à l'électeur de Bavière, à condition toutefois que celui-ci céderait de son côté à la Prusse un territoire voisin de la principauté de Bareuth et dont la population s'élèverait à vingt mille ames. Le roi renoncerait aussi à la principauté de Neufchâtel et à la portion de sa principauté de Clèves, sise sur la rive droite du Rhin, afin que Napoléon pût disposer à son gré de ces deux Etats. En échange des trois provinces d'Anspach, Clèves et Neufchatel, la Prusse obtiendrait en pleine propriété, outre le territoire voisin de Bareuth ci-dessus mentionné, l'électorat d'Hanovre et tout ce que la maison royale d'Angleterre possédait en Allemagne. En conséquence de cette riche acquisition, le roi de Prusse reconnaîtrait et garantirait d'avance toutes les stipulations du traité qui allait être signé à Presbourg. De son

côté le gouvernement français lui garantirait solennellement *ses anciennes et nouvelles possessions*; enfin, les deux monarques alliés assureraient à l'empire ottoman l'intégrité de ses domaines.

Haugwitz, qui voyait ainsi s'accomplir enfin les vues d'agrandissement qu'il formait depuis longtemps, ne s'occupait point des dangers dans lesquels son pays allait être jeté, ni de l'intention secrète de celui qui voulait brouiller la Prusse avec l'Angleterre et la Russie, par l'occupation du Hanovre et la garantie du territoire turc, qui menaçait en Moldavie l'empereur Alexandre. Ruinant ainsi son système de neutralité, il pensa que son maître n'hésiterait point entre une guerre coûteuse et une riche acquisition, et qu'il serait pleinement justifié d'avoir agi contre l'avis de tout le conseil et les ordres positifs du roi. Au reste, toute cette comédie diplomatique secrètement convenue fut jouée avec un sérieux qui en eût imposé à tout autre qu'aux deux principaux acteurs; et Haugwitz, charmé de se voir forcé de faire ce qu'il voulait, signa, sous la dictée de Napoléon, une convention qu'il eût dictée lui-même, ce qui eut lieu le 15 décembre, jour où, d'après la convention du 5 novembre, les hostilités auraient dû commencer de la part de la Prusse. Elle ne devait être publiée qu'après l'é-

change des ratifications, mais on s'en fit un moyen de hâter la signature du traité de Presbourg; le ministre prussien partit deux jours après l'avoir conclue, pour en donner avis à sa cour où il n'arriva que le 25 décembre.

La plus vive rumeur éclata à Berlin quand on y eut appris l'existence et la teneur de ce traité. Dans le premier moment, cette convention, qui d'ailleurs ne fut jamais imprimée, eut contre elle, et cette répugnance que l'homme éprouve toujours à passer subitement d'un extrême à l'autre, et le désappointement d'une opinion exaltée qui depuis deux mois accoutumait les esprits à considérer la France comme ennemie; elle eut contre elle surtout la défiance générale sur le caractère et les intentions du ministre signataire. Ce transport des peuples d'une couronne à une autre, cet amalgame de populations si long-temps étrangères entre elles, semblait choquer la raison autant que la morale publique, détruisait l'unité gouvernementale et nuisait au patriotisme conservateur des Etats. Puis, comment échanger utilement des sujets affectionnés contre des hommes naturellement mécontens de se voir soumis à un sceptre nouveau, à des lois et à une administration inconnues? Il y eut en outre les débats les plus vifs entre l'amour de la paix et l'amour

de l'indépendance, entre l'intérêt et la gloire. Dans les deux partis qui divisaient le conseil, les uns voulaient que Brême, Hambourg et Lubeck fussent jointes au Hanovre; l'autre qu'on refusât tout pour s'allier à la Russie et à l'Angleterre. En résultat, on pensait que les clauses *offensives et défensives* devaient être rayées du traité; mais le ministre Laforest insistait sur la ratification pure et simple.

Le roi seul, au sein du tumulte des passions de tous, demeura calme, mais sérieux et préoccupé. Désirant le bien de son peuple et ne sachant encore à quoi s'arrêter, il ne voulut en croire exclusivement ni Haugwitz, ni ses conseillers ordinaires; il s'entoura, avant de rien décider, des hommes dont le rang, les lumières, l'expérience, la confiance que la nation avait en eux, lui promettaient un avis sage et propre à le faire sortir du labyrinthe où il se trouvait engagé.

Dans les négociations qui précédèrent la convention du 5 novembre, il avait été légèrement question de l'acquisition de l'électorat de Hanovre par la Prusse, qui l'eût alors échangé contre ses possessions en Westphalie; l'ennemi commun n'en eût accru ni sa puissance, ni celle des siens; l'Angleterre aurait été amenée à y consen-

tir dans l'intérêt majeur qu'elle avait de déterminer la Prusse à entrer dans la coalition; enfin l'Autriche et la Russie fussent devenues garantes d'une si avantageuse acquisition. Mais tout était changé depuis Austerlitz. Fallait-il donc recevoir d'une main ennemie ce qu'une main amie nous eût donné? Le devait-on, le pouvait-on avec honneur et sûreté? Jamais le gouvernement prussien n'avait été dans une situation aussi embarrassante. Comment se décider à ratifier ou à rejeter la convention du 15 décembre? La partie essentielle de cette convention offrait, du moins pour l'avenir, un état de choses reconnu, garanti, stable, si toutefois l'on eût été sûr que Napoléon voulût réellement et constamment le maintenir. Quant au traité de Presbourg auquel il fallut adhérer, et dont, sans le connaître encore, on prévoyait de reste les stipulations, cet acte était en lui-même un objet d'effroi pour les puissances continentales, et la cause prochaine ou future d'une calamité générale et sans exemple. Mais la Prusse, en se sacrifiant, pouvait-elle poser des bornes aux continuelles usurpations de la France? Ne semble-t-il pas au contraire qu'en accédant à tout ce qui s'était fait elle obtenait des avantages et pour l'Europe et pour elle-même, supposé, ce sur quoi l'on n'avait pas

de données certaines, que les traités les plus solennels fussent un frein pour le cabinet des Tuileries?

Le traité de Presbourg contenait en effet une clause dont la plus terrible expérience avait démontré la haute importance. Il était clair que la Prusse n'aurait jamais de sécurité à espérer tant que le pays de Hanovre se trouverait impliqué dans une guerre qui, à la vérité, eût dû lui être totalement étrangère. L'on était résolu, quelque prix qu'il en coutât, à ne point permettre que les Français y rentrassent; il était donc nécessaire de s'y opposer, et l'on n'avait à cet égard de choix qu'entre la paix ou la guerre. Dans ce dernier cas, il fallait se résoudre à une lutte dont l'issue pouvait être la ruine complète de l'État; dans l'autre, cette ruine était ajournée, moins complète, laissait de grandes ressources encore et pouvait assurer à la Prusse des moyens de puissance défensive et de prospérité intérieure. Mais ce qui ajoutait à tous les embarras qu'on éprouvait, c'était l'engagement que le cabinet avait pris par la lettre du ministre Hardenberg à lord Harrowby, engagement que le cabinet britannique avait accepté. Il avait été pris de bonne foi; on eût voulu y tenir avec loyauté; mais devait-on hasarder le sort de l'État en faveur

d'un gouvernement incapable de secourir la Prusse assez puissamment pour la sauver des coups d'un ennemi redoutable et irrité? L'empereur Alexandre avait, à la vérité, donné une preuve nouvelle de la noblesse de ses sentimens en rendant au roi sa parole sans retirer la sienne, en le laissant libre de traiter avec la France et lui offrant son appui en cas de guerre; mais l'attitude de Napoléon, maître de Vienne et de la Moravie, pouvant attaquer, par la Bohême, des provinces vulnérables de toutes parts, offrait le côté funeste d'une position qui d'un autre présentait, par l'acquisition du Hanovre, l'avantage de donner à la Prusse contre la France, non-seulement des moyens de puissance plus considérables, mais une frontière qui manquait encore à des possessions désunies. Nieberg, Hameln, le Weser étaient le commencement d'une ligne de défense, qu'une étroite liaison avec la Saxe permettrait d'étendre et de perfectionner. Par cette acquisition l'on devenait en outre maître du cours de l'Elbe et du commerce de l'Allemagne, et l'on obtenait, sans coup férir, ce qui depuis trois ans était l'objet des vœux et des demandes de la Prusse, l'éloignement des troupes françaises, ainsi que la cessation des collisions, des vexations et des entraves de tout genre cau-

sées par leur présence sur les frontières de l'État.

Une autre et importante considération, c'était d'empêcher qu'à l'avenir le pays de Hanovre fût impliqué dans chaque guerre qui pourrait avoir lieu entre la France et l'Angleterre, ce qui ne manquait jamais de semer le trouble dans les États voisins. Que fallait-il pour se procurer tant d'avantages? se soustraire uniquement aux frais et aux dangers d'une lutte désastreuse! Tels étaient, en faveur de la ratification du traité de Presbourg, les motifs d'une grande partie des conseillers de la couronne. D'autres, sans nier les avantages qu'on en retirerait, s'efforçaient de flétrir et l'œuvre et son auteur, sous le rapport de l'honneur et de la loyauté. Devait-on, disaient-ils, sacrifier à l'ambition des sujets zélés et fidèles? Devait-on dépouiller par intérêt un prince ami?..... Mais, répliquait-on, la raison d'État doit l'emporter sur toute autre considération; entre la chute de la monarchie et une mesure inséparable de son salut le souverain lui-même ne peut balancer un moment; puis, refuser cette dépouille d'un allié c'est la livrer au premier ravisseur en préparant sa propre ruine.

De ce conflit d'opinions, où la probité politique luttait contre des passions cupides, résulta dans l'esprit du roi le noble désir de concilier ce

qu'il devait et à la sécurité de son peuple et à ses engagemens envers ses alliés. La ratification fut donc décidée d'un commun accord, mais avec les modifications suivantes : l'on acceptait l'alliance que jusqu'à cette époque on avait sans cesse refusée ; on souscrivait même aux échanges, quoiqu'il en coutât beaucoup au roi et à ses plus fidèles serviteurs; mais on prétendait en subordonner l'exécution aux stipulations qui auraient lieu lors de la paix entre l'Angleterre et la France, en exigeant qu'à cette époque Napoléon obtînt une cession formelle du pays de Hanovre par Sa Majesté Britannique en faveur du roi, qui ne pouvait se croire légitime possesseur de ce pays qu'en vertu d'un titre de cette nature, et ne voulait qu'occuper militairement l'électorat jusqu'à la paix, époque où seulement on continuerait à évacuer les trois provinces conditionnellement cédées. C'est avec de telles propositions et l'engagement pris de maintenir la tranquillité dans le nord de l'Allemagne et d'engager Leurs Majestés Britannique et Suédoise de retirer leurs troupes de l'électorat, que le comte de Haugwitz fut renvoyé à Napoléon.

Conséquemment à ces promesses, le baron de Hardenberg (dont, par anticipation, nous avons précédemment annoncé la retraite, qui n'eut

lieu que le 9 avril, pour ne pas interromp
l'historique de sa querelle avec Napoléon) adre
sa le 26 janvier 1806 à M. Jackson, envoy
britannique à Berlin, la note suivante, que no
rapporterons encore presque en entier pour d
montrer jusqu'à l'évidence les intentions fra
ches du roi et de son ministre. « Je remplis av
« empressement la promesse, donnée le 8 de
« mois à lord Harrowby, de vous communique
« monsieur, dès qu'il y aurait à cet égard u
« décision finale, les circonstances ultérieur
« qui se rapportent à la sûreté de l'Allemagne
« à la garantie du roi pour celle des troupes a
« glaises qui s'y trouvent. Un courrier de M
« nich vient d'apporter au roi la nouvelle de
« consommation des arrangemens dans lesqu
« les conjonctures présentes l'ont mis dans le c
« d'entrer avec la France, pour sauver ces co
« trées, et particulièrement les États de Hano
« vre, des malheurs d'une guerre ruineuse e
« assurer leur tranquillité. Ces arrangemens ti
« pulant surtout la remise de ce pays à la gard
« exclusive des troupes prussiennes et à l'admi
« nistration du roi *jusqu'à la paix future entr*
« *l'Angleterre et la France*. Sa Majesté n'a p
« différer de prendre les mesures nécessair
« pour y faire entrer un corps de son armée

« qui se trouvera sous l ordres de Son Excel-
« lence monsieur le gé ral de cavalerie comte
« de Schulembourg-Kel rt, auquel le roi a
« également confié l'ad ni ration du pays. Ani-
« mée du plus juste d voir l'importance
« et l'urgence des motifs l'ont décidée à cette
« démarche justement a idée par Sa Ma-
« jesté Britannique et par son ministre éclairé,
« Sa Majesté a chargé le baron de Jacobi, à Lon-
« dres, de s'en expliqu r avec détail. » Harden-
berg, dans le reste de cette note, démontrait la
nécessité de presser le rembarquement des trou-
pes anglaises comme étant la condition sous la-
quelle la France avait promis de ne pas en en-
voyer elle-même en Hanovre, car c'était dans
cette supposition que le roi avait garanti la sû-
reté de l'armée britannique.

Déjà les Russes s'étaient retirés, et un corps
prussien entra dans l'électorat, precédé d'une
lettre du conseil d'état , en date du 27 jan-
vier, adressée au comt , et annon-
çant le but de cette occupati a que d'une
proclamation du même jour, e r , ra lant
les événemens qui avai t l , r de
préserver le Nord des ures de la rre et
sa récente convention e l' re Fr
çais, assurait ne vouloi r

Majesté Britannique, et se charger de leur *garantie* et de leur *administration*, que *jusqu'à la conclusion de la paix générale*, il promettait de pourvoir, de son trésor, *à l'entretien des troupes dans l'état de paix*, le pays n'ayant à *supporter que les dépenses, suites de l'état de guerre*, et laissait le surplus des revenus applicables aux frais d'administration et à l'avantage du pays.

Cette occupation ne ressemblait en rien à une usurpation; cependant le comte de Munster finit par protester contre cette mesure et s'embarqua pour l'Angleterre. Aussi la déclaration de Frédéric-Guillaume, ainsi que les ouvertures par lui faites, déplurent-elles à Napoléon, qui avait déjà promis Anspach à la Bavière, et avait pour principal objet de brouiller le roi avec la Grande-Bretagne. La Prusse, autant pour l'apaiser que par une économie mal entendue, fit rentrer dans les quartiers de paix son armée, encore en armes sur la frontière; fausse démarche que la faction Haugwitz fit commettre et qui ne signalait que de la faiblesse.

Cependant l'empereur des Français retardait de s'expliquer, ce que la même faction représentait comme un motif d'espérance de voir le traité accepté dans sa nouvelle forme. Mais dès que le monarque eut désarmé, en dépit de l'op-

position de ses conseillers les plus clairvoyans, l'arrogance de Napoléon ne connut plus de bornes; il déclara que le traité de Presbourg avait été rompu par le roi lui-même, et que, si ce monarque prétendait aux avantages qu'il en eût obtenu, il fallait en conclure un nouveau.

Napoléon, par ce nouveau traité, exigeait que les échanges convenus se fissent à l'instant même; que la Bavière fût dispensée du sacrifice auquel le traité de Presbourg la soumettait, et que la Prusse fermât les ports du Nord au pavillon britannique. Il était réservé au comte d'Haugwitz de négocier et de signer les traités les plus ruineux pour la monarchie prussienne; c'est ce qu'il fit encore durant sa nouvelle mission à Paris, terminée le 15 février. Il s'en applaudit néanmoins en faisant remarquer que, si la Prusse perdait à Anspach soixante milles carrés et deux cent soixante-dix mille ames, en faveur de la Bavière, et cédait à la France, d'une part dix-sept milles carrés et quarante-sept mille ames, d'une autre une étendue de vingt milles carrés, y compris la forteresse de Wesel, et une population de cinquante-huit mille ames, auxquels il fallait ajouter l'évêché de Paderborn, de douze milles carrés et vingt-cinq mille ames, ce qui complétait une cession de cent onze milles de territoire et

de quatre cent mille sujets, la monarchie obtenait en compensation le Hanovre, dont l'étendue était de cinq cent soixante-dix milles et dont la population montait à un million.

Napoléon, sans attendre la ratification de ce traité, avait ordonné au maréchal Bernadotte d'occuper le Margraviat d'Anspach au nom du roi de Bavière, et ce général, par une proclamation du 23 février, annonçait à ce pays qu'il était cédé par la Prusse, qui prenait possession de l'électorat de Hanovre. Le même jour, 23 février, le marquis de Lucchesini, une damnée de la faction française, apportait à Berlin cette convention déjà en partie exécutée.

Ce fut pour les fidèles sujets du roi un coup de foudre, d'autant que cet événement inattendu devait contrarier, dans sa mission à Saint-Pétersbourg, le vieux et loyal duc de Brunswick, chargé de relations conservatrices avec un gouvernement que mécontenterait un traité qui allait en outre mettre la Prusse en guerre avec l'Angleterre et la Suède, ruiner le commerce prussien, substituer à une neutralité, si long-temps et si péniblement maintenue, cette union intime avec la France que Napoléon avait si constamment sollicitée et le roi si obstinément repoussée. Mais l'on ne traitait plus alors, comme à Vienne, de

puissance à puissance ; la Prusse avait imprudemment désarmé ; l'Autriche était abattue, l'empire tombé en dissolution, la Suède aussi faible que son souverain était imprudent ; enfin la France avait encore deux cent mille hommes en Allemagne, et le gouvernement s'était épuisé par un immense et inutile appareil de guerre. Le traité fut donc ratifié le 1er mars, et Lucchesini repartit le 5 pour Paris, où il porta en triomphe le tribut humiliant que sa faction payait à son véritable maître.

Dès lors tout fut, pour la Prusse, honte et malheur ; les Anglais lui prirent quatre cents vaisseaux marchands ; les Suédois, délogés par eux d'un coin de l'électorat de Hanovre, bloquèrent ses ports de la Baltique, et les Russes lui lièrent les mains quand elle voulut prendre de cet outrage la seule vengeance qui fût en son pouvoir. Les Français, de leur côté, continuèrent à en agir en Allemagne comme si la Prusse eût été réduite à une éternelle nullité.

L'on put juger alors ce que deviendrait une alliance où l'une des parties contractantes traitait son allié sans nul égard, où l'autre ne pourrait faire un pas qu'elle ne fût contre-carrée, se permettre une demande qu'elle ne fût repoussée. Le seul gage de durée que conservait la monar-

chie, jadis si brillante, du grand Frédéric, ét dans l'idée de son impuissance qui permettait tout oser sans la consulter ni la craindre.

Tel est le degré d'abjection dans laquelle fausse et faible politique d'Haugwitz l'avait plo gée. Hardenberg seul, dans le peu de temps qu était encore resté en place, avait cherché, so tenu de la reine, du prince Louis, de tout que la Prusse avait de courageux et d'honorabl les moyens de conjurer l'orage et de retirer l' tat des bords d'un profond abîme. Ses effo avaient été impuissans ; les doléances des fidèl bourgeois d'Anspach ne firent que briser le cœ d'un bon roi obligé de rompre des liens d'amo et de reconnaissance ; et le rescrit adressé a habitans des villes et principautés de Neufchâ et de Valangin, pour leur faire part de la cessi de ce pays à l'empereur Napoléon, en date du 28 vrier, et dans lequel perçait le déplaisir que c acte causait au monarque, fut le dernier auqu Hardenberg eut le malheur d'apposer sa signatu

Quant aux événemens qui suivirent sa retrait nous aurons à les rapporter dans tous leurs d tails, après avoir exposé la conduite que Nap léon, dégagé de tout frein, crut pouvoir se pe mettre, tant à l'égard des puissances dont il avi récemment garanti l'indépendance, que par ra

port à la France, qui servait en esclave celui qui l'avait tant choquée par le mot *sujet* placé dans un traité. Mais cet homme extraordinaire était parvenu à se faire le distributeur des couronnes, à l'expiration de l'année où il fut couronné lui-même, et allait réduire tant de souverains nouveaux à n'être que les serviles vassaux de son épée sceptre.

La Prusse surtout sentit bientôt combien elle avait perdu par un accroissement de territoire qui assurait son vasselage en la jetant dans les mains d'un homme dont l'inimitié était moins redoutable encore que l'alliance; mais elle ne pouvait être sauvée que par une généreuse indignation, et si cette indignation était dans l'ame comme dans les intérêts du roi, son utile manifestation ne pouvait résulter que d'un élan populaire, auquel il fallait entraîner les esprits. C'est ce que pensèrent et préparèrent, dès cette époque, des hommes pour la plupart inconnus alors et dont les brillans succès, long-temps attendus, surpassèrent enfin les nobles vœux.

1806.

Ouverture du parlement d'Angleterre. — Annonce des dispositions hostiles de la Russie. — Persistance dans une guerre vigoureuse. — Caractère de Nelson. — Caractère de Pitt. — Défense de son système. — Nouveau ministère. — Espérances de Napoléon. — Biographie de Fox. — Son caractère. — Traité avec la Bavière. — Formation du grand-duché de Berg. — Réunion de Wesel. — Autres réunions sur la rive droite du Rhin. — Premiers fiefs impériaux. — Ruine de Venise. — Expédition contre Naples. — Joseph. — Gaëte. — Expédition de Calabre. — Les royalistes battus se rembarquent. — Joseph déclaré roi de Naples. — Intronisation des membres de la famille de Napoléon. — Nouveaux grands fiefs en Italie. — Lucien. — Jérôme. Louis. — Son caractère et son mariage. — Fait roi titulaire de Hollande. — Vœu commandé à la Hollande. — Louis décidé par Talleyrand. — Ses déceptions. — L'empereur d'Autriche. — Projets relatifs à l'Allemagne. — Inquiétude d'Haugwitz. — Note suédoise à la diète. — Note du cabinet de Londres sur le Hanovre. — Autre note prussienne. — Déclaration de guerre de l'Angleterre. — Son appel à l'Europe. — Agitation à Naples. — Descente des Anglais en Calabre. — Bataille de Maida. — Prise du cap de Bonne-Espérance. — Échec à Buénos-Ayres. — Miranda. — Usurpation de Murat sur la Prusse. — Écrits semi-officiels contre Napoléon. — Violente et prophétique diatribe du publiciste Gentz.

Le parlement britannique avait été ouvert le 21 janvier par un discours du lord chancelier,

parlant au nom du roi, dont l'état déplorable et généralement connu n'en était pas moins voilé sous de spécieux prétextes, conformément à ces formes de décence publique que les Anglais conservent religieusement à l'égard du souverain qui les gouverne. Dans ce discours, il était dit : « Sa « Majesté a donné l'ordre que les différens traités « qui ont été conclus fussent mis sous vos yeux ; « et quoiqu'elle regrette sincèrement que les « événemens de la campagne d'Allemagne aient « trompé ses espérances, Sa Majesté se flatte qu'en « examinant les mesures qu'elle avait prises vous « serez d'opinion qu'elle n'a rien négligé pour « tenir les efforts de ses alliés. C'est pour Sa Ma- « jesté une grande consolation d'apprendre que, « quoique l'empereur d'Allemagne se soit cru « obligé de retirer ses troupes, *Sa Majesté a reçu* « *de son auguste allié l'empereur de Russie les* « *assurances les plus positives qu'il ne s'écarterait* « *point du système de politique généreuse et éclairée* « *qui a jusqu'ici dirigé sa conduite ;* et Sa Majesté « ne doute pas que vous ne soyez pleinement « convaincus des grands avantages de maintenir « dans tous les temps une étroite alliance avec ce « souverain. » Dans le cours de cette harangue d'apparat, on déplorait l'irréparable perte de l'amiral Nelson ; on exaltait la brillante victoire par

laquelle il couronna sa brillante carrière; on invitait le parlement à de nouveaux efforts contre un ennemi dont les événemens de la guerre avaient accru l'influence et la puissance sur la France et le continent. Les adresses votées aux deux chambres ne donnèrent lieu à aucune discussion.

Deux choses sont principalement à remarquer tant dans ce discours que dans la manière dont il fut unanimement accueilli : 1° l'assurance donnée par le gouvernement des intentions nullement pacifiques de l'empereur de Russie qui, dans le fait, s'était contenté de séparer ses troupes de celles d'un allié, dès qu'il lui en avait fait la demande, mais sans armistice particulier avec l'ennemi qu'il combattait, sans acte quelconque susceptible de manifester ses vues actuelles ou ses intentions ultérieures; 2° la ferme détermination de persister dans le projet d'une guerre vigoureusement soutenue et qui, jusqu'à cette époque, avait été si favorable à la grandeur et à la prospérité de la Grande-Bretagne.

Quant à la perte que dans la personne de Nelson l'Angleterre venait de faire d'un héros qui rendit à sa patrie de si éclatans services, elle devenait bien moins funeste à l'Etat depuis que la marine anglaise, ayant irrévocablement écrasé celle des deux puissances ses rivales, avait en-

conquis, et pour jamais peut-être, cet empire universel maritime, colonial et commercial, objet constant de la politique de William Pitt, et dont la révolution française hâta les progrès.

Nelson fut sans contredit un marin du premier ordre, l'orgueil de son pays justement admirateur de sa brûlante audace et de ses incomparables triomphes; mais homme d'ailleurs peu estimable, incapable par son caractère de s'élever jusqu'à cette noblesse de l'héroïsme qui, semblable à celle de Sidney-Smith, fait priser le sentiment de la gloire dans la personne de ses rivaux mêmes, et accroît ses propres succès de ce généreux hommage. Ennemi forcené, non-seulement de la France, mais des Français, qu'ils fussent royalistes ou républicains, vertueux ou pervers; leur nom seul le mettait en fureur, et s'il en était un qui eût fait manquer quelques-uns de ses plans hostiles, sa rage contre lui ne connaissait plus de bornes; c'était un délire infernal digne de la plus basse populace; et il s'était accru de ses échecs contre la flottille de Boulogne, dont il avait souvent annoncé la prochaine destruction.

Une perte incomparablement plus déplorable, ce fut celle que l'Angleterre fit le 23 janvier d'un ministre qui seul pouvait effacer, par ses longs

et utiles services; la mémoire du célèbre lord [illegible]
Chatam, son père. Pitt, à l'égard duquel nous ne [illegible]
répéterons point ici les justes éloges déjà précé-[illegible]
demment donnés à son génie, était un personnage [illegible]
d'une infiniment plus haute stature morale que [illegible]
Nelson; enlevé à sa patrie à l'âge de 47 ans, après [illegible]
vingt-trois années d'une carrière publique où son [illegible]
intégrité fut attestée par Fox lui-même, il ne cessa [illegible]
pas d'être à la tête du gouvernement, si l'on en [illegible]
excepte les deux ans de l'administration expédi-[illegible]
mentale d'Addington; il mourut sans fortune, sans [illegible]
titre, sans décoration, au sein d'une foule d'hon-[illegible]
mes qu'il avait fait combler de ces brillantes fa-[illegible]
veurs auxquelles il préféra une vie active, utile et [illegible]
pure. Ce ministre, si violemment ennemi de la
France révolutionnaire, avait, en 1786, repoussé
avec feu la virulente déclamation de Fox contre
la France monarchique, que cet orateur nom-
mait *l'ennemie inaltérable et éternelle de l'Angle-*
terre. « Mon esprit se révolte à cette assertion,
« répliqua-t-il; je regarde comme une monstruo-
« sité de dire qu'un peuple puisse être l'inaltéra-
« ble ennemi d'un autre peuple; c'est une fai-
« blesse, c'est une puérilité qui n'a pour base n
« l'expérience des nations, ni l'histoire d
« l'homme; c'est uniquement une injurieuse s
« tire de l'état social.» S'il sembla, dans les dou

dernières années de sa carrière ministérielle, démentir ces belles paroles, c'est que, pour sauver sa patrie d'un bouleversement dont elle paraissait menacée, il crut devoir invoquer la haine contre un pays dont il redoutait les principes désorganisateurs. Pitt sacrifia, dit-on, l'avenir au présent par la multiplicité des emprunts qui accrurent prodigieusement la dette nationale. Il eût été plus juste et plus exact de dire qu'il fit participer l'avenir au salut du présent, dont la chute eût également compromis l'avenir. Au reste, ce que l'histoire dira de lui, et peut-être de lui seul : c'est qu'il n'acquit jamais la faveur du prince par des bassesses, ni celle du peuple en le flattant ou en lui sacrifiant ce qu'il croyait devoir au maintien de l'autorité. Ses derniers mots furent : *ô temps, ô patrie!* car il prévoyait les maux de l'Angleterre, et il avait le noble orgueil de sentir que son système seul, dont il redoutait la chute, était capable de l'en préserver.

Un tel homme n'était pas facile à remplacer, dans les circonstances surtout où l'on se trouvait, au sein des partis qui se disputaient la faveur publique, et en présence des grands événemens qui venaient d'avoir lieu sur le continent européen. Lord Grenville fut chargé de former un nouveau ministère, qu'on désirait être à la fois

uni, fort, conciliateur et sans opposition; il crut résoudre ce problème insoluble en composant l'administration nouvelle des chefs de tous les partis, persuadé que la juxta-position de ces influences diverses en produirait l'amalgame, et que, détruisant ainsi tous les germes de dissension, il en résulterait une coopération unanime et vigoureuse, une volonté forte et sans obstacle, et que cet ordre de choses satisferait toutes les passions comme tous les intérêts ambitieux.

L'on vit donc entrer simultanément dans le ministère les principaux chefs, soutiens des trois partis, Pitt, Fox et Addington. Pitt eut pour successeur lord Grenville, Fox remplaça lord Mulgrave aux affaires étrangères, et Addington, devenu lord vicomte Sidmouth, fut nommé lord du sceau privé, à la place de lord Westmoreland. L'on confia aussi le ministère de la guerre à Windham, l'intérieur à lord Spencer, l'artillerie à lord Moira, l'amirauté au comte Grey; Erskine devint chancelier, et le reste de l'administration fut partagé entre les trois partis.

L'embarras du choix plus que la nécessité avait produit ce régime administratif véritablement monstrueux, et Napoléon, qui avait exécré Pitt, charmé de la mort de ce ministre, ne pouvait désirer en Angleterre un ordre de choses plus fa-

vorable aux vues que lui-même il se proposait. Il fondait les succès de son ambition sur l'incohérence des élémens constitutifs du cabinet britannique ; mais ce qu'il ne prévoyait point, c'est qu'en dépit des hommes mis à la tête du gouvernement, l'opinion anglaise parvint à se faire jour et, qu'agissant à travers le ministère même elle l'entraîna souvent malgré lui. Ce qu'il ne savait pas davantage, c'est que, s'il avait en Angleterre de nombreux admirateurs, ces hommes n'étaient ni ne pouvaient être les aveugles partisans de son incommensurable puissance, et se prêter, par conséquent, à l'accroître aux dépens de leur propre patrie. Ce qu'il ignorait encore, c'est que Fox ministre pouvait devenir tout autre que Fox chef de l'opposition, et que si quelques intérêts d'amour-propre le liaient encore au système qu'il avait professé, des intérêts plus chers sauraient bientôt le lui faire abandonner.

Ce n'aurait pas été la première fois que Fox eût changé de religion politique ; puis ce grand orateur n'était rien moins qu'un homme d'état ; il est donc indispensable d'esquisser le tableau de sa vie publique, car c'est par des faits qu'on peut apprendre à juger un personnage placé dans une sphère aussi élevée, et destiné à jouer un rôle des plus importans.

Charles Fox, fils puîné de lord Holland, issu d'un des plus fidèles serviteurs de ces Stuart, dont il se montra constamment le détracteur* quoique descendant par voie illégitime de cette royale famille, devait seul couvrir d'un grand lustre le nom qu'il portait. Élevé dans l'indépendance la plus complète, ce qui lui créa peut-être une vie politique et morale également sans frein, il possédait une activité d'esprit et d'âme que ne purent jamais user les excès simultanés de l'étude la plus constante et des plaisirs les plus désordonnés. Ministériel d'abord, car son ambition inquiète et encore sans but n'avait point originairement fait un choix dans la carrière où il débutait, il parut poussé dans cette voie par la vanité de lutter contre le célèbre Burke, dont il finit néanmoins par adopter les maximes d'opposition, très favorables à l'irascibilité de son caractère, et cela, en recherchant les suffrages du peuple qu'il courtisa, tout en éprouvant à son égard le plus profond mépris.

Ce fut dès lors que Fox commença à acquérir la brillante réputation qui devait l'illustrer et lui survivre. Redoutable adversaire des ministres qui

* Dans son *Histoire des Stuart*, qu'il mourut sans avoir achevée.

nécessitèrent, entamèrent et soutinrent la guerre d'Amérique, il perdit en partie le lustre que sa brûlante éloquence lui avait acquis, dès qu'en 1782 il entra dans cette désorganisatrice administration whig, si habile à détruire et si impuissante à réédifier; ministère versatile et inconsidéré, à la tête duquel était le marquis de Rockingham, et où Fox démontra, par sa propre conduite, combien la passion, qui fait les grands orateurs, nuit aux qualités indispensables à l'homme politique. Trois mois seulement firent crouler cette administration ruineuse, et Fox eut besoin, pour se réhabiliter dans l'opinion, d'entamer sa constante et vigoureuse lutte contre William Pitt, chef de l'administration nouvelle, que par tous les moyens possibles il tenta d'abattre. Relevé lui-même pour un moment, il contribua, comme secrétaire d'état, en 1783, à la conclusion de cette paix générale, dont, en qualité de chef d'opposition, il avait récemment blâmé les préliminaires signés par lord Shelburne.

Fox échoua, en 1785, dans l'affaire du bill de l'Inde, qui eût changé la nature du gouvernement, en substituant en grande partie la puissance du ministère à celle du roi. Il devint plus tard l'apologiste de la révolution française, dont il excusa même les excès; mais il n'en vota pas

moins pour que le parlement britannique fît la noble démarche de s'intéresser hautement au salut de Louis XVI ; et pourtant il se prononça contre la guerre, quoique la France l'eût provoquée en attaquant la Hollande, alliée de l'Angleterre, et en la déclarant à l'Angleterre elle-même, malgré les négociations entamées par celle-ci pour conserver la paix. Il échoua de nouveau, ainsi que lord Grey, dans leur opposition à la suspension d'*habeas corpus* et à l'établissement de lois répressives des perturbateurs, opposition dont le triomphe eût certainement compromis la tranquillité de l'État.

Fox ne réussit pas mieux dans ses motions relatives à la réforme parlementaire, arme dont une imprévoyante popularité chercha sans cesse à s'emparer, mais que l'expérience des affaires fit souvent rejeter par ceux même qui s'en étaient servis à leur début ; arme uniquement propre à ruiner, en les déplaçant, les bases fondamentales de la constitution.

Enfin, doué d'un entêtement qui semble du caractère à ceux qui n'en ont pas, avec de la hauteur dans l'esprit et de la bassesse dans l'ame, Fox, fier par vanité, souple par calcul, humble par ambition, rachetait des vices honteux par des actions généreuses et une sorte de loyauté

personnelle. Aussi facile dans sa vie privée qu'il l'était peu en politique, également à sa place dans les palais et les tavernes, il se montra orateur véhément, quoique diffus, verbeux, gonflé de phrases oiseuses, de périodes parasites, d'expressions impropres, de locutions déplacées; plein de désordre dans ses discours, mais jamais dans l'enchaînement de ses idées ou dans le but qu'il se proposait. Aussi son éloquence incontestable offrait-elle l'image d'une nuée sombre, sillonnée de brillans éclairs et d'où s'échappait la foudre. Caton à la tribune en sortant de la plus sale orgie, rabaissé par ses mœurs, relevé par ses incommensurables talens, il sut parer sa popularité d'un certain orgueil et son orgueil d'une constante popularité; mais il ne voyait, ne pensait, n'agissait qu'au gré de ses passions. Tel était l'homme aux mains duquel on avait remis la direction d'un ministère que lui seul pouvait diriger, et dont les actes allaient accroître ou détruire sa haute renommée comme homme d'état.

Napoléon avait appris à Munich la mort de son redoutable ennemi, tous les changemens opérés dans le cabinet britannique, et l'importance acquise par l'homme à caractère agressif qu'il croyait avoir séduit lors de son voyage à Paris après la paix d'Amiens.

L'empereur des Français était arrivé le 30 décembre 1805 dans la capitale de la Bavière, où l'impératrice Josephine l'avait précédé et où l'attendait le nouveau roi, orgueilleux et reconnaissant du titre qu'il lui devait. Le triomphateur y fut environné des hommages de tous les princes récemment comblés de ses faveurs, ainsi que des flatteries de ceux qui espéraient en obtenir de sa munificence. Il conclut avec le gouvernement bavarois un traité qui, vu l'acquisition d'Anspach par la Bavière, le mit en possession de Berg, ce qui lui permit de réunir ce duché à celui de Clèves dont il avait déjà obtenu la cession, projetant d'en former un seul état qu'il conférerait à quelqu'un des siens, et de s'assurer ainsi, contre l'esprit et le texte des traités, un passage sur le Rhin. Il était d'ailleurs rassuré sur toute opposition de la part des princes allemands, que la crainte, l'ambition ou l'impuissance semblaient rendre très indifférens à l'indépendance et à la sûreté de l'empire germanique, dont les droits avaient déjà si souvent et si impunément été violés depuis la signature du traité de Lunéville, qui aurait dû en être la solide et constante garantie.

Cette nouvelle violation de la foi jurée était voilée du moins d'un spécieux prétexte; mais bientôt l'on ne chercha pas même à conserver

une telle mesure de défense politique, et l'occupation de Wesel, déjà réellement incorporé à la France comme faisant partie de la vingt-quatrième division militaire *, prouva qu'il n'y avait plus de chance possible de défense contre un puissant ennemi; car cette forteresse eût seule été capable de résister à une invasion ; il en résultait que la portion de territoire allemand située entre le Rhin, le Weser et l'Océan Germanique se trouverait livrée, dès le début de la guerre, à toute armée française destinée à l'envahir.

Napoléon poussa même les choses plus loin, car il détermina les princes de Nassau-Usingen et Nassau-Weilbourg à lui céder, sur la rive droite du fleuve, Cassel, Hocheim et l'île de Saint-Pierre, également propres à la défense ou à l'attaque de la forteresse de Mayence; ce qui lui ouvrait une voie facile et nouvelle pour insulter les provinces allemandes, pour y rassembler, quand il le voudrait, une grande masse de troupes, pour retenir enfin tous les États d'outre-Rhin dans une servile dépendance.

Ces postes militaires, si illégalement occupés, et les forces françaises réunies sur différens

* M. Bignon dit la réunion, parce qu'à cette époque Wesel n'avait pas encore été déclaré partie intégrante de l'empire français. (*Note de l'éditeur.*)

points, effrayaient tout le nord de l'Allemagne et tenaient la Prusse en échec, tandis que Napoléon en imposait également à l'Autriche, tant par la coopération inquiète des princes allemands du Midi, fruit de leur reconnaissance intéressée, que par la violation patente, couverte d'un vain prétexte, de cet article XII du traité de Presbourg, qui obligeait Napoléon à évacuer les provinces et les places rendues à cette puissance; car il continuait à les occuper, quoique le terme assigné à cette évacuation fût expiré. Les troupes françaises demeurées en Bavière et en Souabe continuaient même à y vivre aux dépens du pays, comme si ces contrées avaient eu besoin de leur secours. Il en était de même dans la Franconie, où les armées de Napoléon devenaient chaque jour plus nombreuses et plus redoutables, et d'où elles ne s'éloignèrent pas même après le funeste traité d'Haugwitz.

Une telle conduite de la part de Napoléon démontrait clairement l'intention d'affaiblir la Prusse et d'anéantir les faibles restes du Corps germanique. L'inquiétude du cabinet de Berlin était donc aussi naturelle que vive. Il avait eu entre les mains le sort de l'Allemagne et ne pouvait volontairement se résoudre à l'en voir échapper. Son intérêt était que cette Allemagne con-

servât assez de puissance pour servir de barrière entre lui et le formidable Empire dont chaque instant accroissait l'importance et dont tous les actes annonçaient les intentions usurpatrices. Mais l'empereur des Français n'était pas moins intéressé à constituer à son profit la masse entière de ces divers alliés d'outre-Rhin et à en former, sous son protectorat et sa direction, une utile et puissante confédération substituée à l'ordre de choses si long-temps respecté sous la dénomination de Corps germanique.

Avant de présenter à nos lecteurs la réalisation de ce plan conçu avec audace et exécuté avec autant d'adresse que de prudence, mais qui, en définitive, trompa les vues de son auteur, occupons-nous ici de ce qui se passait alors dans le midi de l'Europe.

Le séjour de Napoléon à Munich avait été signalé par le mariage du prince Eugène de Beauharnais avec la princesse Amélie de Bavière, fille du nouveau roi Maximilien Ier. L'empereur des Français, en faveur de cette brillante alliance, adopta le fils de l'impératrice, et écrivit au sénat conservateur qu'il entendait qu'à défaut de descendance directe la couronne d'Italie fût placée sur la tête du vice-roi, à qui les titres de prince de Venise et d'héritier présomptif furent confé-

rés plus tard*. Cette nouvelle combla de joie les Milanais, qui espérèrent une administration plus modérée que celle jusqu'alors existante, de la part d'un homme qu'ils estimaient, qui, avec un surcroît probable de puissance, aurait plus de moyens de faire le bien qu'ils savaient être dans son cœur, et entre les mains duquel le sceptre semblait devoir être remis dès l'instant que la paix générale aurait été conclue, espoir flatteur que les Italiens et le prince Eugène lui-même virent fuir devant eux comme le terme poursuivi d'un océan sans bornes.

Quant à l'État de Venise, quoique soumis d'abord à un régime provisoire et expérimental, l'établissement du Code civil, du concordat et de la conscription y fit naître des mécontentemens et en commença la ruine. Ce fut avec un violent déplaisir qu'on y reçut le décret impérial du 30 mars, où il était déclaré que les provinces de Dalmatie, d'Istrie et de Frioul, les villes de Cadore, Bellune, Conégliano, Trévise, Feltre, Bassano, Vicence, Padoue et Rovigo étaient érigées en douze grands fiefs de l'empire français, dont Napoléon se réservait de donner à son gré l'investiture, avec reversion à la couronne à dé-

* Le 30 mars.

faut d'hoirs mâles. Le quinzième du revenu de ces provinces, ainsi que trente millions pris sur les biens nationaux, devaient être dévolus aux titulaires de ces fiefs, première mais très incomplète idée purement monarchique, et prélude du système que l'empereur des Français couvait dans sa pensée, pour reconstituer la France d'après des principes stables, en posant ses institutions gouvernementales sur des bases que la révolution avait ruinées.

Napoléon commençait à sentir tous les vices de son Code civil, à en prévoir les futurs et funestes effets, et il ne cachait point déjà à l'un des plus judicieux jurisconsultes italiens * le désir qu'il avait de discipliner la classe industrielle, en recréant des corporations d'arts et métiers, et celle plus élevée en rétablissant une noblesse héréditaire. Cette création de grands fiefs impériaux n'était donc qu'un essai, et si nous l'avons dit incomplet, c'est qu'un titre et un revenu ne constituent pas seuls une existence féodale, sous l'empire surtout d'une législation toute démocratique, d'autant que les provinces sur lesquelles les titres nouveaux devaient être assis perdaient leurs noms pour prendre ceux de départemens de

* Le comte de Corvetto.

l'Adriatique, de la Brenta, de la Piave, de Passariano, du Tagliamento, du Bacchiglioni; que l'Istrie et la Dalmatie conservaient seules leurs lois; que tous ces départemens étaient administrés par des préfets; qu'enfin ces duchés ne conféraient que des qualifications purement honorifiques, sans influence, sans privilége quelconque.

Le pays souffrait déjà de la pesanteur des tributs, il souffrit bien plus en voyant qu'il allait être épuisé de nouveau pour enrichir des étrangers. Joignez à cela l'étonnement des républicains, la haine des théoriciens incurables, l'envie ainsi que la jalousie des nationaux, le malaise prompt, et général surtout, d'une nombreuse population; car l'État de Venise fut tellement pressuré, que l'impôt s'étant bientôt élevé au-dessus des revenus, les petits propriétaires se virent contraints à abandonner leurs terres que séquestra l'administration, qu'elle afferma et dont les fermages furent versés dans ses caisses à défaut de tributs.

Tel fut le résultat de la cession à la France d'un pays si opulent jadis, et qui joignit à de tels maux celui d'être décimé par le recrutement et mutilé par l'établissement des gardes d'honneur; où les villes, qui ont besoin de curages fréquents pour en assurer la salubrité, et de l'entretien coûteux des digues pour les défendre contre la fureur des

flots, virent journellement dépérir ou négliger des soins si importants.

Tant de causes de dégradations pour les fortunes particulières eussent été vaincues par l'opulente fertilité du sol ; mais les débouchés de tout genre étant fermés par la guerre maritime et la prohibition, il s'ensuivit et la misère des peuples et la diminution de la matière imposable ; aussi le gouvernement participa-t-il lui-même aux malheurs et à la ruine dont il fut l'auteur.

Napoléon était maître absolu de la Péninsule italique, à l'exception de Rome qu'il dominait, et de Naples qu'il voulait envahir ; mais il se disposait à diriger une armée contre ce royaume, afin, disait-il, de punir son gouvernement d'avoir violé la foi jurée. Le roi Ferdinand était, à la vérité, tout aussi coupable que le serait un malheureux qui, forcé le couteau sur la gorge à signer sa ruine, réclamerait ensuite contre une telle violence.

L'on apprit bientôt que l'armée française réunie à Bologne, renforcée de cinq mille Espagnols marchait sur Naples, forte de cinquante mille hommes, en traversant les Etats pontificaux, sous les ordres du maréchal Masséna. L'on envoya aussitôt à Paris Ruffo pour conjurer l'orage, et le prince de Saint-Théodore au quar-

tier-général français où il ne fut pas reçu. Quant aux Russes et aux Anglais, ils ne tardèrent pas à abandonner le roi Ferdinand au sort qui le menaçait. Les premiers, sur un ordre de l'empereur Alexandre, donné avant que ce prince connût les dangers de son allié, se rembarquèrent pour voler au secours de la république des Sept-Iles, que l'on craignait de voir bientôt attaquée, si l'on n'avait pas le temps de prévenir l'occupation des bouches du Cattaro par les troupes françaises; les derniers, se trouvant hors d'état de résister aux forces considérables de l'ennemi, avaient successivement évacué Fondi, Itri, Mola-di-Gaëte, Capoue et Naples, et s'étaient embarqués à Castell-a-Mare.

Tandis que les Anglais exécutaient ce mouvement rétrograde, Joseph, ayant sous lui le vainqueur de Zurich, poursuivait sa marche sur trois colonnes, dirigées, celle du centre sur San-Germano, la droite commandée par le général Reynier sur Terracine, la gauche par les Abruzzes sous les ordres de Gouvion-Saint-Cyr.

Le roi de Naples s'était déjà refugié en Sicile dès le 28 janvier, mais la reine était restée, conservant encore l'espoir de défendre sa capitale et la plus grande partie de son royaume. Les débouchés sur Naples n'avaient cependant pour défen-

seurs que deux régiments suisses, deux albanais et des milices. Des troupes de ligne en très petit nombre occupaient les châteaux ; Galenco tenait dans la place de Capoue avec une faible garnison ; mais l'intrépide Caroline armait les lazzaroni, et le prince royal, revêtu par son père de tous ses pouvoirs, formait un corps de milice bourgeoise, tandis que le prince Léopold cherchait à organiser militairement les Calabrois, et que le comte Roger de Damas, si héroïque dans la très peu héroïque armée de Mack, se retirant avec environ dix-huit mille hommes devant l'armée française, espérait couvrir et conserver au roi les provinces non envahies et demeurées fidèles.

Joseph était arrivé devant Capoue, comme Regnier devant Gaëte, le 11 février ; la reine, qui n'avait point trouvé le courage qui animait elle et son fils parmi ceux qu'elle avait crus de fidèles et fermes appuis de sa couronne, s'était, à regret, embarquée avec le trésor de l'état. Les corps militaires furent à l'instant dissous, et dès le 13 février une députation napolitaine traita de la reddition de Naples, Capoue, Pescara et Gaëte. Une avant-garde française entra donc le 14 février, et Joseph le 15, dans cette populeuse capitale, où il trouva deux cents pièces d'artillerie, deux cent cinquante milliers de poudre, et un grand nom-

bre d'officiers de l'armée royale qui sollicitaient de lui du service dans l'armée nationale que sans doute il allait former. En effet, le frère et le lieutenant de l'empereur des Français se hâta de la réorganiser, envoya Saint-Cyr dans la Pouille, Regnier dans la Calabre; Masséna remplaça ce dernier au siége de Gaëte.

Regnier avait investi cette place le 12 et envoyé le 14, au prince de Hesse-Philipstadt qui la défendait, une sommation dans laquelle il lui était représenté qu'*ayant peu de garnison, peu de moyens de défense et aucun espoir de secours*, il lui offrait, *aujourd'hui matin, une capitulation et les honneurs de la guerre*, mais que *le soir il ne serait plus temps*. Le prince, peu séduit par ces prétendus *honneurs* qu'obtient facilement celui qui se déshonore en ne se défendant pas, se contenta de répondre, sans phrases et sans jactance, qu'ayant reçu du roi l'ordre de défendre Gaëte *jusqu'à la dernière extrémité*, il ne pouvait *moins faire que d'obéir*. Sa conduite fut conforme à cette simple et noble réponse; car, attaqué le 12 février, la place ne se rendit que le 18 juillet, et même qu'après la blessure mortelle et l'embarquement du jeune et héroïque commandant de la forteresse, seul point où l'on eût encore résisté aux armes francaises.

Joseph, qui avait été accueilli avec enthousiasme dans Naples par les révolutionnaires dont les acclamations tranchaient avec l'air morne du petit nombre de royalistes, et avec le mécontentement marqué de la populace, cherchait à se concilier les esprits par des promesses qu'il ne pouvait tenir, mais qui en imposent toujours au vulgaire. Cet homme de bien, de mœurs douces, exempt d'ambition et qui eût préféré une existence paisible à l'état brillant qu'on lui destinait; théoricien calculateur, en politique et en administration, protégeait par ses discours et ses écrits l'industrie et le commerce que sa présence seule ruinait ou faisait fuir. Son armée, divisée en trois corps, comme nous l'avons dit, devait, d'une part, occuper tout le littoral de l'Adriatique, opération dans laquelle Gouvion-Saint-Cyr ne rencontra point d'obstacles; d'une autre part, Regnier, qui avait à soumettre les Calabres, où l'armée napolitaine formait deux corps séparés et commandés par le prince Léopold et le comte Roger de Damas, rencontra l'avant-garde de ce dernier, forte d'environ deux mille hommes et retranchée en arrière du défilé de Guero; il l'attaqua le 6 mars, et les Napolitains, n'ayant pas occupé les hauteurs qui dominaient leur position, ne purent tenir contre l'avant-garde française qui était par-

venue à s'en emparer. Le 9, Regnier trouva le corps entier de l'armée ennemie, composé de neuf mille hommes, posté très militairement dans la plaine de Campo-Tenese, couvert sur son front par trois redoutes bien construites et bien armées, appuyé de droite et de gauche à des montagnes garnies de tirailleurs; mais les hauteurs de droite ayant été enlevées et l'armée napolitaine tournée, les défenseurs des redoutes les abandonnèrent, la déroute devint générale et Damas fut entraîné par ses soldats dans leur fuite.

Le prince Léopold en apprenant cet échec fut contraint lui-même à se retirer, et, de cette armée, deux mille hommes seulement parvinrent au lieu où s'effectua leur embarquement; mais ses débris dispersés contribuèrent à entretenir une fermentation plus ou moins sourde dans les populations calabroises.

Le calme, néanmoins, parut si bien rétabli que Joseph parcourut avec sécurité ces provinces, et ce fut durant ce voyage que lui, qui avait prudemment refusé le royaume d'Italie, reçut le décret impérial du 30 mars qui lui conférait le titre de roi des *Deux-Siciles*; il vint donc, en cette qualité, faire son entrée solennelle à Naples, cérémonie qui fut bien troublée par l'apparition de Sidney-Smith et la prise de l'île de Ca-

prée, tandis que le général Stuart préparait une expédition plus sérieuse. Avant de la rapporter, arrêtons-nous un moment sur ce qui a principalement trait aux actes et à la personne de Napoléon, ainsi qu'aux intérêts et à la fortune des différents personnages de sa famille.

De retour à Paris, le 26 janvier, l'empereur des Français avait ouvert la session du corps législatif, le 5 mars, par un discours des plus remarquables, en dépit des lacunes que l'impression y a laissées dans les publications françaises. Certes, il y avait de l'emphase à dire : *Mes armées n'ont cessé de vaincre que lorsque je leur ai ordonné de ne plus combattre*; mais comment justifier cette phrase insultante : *Mes ennemis ont été humiliés*, et cette prédiction hasardée : *La maison de Naples a perdu sa couronne sans retour*; puis ce mensonge : *La Russie ne doit le retour des débris de son armée qu'aux bienfaits de la capitulation que je lui ai accordée*? Mais ce qui, dans ce discours, était effrayant pour l'Europe et principalement pour les alliés de Napoléon, c'était : *La presqu'île d'Italie tout entière fait partie du grand empire; j'ai garanti, comme chef suprême, les souverains et les constitutions qui en gouvernent les différentes parties*; ce qui annonçait la dépendance absolue des princes qu'il introduisait. Ce qu'il y avait de curieux

encore, c'était d'y voir désigner les désastres de Trafalgar par cette phrase : *Les tempêtes ont fait perdre quelques vaisseaux après un combat imprudemment engagé*, et de rendre impossible une paix qu'il prétendait désirer, en disant : *Je serai toujours prêt à la conclure en prenant pour base les stipulations du traité d'Amiens.*

Ce discours si impérieux et si outrageant dans ses moindres traits devait retentir d'un bout à l'autre de l'Europe et donner lieu aux plus sérieuses réflexions sur la rapide et gigantesque élévation de celui qui le prononçait. Comment Bonaparte qui, au commencement de l'année 1793, n'était réellement encore que simple capitaine d'artillerie, car le grade de chef de bataillon qui lui fut donné en Corse * n'avait pas été reconnu par le comité du gouvernement, comment, disons-nous, était-il parvenu en dix ans environ au point de subjuguer une partie du continent, de dominer l'autre ou de lui en imposer, et de distribuer à son gré des couronnes? Jamais plus étonnante fortune ne s'était vue, jamais d'aussi éclatans triomphes n'en

* Ce grade lui avait été donné provisoirement, lors de l'expédition contre la Sardaigne, dans laquelle il avait commandé une troupe de garde nationale.

avaient été la cause, et sa pensée, qu'il ne cacha pas, que sa dynastie, si nouvelle, deviendrait bientôt la plus ancienne de l'Europe, était l'objet de l'effroi plus encore que de la surprise des familles souveraines, car les pas qui lui restaient à faire n'étaient rien auprès de ceux qu'il avait déjà faits.

Porté personnellement à une élévation qui lui semblait être sa propre sphère, Napoléon voulait donner aux siens un lustre qui ne pût être effacé que par celui dont il brillait lui-même. Elisa Bonaparte, femme de Félix Baciocchi, fut la première personne de son nom qu'il décora du titre souverain de princesse de Lucques et de Piombino. Pauline, veuve du général Le Clerc et remariée au prince Camille Borghèse, eut le duché de Guastalla réuni plus tard à la couronne d'Italie. Murat, son beau-frère, avait été fait grand-duc de Berg, mais en conservant son titre de maréchal d'empire et sa qualité de grand-amiral; car Napoléon ne le regardait, à l'instar des électeurs de l'empire romain-germanique, que comme l'un des principaux feudataires de sa propre couronne. L'intronisation de son frère Joseph manifestait principalement à cet égard ses intentions politiques et la soumission absolue qu'il exigerait des rois de sa création; car le décret impérial par lequel le

sceptre de Naples était mis en ses mains portait : « Les intérêts de notre couronne et la tranquil- « lité du continent de l'Europe veulent que nous « assurions d'une manière stable et définitive le « sort des peuples de Naples et *de Sicile, tombés* « *en notre pouvoir* par le droit de conquête, et « *faisant partie du grand empire* ; nous avons dé- « claré et déclarons reconnaître pour roi *des* « *Deux-Siciles* notre bien-aimé frère Joseph Na- « poléon. » Et tout roi qu'il le reconnaissait, Joseph n'en demeurait pas moins vassal et serviteur obligé du *grand-empire*, sous le titre héréditaire de grand-électeur, dénomination dont on ne concevait ni l'objet ni la cause.

Aux princes Baciocchi, Borghèse, Murat et Joseph se joignirent encore les noms d'autres princes nouvellement créés et classés parmi les serviteurs dévoués de Napoléon ; tels furent Berthier, auquel il conféra la souveraineté de Neufchâtel cédée par la Prusse ; M. de Talleyrand, doté de la principauté de Bénévent qui appartenait légitimement à l'État pontifical ; Bernadotte, devenu prince de Ponte-Corvo ; Cambacérès et Le Brun, faits ducs de Parme et de Plaisance, mais comme titres honorifiques seulement, et sans aucune juridiction. Quant aux États ci-dessus, il s'y réservait un droit souverain de do-

mination bien plus réel que celui des anciens rois de France sur les possesseurs des grands fiefs, et même jusqu'à des domaines; à Naples, par exemple, six nouveaux fiefs impériaux devaient être créés, et il retenait aussi, sur les revenus de l'État, un million de rente destiné à être distribué dans son armée.

Ces arrangemens de politique ou de famille laissaient totalement à l'écart ses deux frères Lucien et Jérôme. Le premier, homme plus remarquable par son esprit que par ses mœurs, républicain par l'indépendance de son caractère ou de ses passions, était jacobin par amour de l'autorité que fait acquérir sur la multitude l'audace de l'intrigue ou la supériorité des talens. Si Lucien avait vivement poussé Napoléon vers le pouvoir suprême, c'était pour en étayer sa fortune sans tomber lui-même sous son joug; mais un mariage contracté en dépit des vœux et contre les ordres de son frère, auxquels il ne crut pas devoir se soumettre, devint la cause d'une éclatante rupture entre lui et l'orgueilleux souverain dont il se repentait d'avoir si puissamment servi l'ambition. Il en fut de même de Jérôme, jeune homme ardent, inconsidéré, marié à son insu à une jeune Américaine, mais d'une ame moins ferme, et dont il rompit arbitrairement les liens,

dans l'espoir d'unir par lui sa famille à quelqu'une des maisons souveraines de l'Europe. Déjà son fils adoptif Eugène avait épousé une princesse bavaroise; Stéphanie de Beauharnais, qu'il avait également adoptée, était unie au prince héréditaire de Bade. C'était cependant à la fille de l'impératrice Joséphine qu'il avait marié son frère Louis, homme qui, à un caractère sans consistance et à un esprit morose, joignait de la droiture et des mœurs, mais qui ne concevait ni la politique de Napoléon, ni sa situation personnelle; c'était contre leur gré que les deux époux avaient été unis, et les facultés physiques ou intellectuelles de Louis en souffrirent, sans que les qualités de son cœur en fussent altérées.

L'empereur des Français, en contraignant son frère à accepter la couronne de Hollande, comme il le força à contracter une union mal assortie, lui conservait aussi le titre de grand-connétable; car voulant despotiquement gouverner, sous un autre nom que le sien, des pays que lui-même il n'osait pas encore personnellement envahir, il subordonnait du moins à sa couronne le roi qu'il semblait introniser; simple et véritable préfet, soumis, sous un titre auguste à ses moindres caprices, et dont le sceptre n'était qu'un joug imposé par lui; rôle qui répugnait à la probité de celui

qui n'avait pas vu qu'il n'était rien par lui-même, qu'il ne pourrait rien sans l'autorité créatrice et protectrice de son frère, et qu'une obéissance servile lui serait également commandée par l'intérêt et le devoir.

Nous avons vu la Hollande suivre, depuis la conquête qu'en fit le général Pichegru, toutes les phases gouvernementales successivement subies par la France; démocratique sous la convention nationale, oligarchique durant le régime directorial, despotique dès l'origine du consulat, presque monarchique sous un grand pensionnaire en 1805. Son union forcée à la république et à l'empire avait détruit sa marine et son commerce, altéré son crédit, ébranlé la banque d'Amsterdam si long-temps solide. Ses plus riches comptoirs avaient été envahis par l'Angleterre; elle avait perdu Ceylan, le cap de Bonne-Espérance, pris, rendu, repris encore, enfin Surinam, ce chef-d'œuvre de l'industrie batave. Sa prospérité, fondée sur des richesses commerciales et coloniales qui n'étaient plus, dépérissait journellement; elle ne conservait de ce qu'elle avait été que le nom si cher et si héroïquement acquis de république. La corruption, la bassesse, l'intrigue allaient le lui faire perdre, sous prétexte que son union plus intime à la France l'affranchirait du

moins de l'oppression que cette puissance faisait peser sur elle.

Des députés bataves, censés libres et véritablement serviles, arrivèrent donc à Paris, où ils avaient été secrètement appelés. C'étaient l'ambassadeur Brantzen, l'amiral Verhuel, le ministre Gogel; le conseiller d'état Six, et Van Styrum, membres de leurs hautes puissances. Un traité, signé le 24 mai 1806 entre ces députés et M. de Talleyrand, portait que, « vu l'organisation actuelle de l'Europe, le renouvellement périodique du chef de l'État étant pour la Hollande une source de discorde, un gouvernement héréditaire pouvait seul lui garantir son indépendance politique et la liberté civile; que Sa Majesté l'empereur des Français, roi d'Italie, lui garantissait ses droits politiques et l'intégrité de ses possessions dans les deux mondes, et que, sur la demande formelle de Leurs Hautes Puissances, que le prince Louis soit nommé roi héréditaire de Hollande, elle déférait à leur vœu et autorisait ce prince à accepter la couronne; que le roi de Hollande serait à perpétuité grand dignitaire de l'empire et soumis au statut constitutionnel de la famille impériale. »

Nous ne rapporterons pas ce que l'on nommait la nouvelle constitution, acte modelé sur tout ce

qu'on vit en ce genre et aussi illusoire que tous les autres, mais auquel Louis Bonaparte croyait avec la même bonhomie qu'il se regardait lui-même comme un véritable roi, dignité cependant à laquelle il s'était d'abord refusé par un très honorable scrupule. Aussi fallut-il lui exposer que le prince héréditaire de Hollande avait renoncé à ses droits en acceptant en indemnité la possession de Fulde, et que la nation batave, *forcée* de demander un roi, lui offrait la couronne, dans la crainte de tomber en d'autres mains. Enfin l'on fit valoir la volonté indomptable de son frère et la nécessité absolue de s'y soumettre. M. de Talleyrand parvint ainsi à le décider, et c'est en récompense de ce service qu'il obtint la principauté de Bénévent le jour même, 5 juin, où le prince Louis fut proclamé, et rendit, en qualité de monarque batave, un décret dans lequel il promettait de maintenir la liberté et les droits de ses sujets dont l'*indépendance était garantie par l'empereur*.

Quant à Napoléon, il ne perdit pas cette occasion de dire à son frère : « Ne cessez jamais d'être Français; la dignité de connétable de l'empire sera conservée pour vous et vos descendans; elle vous retracera les devoirs que vous avez à remplir envers moi et l'importance que

« j'attache à la garde des places fortes que je vous « confie et qui garantissent le nord de mes Etats. » Leurré par quelques paroles bienveillantes et des promesses générales, Louis chercha à faire payer à la Hollande trois millions de florins que la France lui devait et ne put y parvenir.

Laissons Louis chercher vainement à défendre un pays qu'il n'était appelé qu'à opprimer au profit de son maître, placé comme il l'était entre deux genres de devoirs également impossibles à concilier ; laissons-le s'efforcer à devenir tout-à-fait Hollandais, à défendre les intérêts du pays, à consoler des républicains de l'oppression par des décorations et des titres auxquels leur puérile vanité succomba facilement, en dépit de quelques souvenirs de leur antique simplicité, mais provoquer leur mécontentement en ne confiant aux indigènes que les ministères et les ambassades, et conférer presque exclusivement à des Français toutes les grandes charges de la cour. Abandonnons-le aux résultats de sa fausse position, de sa faiblesse et de l'instantanéité de son caractère. Quittons aussi pour un instant Napoléon, souvent admirable dans des actes administratifs si utiles à la prospérité de la France, mais trop accessible à des flagorneries dont le *Moniteur* atteste la servilité, et, après avoir an-

ticipé sur les événemens, reportons nos regards sur l'empereur François II qui, rentré à Vienne le 16 janvier, avait demandé qu'on s'abstînt de toute pompe, mais qui ne put éviter le concours d'une immense population portée à sa rencontre et formant des vœux pour lui.

Dans la proclamation dont le monarque s'était fait précéder, il promettait que tous ses soins auraient pour but de réparer les maux de l'Etat. Bientôt les esprits abattus se ranimèrent en apprenant que l'archiduc Charles était nommé généralissime des armées autrichiennes, par une lettre dans laquelle il disait à ce prince, idole du peuple et des soldats : « Il est de la plus grande « nécessité de mettre les forces de la monarchie en « état de défendre mes pays héréditaires. Quand « mes troupes sauront que, dans le cas où nous « serions encore forcés à la guerre, elles seront « sous vos ordres, elles se rappelleront les lau- « riers acquis sur les champs de bataille* où « vous les avez commandées, et se battront avec

* Surtout dans ces deux campagnes de 1796 et 1799 où le prince, en les écrivant, montra autant de loyauté que de modestie; cherchant des leçons stratégiques jusque dans ses propres fautes; ouvrages qui manifestent des talents supérieurs, une grande élévation d'ame, et qui deviendront le bréviaire des généraux d'armée.

« cette confiance qui est le précurseur de la victoire. »

Des hostilités pouvaient donc recommencer d'un moment à l'autre, grâce aux vues ambitieuses de Napoléon et en dépit des soins que prenait l'Autriche pour conserver un état de paix si chèrement payé. La non remise des Bouches du Cattaro aux troupes françaises, sur laquelle nous reviendrons en parlant des négociations des deux cabinets des Tuileries et de Saint-Pétersbourg, était de nature à rallumer l'incendie récemment étouffé ; mais les affaires de l'Allemagne n'étaient pas si irrévocablement terminées que Napoléon fût encore sans inquiétude sur une pacification qu'il avait déclarée hautement solide et durable ; aussi avait-il contraint la Hollande à porter la force de son armée de dix mille hommes à cinquante mille, à la recruter par le mode français de la conscription et à l'entretenir sur ce pied, en dépit des prohibitions qui ruinaient le trésor ainsi que les particuliers. Louis résistait à tant de charges journellement accumulées ; soit mécontentement, soit économie, il ne voulut pas même célébrer avec éclat la fête de l'empereur qui en fut vivement irrité.

Tourmenté souvent par sa propre famille ; Napoléon, avide de gloire et de puissance plus qu'il

n'est donné à aucun mortel d'en acquérir, n'en poursuivait pas moins son projet de domination universelle sur le continent; mais il semblait incertain encore sur les moyens d'y parvenir; témoin cette note remise par lui à M. de Talleyrand, le 21 avril 1806. « Faire un nouvel état au nord de l'Allemagne, qui soit dans les intérêts de la France, « qui garantisse la Hollande et la Flandre contre « la Prusse, et l'Europe contre la Russie; le moyen « serait le duché de Berg, Hesse-Darmstadt, etc. « Chercher en outre dans les environs tout ce qui « pourrait y être incorporé, pour pouvoir former « un million ou un million deux cent mille ames; « *y joindre*, si l'on veut, *le Hanovre*; y joindre, « dans la perspective, Hambourg, Brémen, Lu- « beck; donner la statistique de ce nouvel Etat. « Cela fait, considérer l'Allemagne comme divi- « sée en huit Etats: Bavière, Bade, Wurtem- « berg et le nouvel Etat, dans l'intérêt de la « France; l'Autriche, la Prusse, Hesse-Cassel, la « Saxe, dans l'intérêt opposé. D'après cette divi- « sion, supposé qu'on détruise la constitution « germanique, et qu'on annule, au profit des « huit grands Etats, les petites souverainetés, « il faut faire un calcul statistique pour savoir « si les quatre grands Etats qui sont dans les « intérêts de la France perdront ou gagneront

« plus à cette destruction que les quatre Etats « qui n'y sont pas. »

Cette note qui, toute confidentielle qu'elle était, n'en fut pas moins connue du comte d'Haugwitz, lui parut un coup de foudre lancé sur l'échafaudage de grandeur à l'édification duquel il avait sacrifié des provinces fidèles, en jetant la Prusse dans une guerre funeste contre la Grande-Bretagne, pour la possession d'un Etat que projetait déjà de lui enlever celui de qui on le tenait. Comment se défendre contre les vues politiques de l'un, contre la juste indignation de l'autre? Tout accusait donc l'impéritie du négociateur qui avait signé le traité du 15 février. Cette note, qui attestait du moins que rien n'était encore définitivement arrêté relativement au sort du Corps germanique, pouvait avoir été l'effet des inquiétudes données à Napoléon par la Prusse, vu la condescendance de cette puissance pour la Russie, sa mollesse à l'égard de la Suède, et les ménagemens que l'Angleterre, en dépit de ses déclarations publiques, conservait de fait pour le cabinet de Berlin, choses qui exigent ici quelques détails.

Dès le 13 janvier 1806 le roi de Suède avait fait déclarer à la diète germanique par son envoyé extraordinaire, M. de Bildt, que « vu les

« illégalités commises journellement par plusieurs « des membres de l'Empire et le manque d'égards « qu'ils ont manifesté pour la constitution germa- « nique, dans une époque où il ne faut pas par- « ler le langage de l'honneur pour être écouté, « Sa Majesté trouve au-dessous d'elle de prendre « part aux délibérations de la diète, aussi long- « temps que ces délibérations auront lieu sous « l'influence de l'égoïsme et de l'usurpation. »

Une déclaration faite, au nom du même roi, par le comte de Fersen, en date du 27 avril, portait que les troupes suédoises défendraient autant que possible, contre les Prussiens, les possessions de Sa Majesté Britannique. Nous avons dit à cette occasion les instances de la France pour lancer les forces prussiennes contre celles du roi de Suède, les obstacles qu'y mit la Russie, les hésitations du cabinet de Berlin sous un ministère qui ne savait être ni français ni européen, et dont la note ci-dessus démontre le faux et ruineux système.

Le cabinet de Londres avait été rassuré tant par la lettre d'Hardenberg * que par le caractère et les opinions connues de ce minis-

* Du 26 janvier précédemment citée.

tre ; il réclama néanmoins contre l'occupation du Hanovre, par une note remise le 17 mars au baron de Jacobi Kloest, que dicta Charles Fox, et dans laquelle il exigeait que Sa Majesté Prussienne déclarât « d'une manière solennelle, à la « face de l'Europe, que l'occupation actuelle « sera purement temporaire, Sa Majesté devant « à ses droits légitimes, ainsi qu'à la fidélité de « ses sujets hanovriens, de ne point consentir à « l'aliénation de l'électorat, et espérant que Sa « Majesté Prussienne ne donnera pas l'exemple « effrayant de s'indemniser au profit d'un tiers, « dont les sentimens d'amitié et la conduite uni- « forme ont toujours été pacifiques. »

L'occupation définitive du Hanovre avait cependant eu lieu, et dans une note verbale remise à Fox par le baron de Jacobi, le cabinet de Berlin s'excusait en disant que « Sa Majesté Prus- « sienne n'avait voulu qu'assurer la tranquillité de « sa monarchie et celle de ses voisins ; qu'elle « n'avait pas eu le choix des moyens depuis les « événemens de la guerre ; que la France ayant « considéré l'électorat de Hanovre comme sa con- « quête et allant en disposer à son gré, sans « qu'il restât à Sa Majesté Britannique aucun « moyen d'y porter obstacle, la condition irré-

« missible de l'arrangement qui en éloigne les « troupes françaises et qui assure le repos du « Nord a été la prise de possession par Sa Majesté « Prussienne et la clôture des ports de la mer « d'Allemagne au pavillon britannique; qu'il en « a coûté à Sa Majesté elle-même des sacrifices « pénibles; que ceux de la maison d'Hanovre sont « absolument étrangers à la marche du roi, et, « depuis long-temps, la suite inévitable d'une « guerre, dont il n'a pas tenu à sa politique con- « ciliatrice de prévenir l'explosion; que cette « guerre pouvait entraîner des suites plus graves; « que le traité entre la Prusse et la France sauve « au moins les États du Nord, et que le roi aura « acquis un titre à la reconnaissance de tous, « s'ils savent juger les circonstances et tout ce « qu'ils doivent à son système. » Ce fut Haugwitz qui signa conjointement avec le général comte de Schulenbourg, la proclamation du 1er avril; l'honorable disgrace d'Hardenberg exempta ce ministre du pénible devoir de la justifier. Une telle bonne fortune politique n'est pas toujours obtenue par les hommes d'état; trop souvent ils sont obligés de soutenir par des sophismes certaines opérations qu'ils condamnent du fond de l'ame, qu'ils ont vivement combattues, que leur fidélité les force à faire exécuter, et dont l'igno-

rante opinion les rend responsables; c'est là une des misères de leur brillant *métier* *.

Quoi qu'il en fût, le roi d'Angleterre, par un message du 21 avril, annonça qu'il avait rappelé de Berlin son ambassadeur, ordonné des mesures *provisoires* de représailles, et fait des *remontrances amicales*. Il ajouta que, sans négliger *la dignité de sa couronne et les intérêts de ses sujets*, « il attendrait le moment où une politique plus « éclairée écarterait tous les obstacles au retour « de la paix vis-à-vis d'une puissance avec la- « quelle Sa Majesté n'avait d'autre sujet de diffé- « rens que celui qui résultait de ses actes hosti- « les. » A ce message était jointe la déclaration de guerre du 20 avril, énonçant les griefs du gouvernement britannique contre la Prusse, un appel aux puissances de l'Europe, au Corps germanique, et particulièrement à la Russie et à la Suède, comme garans des droits de l'Empire, dont l'électorat faisait partie, et « qui ont déjà « manifesté, y est-il dit, et continuent de mani- « fester les opinions les plus honorables pour la « conservation de mes États. »

Fox, dans la séance du 23, en votant des remercîmens au roi pour sa détermination ferme

* Louis XIV a laissé un écrit intitulé : *Réflexions sur le métier de roi.*

et modérée, réclame, à l'égard de la cour de Prusse, un langage qui ne viole pas le respect dû aux têtes couronnées, représente le roi de Prusse comme un monarque de caractère pacifique, qui a pu n'être entraîné que par les conseils pernicieux des ennemis de l'Angleterre; il le blâme de ne s'être pas appuyé sur la Russie, et déplore la situation dans laquelle cette erreur le place; mais, tout en déblatérant contre le cabinet de Berlin, qu'il sépare toujours du roi, il ne ménage pas la France. « Il semble, dit-il, « que les Français se soient chargés de la justice « publique de l'Europe et qu'ils prennent plaisir « à traiter la Prusse comme un pays avec lequel « il est impossible à une puissance d'avoir un « traité sur lequel on puisse compter. » Granville, Hawkesbury, Mulgrave et Castlereagh parlèrent dans le même sens, mais le commerce prussien fut plus ménagé qu'on n'avait dû l'espérer.

Tandis que la politique offrait dans le nord un véritable chaos difficile à débrouiller, les Anglais tentaient dans le midi une expédition commencée sous les plus brillans auspices. Les esprits fermentaient au royaume de Naples et dans la capitale même; l'espoir ambitieux des ennemis du roi Ferdinand avait été trompé par la foule

de Français qui s'y emparèrent des places sur lesquelles ils avaient compté ; le peuple murmurait contre le poids des tributs levés par le gouvernement et contre les actes de concussion que se permettaient les généraux. Quant aux Calabres, c'était un inextinguible foyer d'insurrection qu'entretenaient les agens royaux envoyés de Palerme et les soldats dispersés de l'armée napolitaine. L'agitation n'était même pas renfermée dans ces deux provinces ; elle existait jusque dans la capitale ; une insurrection qui devait éclater à Portici le 18 avril fut, dit une proclamation officielle, *prévenue par le général Pignatelli.*

Le général anglais Stuart, profitant de ce fermeat agitateur, débarqua le 1er juin à Sainte-Euphémie avec quatre à cinq mille hommes, espérant être joint dans le pays par une grande partie de la population.

La nécessité d'occuper les places fortes et de contenir les provinces dans l'obéissance, surtout la vigoureuse défense de Gaëte, avaient empêché le roi Joseph de donner des forces considérables au général Regnier, qui, bien qu'il n'eût que quatre mille hommes, auxquels trois mille autres se joignirent par une marche forcée, ne s'en porta pas moins contre l'armée d'invasion, croyant

écraser facilement des troupes qu'il savait en petit nombre et qu'il affectait de mépriser ; il oubliait la défaite de *Canope*, qu'à la vérité il attribuait, et avec raison peut-être, à l'ineptie de Menou. Regnier pensait d'ailleurs, avec tous les hommes de cette époque, qu'une armée anglaise était incapable de résister à la valeur française ; il ignorait que l'esprit belliqueux des Anglais commençait à se tourner vers les expéditions de terre, depuis que la mer ne leur offrait plus d'ennemis ; que les triomphes de Napoléon excitaient à cet égard l'émulation de l'orgueil britannique, et que la formation vicieuse de leurs armées commençait à se rectifier ; réforme utile, indispensable, qui ne devait pourtant devenir complète que sous la main d'un général encore uniquement connu par ses triomphes dans l'Inde, mais homme de génie ; espèce de phénomène chez une nation qui, quoique remarquable par son intrépidité, n'a produit qu'un très petit nombre de généraux distingués.

Regnier marcha donc en hâte contre Stuart qui avait pris position en longeant le rivage, et appuyant sa droite à l'Amato. Le général anglais avait quatre mille huit cent quatre-vingt-quinze hommes, y compris l'artillerie servant une pièce de canon et deux obusiers ; une partie même de

ces troupes n'avait débarqué que durant l'acti
Les Français l'attaquèrent le 5 juin avec
mille hommes et une nombreuse artillerie, d
ils perdirent quarante pièces et près de qu
mille hommes, y compris trois mille prisonni
tant dans l'action, qui prit le nom de Maïda,
par la prise de Cortone et de Cantarozzo.

Les deux Calabres étaient ainsi balayées, m
les habitans se livrèrent à des vengeances qui
dignèrent le général anglais; il tenta de les e
pêcher et n'y put parvenir. Pour sauver les m
heureux Français pris par les paysans, il fit o
à ceux-ci jusqu'à quinze ducats par tête pour
personnes qu'on lui remettrait, et il les envo
aussitôt à Sidney-Smith, qui leur donnait a
sur son bord. Mais les Calabrois préféraient t
souvent la vengeance à l'or et exerçaient
cruautés inouïes sur ceux qui tombaient en le
mains. Le général anglais, ne voulant point
paraître complice, ne se trouvant pas, d'ailleu
en état de résister à la marche simultanée
Saint-Cyr, qui volait au secours de Regnier, s
que des vingt mille hommes rendus disponi
par la capitulation de Gaëte, se rembarqua
septembre pour se rendre en Sicile, laissant
ces deux provinces en proie à des troubles
Sidney-Smith ne cessait d'alimenter; ces trou

durèrent tout le reste de l'année 1806 et une partie de 1807, firent commettre de part et d'autre des crimes atroces, et ne furent étouffés que dans le sang et les cendres, conformément au terrible décret royal * émané du roi Joseph.

Une expédition plus utile, contre le cap de Bonne-Espérance, avait été ordonnée sous le ministère de Pitt. Confiée au commodore sir Home Popham et au major sir David Baird, elle entra, le 4 janvier 1806, dans la baie de la Table; elle eut un prompt et plein succès, grace à la vigueur avec laquelle le général Ferguson opéra, le 6, son débarquement et facilita celui de toute l'armée, forte seulement de quatre mille hommes, six pièces de canon et deux obusiers. Le 8 elle atteignit l'armée hollandaise, composée de cinq mille hommes, ayant vingt-cinq pièces d'artillerie, la culbuta, lui fit perdre sept cents hommes et occupa le Cap dès le lendemain, tandis que le général hollandais Jansens se retirait avec douze cents hommes dans des défilés où le général Beresford le contraignit à capituler.

Sir Home Popham, encouragé par ce brillant

* Voyez la pièce justificative C.

ces troupes n'avait débarqué que durant l'acti
Les Français l'attaquèrent le 5 juin avec
mille hommes et une nombreuse artillerie, d
ils perdirent quarante pièces et près de qu
mille hommes, y compris trois mille prisonni
tant dans l'action, qui prit le nom de Maida,
par la prise de Cortone et de Cantarozzo.

Les deux Calabres étaient ainsi balayées, m
les habitans se livrèrent à des vengeances qui
dignèrent le général anglais; il tenta de les
pêcher et n'y put parvenir. Pour sauver les m
heureux Français pris par les paysans, il fit o
à ceux-ci jusqu'à quinze ducats par tête pour
personnes qu'on lui remettrait, et il les envo
aussitôt à Sidney-Smith, qui leur donnait
sur son bord. Mais les Calabrois préféraient
souvent la vengeance à l'or et exerçaient
cruautés inouies sur ceux qui tombaient en l
mains. Le général anglais, ne voulant poin
paraître complice, ne se trouvant pas, d'aille
en état de résister à la marche simultanée
Saint-Cyr, qui volait au secours de Regnier,
que des vingt mille hommes rendus disponi
par la capitulation de Gaëte, se rembarqua
septembre pour se rendre en Sicile, laissant
ces deux provinces en proie à des troubles
Sidney-Smith ne cessait d'alimenter; ces trou

durèrent tout le reste de l'année 1806 et une partie de 1807, firent commettre de part et d'autre des crimes atroces, et ne furent étouffés que dans le sang et les cendres, conformément au terrible décret royal * émané du roi Joseph.

Une expédition plus utile, contre le cap de Bonne-Espérance, avait été ordonnée sous le ministère de Pitt. Confiée au commodore sir Home Popham et au major sir David Baird, elle entra, le 4 janvier 1806, dans la baie de la Table; elle eut un prompt et plein succès, grace à la vigueur avec laquelle le général Ferguson opéra, le 6, son débarquement et facilita celui de toute l'armée, forte seulement de quatre mille hommes, six pièces de canon et deux obusiers. Le 8 elle atteignit l'armée hollandaise, composée de cinq mille hommes, ayant vingt-cinq pièces d'artillerie, la culbuta, lui fit perdre sept cents hommes et occupa le Cap dès le lendemain, tandis que le général hollandais Jansens se retirait avec douze cents hommes dans des défilés où le général Beresford le contraignit à capituler.

Sir Home Popham, encouragé par ce brillant

* Voyez la pièce justificative C.

succès, imagina alors d'exécuter, sans ordre de son gouvernement, un coup de main sur Buénos-Ayres, persuadé qu'un prompt et facile triomphe porterait avec lui son excuse. Il savait la juste haine que les Américains méridionaux portaient au gouvernement espagnol, les fermens d'agitation qui régnaient déjà dans ces contrées, et les intentions de Pitt à leur égard; car lors du départ de son expédition, celle de l'aventurier Miranda secrètement protégée se préparait déjà.

Partant donc du Cap, et réunissant quinze à seize cents hommes, sous les ordres de Beresford, Popham débarqua le 24 juin et entra le 27 à Buénos-Ayres; mais le comte de Linières, officier français au service d'Espagne, vint surprendre les Anglais; secondé des habitans, il les chassa le 12 août, et ils ne s'échappèrent qu'après avoir éprouvé des pertes énormes.

Quant au général Miranda, qui, né dans l'Amérique du Sud, ennemi forcené de l'Espagne qu'il servait, ami intéressé des Français qu'il avait trahis, voué à l'Angleterre dont il avait reçu des encouragemens et des secours pécuniaires, il était allé porter en son pays des troubles dévastateurs et meurtriers dont la Grande-Bretagne

espérait rendre l'issue favorable à son commerce. Dans le cabinet de Saint-James toute considération morale tombe devant ce puissant intérêt; aussi cet intérêt cupide a-t-il fait, dans le dix-huitième siècle, répandre plus de sang que l'ambition des rois. L'expédition de Miranda ne fut cependant pas plus heureuse que l'échauffourée de Buénos-Ayres.

Il en fut de même de l'expédition de l'Égypte et de celle de Constantinople, dont nous aurons à parler en détail, vu leur importance politique et la lumière qu'elles jettent sur toute expédition de cette nature.

Mais la marine anglaise n'en continuait pas moins à balayer les mers; aussi, du 17 mai 1805 au 1er octobre 1806, c'est-à-dire en quarante et un mois depuis le renouvellement des hostilités, indépendamment des pertes éprouvées par la marine hollandaise, les deux marines de France et d'Espagne avaient perdu trente-deux vaisseaux de ligne, vingt-six frégates, quatre-vingt-trois autres navires de guerre de trente canons et au-dessous: au total, cent quarante et un bâtimens armés*. Puis l'expédition de Miranda, quoique manquée, n'en entretint pas moins

* Voyez la pièce justificative D.

dans l'Amérique méridionale une fermentation protectrice d'un commerce interlope, que l'esprit industriel est loin de réprouver, surtout chez une nation qui, européenne uniquement en raison des consommateurs sur le continent, sacrifierait sans hésitation la prospérité de l'ancien monde à celle de toute autre contrée nouvelle qui pourrait lui offrir un plus grand nombre d'acheteurs. Le premier devoir des gouvernemens est en faveur de ceux qu'ils gouvernent; ceci soit dit sans soupçon d'éloge ou de blâme. C'est ainsi qu'il en est et en a toujours été dans tous les âges et chez tous les peuples; mais l'émancipation américaine, prévue de loin par l'abbé Dubos*, et, plus tard, annoncée par le ministre Choiseul, est, de tous les événemens, celui que l'Europe continentale devrait le moins hâter ou applaudir; c'est cependant cette émancipation que l'Angleterre cherchait à opérer, par son or et ses intrigues, en sacrifiant l'avenir de l'Europe à son intérêt présent et à son aveuglement cupide.

L'or et l'intrigue, ces deux instrumens de la politique anglaise, étaient également mis en jeu

* Intérêts de l'Angleterre mal entendus, etc. Amsterdam, 1703, in-12.

à Vienne, mais sans succès encore; en Russie, avec plus d'espoir et de réussite; à Berlin, où l'humiliation produite par le traité de Haugwitz était vivement ressentie, depuis surtout que Murat, devenu grand-duc de Berg, avait indûment fait occuper, vers les derniers jours de mars et les premiers jours d'avril, les territoires d'Essen, d'Elten et de Werden, comme ayant été cédés, disait-il, par le traité du 15 février.

La reine de Prusse voyait avec une profonde douleur l'oppression s'étendre sur tout le royaume; et le prince Louis déblatérait contre ce qu'il osait nommer la lâcheté du gouvernement. Le comte d'Antraigue, intrigant à la solde de toutes les cours, et qui vendait aux uns les secrets des autres dès qu'il était parvenu à les pénétrer, démocrate d'abord, puis royaliste exalté, aussi virulent dans un sens qu'il l'avait été dans un autre, et le premier auteur du style révolutionnaire, publiait alors son prétendu fragment de Polybe, vive satire contre les gouvernemens pacifiques et plus encore contre Napoléon. Cet écrit, véritablement éloquent, les déclamations de Jean-Georges Müller, les pamphlets semi-officiels imprimés en Allemagne et en Russie, où l'on représentait les dangers du corps politique de l'Europe; l'écrit sorti du cabinet du prince

Czartoryski * (où l'on démontrait que ce n'était pas être le stipendiaire de l'Angleterre que d'en recevoir des subsides très inférieurs à tous les frais de la guerre, mais seulement se mettre à même de la faire avec honneur, sans adopter le système français de dévastation, écrit où l'empereur Alexandre semblait avoir déposé sa pensée tout entière); enfin une foule d'écrivains allemands, encouragés par Hardenberg, attaquaient de front les questions politiques les plus élevées.

Tous ces écrits représentaient que la Russie offrait un point d'appui formidable; que l'Angleterre était une source féconde de moyens propres à la mettre en action ; que la Prusse, encore intacte et ayant acquis plutôt que perdu, possédait une imposante situation militaire ; que la guerre de Suède, sans atténuer ses forces, les avait réunies et mises à même d'agir avec célérité ; que la Prusse enfin devait sentir, ainsi que les puissances du Nord, combien leur intérêt commun commandait à toutes une union franche, désintéressée, et que le traité de Lunéville, sans cesse violé, n'ayant pu assurer à l'Allemagne une paix solide, le

* Tableau politique de l'Europe pendant l'année 1805 et les trois premiers mois de 1806, imprimé à Pétersbourg aux frais de l'empereur.

danger devenait incomparablement plus pressant depuis le traité de Presbourg, vu les effets qu'il devait produire.

Celui de tous les écrivains qui dominait le plus dans l'opinion était Gentz, homme de conscience et de talent, que le gouvernement français cherchait à flétrir dans l'esprit de ses compatriotes en le qualifiant de stipendiaire du gouvernement anglais, injure qu'il ne cessait d'adresser à tous ses ennemis. « La guerre qu'on a faite, disait ce « judicieux publiciste, fut juste, nécessaire et « sage dans son origine, tentative obligatoire « contre un pouvoir colossal; si elle a échoué « par de fausses mesures, tout est-il donc perdu? « L'Allemagne deviendra-t-elle ce que la Hol- « lande, la Suisse, l'Espagne, l'Italie sont de- « venues?... Mais comment opérer notre salut? « En rassemblant ce qui est dispersé, en rele- « vant ce qui est abattu, en ressuscitant ce qui « est mort! Tout cela doit être l'affaire des gou- « vernemens; la nôtre à nous est de leur donner « cette force qu'on émousse par d'indignes « frayeurs. Quand les souverains ne voient que « désespoir muet, qu'indifférence coupable, il « faudrait qu'ils possédassent une énergie plus « qu'humaine pour assurer le salut de leurs peu- « ples. En effet, comment servir ceux qui ne

soupirent pas après des secours, qui préfèrent
un esclavage paisible à la défense de leur li-
berté? Les corrupteurs d'un siècle ubituardi
ont employé tous les genres d'artifices pour
rendre suspect le petit nombre de ceux qui
ont le courage de leur peindre leur avenir.
Nous avons dit, disent-ils, *rester tranquilles; le*
torrent est rentré dans son lit; la domination
universelle est une chimère; l'empire français a
atteint ses limites naturelles; son nouveau régent
est trop sage pour vouloir les porter plus loin.
Les peuples, les cours avaient prêté l'oreille à
ces fausses idées; de là les bévues politiques
et militaires de la dernière campagne, et l'on
peut à peine trouver trois princes indépendans
des rives du Tage à celles du Volga. Le voile
de l'avenir est enfin déchiré, mais les sources
de la déception ne sont pas encore épuisées.
Les fabricans de paroles, riches en consulta-
tions désolantes, osaient représenter comme
inévitables les maux dont on est atteint. *Main-*
tenant, disent-ils, *que l'empereur ayant démontré*
que toute tentative pour arrêter le mal n'a produit
qu'un effet contraire, la sagesse commande de
capituler au lieu de défendre les dernières retran-
chemens. Ce serait perdre temps et paroles que
de combattre un tel système. Une génération

« est-elle assez dépravée par l'égoïsme pour re-
« garder la perte de l'honneur comme indiffé-
« rente? Le temps d'en appeler aux sentimens
« nobles est-il à jamais passé? La servitude existe
« avant que l'oppresseur ait paru! L'empire dans
« lequel l'Europe se voit à la veille d'être absorbée
« a, jusqu'à ce jour, non-seulement renversé des
« trônes, des gouvernemens, des lois, mais encore
« amené avec lui la misère, le vol, le pillage
« pour les riches, la faim pour le pauvre, l'ab-
« sence de sécurité pour toute espèce de pro-
« priété; des entraves à l'industrie et au com-
« merce, l'avilissement des capitaux et du crédit,
« un pouvoir arbitraire et terrible. Quiconque
« se rappelle comment tel ou tel écrivain s'est
« étudié à excuser les mille et une formes que
« le Protée de la révolution a successivement
« revêtues ne doit pas être surpris que son des-
« potisme actuel soit l'objet de leur vénération.
« Les gouvernemens, certes, ont beaucoup fait
« pour empirer leur sort; mais c'est nous qui
« avons pris la part la plus décisive à l'œuvre de
« dévastation qui nous ruine. Les méprises des
« gouvernemens auraient été moins nombreuses,
« plus courtes, plus susceptibles de remède, si
« l'aveuglement des nations, la perversion de
« l'esprit public, l'extinction de tout sentiment

« généreux, l'influence des motifs les plus vils,
« n'avaient tout infecté, tout dévoré. Il n'est pas
« de siècle ou de nation qui n'aient pu avoir à
« souffrir de quelques erreurs politiques; mais
« quand nous voyons, durant une longue suite
« d'années, s'offrir à nos yeux le même spectacle
« de petitesse et d'oppression, de plaies misérables,
« d'actions plus misérables encore, le mal
« dont on souffre n'est point dans des anomalies
« accidentelles, mais dans le fond des cœurs qui
« sont attaqués, desséchés, gangrenés, corrompus!
« On dit que le prince imprime son caractère à sa nation; mais, dans un sens plus exact
« ce sont les peuples qui influent sur le caractère
« du prince. Les rois sont ce que les font les objets environnans. Après la peinture des fautes
« de leurs chefs, offrons donc celle que présentent les nations, dans leurs préjugés, leurs
« vœux, leurs erreurs, leur dégradation politique
« et morale, leur aveuglement, et l'on s'apercevra que les monarques sont en quelque sorte
« les fidèles représentans de leur siècle. Il ne
« nous reste donc plus qu'une seule ressource; que les bons, les braves s'instruisent, s'unissent, s'encouragent les uns les
« autres; qu'une sainte ligue se forme; c'est la
« seule condition qui puisse défier la force des

« armes, rendre la liberté aux nations et le repos « au monde. Vous donc qui, dans le naufrage, « avez conservé un esprit libre et éclairé, un cœur « honnête, le courage de tout sacrifier au bien « de tous; Allemands dignes de votre nom, voyez « votre pays foulé aux pieds, déchiré, profané; « ayez assez d'élévation dans l'ame pour ne pas « vous manquer à vous-mêmes; il n'y a rien de « tombé qui ne puisse être relevé. Ce n'est ni la « Russie ni l'Angleterre qui pourraient accomplir « ce grand œuvre de la délivrance européenne. « Quelque désirable qu'il soit d'y voir concourir « ces deux puissances, c'est à l'Allemagne que « l'honneur en est réservé; c'est l'Allemagne « qui a été la principale cause de la ruine de « l'Europe; c'est l'Allemagne qui doit relever « ces ruines, qui doit opérer l'affranchissement « général. Il y a plus, notre lustre sera de rétablir « la France elle-même; nous lui restituerons une « existence tranquille et harmonique qui la ré- « conciliera avec tous les peuples et avec elle- « même. » Voilà ce que le publiciste Gentz écrivait en avril 1806, et si nous nous sommes arrêtés sur ce document semi-officiel, c'est non-seulement par rapport aux phrases prophétiques qui le terminent, mais parce qu'il produisit alors une vive impression sur les esprits, qu'il irrita

Napoléon, et fut plus tard la cause d'un crime atroce ordonné par lui et exécuté officiellement en son nom, le supplice de Palma*, qui, en Allemagne, changea l'admiration qu'il avait inspirée en une profonde indignation et une haine violente qui s'attacha dès cet instant à sa personne.

* Voyez la notice sur ce malheureux libraire, *Biographie universelle*, tome XXXII, page 456.

(*Note de l'Éditeur.*)

1806

Situation critique de la Prusse. — Conduite des États-Unis. — Regrets et prévision de Hardenberg. — Lettre à ce ministre. — Querelle avec le pape. — Francfort. — Hambourg. — Bremen. — Projets sur l'Allemagne. — Ancienne ligue du Rhin. — Projet nouveau de confédération du Rhin. — Vues et situation des différens cabinets. — Négociations secrètes avec Fox. — Intrigues de M. de Talleyrand. — Son adresse. — Aveuglement des ministres allemands. — Leurs propositions, accueillies par Napoléon. — Retards mystérieux. — Double mariage de Jérôme. — Projets de nouveaux partages. — Fesch coadjuteur de Ratisbonne. — Mécontentement de l'empereur romain germanique. — Intrigues relatives à la confédération du Rhin. — Sa signature. — Sa ratification. — Ses dispositions. — Déclaration des princes confédérés. — Abdication par François II de la couronne impériale germanique. — Instructions de M. de Talleyrand à M. Laforest. — Cumulation. — Négociations relatives à la ligue du Nord. — Empêchemens qu'y met la France. — Armée préparatoire de la Prusse. — Exaltation du peuple prussien. — Diversité d'opinions dans le cabinet de Berlin.

Tout, dans le cabinet prussien, était regret sur le passé, incertitude sur le présent, inquiétude sur l'avenir, depuis que, sous l'influence d'un ministre à vaste ambition, mais à vues courtes

et qui ne sut juger ni les amis ni les ennemis de son pays et de son maître, l'on s'était précipité dans la situation la plus fausse, sur l'espoir promptement évanoui d'une paix fructueuse et solide; et cela pour avoir négligé de faire à propos une guerre qui aurait rendu aussi durable que glorieuse une pacification restauratrice de l'Europe, et rappelé la Prusse à ce noble rôle qui illustra le grand Frédéric.

L'Amérique, cependant, venait de donner l'éclatant exemple de ce que peut un État faible, en présence d'un impérieux et formidable adversaire. Le cabinet de Saint-James, fier de ses succès journaliers contre la France, avait ordonné la capture de tous les bâtiments des États-Unis, chargés de denrées étrangères à leur sol, et la presse des matelots sur tous les navires de cette nation, devenue par son activité une dangereuse rivale de son commerce. L'Angleterre déclarait même hautement qu'il ne devait plus sortir une seule barrique de sucre des colonies ennemies, à moins que, conduite dans les ports de la Grande-Bretagne, elle ne fût soumise à y payer des droits; acte tyrannique, équivalant bien au moins à ceux exercés par Napoléon sur le continent; mais le président Jefferson, loin de laisser son pays se courber sous un tel joug, provoqua et fit décréter

une résolution * portant que tout presseur sur les bâtimens américains serait puni de mort; que tout matelot était autorisé à tuer celui qui voudrait le presser **; que toute résistance à cet égard donnerait lieu à une récompense; que des dédommagemens seraient accordés aux matelots forcément enrôlés, dédommagemens calculés en raison du temps de leur esclavage; enfin, qu'il s'exercerait, comme représailles, sur les bâtimens anglais, une presse égale à celle subie par les Américains.

Certes, avant la bataille d'Austerlitz et au moment où le territoire d'Anspach avait été violé, la situation politique et militaire de la Prusse, unie à l'Angleterre, à la Russie, à l'Autriche et à la Suède, entraînant dans son orbite tout le nord de l'Allemagne; occupant déjà le Hanovre à l'exception d'une seule forteresse; exerçant une grande influence sur l'Allemagne mécontente et dégarnie de troupes françaises, eût été incomparablement plus favorable à une levée de boucliers

* 27 janvier 1806.

** On sait que la presse est en Angleterre l'acte par lequel on force tout homme sans aveu à se faire matelot. Il est mis à exécution avec autant de brutalité que d'arbitraire. (*Note de l'éditeur.*)

que celle de l'Amérique en face de la triomphante marine britannique. Le cabinet de Berlin eût facilement alors obtenu des coalisés, si désireux de son accession à la ligue européenne, des avantages plus utiles et plus sûrs que ceux offerts par celui qui, en prétendant le rendre l'ennemi de ses véritables amis, n'avait à lui présenter que des appâts illusoires ou funestes.

Cette situation si heureuse, et dont on ne sut pas tirer parti, avait considérablement changé depuis le traité de Presbourg ; mais tout n'était pas perdu encore avant la dangereuse pacification du 15 février, et avant cette prise de possession si précaire de l'électorat, qui séparait Frédéric-Guillaume du système commandé par ses vrais intérêts. Il n'y avait donc plus de ressources que dans la juste appréciation de ses dangers ; un retour vers les idées politiques conservatrices ; des négociations franches et désintéressées, en vue du salut de tous ; une détermination générale et vigoureusement exécutée ; enfin tous les moyens réunis, que l'Europe possédait encore, pour fonder une honorable paix sur les bases que Pitt avait posées et que Napoléon lui-même devait, tôt ou tard, forcer les grandes puissances à adopter. Telles étaient les idées qui occupaient Hardenberg, et que, du sein de sa retraite, il com-

muniquait à tous ceux qui pouvaient influer sur le sort des États.

Ferme dans ses principes, constant dans ses vues, Hardenberg accueillait les notions, les réflexions, les prévisions qui de toutes parts lui étaient adressées, sauf à en apprécier lui-même la valeur et l'utilité. Sa vaste correspondance en fait foi; aussi allons-nous en citer quelques fragmens : « Votre Excellence peut être sûre, lui « écrivait-on, que l'empereur des Français n'est « point exempt de défiance sur la politique incer- « taine de la Prusse, toujours enprésence des Sué- « dois sans réellement être en guerre avec eux. Il « a certainement une arrière-pensée en voulant « lui faire envahir la Poméranie ; ne serait-ce pas « pour la lui laisser en dédommagement du « Hanovre qui rentrerait à l'Angleterre comme « prix de la reddition de Malte? Cet homme, « dont la prodigieuse activité semble entièrement « occupée de législation, d'administration, de « finances, de police, et même de niaiserie va- « niteuse, n'en a pas moins les yeux sur vous ; il « veut dominer de droit ce Corps germanique « que de fait il domine déjà ; vous seul pourriez « y mettre obstacle, en vous unissant à l'Angle- « terre qu'il hait, à la Russie qu'il redoute, à « l'Autriche qu'il n'a pas encore rendue aussi

« faible qu'il l'aurait voulu. Ce qui a sauvé d'une « ruine complète cette dernière puissance, c'est « la crainte de l'importance que cela vous eût ac- « quise dans le Corps germanique... Il voit qu'en « dépit des déclamations publiques les plus vio- « lentes, l'Angleterre semble vous ménager en- « core; il vous soupçonne des relations secrètes « avec la Russie; il ne serait pas éloigné de croire « que, sous couleur d'hostilité à son profit, « vous ne voilez un développement militaire « dirigé contre lui dans votre for intérieur, ju- « geant de votre conduite par vos vrais intérêts, « comme on doit préjuger ses projets en raison « de sa tendance et de son caractère. Mais tôt « ou tard l'ambition use la fortune comme la « tyrannie use l'autorité... Le gouverneur Morris « vous aura dit sans doute, comme il me le disait « dès 1794 : Cette république ne peut subsister; « l'armée seule y est quelque chose. Qu'un géné- « ral accrédité, brillant, audacieux vienne, et la « monarchie renaîtra par lui ou pour lui. La ré- « volution a donc atteint le but que la judicieuse « prévoyance de cet homme d'état lui assignait. « Mais si le génie de Napoléon lui fait nettement « savoir ce qu'il veut, ce qui le place bien au-des- « sus des révolutionnaires ses prédécesseurs et « lui fait vouloir tout ce qu'il peut, chose qui

« n'appartient qu'à un esprit étendu et une ame
« forte, l'Europe comprend-elle bien ce que la
« situation politique et morale de cet homme
« extraordinaire le contraint à exécuter, ce que la
« France, telle qu'elle est devenue, exige impé-
« rieusement de lui? Tout gouvernement, quelle
« que soit sa nature, a besoin d'un centre vers le-
« quel gravitent tous les intérêts privés, pour être
« de là dirigés conformément aux intérêts de tous.
« La révolution, en brisant les familles politiques
« et sociales, n'a plus laissé pour centre à l'État
« que cette immense, tumultueuse, égoïste et in-
« considérée capitale, incapable, avec ses pas-
« sions instantanées et anarchiques, de se diriger
« elle-même. Un guide lui fut donc nécessaire;
« créé par l'héroïsme, élevé par la fortune, main-
« tenu par le besoin qu'on a de lui autant que par
« sa volonté ferme et constante, Napoléon est de-
« venu l'idole du soldat, l'espoir du gouverne-
« ment, l'orgueil du peuple. Servi par les girouet-
« tes populaires, par les renégats à la république,
« par les révolutionnaires calculateurs, par les
« honnêtes gens même, reconnaissans de la tran-
« quillité dont ils jouissent et qu'ils n'ont encore
« dû qu'à lui seul, il ne peut, ni entretenir l'en-
« thousiasme qui l'a élevé sans une suite non in-
« terrompue de victoires, ni satisfaire les exigen-

« ces privées avec les seules ressources de la « France. L'Europe doit donc ajouter à son éclat « et suppléer à ce que ses revenus possibles ren- « draient insuffisans ; puis il est poussé à la guerre « par son insatiable famille chez qui la rage de ré- « gner est un vrai délire ; elle n'en a jamais assez ; « Murat vous le prouve en ce moment. Il résulte « de tout cela que l'empereur des Français est « entraîné, par la nature des choses, vers le but « que son ambition dévore ; qu'il doit entasser « conquêtes sur conquêtes pour satisfaire à la « fois lui et les autres, ainsi que la vanité de son « peuple ; qu'il doit faire de la guerre non-seule- « ment l'aliment de la guerre, mais même les « jouissances de la paix pour ceux qui font une « partie de sa force, et cela par des contribu- « tions passagères ou des tributs perpétuels. « Enfin il est dans sa nature ambitieuse et dans « celle de son avide peuple, que la France et la « révolution subjuguent tout, comme il est forcé- « ment aussi dans les destinées de l'Angleterre « de s'emparer du commerce du monde, seul « moyen de lui faire supporter l'énorme fardeau « de sa dette. Voilà ce que les cabinets doivent « voir, craindre et prévenir... Si le génie est la « concentration de toutes nos facultés intellec- « tuelles dans un seul objet, Napoléon en offre

« l'irréfragable preuve. On lui refuse le talent du « tacticien, en citant la bataille de Marengo où, « sans la fermeté de Lannes, l'arrivée de Desaix « et la vigoureuse charge de Kellermann, il au- « rait été battu et n'aurait su comment échapper, « ne s'étant point assuré de retraite. On doit « convenir, du moins, qu'il est admirable dans « ses combinaisons stratégiques, et que tout, « dans son administration, a pour but et la « guerre et les moyens de la faire avec suc- « cès; oui, tout, son autorité même, car elle « lui procure sur ses adversaires l'incomparable « avantage d'être à la fois le souverain absolu, le « ministre directeur, le général indépendant.... « La France n'est plus ce que Votre Excellence « l'a vue quand madame de Staël disait d'elle : « *La soumission y conserve tout le caractère de la « liberté*. L'honneur qui unissait les hommes y « a fait place à un égoïsme qui les divise, et l'a- « narchie enfante des maîtres que la cupidité fait « servir bassement. Aussi la France n'a-t-elle pu, « depuis sa révolution, marcher que sous l'em- « pire de la hache ou du glaive. Hors d'un joug ty- « rannique tout y a été désordre. L'instinct social « appelait donc un pouvoir unique et fort, car « tout peuple finit par se courber sous l'espèce « de gouvernement que ses mœurs exigent. Na-

« poléon le fait ; il spécule sur l'égoïsme général,
« sur l'envie, poison froid qui corrompt les esprits
« et les cœurs. Il méprise les hommes ; il les
« dompte en les éblouissant. Le plus grand de
« ses projets actuels va bientôt éclore ; c'est la
« dissolution complète de l'empire germanique.
« Tout est mis en jeu pour y parvenir : les séduc-
« tions de tout genre, la terreur, l'ambition. On
« intrigue, on négocie, et si les négociations ne
« suffisent pas, le glaive y suppléera. C'est aux
« puissances européennes, à la Prusse surtout,
« qu'il convient de considérer ce qu'elles auraient
« à faire pour s'y opposer ou en prévenir les re-
« doutables suites. Napoléon ne s'est encore as-
« suré que du midi de l'Allemagne ; le nord de
« cette vaste contrée, qui dut si long-temps sa
« neutralité à la Prusse, ne pourrait-il pas lui de-
« voir aujourd'hui son salut ? »

Les idées développées dans cette lettre étaient plutôt le désir que l'espoir d'un homme d'état qui voyait le mal, entrevoyait le remède, et tremblait cependant d'employer encore les maux par l'essai des seuls moyens qui pussent les guérir ; tant la terreur avait frappé et désuni les cabinets.

Cependant, Napoléon marchait à son but et tout semblait le favoriser. Le gouvernement espagnol lui était entièrement soumis ; en Italie, un

seul souverain, et le plus faible de tous, résistait encore à son pouvoir; c'était le pape qui l'avait sacré et qui, infidèle, dans sa noble conduite, à la saine et constante politique de la cour de Rome, n'avait pas su profiter du besoin qu'on avait eu de lui pour se faire rendre les Légations, qu'au reste l'empereur des Français aurait bien pu lui ravir encore. Il se contentait pourtant d'opposer des armes sacrées, aujourd'hui très impuissantes, à l'introduction du code français dans la république italienne, devenue monarchie. A des demandes toutes religieuses contre le divorce, que le culte catholique réprouve et que les opinions italiennes repoussaient, Napoléon ne répondait qu'en déclarant que les États pontificaux appartenaient en souveraineté à la France, que le pape devait s'unir à lui par un traité offensif et défensif, ou qu'il annulerait la donation de Charlemagne.

Le Saint-Siége opposait en vain dix siècles de possession reconnue; on ne l'en pressait pas moins d'entrer dans une confédération avec Naples et le nouveau royaume lombard contre les ennemis de la France, disant que tout refus équivaudrait à une déclaration de guerre, et accumulant tracasseries, injures, menaces, exigences de tout genre.

Il en était de même en Allemagne, pays réellement soumis au droit de conquête en dépit des traités. Le conseil de la ville libre de Francfort avait reçu du maréchal Augereau, le 10 février 1806, la lettre suivante : « Messieurs, je « suis chargé par *mon souverain*, l'empereur des « Français et roi d'Italie, de demander à la ville « de Francfort une contribution de quatre mil- « lions de florins. Comme je ne doute en aucune « manière de votre bonne volonté, je requiers « que vous veuiez cette somme aussitôt que pos- « sible entre les mains du caissier de la grande « armée. » C'était avec des formes aussi impérieuses que Napoléon faisait des emprunts onéreux à la ville de Hambourg, quand il troublait le commerce de cette importante cité et de celle de Brémen, dont la fortune était uniquement fondée sur l'indépendance maritime, quand il faisait naître dans leur sein une mendicité jusqu'alors inconnue. Toute réclamation contre ces actes tortionnaires était constamment repoussée par celui qui, dans des budgets dont rien n'attestait la véracité, vantait l'état prospère de ses finances, quoiqu'il en remplît les vides par des recettes extérieures et en diminuât les charges en chicanant les fournisseurs sur leurs vols et même sur leur dû, comme en faisant rendre gorge

aux pillards de l'armée, sans pourtant restituer les sommes indûment reçues à ceux qui avaient été indignement spoliés*. Cependant, s'il ne sut jamais ce qui fonde et soutient le crédit public, il mit du moins dans les dépenses de l'État, comme dans celles de sa propre maison une économie vraiment admirable.

Mais la guerre, la politique, l'administration ne distrayaient pas Napoléon de ce qu'il croyait devoir à sa stabilité et à sa famille; aussi fit-il de ceux qui la composaient des êtres à part, en constituant, par une longue et minutieuse ordonnance, ce qu'il nommait la maison impériale, ainsi subordonnée à sa propre et unique autorité**.

*Nous ne citerons ici qu'un décret donné à Saint-Cloud, qui condamnait M. Mesny, trésorier de l'armée, à restituer à *la caisse militaire* trois cent mille livres levées injustement dans les provinces vénitiennes; Soligna à payer cent mille livres, le général Franchesshi trois mille, l'aide-de-camp Delort vingt mille, l'aide-de-camp Oudelot trois mille six cents, Ambert trois mille, l'aide-de-camp commandant Chavardes quarante-huit mille, et le commissaire des guerres Augier soixante livres pesant d'or. Quant à Masséna, il parvint à lui enlever sur ses soustractions une somme qui passait un million, et il fit rendre à son ancien condisciple Bourienne une somme à peu près pareille.

** Le 30 mars 1806.

Mais ce qui l'occupait essentiellement, c'était son grand projet de domination absolue et légale sur l'Allemagne, projet qui consistait à renouveler, en l'étendant et la consolidant, cette ligue du Rhin que le cardinal Mazarin avait conçue jadis, pour l'opposer à l'Autriche. Il faut se rappeler qu'après la paix de Munster *, l'empereur romain-germanique ayant retardé l'évacuation prescrite par la convention du 4 juillet 1650, et favorisant Charles IV, duc de Lorraine, devenu une espèce d'aventurier dévastateur, deux ligues, l'une catholique, l'autre protestante, s'étaient formées le 21 mars 1651 pour prévenir les maux qui en résultaient. La France, protectrice alors de l'Allemagne, parvint à les réunir en 1653; le fruit de cette réunion fut, sous les auspices du cabinet français, une capitulation exigée de l'empereur Léopold à son avénement, le 18 juillet 1658.

Cette ligue, ainsi triomphante de l'ambition autrichienne, avait pris la qualification de *Ligue du Rhin*, et quoiqu'elle eût pour objet de balancer la puissance impériale, elle lui devint utile dans la guerre contre les Turcs; car ce fut le contingent à cette ligue, promis par la France, réclamé par l'Empire et fourni par Louis XIV, qui vainquit les Ottomans en 1664, à Saint-Go-

* 24 octobre 1648.

dard, sur les rives du Raab. Mais elle tomba, faute d'utilité, quand l'accord rétabli entre les souverains germaniques et la paix avec la Turquie eurent rendu l'Allemagne à un état de parfaite tranquillité. Sa dissolution fut même bientôt amenée par les craintes qu'inspira l'ambition du monarque français, et qui irritèrent les esprits à une époque où les cœurs conservaient encore une énergie que l'égoïsme actuel a fait presque entièrement disparaître.

Tout devait donc seconder les vues de Napoléon quand il voulut, non comme l'ancien gouvernement français, resserrer l'ancienne autorité impériale dans de justes bornes, mais la détruire pour s'en emparer sous un nouveau titre, en la rendant plus étendue et plus arbitraire.

La paix de Lunéville avait préparé la dissolution du Corps germanique ; l'affaire des indemnités en hâta l'époque ; le traité de Presbourg et celui que signa Haugwitz en commencèrent l'exécution par l'union des princes allemands du midi, masquée sous le titre de *système fédératif de l'empire*. Cette union désastreuse produisit, à la honte du nom allemand, la *Confédération du Rhin*, à laquelle l'Autriche et la Russie ne parurent pas même chercher à s'opposer, et que la conduite équivoque de la Prusse rendait peut-être néces-

saire à Napoléon pour se ménager, hors de ses frontières orientales, une force agressive à la fois, et contre la maison d'Habsbourg, et contre toutes confédérations que le cabinet de Berlin pourrait tenter d'organiser dans le Nord.

Voyons maintenant comment eut lieu cette grande et importante opération toute diplomatique.

Quelques moyens de séduction que Napoléon et son ministre eussent déjà employés auprès des princes allemands, une inquiétude générale se faisait encore apercevoir ; l'aveuglement néanmoins était tel qu'on ne discernait pas clairement encore le but vers lequel tendait le cabinet des Tuileries ; il l'était au point qu'en se livrant à sa merci l'on se persuadait traiter de puissance à puissance sur le pied de l'égalité.

La lettre dans laquelle l'empereur des Français annonça au sénat l'adoption d'Eugène Beauharnais, et où, pour la première fois, il parla des *États fédérés de l'empire français** ; le tableau de la situation de la France, où le ministre Champagny comprit dans la confédération du *grand empire* les rois de Bavière et de Wurtemberg, ainsi que l'électeur de Bade, n'avaient

* Du 12 janvier 1806.

pas été un trait de lumière pour eux comme pour les cabinets de Prusse, de Russie, d'Autriche et d'Angleterre.

Mais dès que les lettres-patentes publiées à Anspach, Dusseldorf et Wesel eurent fait connaître qu'en vertu de l'accord conclu entre Napoléon et les rois de Prusse et de Bavière, une domination française s'établissait sur la rive droite du Rhin, et que tout espoir d'une parfaite indépendance fondée sur les traités était irrévocablement éclipsé, la plus entière soumission à celui dont la puissance semblait également affermie en France et en Allemagne parut la seule chance possible de salut. Pour colorer une servitude probablement inévitable, on s'empressa de toutes parts à la solliciter sous le titre de protection, voulant réellement par cupidité, ou feignant par crainte de vouloir ce à quoi l'on n'aurait pu se soustraire.

Napoléon avait vu ces opinions germer, croître, prêtes à porter les fruits qu'il en attendait; son ministre les cultivait avec soin; elles étaient nées principalement de l'emploi plus politique que généreux que le vainqueur avait fait de ses conquêtes en les distribuant toutes à ses alliés lors de la paix de Presbourg; ce qui lui assurait en Allemagne un empire beaucoup plus utile qu'il ne

l'eût obtenu par la réunion à son territoire de ce lui conquis par ses armes.

Napoléon était tranquille sur le midi de l'Europe qu'il voyait servilement soumis à sa domination. De qui aurait-il pu craindre une tentative, soit de la lui contester, soit de la troubler dans le nord? Le Corps germanique morcelé, sans lien, sans direction, avait vu celui qui dut être son chef contribuer lui-même à la ruine de ses lois fondamentales. Le mutisme de la diète de Ratisbonne résultait des intérêts croisés de ceux qui la composaient, du juste mécontentement de ses membres, de l'idée qu'elle avait de son impuissance, enfin du sacrifice de tout principe de patriotisme et d'honneur à des calculs de sécurité trop incertaine ou d'ambition sans bornes. L'empereur François II, à peine échappé au plus désastreux naufrage, cherchait dans le sein d'un repos momentané à réparer ses forces, sans oser hasarder encore des pertes nouvelles dans une lutte plus que jamais dangereuse. La Prusse, qui n'avait pas su se décider à la guerre lorsque tout en présageait le succès et qu'elle avait à venger une sanglante injure, se trouvait liée, tant par l'occupation du Hanovre que par de flatteuses promesses, et contre le vœu des chefs les plus distingués du conseil et de l'armée, à la

puissance que, pour le salut de l'Allemagne, elle eût dû combattre.

Deux choses rassuraient Napoléon sur les obstacles que le ministère anglais eût pu mettre à ses vues. Il comptait beaucoup, et peut-être trop, sur un changement dans les maximes politiques du cabinet de Saint-James, sous l'administration qui succéda à celle de William Pitt. Il traitait déjà secrètement avec Fox; il espérait ainsi n'avoir plus à lutter d'intrigues avec un gouvernement habile à lui susciter des ennemis, à deviner ses projets, à en avertir les cabinets européens, et toujours prêt à prodiguer l'or pour armer contre lui les peuples les plus belliqueux. Puis, si la Prusse lui servait d'instrument ruineux contre le commerce britannique; si l'état de guerre nuisait en partie au succès de cette presse anglaise, dénonciatrice de ses vues et dépréciatrice de sa personne, il se flattait aussi que des hommes qui, depuis le commencement de la révolution française, n'avaient cessé d'invoquer la paix, dégoûtés plus que jamais, après les désastres de la dernière coalition, d'un système qui, en prodiguant les trésors de l'État, n'avait fait qu'accroître la puissance qu'on voulait abattre, renonceraient à se mêler des affaires du continent et surtout à fournir aux armées russes des

subsides absolument nécessaires à ur mise en action. L'incertitude quoique inquiète des cabinets lui semblait d'ailleurs une impuissance générale.

Dans cet état de choses, rien n'était plus nécessaire qu'une prompte détermination, ni plus facile qu'une complète réussite, de la part d'un ministre accoutumé à voiler la ruse d'un air de loyauté et à se faire le modérateur apparent d'une volonté irrésistible. M. de Talleyrand envisageait dans le succès de sa mission le double avantage de s'assurer et la faveur de son maître et les fruits de la reconnaissance de ceux dont il contribuerait à doter richement la soumission. Donnant donc plus que jamais suite à des négociations qui, de la paix de Lunéville à celle de Presbourg lui firent connaître et juger ceux avec qui il avait à traiter, il ne négligea aucune occasion de parler aux représentans des puissances germaniques, avec l'air d'un véritable intérêt, de tout ce qui touchait à leurs espérances ou à leurs craintes, leur témoignant séparément la bonne volonté dont il était pénétré à leur égard.

Outre les rapports officiels que le ministre de Napoléon avait nécessairement avec eux, il les recherchait assidûment en paraissant ne les rencontrer que par hasard à la cour ou ailleurs,

plus encore que chez lui. Il devait à cette adresse, que donne surtout en France l'habitude du grand monde, les moyens de les ramener, sans qu'ils s'en doutassent aux sujets qu'il voulait traiter avec eux, aux opinions dont il voulait les pénétrer; tous les genres de relations sociales concouraient ainsi à ses vues secrètes. On le considéra comme un protecteur utile, comme un ami chaud et désintéressé, comme l'instrument de ceux qui étaient réellement les instrumens de sa politique. Voilà peut-être le plus brillant triomphe de ce qu'on nomme son génie diplomatique, et cela sur des hommes qui soupçonnèrent si peu à quel point ils étaient ses dupes que, croyant conduire le cabinet des Tuileries au but vers lequel lui-même il les conduisait, ils demandèrent tous aux princes qu'ils représentaient des pouvoirs pour conclure un traité qu'ils se persuadaient avoir ménagé avec une rare habileté. Ils les reçurent, se hâtèrent de les communiquer à M. de Talleyrand, empressés de savoir si leurs vœux seraient accueillis, chose qui devait d'autant moins les inquiéter que ce qu'ils offraient, ils pouvaient chaque jour le subir comme ordre reçu. En effet, dès les premiers mois de 1806, les grands cabinets ne doutaient plus d'une union projetée entre la France et les princes les plus voisins de

ses frontières; thème sur lequel les journaux français proclamaient la prochaine existence d'un empire composé de soixante-six millions d'ames et dirigé par une seule et même pensée.

Le ministre des affaires étrangères répondit donc aux plénipotentiaires dûment autorisés que l'empereur son maître daignait enfin prêter l'oreille à des propositions qui dès long-temps lui avaient été faites par les princes d'Allemagne, pour la formation d'une ligue ayant pour objet la défense et la sûreté de tous; que les succès de la dernière guerre et l'état présent des choses lui semblaient la rendre nécessaire, d'autant que les avantages acquis par ces princes les constituant en révolte contre les lois de l'Empire et l'autorité de son chef, leur entière indépendance devenait pour eux l'unique port de salut; que quand on a grièvement offensé, il faut, sous peine de ruine, chercher un abri contre la vengeance. Aussi Napoléon fut-il d'avis que les Etats de l'Empire dont la conduite durant la guerre leur avait attiré la haine de l'Autriche et la méfiance de la Prusse, unissent sans retard leur puissance dans une confédération capable de les garantir mutuellement contre toute atteinte à leur prospérité particulière ou commune; qu'ils la soutinssent par un développement militaire imposant, et

qu'ils en confiassent la direction, ainsi que la force conservatrice de leurs droits, institutions et territoires anciens ou nouveaux, non à plusieurs, ce qui les compromettrait, mais à la main protectrice d'un seul, assez éclairé et assez puissant pour découvrir le mal et y porter un prompt remède.

« C'est donc à l'empereur qu'il appartient de régler dans sa sagesse tout ce qui lui semblera propre à la direction et à la défense de la nouvelle confédération, dit enfin le ministre. Il a généreusement accru vos Etats; son but aujourd'hui est de les protéger. Ne croyez pas que Napoléon veuille s'en tenir à ce qu'il a déjà fait en faveur des souverains que vous représentez; que leur confiance en lui soit sans bornes, et les résultats des négociations qui vont s'ouvrir surpasseront leurs plus hautes espérances. »

Il n'en fallut pas tant alter les am
leurs usurpatrices des
ne révèrent-ils plus qu'
dévé, surcroît de riche
s'inquiéter des lois con ives qu'
donner à la confédérat , ni d
quelles ils auraient à se ttre.

Mais le cabinet des Tui ies a imposé à leurs ministres l'expr de traiter

isolément de leurs intérêts et de ne point conférer entre eux sur l'objet de la ligue considérée en général, clause à laquelle il subordonnait les faveurs qu'ils pourraient obtenir, cet inconcevable mystère, dans une négociation qui les touchait tous également, fit naître dans leurs esprits de vives irritations, de raisonnables inquiétudes, qu'accroissait encore l'imperturbable dissimulation du ministre français.

« Demandez librement, leur disait M. de Talleyrand, tout ce que vous jugerez le plus convenable à l'accroissement, à la prospérité, à la sûreté de votre pays. » Mais à toutes leurs demandes il ne répondait plus que d'une manière obscure, évasive, dilatoire, qui ne dévoilait en rien les intentions réelles de son maître.

Les plénipotentiaires ne marchaient donc qu'au sein des plus profondes ténèbres. Mais Napoléon et son ministre avaient atteint leur but, qui était de brouiller entre eux ces agens diplomatiques, d'exciter leurs jalousies, de les faire se délier les uns des autres, de les porter à combattre réciproquement leurs prétentions, pour chercher à attirer, chacun pour lui seul, la faveur du souverain et la bienveillance de son ministre. De là des manœuvres, des intrigues, des séductions de toute espèce pour obtenir des promes-

ses positives, sur lesquelles on tardait de se prononcer, sans qu'en dépit de tous leurs artifices ils pussent parvenir à pénétrer la cause de cette lenteur apportée à des négociations qui semblaient être dans l'intérêt mutuel des parties.

Tandis qu'on luttait ainsi de persévérance et de finesse; que la porte de l'impassible ministre était journellement assiégée; que les princes et leurs plénipotentiaires commençaient à concevoir de vives alarmes; le séjour prolongé des troupes françaises en Allemagne ajoutait aux inquiétudes déjà causées par la ligue conclue entre la France et la Prusse *, et aux dangers qu'elle faisait courir à l'indépendance germanique, sans garantir même celle des États de Frédéric-Guillaume, comme nous aurons plus tard à l'exposer.

Déjà Napoléon, qui traitait du mariage de son frère Jérôme avec la fille du roi de Wurtemberg (quoique ce frère eût contracté en Amérique un mariage que l'empereur et roi ne voulut point reconnaître), semblait résolu à détrôner le souverain de Darmstadt, pour punir la duchesse d'une lettre dans laquelle cette prin-

* Le traité du 15 février.

cesse reprochait au roi de Bavière, comme une *terrible mésalliance*, d'avoir donné sa fille à Eugène de Beauharnais. On commençait de toutes parts à parler de nouveaux partages, de mutations de territoire, et de seigneuries ou villes libres, évaluées et cédées, pour prix d'une soumission sans réserve, à celui qui bouleverserait définitivement et la constitution germanique et ces lois qui si long-temps avaient garanti les États faibles contre l'ambition de puissances fortes et prépondérantes.

Celui de tous les princes qui dans l'Empire s'était montré le plus zélé défenseur des droits sacrés de la justice politique, était le monarque prussien ; aussi soupçonnait-on que les princes unis de parenté ou d'alliance avec la maison d'Hohenzollern deviendraient les premières victimes sacrifiées à la haine du gouvernement français et à l'avidité de ses cupides alliés. Nous reviendrons plus loin sur ces dangers et sur leurs conséquences immédiates ou futures. Mais ce que nous devons remarquer ici, c'est l'anarchie morale existante alors, et qui, en rendant impossible toute union contre les progrès de la puissance française, facilitait les succès qu'allait momentanément obtenir l'ambition de l'empereur Napoléon, et dont, en dépit de tout son

génie, l'électeur archichancelier devint lui-même la dupe. En effet, principal moteur de la confédération qui se préparait, il avait sans cesse compté devoir en devenir le chef, et il voyait enfin que cet espoir allait lui échapper, sous le prétexte, seul avoué, de mettre à l'abri de toute révolution ruineuse la dignité électorale attachée à son siége, celle d'archichancelier et les droits du chapitre archiépiscopal de Ratisbonne.

Le but réel de ce prince avait été de garantir contre toute atteinte ses intérêts personnels et ceux de sa famill ; aussi, pour assurer plus que jamais sa fortune et se procurer un puissant protecteur, l'avait-on vu s'empresser à choisir pour coadjuteur, dans ses fonctions archiépiscopales, le cardinal Fesch, archevêque de Lyon, oncle maternel de Napoléon ; ce qui donnait à ce prince de l'église romaine la perspective d'une suprématie probable sur le Corps germanique et semblait rendre possible celle qu'il n'avait cessé d'ambitionner lui-même.

Le prince archichancelier avait donc soumis cette nomination au pape Pie VII, qui la confirma, et l'empereur des Français parut y accéder, quoique le sort de l'électorat fût déjà secrètement arrêté. Il n'en fut pas de même de l'empereur

romain-germanique, qui se leurrait encore d'une autorité dont il ne conservait plus que le vain titre. En recevant la notification de l'électeur archichancelier, de l'élévation d'un étranger à l'une des plus hautes dignités de l'Empire, ce monarque exprima vivement dans sa réponse le mécontentement qu'il éprouvait de voir que le chapitre de Ratisbonne eût ainsi renoncé à son droit de nommer lui-même un coadjuteur et à l'espoir de se réserver la dignité électorale; ce qui violait les lois de l'Empire et privait les grandes maisons allemandes de l'expectative du plus haut rang dans le collége des électeurs.

Un cri général s'éleva alors contre le baron de Dahlberg. On voyait la bassesse auxiliaire de l'ambition dans une démarche violatrice des lois qu'il avait juré de maintenir et dont la garde lui était confiée. Peut-être, en courtisant la faveur de Napoléon, voulut-il effacer l'impression que pouvait avoir laissé dans l'esprit de ce monarque irritable la conduite qu'il avait tenue lors de la guerre terminée par le traité de Presbourg; car le baron de Dahlberg avait alors cherché à faire en sorte que Ratisbonne demeurât neutre, afin de rester en mesure avec les alliés, dans le cas où ils seraient vainqueurs; se conduisant dans cette occurrence comme Haugwitz se conduisit

plus tard; démarche dont Napoléon le tança vivement et avec menace. C'était un tort qu'il crut ne pouvoir racheter que par un surcroît de bassesse et de soumission.

Cette abjection d'un homme si considérable par sa puissance, ses talens et sa position sociale, excita l'émulation servile des autres princes allemands; tous, à l'envi les uns des autres, déposèrent en rampant, honneurs, dignités, couronne, aux pieds de celui dont ils attendaient ce qu'ils considéraient comme une sûre et brillante fortune. L'amour du bien d'autrui n'avait plus de frein, et M. de Talleyrand, les flattant dans leurs illusions les plus aveugles, les voyait se précipiter d'eux-mêmes sous le joug de Napoléon; il les y encourageait, en montrant, d'un côté, la puissance généreuse de son maître; de l'autre, la redoutable vengeance de l'Autriche; enfin, la nécessité de se décider promptement à choisir un défenseur et à s'abandonner entièrement à sa sagesse et à sa loyauté.

Long-temps le ministère français avait éloigné la réalisation de ses projets sur l'Allemagne, pour ne mettre aucune entrave aux négociations patentes ou secrètes qu'il entretenait avec les deux cabinets de Londres et de Saint-Pétersbourg, et qui seront la matière du chapitre suivant.

Mais Napoléon voyait enfin que toutes ses ruses diplomatiques à l'égard de ces deux gouvernemens étaient sans succès; que d'un moment à l'autre la guerre pourrait renaître sur le continent, à l'appel de l'Angleterre et sous la protection militaire des Russes; que l'Autriche, affamée de vengeance, serait peut-être tentée de faire une nouvelle levée de boucliers; que la haine du peuple prussien, le juste mécontentement de Frédéric-Guillaume, pourraient jeter un nouveau poids dans cette portion de la balance des nations opposées à la France; que les princes allemands, si long-temps leurrés dans leurs espérances, deviendraient peut-être ou incertains ou hostiles. Napoléon sentit vivement, dès les premiers jours de juillet, la nécessité de s'assurer en Allemagne une force militaire qu'il fallait organiser à son profit, dans la crainte de la voir tourner en partie contre lui; il satisfit donc les vœux qui lui étaient dès long-temps adressés, en se déclarant protecteur des États allemands qui courtisaient l'alliance intime de la France; il décida, avec une autorité absolue, des intérêts de ces princes, au moyen d'une confédération qui couvrait la frontière de la France sur la rive droite du Rhin, par une lisière d'États soumis à sa puissance et séparés ainsi de l'ancien empire germanique.

Sous couleur de protection des droits et de la défense de ces États, l'empereur des Français s'assurait la faculté de faire passer à son gré deux cent mille hommes et de les stationner sur le territoire de la confédération, ce qui la soumettait à des charges infiniment plus pesantes que celles qui lui avaient été imposées lorsqu'elle était partie intégrante de l'ancien corps germanique.

Pour éviter les représentations auxquelles auraient pu donner lieu des prétentions aussi exorbitantes, M. de Talleyrand se garda bien de réunir les plénipotentiaires ou de leur donner le temps de se concerter entre eux; il pressa les négociations, n'eut avec eux que des entrevues particulières, leur communiqua seulement, du 7 au 12 juillet, les articles qui intéressaient chacun. Le ministre les ayant ainsi individuellement séduits par les avantages qu'ils obtenaient, il surprit de tous un consentement aveugle et sans réserve, les soumit aux rigoureuses conditions dont ils croyaient avoir obtenu le prix, et leur fit jurer, tant l'observation des clauses d'un pacte honteux qu'une entière obéissance au protecteur de la confédération, avant même que le traité sur lequel elle reposait eût été ratifié par Napoléon. Ce monarque, en s'assurant la foi

des princes confédérés, engageait si peu la sienne qu'en cas de paix avec l'Angleterre et la Russie, il les eût frustrés du fruit de leur abjection et de ses propres promesses ; c'est ce que démontrèrent ses négociations ultérieures avec ces deux puissances.

Enfin, le 12 juillet 1806, les agens diplomatiques des membres de la ligue, réunis pour la première fois chez M. de Talleyrand, y prirent une entière connaissance du traité de confédération.

Éclairés, mais trop tard, sur la nature de cette œuvre de cupidité qui leur avait coûté tant de temps, de soins, d'intrigues et de talens pour accroître la domination de leur maître au prix de l'abaissement de leur propre dignité, de la perte de leur indépendance et de la violation des lois, au mépris des liens de parenté, de voisinage et d'alliance, ils gémirent également sur ce qu'ils contribuaient à détruire ou à élever. Leur amour-propre même souffrait amèrement d'avoir été les dupes d'une astuce que tant de faits antérieurs dévoilaient, que chaque jour aurait dû leur rendre palpable, et qui devait manifester à leurs yeux le soin qu'on avait pris de les engager isolément en leur laissant ignorer l'ensemble et le but du traité de confédération. Ce traité fut lu et revêtu sur-le-

champ de toutes les signatures, sans discussion.

En effet, le comte de Beust, plénipotentiaire de l'électeur archichancelier, appelé chez M. de Talleyrand très avant dans la nuit, n'avait eu le temps que de lire rapidement les articles 4, 10, 11, 22, et quelques lignes du 24e. Puis, sans qu'on lui donnât la faculté d'y réfléchir ni même d'en délibérer avec qui que ce fût, il fut obligé de signer et de promettre, au nom de son maître, l'accomplissement de toutes les conditions encore inconnues du traité. L'électeur, devenu ainsi prince primat, se plaignit de cette précipitation à son ministre, qui s'excusa, comme tant d'autres, sur une impérieuse nécessité, et ce prince lui-même, tout en blâmant son agent diplomatique, n'en donna pas moins à son résident près la cour de Bavière l'ordre de présenter et de recevoir l'échange des ratifications de ce traité.

Ce traité cependant ne fut pas rendu public à l'instant même, et le retard apporté à cette publication excita encore de vives inquiétudes, quoiqu'on n'en donnât pour motif que la seule volonté de l'empereur. Au reste, ce délai ne fut pas de longue durée; car, convaincu que tout espoir de paix avec l'Angleterre et la Russie n'était point détruit par ce traité, Napoléon le laissa sor-

tir des mains du ministre le 17 juillet. La paix avec l'empereur Alexandre, annoncée en même temps et signée le 22 du même mois, parut présenter aux confédérés le double avantage de sanctionner leur acquisition, et de les préserver d'une guerre dont ils eussent eu en grande partie à supporter le poids.

L'échange des ratifications eut lieu à Munich, le 25 juillet. Ce document historique est d'autant plus remarquable qu'il complète la dislocation du Corps germanique; il fut signé par les ministres de Bavière, Wurtemberg, Bade, Berg, Hesse-Darmstadt, Nassau-Weilbourg et Nassau-Usingen, Hohenzollern-Hechingen et Hohenzollern-Sigmaringen, Salm-Salm et Salm-Kirbourg, Isenbourg, Aremberg et Lichtenstein, et par le comte de la Leyen, c'est-à-dire par quinze seulement des princes de l'ancien empire. En voici les principales dispositions. (Art. I.) Les États ci-dessus nommés se séparent à jamais du Corps germanique et forment entre eux une ligue sous le nom de Confédération du Rhin. (Art. II.) Toutes les lois de l'Empire sont nulles et sans effet sur eux. (Art IV.) L'électeur archichancelier prend le titre de prince primat. (Art. V.) L'électeur de Bade, le duc de Berg (Murat) et le Landgrave de Darmstadt jouissent de tous les droits attachés à la di-

gnité royale et recevant la qualification de grands-ducs. (Art. XII.) L'empereur Napoléon est protecteur de la ligue et porte le titre de prince primat. Suivent les cessions de la ville de Deutz au grand-duché de Berg par le prince de Nassau, de la ville de Nuremberg à la Bavière, de Friedberg au grand-duc de Darmstadt, et de Francfort au prince primat. Puis les princes, comtes et seigneurs possessionnés dans le territoire de la confédération (Art. XXIV.) et les propriétés de l'ordre équestre (Art. XXV.) sont assujétis à la souveraineté des princes dans les États desquels ils se trouvent enclavés. Les membres des ordres militaires et ecclésiastiques (Art. XXXIII.) perdent leurs possessions. Toute guerre où une des parties contractantes sera engagée deviendra commune à tous (Art. XXXI et XLVI.) et l'armement se fera sur l'invitation de l'empereur des Français. Enfin le contingent des confédérés est ainsi réglé : la France fournira deux cent mille hommes, la Bavière trente mille, le Wurtemberg douze mille, Bade huit mille, Clèves et Berg cinq mille, Darmstadt quatre mille, Nassau, Hohenzollern et les autres princes confédérés quatre mille; ce qui donnait à Napoléon soixante-trois mille hommes de troupes auxiliaires entretenues au compte de l'é-

tranger, et la faculté de faire stationner deux cent mille hommes de ses propres troupes hors des frontières assignées à la France, tant par le traité de Lunéville que par celui qu'il avait signé depuis moins de sept mois à Presbourg.

Cet acte si coupable de la part des princes contractans, qui mettait à la disposition d'un souverain étranger des territoires et des propriétés sur lesquels il n'avait aucun droit, fut signifié à la diète le 1er août par le chargé d'affaires français Bacher. Il le motiva sur la nécessité où la France était de maintenir la paix dans le midi de l'Allemagne, de prévenir la discorde, suite de la retraite de ses armées, et de faire jouir les alliés de la France des avantages résultant pour eux du traité de Presbourg, dont la confédération du Rhin n'était que le complément. La constitution germanique, disait-il, n'est plus qu'une ombre ; *la diète a cessé d'avoir une volonté qui lui fût propre, Sa Majesté l'empereur et roi est donc obligée de ne plus reconnaître l'existence de la constitution germanique ; il a accepté le titre de protecteur de la Confédération du Rhin. Dans des vues de paix, il a déclaré qu'il ne porterait jamais les limites de la France au-delà du Rhin ; il a été fidèle à ses promesses.*

Le même jour, 1er août, les princes allemands

signataires de la confédération déclaraient dans leur note, que les trois dernières guerres ayant prouvé que le *Corps germanique était réellement dissous, les princes du midi et de l'ouest de l'Allemagne* avaient jugé à propos de renoncer à leur union avec une constitution qui *avait cessé d'être*, et de s'assurer la protection de l'empereur des Français qui, *pour l'intérêt de sa gloire, autant que pour celui de son empire, aurait à cœur l'affermissement et la tranquillité intérieure et extérieure.*

Cette confédération cependant l'assurait si peu que la moindre querelle de voisinage pouvait jeter à l'instant et légalement près de trois cent mille hommes, sur les restes de cette malheureuse Allemagne, livrée alors aux horreurs sacriléges d'une véritable guerre civile.

Il ne fallait plus qu'un seul acte déclaratoire de la dissolution de l'antique empire germanique, et il ne tarda pas à avoir lieu. L'ambassadeur de France, M. le comte de La Rochefoucauld, ayant sommé l'empereur François II de reconnaître la nomination du cardinal Fesch et la Confédération du Rhin, sous peine de voir recommencer une guerre à laquelle l'Autriche n'était point préparée; ce prince publia, le 6 août, la déclaration suivante : « Étant convaincu de l'impossibilité « de remplir plus long-temps nos fonctions im-

« périales, il est de notre devoir de renoncer à « une couronne qui n'avait de prix à nos yeux « qu'autant que nous jouissions de la confiance « des électeurs, princes, et autres États de l'em- « pire germanique, et que nous pouvions rem- « plir les devoirs qu'elle nous imposait. C'est « pourquoi nous déclarons par ces présentes que, « considérant les liens qui nous ont attaché à « l'empire germanique comme rompus par la « Confédération du Rhin, nous abdiquons la cou- « ronne impériale; nous relevons en même temps « les électeurs, princes et États, membres du « tribunal suprême et autres magistrats, des de- « voirs qui les unissaient à nous comme chef légal « de l'Empire. »

L'empereur d'Autriche, par une autre déclaration du 8 août, pourvoyait à l'existence des employés de l'Empire, à la fortune desquels nuisait le nouvel ordre de choses.

Ce qui fit accélérer la renonciation du monarque autrichien, ce fut la menace faite par la France de pénétrer dans la Carniole et le Frioul autrichien; aussi se disposa-t-on à transporter de Vienne en Hongrie l'artillerie et les armes qui se trouvaient dans l'arsenal; en même temps M. de Metternich partit pour assister à la fête de Napoléon[1],

[1] Le 15 août.

devenu réellement l'arbitre souverain de l'empire germanique, sous le titre de protecteur, titre qui ne pouvait faire illusion à personne. En effet, il ne tarda pas à agir en maître absolu dans ces contrées, poursuivant ses détracteurs avec acharnement et injuriant ceux qu'il ne pouvait atteindre.

Il en était de même en Italie, où l'épouse de Spencer-Smith, si humain à l'égard des prisonniers français et si outragé par Napoléon, fut arrêtée et maltraitée par des gendarmes, aux mains desquels on eut beaucoup de peine à l'arracher; car les agens français étaient tellement empressés de satisfaire ses haines personnelles qu'ils

* Madame Spencer-Smith se trouvait, avec ses trois enfans, dans les États Vénitiens. Ces quatre personnes ne comptaient entre elles que trente-deux ans, et la mère était sérieusement malade; elle n'en fut pas moins arrêtée, et pour comble de barbarie, on voulut, en dépit de son état, la transporter en France pour la jeter dans la prison du Temple; mais un marquis sicilien parvint, avec autant d'adresse que d'intrépidité, à la faire évader de la prison de Brescia et à la remettre lui-même entre les mains de son époux. Elle fut alors forcée, pour éviter les satellites de Napoléon, de passer par la Hongrie, la Pologne et la Livonie, livrée, durant ce long trajet, aux fatigues et aux souffrances physiques et morales les plus accablantes.

devançaient les ordres qu'ils supposaient devoir leur être donnés à cet égard. Mais ces infamies, qui inspiraient tant d'horreur à l'étranger, étaient inconnues en France, où la grandeur du chef exaltait la vanité de ses plus obscurs sujets.

Napoléon offrait alors à cette vanité des appâts nouveaux, car le rétablissement de la noblesse héréditaire était clairement annoncé dans le sénatus-consulte du 14 août, par l'article V, où on lisait : « Quand Sa Majesté jugera convenable, « soit pour récompenser les grands services, soit « pour exciter une utile émulation, soit pour con- « courir à l'éclat de la France, elle pourra au- « toriser un chef de famille ou un ambassadeur « à substituer ses biens libres, pour en former la « dotation héréditaire que Sa Majesté érigerait « en sa faveur, reversible à son fils aîné né ou à « naître, et à sa descendance en ligne directe de « mâle en mâle par ordre de primogéniture. » C'était l'annonce d'un système ayant pour objet la stabilité d'un État monarchique fondé sur la propriété et l'hérédité. Mais, pour donner suite à ce projet, il fallait se débarrasser des clabaudages du tribunat, opération encore ajournée, quoique déjà résolue.

Ces choses, bien qu'elles fussent particulières à la France, n'en intéressaient pas moins l'é-

tranger ; car plus Napoléon donnait d'appui à sa puissance, plus il brisait d'obstacles à son développement, plus aussi il devenait impérieux à l'égard de l'Europe.

De tous les États du continent, nul n'avait eu autant à en souffrir que la Prusse, qui, à la vérité, y donnait réellement lieu depuis qu'Haugwitz en dirigeait seul la marche politique ; et Napoléon ne pouvait accorder aucune confiance à un cabinet qui ne savait être franchement ni ami ni ennemi. Aussi le ressentiment de l'empereur des Français était-il plutôt assoupi qu'éteint.

Ivre de vengeance depuis le traité de Postdam, Napoléon l'avait manifesté dans celui du 15 février, et il tolérait, s'il ne les provoquait pas, les envahissemens de Murat. Nous avons déjà parlé de l'illégale occupation par ce dernier des possessions prussiennes d'Essen, Elten et Werden. Ce nouveau grand-duc de Berg convoitait aussi la principauté d'Embden, une partie de l'évêché de Munster et les trois abbayes qui avaient fait partie des indemnités accordées à Frédéric-Guillaume, ainsi que les villes libres de Bremen et d'Hambourg, sur lesquelles Haugwitz avait jeté son dévolu. Toujours mécontent des faveurs qu'il devait à Napoléon et qui lui semblaient insuffisantes

ce prince ne garda plus de mesure dès la conclusion de la Confédération du Rhin.

Quant à cette confédération, le cabinet prussien en avait pénétré le secret et en prévoyait les intentions hostiles, d'autant que les confédérés cherchaient à nuire de tout leur pouvoir aux alliés de la maison de Brandebourg; que les troupes françaises, loin de quitter l'Allemagne, semblaient, plus que jamais, menacer et l'Autriche et la Prusse, et que le cabinet des Tuileries paraissait vouloir influer sur l'administration de ces deux États par ses plaintes ou ses injures contre ceux de leurs ministres qui lui déplaisaient.

La déclaration de l'empereur des Français, qu'il ne porterait jamais ses limites au-delà du Rhin, devait être d'autant moins rassurante qu'outre des antécédens qui montraient son peu de respect pour ses promesses, dans ce moment même, cette dernière était violée par les postes militaires, sur le territoire en avant de Mayence, qu'il venait de réunir au sein propre, et par la brusque occupation de Wesel, qu'il finit par réunir à la vingt-cinquième division militaire. Enfin, n'était-ce pas lui qui régnait sous le nom de son beau-frère Murat?

Vu l'abaissement dans lequel l'Autriche était tombée, il n'y avait plus que le roi de Prusse qui

pût disputer à Napoléon une domination générale et absolue sur ce qui restait encore du Corps germanique, dont une portion, formant une population de sept millions d'ames, déjà courbée sous son joug, s'était engagée à obéir à sa direction, s'y trouvait intéressée par l'effet des usurpations qu'elle lui devait, et ne pouvait en devoir qu'à lui la conservation.

Tout avait été choquant pour la Prusse dans la mystérieuse négociation en vertu de laquelle on disposait, sans son aveu et même à son insu, du sort de l'Allemagne si intimement lié au sien. Le silence le plus profond avait été gardé à cet égard avec l'envoyé prussien à Paris; M. de La Forest avait usé à Berlin d'une semblable dissimulation, et l'on pouvait y voir à la fois intention perfide et insultant mépris. L'une et l'autre furent manifestés par l'article 24 qui dépouillait le chef de la branche de Nassau-Orange de tous ses droits de souveraineté sur les principautés qu'il possédait en Allemagne; ce qui faisait descendre ce prince, beau-frère du roi, au rôle humiliant de vassal de l'insatiable Murat; et pour le ruiner en même temps qu'on le dégradait, Napoléon conféra à deux autres branches de la maison de Nassau, les princes de Weilbourg et d'Usingen, le reste des propriétés souveraines dont leur pa-

rent était le légitime possesseur, et ils n'eurent pas honte de les accepter. Tout principe d'honneur, tout respect humain même cédait alors à l'amour désordonné de s'agrandir.

La manière dont fut traité le prince de Latour et Taxis, époux de la princesse Thérèse de Mecklembourg-Strelitz, sœur de la reine de Prusse, était un nouvel outrage dirigé contre Frédéric-Guillaume. Quel système adopter dans des conjonctures aussi critiques? Accéder à ces innovations ou s'y opposer était également dangereux. L'opinion du ministère, tel qu'il était alors composé, fut pour une prompte adhésion à ce qu'il croyait ne pouvoir plus empêcher, François II ayant surtout confirmé cet acte anti-germanique par sa renonciation à la couronne impériale; puis on voyait l'Angleterre et la Russie abandonner les intérêts de l'Allemagne. Enfin, les vues toujours pacifiques du roi militaient en faveur de tout ce qui pouvait prévenir la guerre, dans des circonstances surtout où lui seul aurait eu à en supporter tout le poids.

Le ministre Laforest cherchait à l'entretenir dans ces sentimens; il était insinuant, adroit; parant de formes gracieuses les sophismes par lesquels il s'efforçait de persuader au monarque prussien que les condescendances de Napoléon pour

ces alliés tournaient au profit et à l'honneur de la couronne prussienne. Assuré d'une partie du cabinet, il séduisait l'autre par des promesses flatteuses, et servait avec autant d'habileté que de zèle son gouvernement, dont les intentions contenues dans les dépêches de M. de Talleyrand étaient ainsi conçues : « Après avoir présenté au « monarque prussien copie du traité de confédération entre les Etats du Rhin et l'empereur « Napoléon, mettez tout en œuvre pour que les « ministres ne puissent conserver le temps, ni se « ménager les moyens d'éclairer l'esprit de leur « maître sur sa position, sur la nature et les effets « de l'alliance. Faites en sorte que Sa Majesté « consente à déclarer publiquement n'avoir aucune répugnance à se joindre au nouveau système politique introduit en Allemagne par « cette confédération ; c'est-à-dire qu'il se montre disposé à reconnaître et à honorer sous leurs « nouveaux titres tous les membres de la ligue, « en renonçant, pour sa part, aux dignités et aux « alliances qui ne pourraient être conciliables « avec l'existence de cette confédération ; qu'il « reconnaisse également l'autorité des confédérés « sur les Etats qu'ils viennent de joindre à leurs « domaines héréditaires, l'origine de cette acquisition fût-elle même illégale et arbitraire. S'il

« [illegible] vu [illegible] la considération de [illegible]
« [illegible] relations par lesquelles il [illegible]
« [illegible] le monarque semblât hésiter
« à [illegible] x d[illegible]re de l'empereur, vous [illegible]
« vrez [illegible]r q[illegible] l'empereur est à jamais
« [illegible] [illegible] d[illegible]n de s'arroger sur d'au-
« [illegible]ata [illegible] l'A[illegible]igne l'autorité qui, en
« [illegible]é de pr[illegible]ecteur, lui est conférée par le
« vote libre de la ligue du Rhin ; qu'en consé-
« quence, *si le roi veut former dans l'Allemagne*
« *septentrionale une réunion des États qui dans*
« *toutes les circonstances se sont montrés plus ou*
« *moins attachés à la Prusse, la France ne s'y op-*
« *posera point.* »

M. Laforest, pour marcher avec promptitude et sûreté dans la voie qui lui était ainsi tracée, s'adressa confidentiellement au comte d'Haugwitz dont, mieux que tout autre, il connaissait l'entière soumission aux vœux de la France ; il affecta de vouloir lui communiquer les instructions qu'il venait de recevoir, insinuant que, si l'empereur d'Autriche pouvait éprouver quelque répugnance à consentir franchement au nouvel ordre de choses introduit en Allemagne il n'en devait pas être de même du roi. « Le suc-
« cesseur de Rodolphe de Habsbourg doit ne voir
« qu'avec peine la dignité, la considération de

ses maisons affaiblies p[illegible] r de la c[illegible] r impériale et par la [illegible] l [illegible] ld ti qu'il exerçait en qu[illegible]lté [illegible] f[illegible] l[illegible]npire romain-germanique. Il [illegible] urel que l'union de tant de princes, d[illegible]t les anciennes offenses et les nouvelles conquêtes font des ennemis irréconciliables de la cour de Vienne, fasse concevoir au monarque dépouillé d'un grand lustre des sentimens haineux, des soupçons et des craintes; mais qui pourrait inspirer au roi de Prusse de la jalousie ou des ombrages? La confédération n'a eu pour but que d'enlever à l'empereur d'Autriche les moyens de s'ingérer dans les affaires des différens États germaniques, et de mettre le dernier sceau à l'ouvrage commencé avec tant de soins, de sollicitude et de persévérance par le cabinet prussien et puissamment favorisé par la destruction des souverainetés ecclésiastiques. Chacun, pour consolider cet ordre de choses, ne doit-il pas se prêter à ce qui peut seul contribuer désormais au repos et à la sûreté commune? Frédéric-Guillaume n'a-t-il pas d'ailleurs, par l'alliance récemment conclue à Paris, pris envers Napoléon l'engagement formel de garantir toutes les stipulations du traité de Presbourg? La Confédération du Rhin en est le complément, et c'est

« sur cette base qu'elle repose. Son Excellence « peut être assurée qu'autant cette confédéra- « tion est disposée à assurer, et à maintenir au « besoin par les armes l'indépendance, fruit pré- « cieux de ce traité, autant les confédérés sont « éloignés de vouloir porter atteinte à celle des « autres peuples. Quant à l'empereur, qui pour- « rait lui supposer l'intention d'abuser de l'auto- « rité que ces mêmes confédérés lui ont libre- « ment et spontanément accordée? Protéger leurs « États est son unique désir, et il n'étendra pas « cette protection plus loin, tant que d'autres « souverains d'Allemagne ne la solliciteront pas. « *Le roi de Prusse est donc libre d'organiser, si* « *cela lui convient, une confédération des États* « *septentrionaux de l'Allemagne*; d'y comprendre « les princes qui suivent la même direction po- « litique que lui; d'en devenir le chef de l'aveu « de ses alliés; *l'empereur Napoléon n'y mettrait* « *aucun obstacle.* »

De telles ouvertures, quoique vagues et non écrites, ce qu'il s'était bien gardé de faire, afin de pouvoir les désavouer dans l'occasion, ces ouvertures, disons-nous, charmèrent le comte d'Haugwitz. Il voyait déjà la Prusse jouer un rôle qui rivaliserait avec celui de l'empereur des Français, et qui transporterait à son souverain une

grande partie de l'autorité enlevée au chef de l'empire germanique. Aucun ministre, depuis la retraite de Hardenberg, ne pouvait éclairer le roi sur tout ce qu'il y avait d'illusoire dans de semblables espérances; aussi Frédéric-Guillaume adopta-t-il cette flatteuse idée. Il cessa donc de réclamer les abbayes d'Elten, Essen et Werden, dont Napoléon paraissait blâmer l'usurpation, bien qu'il ne les fît pas restituer. Il cessa également de réclamer contre l'injustice qu'avait soufferte le prince d'Orange, et l'on se concerta sur les moyens d'effectuer cette confédération du Nord. Tout cela se passait d'ailleurs avec le ministre français, sans aveu officiel et préalable de Napoléon. On marchait dans cette voie, persuadé que des pourparlers avec ses agens diplomatiques étaient un consentement formel de l'empereur à cette importante opération politique, d'autant que le cabinet des Tuileries gardait sur la négociation entamée à ce sujet un silence qui semblait approbateur.

Haugwitz, que l'union de l'Allemagne méridionale à la France avait déconcerté, se crut entièrement sauvé, et le public partagea bientôt son ivresse; car une lettre de haut lieu, écrite de Berlin et interceptée par les agens français, contenait les expressions suivantes : « Nous au-

« r uération ; les ministres
« (ment sur les conditions
« l'a Prusse et les Etats d'Al-
« le (udr s'unir à elle. Le premier
« (pri e Hesse-Cassel est déjà
« ; ou l d jour à l'autre l'envoyé de
« e, bases de l'union avec l'é-
« lecteur. » En , les premiers jours d'août,
des conférences eurent lieu entre les ministres
de Prusse, de Hesse et de Saxe, sur la manière de
former, de diriger et de mettre en activité cette
confédération projetée.

A Berlin on avait pris ces mots, *ne mettre aucun obstacle*, pour celui *autoriser*; mais ils ont en politique une acception bien différente. Aussi le gouvernement français employa-t-il tous les genres d'artifices pour donner des soupçons ou des craintes aux deux électeurs de Saxe et de Hesse, sur les intentions du cabinet prussien. On menaça le prince de Hesse de lui enlever le comté de Hanau, s'il accédait à cette ligue rivale de la Confédération du Rhin, et dans le cas où il se réunirait à celle-ci, on lui promettait la principauté de Fulde. Aussi, balancé entre la crainte et l'espoir, parut-il tiède d'abord, puis éloigné de toute idée relative à cette confédération qu'Haugwitz avait crue si facile. La frayeur,

la défiance, l'irritation se succédèrent rapidement, et toute espérance de succès fut bientôt détruite par l'ordre impérieusement donné, au nom de Napoléon, aux villes de Brême, Hambourg et Lubeck de ne point entrer dans la ligue proposée par la Prusse. C'était à la fois un tort à l'égard du cabinet de Berlin et un attentat au droit des gens, car rien ne pouvait légalement autoriser le monarque français à interdire à ces villes le droit qu'elles avaient de contracter à leur gré telle ou telle alliance. C'était un acte vraiment tyrannique, dont la cause se trouvait non-seulement dans des négociations secrètement entamées avec l'Angleterre et dont nous avons à rendre compte, mais dans l'intention positive d'empêcher les États septentrionaux de l'Allemagne de se confédérer sous les auspices du roi de Prusse.

N'ayant donc aucun égard aux promesses verbales du ministre Laforest, sur lesquelles Haugwitz s'était appuyé, Napoléon dévoilait enfin ses intentions malveillantes pour la Prusse, et le roi, malgré sa répugnance à tout projet de guerre, commençait à sentir l'impossibilité de l'éviter. Dès le 9 août, l'ordre avait donc été donné provisoirement pour la mobilisation de l'armée, détermination prise au moment où, malgré tant de

déceptions, le roi semblait encore incertain. Mais la proposition faite par la France de rendre à l'Angleterre l'électorat de Hanovre, ce qui eût privé la Prusse des dédommagemens qui lui avaient été accordés pour la perte de ses provinces de Franconie et de Neufchâtel, ne laissait que la honte d'y avoir consenti et rejetait le cabinet dans la voie qu'il n'aurait jamais dû quitter.

Frédéric-Guillaume rassemble ses généraux pour consulter sur les affaires présentes, arme de toutes parts, fait marcher son armée sur l'Elbe, envoie Krusemark à Saint-Pétersbourg, Jacobi à Londres, se réconcilie avec le roi de Suède, rend libre la navigation de l'Elbe, mais n'en remplace pas moins à Paris Lucchesini par le baron de Knobelsdorf, espérant toujours, et contre toute vraisemblance, que Napoléon pourra être ramené à des sentimens conciliateurs, d'autant que les préparatifs de guerre de la Prusse commencent à jeter l'alarme parmi les nouveaux alliés de la France.

Mais Napoléon faisait, pour les rassurer et tromper le pays même sur ses propres préparatifs, insérer dans les journaux des assertions qui allaient bientôt être démenties par les faits. C'était le conseil donné officiellement aux peuples de ne point ajouter foi légèrement à de sinistres

bruits que la malveillance seule faisait courir sur les affaires d'Allemagne, protestant qu'elles étaient arrangées ; que l'empereur d'Autriche reconnaissait les droits acquis des confédérés du Rhin, et ne contestait plus ni le titre, ni le pouvoir, ni les droits du nouveau roi de Naples; que le roi de Prusse suivait en tout son exemple et n'élevait aucune réclamation contre les changemens introduits dans l'Empire; que ce prince avait même déjà nommé M. de Humboldt ambassadeur près du roi Joseph, et se montrait disposé à en agir ainsi à l'égard du roi de Hollande et du grand-duc de Berg; qu'enfin, grace aux sages mesures du gouvernement français, l'Europe continentale allait jouir d'une parfaite tranquillité, plus que jamais assurée par les vues politiques de l'empereur de Russie, qui mettait sa gloire à assurer la paix générale ; qu'en conséquence, les armées françaises se disposaient à rentrer dans le sein du grand empire, où tout était préparé pour célébrer leur retour qui aurait lieu vers la fin de septembre...

Tandis que Napoléon abusait ainsi l'opinion d'un peuple qui ne savait ni juger ni voir ce qui se passait au-delà de sa frontière, la Prusse était divisée en trois partis très distincts sur l'objet de la guerre qui se préparait. Le premier, dans

lequel se rangeaient tous les militaires, ne rêvait que victoires ; il regardait l'armée prussienne comme la plus formidable de toutes, attribuait les malheurs éprouvés en 1792, 93 et 94 à de fausses directions politiques ; il croyait et affirmait qu'en combattant pour l'honneur et la sûreté de l'État, la Prusse n'avait pas même besoin d'alliés, qu'elle écraserait l'ennemi dès le premier choc et ferait cesser l'invincibilité prétendue de Napoléon ; qu'enfin elle acquerrait le lustre immortel d'avoir seule sauvé l'Allemagne et affranchi l'Europe. Le prince Louis était l'ame de ce parti si exalté, auquel la vanité nationale applaudissait et qu'enflammaient beaucoup d'écrivains allemands, effrayés et humiliés de l'état de dépendance dans lequel leur pays était tombé.

Les voix réunies de ce parti étouffaient celles d'hommes plus timides qui n'osaient que dans le secret de l'intimité exprimer leurs craintes sur l'issue d'une lutte entre une armée désaccoutumée de la guerre, conduite par des officiers sans expérience, commandée par des généraux vieux, sans activité, tenant à de vieilles routines, contre des troupes aguerries, enivrées par une longue suite de victoires, sous le commandement de généraux jeunes, actifs, expérimentés, et sous les ordres immédiats du plus grand capitaine de l'é-

poque. Puis, qu'est-ce, disaient-ils, que notre armée avec l'effervescence qu'on y fait naître et qui nuit à la subordination nécessaire pour obtenir quelques succès? Tout le monde y voudra commander, personne ne se résignera à obéir. On parle de guerre nationale; mais où est et quelle est la nation prussienne depuis qu'on a perdu des provinces affectionnées, remplacées par des populations qui nous haïssent? On compte sur l'appui des Saxons; mais ne savent-ils pas que le cabinet de Berlin a sans cesse convoité leur riche contrée; que, si la Prusse a peu de défense contre eux, c'est qu'elle a toujours espéré que la Saxe lui servirait de rempart contre ses ennemis de l'Occident? Quelle folie surtout de ne pas entamer des négociations pour s'entendre avec la Russie et l'Autriche, et de croire que seul on agira victorieusement contre celui qui a triomphé de ces deux puissances réunies!

Un troisième parti, dont la timidité n'était point, comme celui-ci, de la crainte, mais seulement de la sagesse et de la prudence, sentait tout ce que la situation de l'État avait de critique; il voyait la nécessité d'entamer une guerre libératrice, mais il désirait qu'on ne jouât pas le sort de l'État dans une seule bataille qui pouvait être décisive; qu'on s'occupât d'approvisionner

les places fortes; qu'on se ménageât, en cas d'échec, des lignes de défense; qu'on disputât le terrain jusqu'à l'arrivée d'une armée russe, et que, fort de son union avec cette formidable puissance, on traitât de la paix les armes à la main; que surtout on fût parfaitement assuré d'avance de la coopération des deux souverains de Saxe et de Hesse.

Il y avait donc, en quelque sorte, anarchie dans le conseil et presque insubordination dans l'armée. Cependant les esprits exaltés l'emportaient sur toute considération prudente; la reine, humiliée de la dépendance où la Prusse était tombée par la fausse politique du comte d'Haugwitz, enflammait les passions de son noble enthousiasme, et le baron de Hardenberg, partageant l'espoir qui animait cette princesse, eût néanmoins désiré que préalablement l'on s'assurât de la coopération de l'Angleterre par une prompte paix; qu'une puissante armée russe vînt combiner ses opérations avec celles de l'armée prussienne, et que l'on fût certain que l'Autriche n'adopterait pas, dans cette campagne de 1806, le rôle que la Prusse avait joué si impolitiquement dans celle de 1805.

Mais tout avait été le comble de l'erreur dans les affaires publiques depuis le triomphe minis-

tériel du comte d'Haugwitz, et l'on voyait enfin, avec une profonde douleur, que si le cabinet prussien avait eu à se plaindre de la déloyauté de celui des Tuileries, il avait lui-même suivi les erremens d'une politique honteuse et basse, sous le règne d'un monarque aussi loyal que généreux.

Avant de tracer le déplorable tableau des résultats de cette faible et fausse politique, remontons vers les premiers mois de cette année 1806, et exposons les négociations plus ou moins secrètes, franches ou fallacieuses qui eurent lieu entre Napoléon et les deux cabinets de Saint-James et de Saint-Pétersbourg.

1806.

Système politique de M. de Talleyrand. — Sa double mission en Angleterre. — Ministre du Directoire. — Ministre de l'Empire. — Commencement de négociations avec l'Angleterre. — Obstacles. — Correspondance confidentielle. — Déclaration ferme et invariable du cabinet britannique. — Yarmouth. — Bases de la négociation. — Changemens dans la politique française. — Ses causes. — Rappel au traité de Presbourg. — Mouvemens des Monténégrins. — Occupation de Cattaro par les Russes. — Exigence de Napoléon. — Demande de l'Autriche à la Russie. — Inquiétudes de la Russie. — Conseil tenu à cet effet. — Rapport du prince Czartoryski. — Nomination d'un négociateur russe. — d'Oubril. — Mauvaise foi de M. de Talleyrand. — Étonnement et fermeté de Fox. — Finesse niaise de M. de Talleyrand. — Déclaration autrichienne. — Nouvelles propositions de la France. — Refus de l'Angleterre. — Autre proposition. — Nouveau refus. — Traité d'Oubril. — Articles patens. — Articles secrets. — Refus d'exécution. — Refus de ratification. — d'Oubril exilé. — Déclaration de la Russie. — Ultimatum du gouvernement anglais. — Demandes de la France. — Annonce de l'envoi de lord Lauderdale. — Lettre sur un projet d'expédition contre l'Inde. — Publication d'une note apocryphe. — Nouvelle finesse de M. de Talleyrand. — Notes et contre-notes. — Rupture. — Déclaration du gouvernement anglais.

Un homme, à qui les charmes de son esprit, la noblesse de ses manières, les formes de convenance dont il savait parer la manifestation de

impérieuses volontés de son maître, avaient acquis la reconnaissance du corps diplomatique résidant près le cabinet des Tuileries; qui devait à ce corps une haute réputation de génie, dont l'éclat devait s'éteindre avec le pouvoir dominateur qu'il représentait *, M. de Talleyrand enfin, trop paresseux pour être essentiellement un observateur à longues vues, trop égoïste pour se soucier de tout autre avenir que du sien propre, M. de Talleyrand qui fit constamment descendre l'art de négocier au niveau des plus petites intrigues, tout en soumettant ses vues politiques aux intérêts de sa fortune, n'en couvait pas moins, dans le fond de sa pensée, un système d'alliance intime et durable entre la France et l'Angleterre.

Certes, cette union, rêvée par un esprit brillant, mais sans étendue, n'était alors nullement réalisable entre deux peuples si anciennement rivaux de fortune, de gloire, de vanité, de puissance. Il y tenait cependant; c'était chez lui une véritable monomanie, une chimère qu'il poursuivait sans cesse, semblable à l'ignorant qui voudrait atteindre aux bornes d'un horizon toujours fuyant devant lui. Aussi, dès que sa vie dissipée eut fait place à sa vie publique; au moment où

* Notamment au congrès de Vienne.

il fut chargé par Louis XVI de la généreuse mission de sauver la France, qui l'outrageait, d'une guerre entreprise à son profit, une toute autre mission lui* était confiée par la faction dont il faisait partie lui-même. Cette mission, très peu

* Le gouverneur Morris, ce judicieux observateur, ce peintre des hommes et des choses de notre révolution, écrivait de Londres à Washington, en date du 4 février 1792, après avoir esquissé le tableau des factions révolutionnaires : « C'est ici l'occasion de parler de cet abbé « de Périgord, depuis évêque d'Autun, homme de haute « naissance, d'esprit et de plaisir; généralement décrié « par la multitude et la publicité de ses amours, la légè- « reté de ses discours, son agiotage durant le ministère « de Calonne, avec lequel il était alors dans le meilleur « accord, et parmi les ennemis duquel il s'est rangé de- « puis. » Après avoir parlé de l'objet de sa mission, le diplomate américain ajoute, sous la date du 17 février 1792 : « L'évêque d'Autun s'est réduit à la cession de Tabago, à « la démolition de Cherbourg et à une extension du traité « de commerce, en demandant une stricte neutralité, en « cas de guerre avec l'empereur. S'il a été mal accueilli, « c'est par trois raisons : 1° parce que la Cour voit « avec horreur et crainte les scènes dont Paris est le « théâtre ; 2° parce que sa réputation est choquante pour les « personnes qui se piquent de décence ; 3° enfin parce qu'il « a commis dès son arrivée l'imprudence d'émettre l'idée « de corrompre les membres de l'administration et de se « lier avec les ennemis de l'autorité. » (*Note de l'Éditeur.*)

française, mais couverte de celle du monarque qui l'était éminemment, avait pour objet d'amener l'Angleterre à une sincère union avec la France, en lui proposant la cession des îles de France, de Bourbon et de Tabago, la démolition de Cherbourg, et d'autres stipulations ruineuses auxquelles le roi n'eût jamais consenti; mais l'opinion qu'on avait du négociateur nuisit au succès d'une mission coupable.

Ministre des relations extérieures sous le directoire, M. de Talleyrand rêva la même idée, et ce fut également sans succès; on lui en fit même un tort dont son extrême servilité ne put l'absoudre; il y revint dès le début du consulat, puis au commencement de l'Empire, et ce fut toujours vainement. Il n'avait pas été de force à lutter contre le génie de Pitt, soit ministre, soit chef d'opposition. Mais une administration réellement dirigée par Fox lui offrait d'autant mieux l'espoir de marcher dans une voie objet de ses vœux, que l'empereur des Français fondait lui-même sur le nouveau ministère de la Grande-Bretagne un projet de pacification générale, dont le résultat serait de le laisser régner sans obstacle sur le continent, en abandonnant à l'Angleterre l'empire des mers qu'il n'avait plus aucun moyen de lui disputer.

En effet, Fox ne lui paraissait pas devoir abjurer comme membre du cabinet des opinions qu'il avait long-temps soutenues à la tête d'une opposition souvent violente, opinions qu'on le vit cependant abandonner lors de la paix de Versailles *, qu'il défendit de nouveau en quittant l'administration des affaires et qu'il pouvait abjurer encore au moment où, chargé des relations étrangères, l'homme d'ambition satisfaite et de théories vagues allait faire place à l'homme de pratique et à des idées positives; chose qu'on Angleterre on a vu fréquemment. Mais Napoléon ne connaissait en rien les opinions, les lois, l'administration, les ressources, l'esprit public d'un pays dont il éprouva plus tard que le militaire lui était également inconnu.

Pour savoir à quoi s'en tenir sur les intentions et la moralité d'un nouveau ministère britannique, l'on eut recours au plus révoltant de tous les moyens. L'un de ces hommes qui sont capables de tout, et que par respect pour eux-mêmes les gouvernemens ne devraient jamais employer, fut envoyé à Londres par la police de Paris, avec ordre de s'offrir à Charles Fox pour assassiner Napoléon. Soit que le ministre anglais eût pénétré

* 1783.

tre cette ville menée, soit qu'il cédât à un noble mouvement d'indignation, ou voulût saisir une voie ainsi ouverte à une négociation avec la France; il fit arrêter cet homme et donna l'avis de cette horrible proposition à M. de Talleyrand* qui, en le remerciant de cette communication, lui insinua indirectement les dispositions dans lesquelles on était de ne point se refuser à des négociations de paix. Fox répliqua en déclarant qu'il était dans de semblables dispositions **; bien entendu que la paix serait également honorable, tant pour les parties contractantes que pour leurs alliés; et que, de plus, elle ne *serait traitée et conclue* que *de concert* avec l'empereur Alexandre.

Cette réserve sembla, dès l'origine de relations diplomatiques encore secrètes, de nature à mettre obstacle à l'ouverture même de négociations plus régulières; car Napoléon avait pour but de jeter la division entre le grand empire du Nord et la plus formidable des puissances maritimes; aussi ne voulut-il pas, et peut-être ne devait-il point, en vue de ses propres intérêts, admettre une négociation commune, dont l'issue serait de res-

* Lettre du 20 février 1806.

** Lettre du 26 mars.

serrer plus que jamais les liens existant entre deux États que la politique française cherchait à désunir.

Cette union des deux cabinets, que celui de Saint-James tenait irrévocablement à ne point rompre, n'était pas le seul écueil à une sûre et prompte négociation. En effet, quelque désir que certains ministres parussent avoir de la paix avec un gouvernement qui, franchement ou non, semblait aussi la souhaiter, la majorité du ministère britannique était convaincue qu'un traité conclu avec le chef militaire d'une nation plutôt disciplinée que constituée, plutôt campée qu'assise sur son sol, nation aimant la guerre, dans laquelle elle voit lustre, grandeur et fortune, nation soumise à un homme prodigieux qui a besoin de l'occuper, de la satisfaire, et qui la commande plus qu'il ne la gouverne, deviendrait un acte sans garantie solide et durable, à moins que l'Europe entière n'y concourût. Le gouvernement anglais sentait que si ce concours mutuel n'avait malheureusement pu être maintenu durant la guerre, il fallait du moins l'établir au moment de la paix; que, pour son compte, il ne devait se déterminer par aucune considération personnelle à séparer ses intérêts de ceux de la

Russie, quoiqu'il ne fût peut-être ni politique ni convenable d'expliquer les motifs qui l'affermissaient dans cette résolution.

Enchaîné ainsi par les idées du conseil privé, qui étaient celles de l'administration Pitt, Charles Fox ne cessa d'insister sur ce sujet dans une correspondance toute confidentielle et qui n'offrait encore que des préliminaires de négociation. Quant à celle-ci, nous sommes d'autant plus obligés d'en donner ici les détails que, dans les publications françaises qui y sont relatives, il se trouve de notables falsifications.

Passons rapidement néanmoins sur ces premières et réciproques épîtres de M. de Talleyrand et de Charles Fox, où l'exagération des prétentions mutuelles était voilée de formes amiables, nécessairement exigées dans les rapports existant entre deux hommes d'un ordre aussi élevé.

L'idée d'un traité de commerce, que Napoléon croyait une des causes principales de la rupture du traité d'Amiens, fut écartée par ces mots du ministre anglais : *L'Angleterre croit n'avoir aucun intérêt à le désirer* *. Mais tous les sophismes de M. de Talleyrand échouaient contre la ferme

* Lettre de Fox du 8 avril.

détermination de Fox de ne point traiter s
Russie. « Nous voulons la paix, écrivait-il
« la date du 21 avril, mais nous ne pouvon
« vouloir qui puisse porter atteinte à la di
« de notre souverain ou à l'honneur et au
« térêts de la nation. Or, si nous traitions
« la Russie, vu les liens étroits qui nous uni
« à cette puissance, nous nous croirions ex
« aux reproches d'avoir manqué à cette fi
« scrupuleuse dans nos engagemens dont
« nous faisons gloire; tandis que, d'un
« côté, en persistant dans notre demand
« les Russes soient admis, nous croyons ne
« faire qui soit contraire aux principes d'é
« que nous réclamons tous les deux. Lo
« les trois plénipotentiaires se trouveron
« semble, comment croire que rien ne po
« s'emporter à la pluralité des voix? Il n'y
« là que deux partis: la France d'un côté
« l'autre les deux puissances alliées. Quan
« intentions de la Russie, nous savons ce q
« est et nous sommes persuadés qu'elle n'ait
« pas les liens d'amitié qui l'unissent à l'A
« terre. C'est donc avec regret que *je d*
« *nettement que je ne vois aucun moyen de p*
« *l'on ne traite pas dans les formes que nous*
« *proposées.* » Cette réponse avait rapport, t

l'insinuation qu'on espérait traiter isolément avec la Russie qu'à la niaise objection que deux ministres acquerraient plus de force qu'un seul dans la discussion avec un seul plénipotentiaire français; mais la conclusion de cette réponse montrait la ferme résolution du gouvernement anglais de ne se départir en rien des bases qu'il aurait posées.

Tout semblait donc, sinon rompu, du moins ajourné, quand, le 2 juin, M. de Talleyrand offrit à Fox pour esquiver, sans la résoudre, cette difficulté qui ruinait tout espoir de paix, d'entamer des négociations selon la forme adoptée en 1782, et, dans les conférences qui auraient lieu, d'établir pour principe fondamental, conformément aux paroles même du ministre anglais *, « que les deux États auraient pour objet « que la paix fût honorable pour eux et leurs alliés respectifs, en même temps qu'elle serait « de nature à assurer le repos de l'Europe. »

Fox adopta cette forme **, qui fut suivie durant tout le cours de cette correspondance confidentielle et secrète; mais le gouvernement français, qui ne pouvait, comme il l'avait espéré, entraîner

* Dans sa lettre confidentielle du 26 mars.

** Lettre du 14 juin.

dans ses vues ou tromper par des sophismes c ministre qu'il avait cru totalement dans ses intérêts, eut recours à un nouvel expédient.

Lord Yarmouth était l'un de ces nombreu Anglais retenus prisonniers contre les maximes du droit des gens, lors de la rupture du traité d'Amiens. L'on connaissait son intime liaison avec Fox et le prince régent; il fut donc appelé de Verdun à Paris, et rendit compte à son gouvernement d'une entrevue qu'il eut avec le ministre des relations extérieures *.

Celui-ci lui avait exposé les raisons qui empêchaient le cabinet des Tuileries de traiter de la paix générale dans une négociation qui serait entamée avec les deux puissances réunies de Russie et d'Angleterre; il avait annoncé qu'une dépêche adressée à Fox indiquerait Lille comme lieu où pourraient être agitées les questions relatives à un traité définitif; qu'on y chercherait les moyens d'écarter toute discussion et de faciliter à l'Angleterre *la possession de Malte.* Sur la réponse de lord Yarmouth, qu'il ne saurait être porteur d'une communication contre laquelle il serait obligé de voter, et qu'un tel cas aurait lieu relativement aux affaires d'Hanovre, à moins d'une

* Communication du 13 juin.

déclaration positive sur la restitution des États allemands de Sa Majesté, il lui fut dit, mais dans une conférence subséquente, que l'*importance qu'on attachait au Hanovre ne ferait aucune difficulté*. Quant à la question de savoir si la France exigerait la cession de la Sicile, voici quelle fut la réponse de ce cabinet, d'autant plus nécessaire à remarquer, que son interprétation devint le nœud de la négociation tout entière : « *Vous l'avez, nous ne vous la demandons pas.* » Le négociateur regarda cette manière de s'exprimer comme équivalente à celle-ci : *Nous ne vous demandons rien*, et qu'elle établissait pour base de la négociation l'*uti possidetis ;* idée partagée par le cabinet de Saint-James, et dont Fox ne voulut jamais se départir.

Le ministre français, en raison de cette concession verbale, faite en termes obscurs et qu'il se réservait la faculté de démentir, insista sur la reconnaissance du titre d'empereur dans la personne de Napoléon, ainsi que des titres et établissemens des divers membres de sa famille ; ce qui ne pouvait être le résultat que d'un traité définitivement conclu. Pour atteindre ce but on annonçait tous les genres de facilité à l'égard des intérêts de la Russie, et l'on ne cessait de dire : « Ce que nous désirons le plus, c'est de vivre en

« bonne intelligence avec une aussi grande
« sance que la Grande-Bretagne. »

Tous ces détails avaient été communi
Londres même par lord Yarmouth*, qui,
tour à Paris, manda à Fox** qu'autant qu'
vait en juger, par suite d'une nouvelle conf
avec M. de Talleyrand, une très remar
révolution dans les prétentions du gouvern
français s'était opérée par rapport aux né
tions. En effet, celui-ci prétendait que la Si
était nécessaire pour la conservation de N
il parlait vaguement de compensations, n
voulait plus entendre aux demandes faites
cueillies relativement à Naples, à Venise, à
et à la Dalmatie, et il se refusait à rien di
de l'Italie pour indemniser le roi de Sard
Avant d'entrer dans la longue exposition d
cussions produites par ce changement de v
cabinet des Tuileries, recherchons-en la
et remontons, à cet effet, jusqu'au tra
Presbourg.

Dans cette rigoureuse capitulation dip
tique, il avait été stipulé (art. XXIII) qu
l'indépendance des îles vénitiennes (dont l'

* Le 15 juin.
** Dépêche du 19 juin.

chissement ne pouvait devenir un engagement obligatoire pour l'Autriche qui ne les occupait pas), les places de l'Istrie, de la Dalmatie, et notamment les bouches du Cattaro, qu'elle occupait réellement, devaient être remises à la France six semaines après l'échange des ratifications. Ces places furent successivement évacuées, après que les Autrichiens en eurent enlevé les munitions de tout genre, ou vendu celles qu'on ne voulait ou qu'on ne pouvait transporter; ce qu'exécuta très légalement, quoique non sans murmure de la part du gouvernement français, le commissaire impérial marquis de Ghislieri.

Durant que ces choses avaient lieu, les Monténégrins, qui redoutaient la domination française et étaient liés de culte, d'intérêts et de relations secrètes avec les Russes, se levèrent en armes pour empêcher l'occupation de Cattaro par les troupes françaises, et, le 3 mars, c'est-à-dire postérieurement à l'époque où l'évacuation par les Autrichiens avait dû être effectuée, une escadre russe parut devant la place, qui fut sommée de se rendre, comme appartenant déjà à une puissance avec laquelle la Russie était en état de guerre. Le gouverneur autrichien, baron de Lredy, n'avait pas plus de quatre-vingts hommes;

il manquait de munitions et de vivres ; pressé pa
terre et par mer, il ne pouvait résister, et ne sa
vait même s'il en avait le droit. Il rendit donc ce
qu'il lui eût été impossible de défendre ; mai
Napoléon, furieux, exigeant la remise de cett
place par les Autrichiens eux-mêmes qu'il chea
chait ainsi à compromettre avec les Russes, saisi
ce prétexte pour conserver, comme garantie, l
place de Braunau, et le général comte de Mee
feldt, ambassadeur d'Autriche à Pétersbourg, f
de continuelles et vaines remontrances pour ob
tenir de l'empereur Alexandre qu'il se dessaisi
de Cattaro. Ce diplomate mettait d'autant plu
de chaleur dans cette négociation que la jeu
nesse russe attribuait faussement la perte de l
bataille d'Austerlitz aux Autrichiens qui s'y étaien
valeureusement conduits, que la vanité accueil
lait hautement ces notions injurieuses à une brav
armée, et qu'il avait éprouvé personnellemen
à cet égard de pénibles avanies.

Dès l'occupation de Cattaro par les Russes, l
cabinet de Vienne en avait adressé des plaintes a
comte André Rasoumofski, ambassadeur de Ru
sie, qui répondit par la note suivante : « Les cou
« n'ont et ne peuvent avoir d'autre règle de le
« conduite et de leurs démarches politiques qu
« les actes, documens et traités publics qui fo

« dent et établissent les intérêts et les obligations « respectives des puissances entre elles. Or, d'a- « près le traité de Presbourg, la cour de Vienne « s'est engagée à livrer la Dalmatie vénitienne à la « France quarante jours après la signature de « ce traité. Sa Majesté l'Empereur de toutes les « Russies, par égard pour Sa Majesté Autri- « chienne, a non-seulement attendu que ce dé- « lai fût révolu, mais elle a mis un intervalle de « plusieurs semaines entre la fin du terme sti- « pulé et les hostilités contre la France en Dal- « matie. La Russie ne pouvait attribuer ce délai « de l'Autriche qu'à l'une de ces deux supposi- « tions, savoir : un changement dans les disposi- « tions du traité de Presbourg, ou un acte de « condescendance envers la France qui, n'ayant « pas encore eu le temps de rassembler toutes « ses forces et de prendre ses mesures sur le « point menacé, avait exigé ce retard de l'Au- « triche, afin d'arrêter ainsi l'attaque déjà pré- « parée de la Russie. La première hypothèse de- « venait inadmissible ; car ni l'Autriche, ni la « France n'avaient notifié officiellement ce chan- « gement dans les stipulations du traité, condi- « tion nécessaire selon la règle du droit des gens ; « quant à la seconde, que l'on croyait exacte, « elle devenait, pour le cabinet de Saint-Péters-

« bourg, un motif légitime d'agir avec vigueur et « promptitude, afin de ne pas courir les risques « de voir manquer ses justes projets; et si la « France demande à cet égard passage par les « États héréditaires d'Autriche, la Russie, pour « sa sûreté, fera la même demande. »

La cour de Vienne, ainsi placée entre la France qu'elle redoutait, et la Russie avec laquelle elle ne voulait point se brouiller, pressée avec menace par Napoléon de lui faire remettre Cattaro que l'empereur Alexandre se croyait très légitimement en droit de retenir, multipliait les actes de soumission pour adoucir celui qui l'avait vaincue. Le marquis de Ghislieri fut mis en jugement; on s'empressa d'envoyer M. de Giulay en ambassade près du roi Joseph, et l'on se chargea d'une indemnité de vingt millions à payer au roi de Bavière, pour les frais du séjour prolongé des troupes françaises sur le territoire de ce prince. Le cabinet autrichien promit même d'attaquer les Russes, de leur fermer ses ports ainsi qu'aux Anglais, et fit des préparatifs prétendus hostiles contre Cattaro; mais il négociait et intriguait en même temps à Saint-Pétersbourg pour se tirer de la situation critique où il avait été précipité.

Le gouvernement russe, dont l'Autriche atten-

duit son salut, n'était pas, de son côté, sans de vives inquiétudes sur la nature et l'issue possible des négociations entamées entre la France et la Grande-Bretagne, persuadé, malgré les relations constamment amicales des deux gouvernemens, mais d'après une fausse appréciation du caractère de Fox, que ce ministre ferait la paix à tout prix. Puis, quoiqu'il n'eût eu à donner que de justes éloges à la valeur manifestée par ses troupes à la bataille d'Austerlitz, l'empereur Alexandre avait perdu toute confiance en l'intelligence de ses officiers et les talens de ses généraux, ce qui, sans lui faire réellement craindre la guerre, lui faisait pourtant désirer la paix. Ces circonstances réunies semblaient lui en rendre la conclusion nécessaire, avant qu'un traité de paix avec l'Angleterre ne l'isolât de manière à favoriser un peu trop les prétentions de Napoléon à son égard.

Un conseil fut donc assemblé pour agiter cette importante question, sur laquelle les opinions de ses principaux conseillers étaient entièrement divisées. Dans le rapport présenté à cet effet par le prince Czartoryski, et dont nous ne donnerons ici que la substance, il était dit : Que, par une suite d'événemens aussi malheureux que difficiles à prévoir, la Russie se trouvait dans une situation qu'aggraverait l'agrandissement de la France,

sans l'union et l'énergie des principaux Etats de l'Europe ; que voyant rompus ou relâchés les liens formés pour arrêter ce torrent, étant elle-même directement menacée, son premier soin devait être de s'éclairer sur les dangers qu'elle pourrait courir, mais sans néanmoins se les exagérer, afin d'adopter des mesures propres à en détourner les effets. « Ces dangers, disait le ministre, peuvent « être éloignés ou immédiats. Quant aux premiers, « ils doivent inspirer peu d'inquiétude, depuis « les dernières communications faites tant par l'Au- « triche que par la Prusse. L'une et l'autre plient « devant Bonaparte ; mais cela éloigne tout dan- « ger de nos frontières, les seules exposées. Bo- « naparte d'ailleurs, en abandonnant ses projets « sur la Pologne, prouve qu'il n'y prenait pas un « intérêt bien réel. Cependant, on ne saurait être « entièrement tranquillisé à cet égard, quoique « le traité de Presbourg paraisse trop désavanta- « geux à l'Autriche pour qu'on lui suppose des « secrètes intelligences avec la France ; et quoi- « que les communications du cabinet de Vienne « aient le caractère de la franchise, on n'est pas « assez assuré de la non-existence d'articles se- « crets relatifs à la Gallicie et aux Etats ottomans, « arrangemens que la Russie ne saurait permettre. « Enfin, le retard inexcusable de la Prusse à nous

«communiquer le traité signé par le comte «d'Haugwitz doit faire supposer des stipulations «peu conformes aux liens qui unissent les deux «Etats.» Le ministre remarquait que dans l'incertitude où l'on était de ce que voudraient ou pourraient dans le cas, tant de guerre que de paix, les deux grandes puissances germaniques, il serait bon, sans perdre de temps, «de donner des ordres éventuels aux généraux «Beningsen, Tolstoi et Kontousoff; que ce dernier, entre autres, ne devait évacuer la Gallicie «qu'après avoir reçu la nouvelle certaine que les «troupes françaises seraient effectivement retirées «vers le Danube.»

Les dangers ainsi prévus ne paraissaient cependant pas probables au cabinet russe, persuadé que Bonaparte devait désirer quelques moments de repos et ne voudrait pas surtout commencer la guerre contre la Prusse; ce qui le détournerait de diriger ses efforts contre l'Angleterre ou ses alliés du midi. L'on pensait d'ailleurs que la Prusse saurait se soustraire à cette lutte par toutes les complaisances qui lui seraient demandées et au prix desquelles elle obtiendrait peut-être de nouvelles acquisitions. «Quant à l'Autriche, pour«suivait le prince, qui ne pense maintenant qu'à «se refaire en réorganisant son gouvernement

« intérieur, elle restera nulle et passive, mais
« toujours portée, par système et par les senti-
« mens communs de l'empereur François II et de
« son ministre actuel (le comte de Stadion)
« à demeurer unie avec la Russie. Dans le cas où
« la cour de Vienne serait obligée d'agir, ou aus-
« sitôt qu'elle se verrait en état de le faire, elle
« se résoudra plus facilement à s'opposer aux
« empiètemens de la France qu'à les favoriser.
« La Russie se trouve donc hors d'atteinte vers
« le nord et les provinces polonaises, ce qui lui
« laisse tous les moyens de se porter vers le midi
« sans crainte d'en être détournée; c'est de ce côté
« seul qu'elle a des dangers à conjurer. Bona-
« parte, ayant arraché à l'Autriche la Dalmatie
« vénitienne et les Bouches du Cattaro, acquer-
« rait ainsi un surcroît de moyens maritimes
« pour l'exécution du plan qu'il médite contre
« l'empire ottoman. La Russie, soutenue par
« l'Angleterre, pourra lui faire tête de ce côté,
« d'autant qu'il a besoin de troupes pour obser-
« ver l'Autriche et même la Prusse, auxquelles il
« ne saurait entièrement se fier, en raison des
« rapports que la cour de Russie s'efforcera de
« conserver avec ces deux puissances. La Russie,
« libre de toute inquiétude, pourra donc tour-
« ner ses efforts du côté de la Turquie et y em-

ployer la majeure partie de ses immenses moyens. »

En considérant la situation pleine de sécurité où se trouvait la Russie, mais l'impossibilité de remédier, pour le moment, à l'assujétissement de l'Europe continentale au joug de Bonaparte, il en résultait, selon les vues de l'empereur Alexandre et de son conseil, la nécessité d'une pacification prompte, si elle était possible. On imaginait même que ce serait le seul moyen de garantir l'indépendance des Etats non encore définitivement assujétis à Bonaparte, entre autres de ceux du roi de Naples. On était persuadé que le chef de la nation française achèterait de quelque condescendance l'amitié de la Russie, surtout en la voyant saisie d'un gage par l'occupation de Cattaro. Mais l'empereur et son conseil n'envisageaient la paix comme utile que sous ce double rapport : protection de ses alliés, et formes compatibles avec l'honneur et la dignité de l'Empire.

Le cabinet de Saint-Pétersbourg résolut donc de sonder les intentions de celui des Tuileries, mais avec mesure et prudence, pour ne compromettre ni sa propre considération, ni la confiance inspirée par sa loyauté aux Etats compris dans ses alliances. Pour parvenir à ce but, on s'arrêta

à l'envoi d'un employé chargé de soigner les prisonniers russes et qui ne semblerait destiné qu'à leur porter des secours. Mais cet employé devait être muni d'instructions qui l'autoriseraient à écouter les propositions qu'on lui ferait, et dont il devrait rendre compte à son gouvernement, ce qui sauverait la dignité impériale, ainsi que sa considération près des cours dont il était nécessaire de conserver la confiance, et auxquelles on donnerait, sur cette démarche politique, des explications propres à effacer toute interprétation défavorable.

Cette mesure semblait d'autant plus indispensable que, malgré l'état de guerre, nul embargo n'avait été mis sur les propriétés françaises. Lesseps continuait à exercer ses fonctions consulaires, et, abusé par une conduite si généreuse, ne cessait de mander à son gouvernement que la Russie désirait faire avec la France une paix prompte et séparée, idée dans laquelle l'entretenait l'accueil poli que lui faisait le ministre des affaires étrangères.

Cependant le cabinet russe, ne voulant se relâcher en rien de ce qu'il croyait être autant dans ses vrais intérêts que conforme à ses devoirs, assurait de son amitié le gouvernement prussien et lui proposait des secours; il en agissait de même

à l'égard du cabinet de Vienne, témoignait la plus entière confiance au ministère anglais, et déclarait au roi de Naples qu'il ne ferait pas la paix sans l'y comprendre ; il garantissait Stralsund à la Suède et son intégrité à la Turquie ; il fournissait des secours aux peuplades du rit grec, pour les empêcher de se laisser séduire par Bonaparte ; il mettait ses troupes de terre et de mer sur le pied le plus formidable, et, tout en agissant en faveur de la paix, il cherchait, par ses relations diplomatiques et ses préparatifs militaires, à la rendre désirable à celui avec qui l'on allait commencer à traiter.

Quant au choix du négociateur, il fallait, vu la nature de sa mission et le masque dont on la couvrait, qu'il tombât sur un homme habile et pourtant sans consistance personnelle ; qui connût la France et ceux qui la gouvernaient ; assez peu important en Russie pour qu'on pût le désavouer sans crainte de murmure, mais qui parût avec considération à l'étranger, en raison du rôle qu'il avait joué précédemment. Nul ne sembla convenir mieux que le conseiller d'état d'Oubril. Cet homme, fils d'un Français de bas étage qui avait fait sa fortune près du vieux comte Panin, oncle de celui qui existait alors, ne tenait à rien qui fût puissant ou en crédit ; il avait contre lui

sa qualité d'étranger qui, en Russie, fait facilement croire à toute inculpation défavorable; il avait été employé sous Marcoff, s'était sagement conduit après le départ de ce ministre, et était censé au fait des affaires; il avait de la finesse, de l'esprit, quelque instruction, et passait pour un véritable homme d'état près de ceux qui prennent la fausseté pour de l'adresse.

L'on donna à d'Oubril des pouvoirs généraux illimités, tels qu'ils doivent toujours l'être pour faciliter au négociateur les moyens d'accueillir, de débattre, d'accepter ou de repousser librement les propositions qu'on peut lui faire; ce qui deviendrait impossible avec des pouvoirs impératifs qui dévoileraient d'ailleurs, lors de leur nécessaire communication, les intentions positives et irrévocables du cabinet qui les aurait données.

Ces pleins pouvoirs portaient donc bien réellement la promesse *d'accepter pour bon et d'exécuter fidèlement tout ce qui aurait été arrêté et signé* par le plénipotentiaire; mais ces pleins pouvoirs même ne l'autorisaient à *signer acte ou convention que sur des bases propres à affermir la paix et à la préparer entre les autres puissances belligérantes.* Enfin, selon les délibérations du grand conseil de l'Empire, il fallait, « sans paraître « désirer la continuation de la guerre ni la crain-

« de d'aucun côté, se contenter d'accueillir les « propositions pacifiques qui pourraient être « adressées. Il fallait, tout en convainquant Bo- « naparte de l'énergie du gouvernement russe, « lui montrer qu'on n'était pas contraire à des « voies d'accommodement, profiter à cet effet « des occasions, en faire naître même pour l'en- « gager à s'expliquer, afin de connaître ses vues « et quel parti l'on pourrait tirer de son amitié ; « mais ne chercher la paix, que la Russie n'est « nullement réduite à solliciter, qu'autant qu'elle « pourrait la faire avec honneur et sûreté. »

Quoique les pouvoirs ostensibles, bien différens de ceux secrets et réels donnés à d'Oubril, eussent été signés le 30 avril 1806 *, le négociateur devait, avant de se rendre à Paris, s'arrêter à Vienne. On le croyait capable d'y sonder les intentions du cabinet autrichien, composé d'hommes plus habiles que lui. Tandis qu'il y attendait ses passeports, il eut de fréquentes conférences avec le comte de La Rochefoucauld, ambassadeur de France, et avec M. Adair, envoyé d'Angleterre, ami intime de Fox, et qui venait de remplacer lord Paget près la cour d'Autriche.

* Voyez la pièce justificative K.

Ce fut cette mission, totalement défigurée dans les journaux français et dont nous avons dû par ce motif exposer ici la nature, qui opéra dans les vues du cabinet des Tuileries la révolution remarquée par lord Yarmouth au moment de son retour, et causée par l'espoir de conclure une paix séparée avec la Russie, ce qui, en isolant l'Angleterre, aurait rendu plus favorable à son égard la situation politique de la France.

Aussi M. de Talleyrand prétendit-il que la promesse faite verbalement à un négociateur non encore officiellement accrédité, de ne *rien demander à l'Angleterre*, était un mot en l'air et ne constituait aucun engagement réel. C'était cependant sur cette promesse seule que le gouvernement anglais consentit à négocier la paix et qu'il avait délivré à lord Yarmouth des pouvoirs aussi étendus que ceux donnés à d'Oubril.

Fox, étonné de cette odieuse supercherie, déclara « que c'était dans la conviction que l'*uti* « *possidetis* serait strictement observé comme « base de la négociation *, et notamment à l'égard « de la Sicile sur laquelle il avait été fait des « promesses satisfaisantes, qu'il avait plu à Sa Ma- « jesté d'autoriser à de nouvelles conférences avec

* Lettre de Fox du 26 juin.

« M. de Talleyrand; que, conséquemment, toute « tergiversation, toute subtilité sur cet article « serait une observation frivole. » Quant à cette absence de pleins pouvoirs, sur laquelle le ministère français fondait la rétractation de ses promesses, Fox annonçait leur envoi, mais avec injonction de ne les présenter et de n'en faire usage que quand le cabinet des Tuileries en serait revenu à ses premières bases par rapport à la Sicile. « Si la Russie, disait le cabinet britannique, « offre de traiter séparément, c'est cependant sur « les mêmes bases; séparément dans la forme, « mais, dans le fond, *de concert avec l'un et l'autre*. « Ceci est un *sine qua non*, et, si l'on s'en écarte, « *il est inutile de se livrer à des discussions ultérieures*. » Enfin lord Yarmouth ne devait exhiber ses pleins pouvoirs qu'après avoir reçu cette authentique déclaration, et en déclarant lui-même ne pouvoir conclure *un traité définitif sans l'exprès consentement de la Russie*.

Telle était l'intention formelle de Sa Majesté Britannique, et particulièrement du ministre Fox, qui remettait sur le tapis la question relative à Naples et à l'Istrie, en renouvelant la notification que toute stipulation ne serait qu'un acte éventuel et préliminaire avant qu'il eût été soumis au cabinet de Saint-Péterabourg. La mauvaise foi

de Napoléon était donc l'unique cause des empêchemens à la conclusion du traité qu'il prétendait désirer vivement, et la loyauté du ministre anglais en était justement choquée.

Ce que les exigences de la France avaient de curieux, c'est qu'elle voulait qu'on lui rendît, outre la totalité de ce qu'on lui avait pris, cette île de Sicile qu'elle était hors d'état de conquérir, et qu'elle lui fût donnée par une puissance qui n'en était point propriétaire. L'empereur des Français voulait-il donc la continuation de l'état de guerre, dans l'espoir de continuer à rassurer l'Autriche relativement à l'occupation des bouches du Cattaro, et dans celui, dont ses généraux le flattaient, de lui soumettre la Sicile, ce qui, dans le cas d'une paix séparée avec la Russie, chose qu'il croyait prochaine et facile, aurait rendu sa situation politique infiniment plus avantageuse dans la discussion diplomatique avec l'Angleterre?

Quoi qu'il en fût, M. de Talleyrand annonça, mais trop prématurément, « que tout changement « de circonstance devait être regardé comme « raison suffisante d'un changement de condi- « tions. » On lui fit en vain l'observation « que, « quelque nécessaire que fût la bonne foi dans « toutes les transactions, elle l'était bien plus « dans une communication verbale et secrète. »

S'il existait cependant des *changemens de circonstance*, c'était plutôt encore en espérance qu'en réalité. Sans s'expliquer à cet égard, et en cherchant à détourner la conversation, on interrogea sur l'existence et la nature de ses pouvoirs lord Yarmouth, qui répondit n'être autorisé à les produire qu'après un retour complet et positif aux premières bases sur lesquelles la négociation avait dû reposer. M. de Talleyrand répliqua par la déclaration que le Hanovre ne serait rendu qu'en échange de la Sicile. Il ajouta que les troupes françaises devaient entrer à Cattaro le 29 juin, finesse diplomatique assez niaise et qui ne pouvait que demeurer sans effet, car le négociateur anglais savait aussi bien que lui qu'il n'y avait encore rien de décidé sur cet important objet entre les deux cabinets de France et de Russie.

Une assertion si facile à démentir ne faisait que compromettre celui qui se la permettait, ajouter aux défiances qu'inspirait déjà son gouvernement et aliéner de la France la plus pacifique des administrations que l'Angleterre eût eu jusqu'à ce jour.

Comment en effet lord Yarmouth aurait-il pu être abusé au point de croire que le conseiller d'état d'Oubril, arrivé à Vienne le 25 mai seule-

ment, et qui était annoncé à Paris s mplement comme commissaire relativement aux prisonniers russes ; d'Oubril avec qui le ministre anglais résidant à Vienne avait eu des relations intimes, ainsi que son gouvernement en avait de très amicales avec le cabinet britannique, aurait reçu et rempli, avant même la conclusion d'un traité avec la France, la mission d'ordonner l'évacuation des bouches du Cattaro?

Il est vrai que, dans sa conférence avec le comte de Stadion, d'Oubril était vivement pressé d'engager sa cour à cette évacuation de laquelle dépendaient et celle de la forteresse de Braunau, et la retraite des troupes françaises du territoire germanique ; il est encore vrai que la cour de Vienne avait publié un manifeste portant : « Des « circonstances urgentes amenées par l'occupa- « tion à main armée du Cattaro, qui n'a pas en- « core été restitué, engagent Sa Majesté à prendre « des mesures qui puissent assurer la tranquillité « de ses États. Elle ordonne en conséquence : « 1° que l'entrée dans tous les ports autrichiens « soit interdite aux vaisseaux anglais et russes « sans distinction ; 2° que cet ordre soit immé- « diatement mis à exécution et que les vaisseaux « russes ou anglais qui se trouveraient dans les- « dits ports mettent à la voile sur-le-champ ou

« dans trois jours au plus tard, et que ceux qui « tarderaient davantage n'aient plus libre sor- « tie. »

Outre cette déclaration semi-hostile, et adoucie par des explications diplomatiques, on faisait lentement des préparatifs d'attaque contre les Russes, mais avec la ferme résolution de n'agir qu'à la dernière extrémité. Pour seconder cette opération autrichienne, Lauriston s'empara de Raguse, république libre et neutre, en promettant de la rendre aussitôt après la remise de Cattaro, l'évacuation des Sept-Iles et le départ des Russes de l'Adriatique. C'était se venger de ses ennemis aux dépens de ceux qui ne l'étaient pas.

Quant à lord Yarmouth, déjà disposé à exiger ses passeports, il en demanda un pour son courrier, ne le reçut pas, et s'en plaignit à M. de Talleyrand qui, voulant éviter la rupture, s'excusa sur un défaut de mémoire, puis pria le négociateur anglais de retarder le départ de ses dépêches jusqu'à son retour de Saint-Cloud. Il lui fit alors la proposition de donner les villes anséatiques en dédommagement de la Sicile au roi de Naples; villes qui seraient occupées par des troupes anglaises en même temps que le Ha-

novre, insinuant que ces riches cités pourr
sans qu'on s'y opposât, être incorporée
États allemands de Sa Majesté Britannique
dédommagerait ailleurs le roi de Naples. M
gouvernement anglais répondit * dans les te
suivans à une proposition qui semblait n
pour but que de brouiller l'Angleterre ave
alliés, ou de prolonger la négociation sans le
duire au but : « L'abandon de la Sicile est un
« sur lequel il est impossible à Sa Majes
« céder. Cette demande, contraire aux prin
« sur lesquels la négociation repose, est ab
« ment inadmissible. Les troupes du roi occu
« la Sicile pour la défendre, et nous n'avon
« le droit de la céder. Les villes anséatiqu
« pourraient servir de dédommagement po
« Sicile. Il est donc à espérer que le gouv
« ment français en reviendra à ses *premières*
« *positions*. On ne peut traiter *sur une autre b*
En cas de refus il était enjoint à lord Yarm
de demander ses passeports. « Sa Majes
« voulant rien admettre de contraire aux
« cipes de fidélité dont elle ne doit pas s
« partir dans le fond, mais sur lesquels on

* Lettre de Fox, du 5 juillet.

« rait admettre des formes propres à présenter « plus de facilité pour parvenir au grand œuvre « de la paix. »

Cette déclaration ferme, mais ouvrant quelques voies de conciliation, irrite Napoléon qui y fait répondre par un refus ; lord Yarmouth alors demande de nouveau ses passeports. M. de Talleyrand qui, comme nous l'avons dit, voulait réellement conclure la paix, mais n'en était pas le maître, lui demande le temps de prendre les ordres de l'empereur, et après les avoir reçus, il propose à la place des villes anséatiques la Dalmatie, l'Albanie et Raguse, en dédommagement de la Sicile. Yarmouth annonce que cette proposition ne saurait empêcher son départ, mais l'arrivée du conseiller d'état d'Oubril l'engage à le différer. Alors il questionne M. de Talleyrand sur l'opinion répandue dans le public que Napoléon ne veut réellement pas la paix et qu'on lui suppose le projet d'opérer de grands changemens en Allemagne ; ce à quoi le ministre français répond : « Ils sont résolus, mais ne seraient pas « publiés si la paix se faisait. » Phrase toute diplomatique dans le sens non de la grande et noble politique qui marche franchement à son but, mais de ces petites ruses italiennes qui ne font plus de dupes. Au fait, cette réponse semblait

promettre ce que réellement elle ne promettait pas formellement. Au surplus, la réalisation de cette promesse, si c'en était une et si l'on tenait à la remplir, devenait une cruelle mystification pour les princes allemands qui, ayant déjà signé leur honte, n'en auraient pas recueilli les fruits. Cette réponse semblait néanmoins au ministre français devoir être si puissante sur les deux négociateurs qu'il la fit également à d'Oubril, et que celui-ci la communiqua à Fox et au comte Strogonoff.

Quant à Fox, il s'empressa de repousser la proposition relative à l'indemnité du roi de Naples* et chargea le négociateur, à la fois son partisan et son ami, de déclarer « que toutes les difficultés « apportées à la conclusion de la paix ne venaient « que de cette déviation inattendue de la base ori- « ginairement établie**; que d'ailleurs la valeur « de l'échange devait être soumise, non-seule- « ment au jugement de l'Angleterre et de la « Russie, mais encore à celui de Sa Majesté Sici-

* Lettre de Fox du 18 juillet.

** Napoléon n'en a pas moins continué à soutenir que, sans la mort de Fox, la paix eût été conclue, et M. Bignon, ainsi que tant d'autres, ont, soit par erreur soit volontairement, reproduit cette fausse assertion.

(*Note de l'éditeur.*)

« lienne; de plus, que l'Albanie étant une pro-
« vince de l'empire turc, il était dans la politique
« de l'Angleterre et de la Russie d'empêcher un
« tel démembrement; que Raguse, État indé-
« pendant, n'ayant jamais été cédé à la France,
« elle n'avait point droit d'en disposer; que, dans
« le cas où Sa Majesté consentirait à l'établisse-
« ment d'un nouvel État dans ces contrées, il
« faudrait encore joindre à la Dalmatie, non-
« seulement l'Istrie, mais une grande partie de
« l'État vénitien, y compris Venise, et toujours
« du consentement volontaire de Sa Majesté Si-
« cilienne. »

Tandis que Fox ne voulait, ni abandonner les intérêts du roi de Naples, ni séparer les intérêts de l'Angleterre de ceux de la Russie, d'Oubril avait déjà mandé au comte Strogonoff la proposition qu'on lui faisait de conclure une paix séparée, et manifesté l'opinion qu'elle serait utile aux intérêts de l'Europe et de l'empire. Fox était loin de penser ainsi et de croire que le gouvernement russe en tirât les avantages que son négociateur s'en promettait; car il ne pouvait douter des projets de la France sur l'Allemagne, la Suisse, la Suède, la Porte, l'Espagne et le Portugal. Il pensait que le seul moyen de détourner les dangers dont ces États étaient mena-

cès, consistait dans l'union *des deux puissances sur lesquelles la France n'avait encore pu obtenir aucun avantage réel, l'Angleterre et la Russie.* Yarmouth agissait en conséquence de cette idée et mandait à son gouvernement tous les soins qu'il ne cessait de prendre pour faire sentir à d'Oubril la nécessité, de *concerter leurs mesures de paix et de guerre*, conformément à la conduite constamment tenue à l'égard de ses alliés par le gouvernement britannique.

D'Oubril cependant, arrivé à Paris le 9 juillet, s'était empressé d'exhiber ses pleins pouvoirs. Le général Clarke avait été nommé pour traiter avec lui, et ils eurent tous deux de longues et journalières conférences. Celle du 18, entre autres, fut de quatorze heures. Elle inquiéta le négociateur anglais à qui, la veille, d'Oubril avait avoué que s'il pouvait obtenir des conditions qu'il jugerait propres à assurer le repos du continent, il *signerait une trêve de dix mois.* Aux remontrances vivement réitérées de lord Yarmouth sur son manque de sincérité relativement à ses véritables intentions, d'Oubril, sans lui faire un complet aveu de son inconcevable conduite, répondit textuellement le 19, que, « voyant les dangers im-« médiats de l'Autriche, il croirait de son devoir, « s'il pouvait la sauver, de le faire, fût-ce même

« par une paix particulière. » Quelque objection qu'on apportât à cette idée, il persista obstinément à la reproduire. En vain sollicita-t-on de lui un léger délai, il repoussa cette demande. Le fait est que ce traité, dont on voulait le détourner, et que lui-même il cherchait à cacher, était déjà conclu, et qu'il fut signé le 20 juillet, huit jours après celui de la Confédération du Rhin, dont la connaissance rendait, toute autre considération à part, extrêmement coupable celui auquel il soumettait la Russie, eût-il été autorisé à le subir dans des circonstances tout autres que celles encore inconnues de son gouvernement.

D'Oubril ne se contenta pas, dans le traité patent *, d'abandonner les Bouches du Cattaro, sans autre avantage qu'une promesse d'évacuer les Etats autrichiens, clause illusoire qui fit dire à lord Yarmouth qu'elle ne serait point exécutée et que pas un seul soldat français ne repasserait le Rhin ; on stipula encore dans trois autres articles secrets : 1° que « si, par suite des « circonstances, le roi Ferdinand IV ne devait « pas continuer à posséder la Sicile, Sa Majesté « l'empereur des Français et Sa Majesté l'em-

* Voyez la pièce justificative F.

« pereur de toutes les Russies se réuniraient et « concerteraient toutes les mesures pour déter- « miner la cour de Madrid à céder les îles Baléares « au prince royal fils du roi Ferdinand IV, pour « en jouir ainsi que ses héritiers et successeurs « avec le titre de roi, en fermant, durant la guerre « présente, les ports de ces îles aux puissances « ennemies de l'Espagne et de la France; 2° que « l'entrée de ces îles serait interdite au roi Fer- « dinand IV et à son épouse, dont l'état et la sub- « sistance seraient ultérieurement assurés; 3° que « les deux puissances contractantes concourraient « à la conclusion de la paix entre la Prusse et « la Suède, sans que Gustave IV perdit la Po- « méranie. »

C'était ainsi que l'on dépouillait le roi des Deux-Siciles du reste de ses États, sans consulter ni lui ni l'Angleterre; qu'on assignait une légère indemnité, non à lui, mais à son fils, aux dépens de l'Espagne et sans l'avoir même consultée; que l'on manquait doublement à tous égards envers le roi de Prusse; car on traitait en même temps, avec l'Angleterre pour reprendre le Hanovre à ce monarque, et avec la Russie pour le priver de l'expectative de la Poméranie qu'on lui avait fait envisager comme le dédommagement de sa rétrocession de l'électorat.

Outre ces stipulations secrètes si déshonorantes et que d'Oubril n'avait été ni pu être autorisé à consentir, il se trouva que, par l'une de ces monstruosités encore neuves dans l'histoire des négociations, l'envoyé russe, dans le traité patent, consentait à ce que la remise des Bouches du Cattaro eût lieu aussitôt la signature à laquelle il se prêtait, c'est-à-dire, non-seulement avant que l'Allemagne fût évacuée par les troupes françaises, mais avant même la ratification par son souverain de cet acte qui lui était entièrement inconnu encore. Il poussa l'oubli de toute espèce de convenance et de devoir jusqu'à ordonner, de sa propre autorité, l'effectuation de cette clause d'un traité nécessairement nul jusqu'au jour où l'empereur Alexandre l'aurait accepté.

Cette remise n'eut cependant pas lieu. En vain le comte de Bellegarde notifia-t-il au commandant russe et le traité et l'avis que d'Oubril en avait donné au gouvernement autrichien; l'amiral Siniavin ne crut point avoir des ordres à recevoir d'un général étranger et d'un agent diplomatique; aussi déclara-t-il qu'au premier mouvement hostile il coulerait bas la flottille autrichienne.

Tandis qu'il en agissait ainsi, d'Oubril, parti de Paris le 24 juillet et rendu en dix-huit jours à

Saint-Pétersbourg, ne fut point d'abord aussi mal reçu de son souverain qu'il le méritait. Le comte de Romanzoff se fit le défenseur de l'inconcevable traité, ainsi que de celui qui l'avait signé ; mais les autres membres du conseil se prononcèrent vivement contre ce qui leur semblait aussi impolitique que déshonorant. Le traité fut solennellement refusé, sans que la légation anglaise eût même besoin de s'en mêler ; d'Oubril fut mis hors de service et exilé, très douce punition pour un crime que Napoléon eût sur-le-champ puni de mort.

Une note adressée alors à tous les ministres étrangers résidans à Saint-Pétersbourg, en date du 7-19 août et signée du baron de Budberg, leur notifia le refus fait par l'empereur de ratifier un traité *entièrement en opposition avec les instructions qu'avait reçues d'Oubril. Mais il annonçait en même temps que, voulant épuiser tous les moyens de mener à la paix, le ministère impérial avait eu l'ordre de faire connaître au cabinet des Tuileries la base sur laquelle Sa Majesté serait prête à renouveler la négociation.*

Quant à la négociation de la France avec l'Angleterre, elle prit encore un nouveau cours lors de la paix signée par d'Oubril et dont la ratification n'avait pas paru douteuse. Clarke en fut chargé, et lord Yarmouth exhiba le 25 juillet les

pouvoirs qui lui avaient été délivrés le 29 juin, démarche précipitée dont il fut vivement blâmé, comme pouvant faire soupçonner de la part du gouvernement anglais une secrète et réelle approbation donnée indirectement au traité signé par d'Oubril *.

Clarke, dès la première conférence, avait dit que le traité conclu séparément avec la Russie était pour la France l'équivalent d'une victoire, et qu'il donnait à son maître le droit de s'attendre à des conditions plus avantageuses que celles qui eussent été précédemment souscrites; mais on lui répondit que rien ne serait changé aux bases premièrement posées, ou que toute négociation cesserait. Le *mémorandum* présenté le lendemain portait: 1° comme base l'*uti possidetis*; 2° que la possession de Malte deviendrait pour l'Angleterre le contre-poids des acquisitions faites par la France; 3° que le Hanovre serait rendu à Sa Majesté Britannique; 4° que l'indépendance du territoire ottoman, du Portugal, de la Suède et de la Suisse serait assurée. Clarke, de son côté, exigeait la restitution de Pondichéri, Sainte-Lucie, Tabago, Surinam, Gorée, Démérari, Essequibo; la reconnaissance des diverses branches

* Lettre de Fox à lord Yarmouth, du 26 juillet.

régnantes de la famille Bonaparte, celle des électeurs de Bavière et de Wurtemberg, en qualité de rois, et des électeurs de Bade et de Darmstadt en celle de grands-ducs.

Mécontent de la manière dont lord Yarmouth s'était laissé tromper par d'Oubril, Fox insistait sur les premières bases posées dont il ne voulut jamais se départir, annonçant que toute négociation secrète n'étant plus nécessaire depuis le traité de la Russie, il devait demander des passeports pour un ministre publiquement accrédité, auquel lui, Yarmouth, serait adjoint; il ajoutait que le choix de Sa Majesté était tombé sur lord Lauderdale *. Mais avant l'arrivée de ce nouveau ministre, Talleyrand, espérant vaincre la fermeté du cabinet britannique par des menaces indirectes, avait dit à lord Yarmouth : *L'armée destinée à envahir le Portugal se rassemble à Bayonne; elle marchera, à moins que vous fassiez la paix.* Et Fox en avait promptement donné avis au prince régent, en lui proposant du secours. Le ministre français avait dit aussi : *La Prusse nous demande une déclaration au sujet de Hanovre; cette déclaration faite nous ne pourrions nous rétracter. L'assurance que nous vous donnons*

* Dépêche du 28 juillet.

que la possession du Hanovre, de Malte et du cap de Bonne-Espérance vous resterait sans aucune difficulté, n'est-elle donc pas suffisante pour vous décider ?

Des bruits fondés sur le traité de d'Oubril ayant circulé alors relativement à une expédition contre l'Inde, il n'est peut-être pas hors de propos de rapporter ici deux fragmens d'une lettre de l'agent prussien. « J'ai eu l'honneur « d'instruire Votre Excellence des propositions « faites à l'Angleterre relativement à l'électorat « de Hanovre; je lui ai parlé de la menace faite « au gouvernement britannique d'envahir le Por- « tugal; mais une chose que cache le rusé Tal- « leyrand, c'est le projet, toujours subsistant, « de Napoléon, relativement aux établissemens « anglais dans l'Inde. Sa résistance à céder Malte « et la constance avec laquelle il réclame la Si- « cile n'ont pour véritable motif que le désir de « se livrer à cette gigantesque expédition, man- « quée par la capitulation de l'armée d'Égypte, « puis par la mort de Paul I^er^, mais que la facilité « avec laquelle d'Oubril vient de signer un traité « honteux lui fait espérer de pouvoir faire adopter « à l'empereur Alexandre. Voilà ce qui l'a rendu « subitement si difficile dans la négociation depuis « si long-temps entamée avec les ministres britan-

« piques.... Au reste, cette expédition serait bien
« plus difficile à exécuter qu'on ne l'avait d'abord
« soupçonné. Des conversations récentes avec
« un marin long-temps employé dans l'Inde
« m'ont procuré des détails que Votre Excellence
« ne sera peut-être pas fâchée de connaître.
« J'aurai l'honneur de lui adresser ultérieurement
« à cet égard un mémoire précis et circonstancié
« et m'en tiendrai ici à une légère esquisse. La
« frontière de terre des établissemens anglais est
« de huit cents lieues, mais couverte au nord,
« 1° par les chaînes de l'Himalaïa, où l'escarpe-
« ment des montagnes, coupées de défilés élevés
« et impraticables, rend la traversée dange-
« reuse, même à de simples voyageurs; 2° par
« un grand plateau désert, stérile et dénué de
« toute ressource. Elle est couverte au nord-
« ouest par un vaste désert nommé dans la langue
« du pays *la Région de la mort*, ainsi que par
« des lacs salés et marécageux, dans une largeur
« moyenne de cent vingt-quatre lieues. Là on
« ne trouve d'eau potable qu'à deux ou trois
« cents pieds de profondeur. D'ailleurs, pas une
« seule route praticable pour de l'artillerie et des
« bagages; point de fourrages, point de vivres.
« Deux routes pourraient seulement s'offrir...
« l'une, à l'extrémité sud-ouest, qui ne pourrait

« être atteinte qu'après avoir traversé un im-
« mense désert ; l'autre, à l'extrémité *nord-est*,
« par laquelle il faudrait arriver en sortant,
« après douze jours de marche pénible, d'un
« pays presque sans habitans et par conséquent
« sans culture. Enfin, le seul point réellement
« vulnérable serait une étroite ouverture de la
« Sutledge à la Jumna, où des troupes exténuées
« auraient à combattre une armée fraîche ; où
« celle-ci serait alimentée par toutes les fertiles
« contrées de l'Inde, et les autres sans moyens
« de se procurer des vivres, à moins de les aller
« chercher à quarante ou cinquante lieues du
« point d'attaque. Au reste, cette impraticable
« expédition ne sera probablement jamais se-
« condée par l'empereur de Russie ; mais soyez
« certain que l'espérance de l'y entraîner a con-
« sidérablement nui à une pacification que le mi-
« nistre Fox et Talleyrand avaient également à
« cœur de conclure, qui cependant n'aura pas
« lieu, et dont la rupture peut devenir émi-
« nemment utile au gouvernement prussien.... »

Retournons maintenant à ces négociations sur lesquelles Fox n'eût jamais dû être abusé. Champagny avait été adjoint à Clarke, et celui-ci, dans la première conférence qu'il eut le 7 août avec Lauderdale et Yarmouth réunis, répondit à

ce dernier, sur un rappel à *l'uti possidetis*, qui ne pouvait remonter à des *conversations vagues* qu'il qualifiait, *romans politiques*. Dans une note du lendemain 8, il affirma que l'empereur n'avait jamais adopté pour base *l'uti possidetis*, sans quoi il eût gardé la Moravie, la Styrie, la Carniole (provinces hors de cause dans un traité avec l'Angleterre); qu'il regarderait *l'uti possidetis* comme déshonorant, et que si la paix ne se rétablissait pas, le tort en serait à l'Angleterre et non à la France.

Les ministres anglais répondent, le 9, que la note du 8 est *d'une nature si étrangère à l'objet dont il est question qu'il serait inutile de la prendre en considération*; ils rappellent et détaillent les promesses faites par le cabinet français; enfin ils demandent des passeports et réitèrent cette demande le 10 et le 11, tant pour eux que pour leurs courriers. On ne les leur envoie pas; mais les deux ministres français, dans une première note du 11, affectent de croire que *l'uti possidetis* a pour objet de faire restituer à la France toutes ses conquêtes sur les alliés de l'Angleterre. Par une seconde note de même date, ils avouent que la lenteur à délivrer les passeports résulte du désir *de prolonger de quelques jours l'espoir de pacifier deux grands États*. Les négociateurs anglais

dans leur réponse du même jour 11 août, expriment leur étonnement qu'on ait pu se méprendre sur des propositions clairement exprimées, et affirment ne pouvoir continuer à négocier qu'aux conditions déjà établies.

Malgré tant de petites finesses propres à enlever toute confiance en la loyauté du cabinet français, Fox, qui désire réellement arriver à une pacification et écarter toute oiseuse discussion sur des engagemens verbalement donnés à lord Yarmouth, rappelle celui-ci, et, dans sa dépêche du 23 août, prévoit le cas où le traité de d'Oubril pourrait n'être pas ratifié (chose qu'il présumait, mais qu'il ne savait pas encore) et où les deux États seraient dans *la résolution d'adhérer irrévocablement aux principes et à l'esprit de leur mutuelle alliance.*

Lauderdale, ne pouvant ramener le gouvernement français à la seule base possible de négociation, annonce son intention de partir, et par une note du 29 août, dans laquelle il récapitule toutes celles déjà produites, il finit par déclarer la résolution prise, *conformément aux instructions de son souverain, de mettre un terme à sa mission.* Cependant il ajoute que *l'admission par écrit de la base si souvent mise en avant par le soussigné*

pourrait seule apporter des changemens à cet terminaison.

Ici se présente un fait d'autant plus r quable qu'il démontre à la fois et l'impude cabinet des Tuileries et l'ignorante crédul ceux auxquels il parle, quand, parmi les p qu'il publie sur cette négociation, il produ note, prétendue adressée le 4 septembre à Lauderdale *, qui ne la reçut jamais, et où dit : « Avant l'arrivée de lord Lauderdale, la « ciation avait présenté le caractère d'une d « sion modérée; à son arrivée elle a semblé pr « une direction inattendue. Une seule confé « a eu lieu et déjà des demandes de pass « se renouvellent d'heure en heure. Un va « plénipotentiaires de Sa Majesté s'efforce « de se faire entendre : en vain demandent-i « explications; ils n'éprouvent que le re « plus persévérant d'écouter ce qui pourrai « dre à une réconciliation. Sa Majesté ju « les vues des plénipotentiaires de Sa M « Britannique par l'inconvenance des form « périeuses et, pour le dire, sauvages « n'avaient pas craint d'adopter, dut voir q

* Dans le *Moniteur*, sous le n° XXX des piè latives à la négociation.

« véritables intentions de lord Lauderdale avaient « été de venir rompre précipitamment une négo- « ciation qui, *dans son principe, annonçait une « prompte et heureuse issue.* Toutefois, Sa Majesté « voulant éprouver si, en portant la modération « jusqu'à l'extrême degré de l'impossibilité, les « plénipotentiaires ne se détermineraient pas à « choisir des formes plus conciliantes, fit à l'a- « mour de la paix le pénible sacrifice de tolérer « que le ministre d'un gouvernement entendît « affecter, au sein même de sa capitale, un « ton de supériorité. Mais enfin, les expressions « contenues dans la sixième note (note du 29 août, « dans laquelle on demande ce qui avait été origi- « nairement promis) l'ont obligé à reconnaître « l'impossibilité de conclure la paix avec un plé- « nipotentiaire dont toutes les demandes sont des « offenses et toutes les démarches des traits d'hos- « tilité, et le soussigné (Talleyrand) a reçu l'ordre « de remettre à Son Excellence lord Lauderdale « les passeports qu'il a persévéramment deman- « dés. » Dans cette pièce apocryphe * il est parlé

* M. Bignon donne comme authentique cette inconcevable note du 4 septembre, démentie autant par le ton dans lequel elle est écrite, par le séjour prolongé du négociateur anglais, et par l'entrevue qui eut lieu le même jour entre M. de Talleyrand et lord Lauderdale, que par

encore du désir qu'on aurait de conclure la pai
et on la termine par des conseils donnés au n
gociateur anglais et revêtus d'expressions aus
ères qu'inconvenantes.

Ce qu'il y a de curieux à remarquer, c'est qu
cette prétendue note, si insultante, si contrai
à toutes les formes consacrées qu'un ministr
étranger, quel qu'il fût, ne l'eût pas reçue, ouàl
réception de laquelle il serait à l'instant parti
que cette note, qui ne pouvait en imposer qu'
la crédulité parisienne, est supposée émanée de
bureaux du ministre des affaires étrangères, à l
date même où M. de Talleyrand demandait un
entrevue à lord Lauderdale, pour continuer l
négociations dans une voie plus favorable à l'A
gleterre que celle où l'on avait marché jusqu'
lors.

En effet, ce même jour 4 septembre, le m
nistre des affaires étrangères demandait un re
dez-vous à cet envoyé, qu'il voulut plus tar
paraître avoir traité avec hauteur, et il lui co

la dénégation de ce dernier, très étonné de lire dans
Moniteur une pièce qui lui était inconnue. Au reste, M. I
guon, qui la vante comme écrite avec *franchise et déce*
ne la cite que très inexactement, ainsi que tout ce qui
trait à cette négociation. (*Note de l'éditeur.*)

muniquait la nouvelle du refus, par le tzar, de ratifier la paix du 20 juillet; il lui annonçait que cette *circonstance engagerait* Napoléon *à faire la paix avec l'Angleterre à des conditions plus avantageuses que celles auxquelles il aurait consenti*, ton bien différent de celui de la note supposée, mais nouvelle finesse de M. de Talleyrand pour voiler d'un air de franchise le projet d'un traité séparé avec la Grande-Bretagne et rompre tout concert entre les deux cabinets de Londres et de Saint-Pétersbourg.

Cependant, par suite de l'état désespéré de Fox, M. Windham se trouvant, ainsi que lord Spencer et lord Howick *, chargé de la signature des ordres ministériels, exigea la déclaration formelle par lord Lauderdale, que *toute tentative faite de la part de la France pour séparer à l'avenir les deux cours, replacées dans leur ancienne alliance intime, sera infructueuse;* que Sa Majesté, conformément à la lettre de M. Fox du 26 juin, ne trouve pas d'inconvénient à continuer les négociations *séparément, quant à la forme, mais en réalité de concert avec la cour de Russie.* Au surplus, on lui ordonne de s'en tenir à l'*uti-possidetis*, l'insister sur la conservation de la Sicile au roi

* Connu aujourd'hui sous le nom de lord Grey.

de Naples comme condition *sine qua non*, de ne plus entendre à des dédommagemens en faveur de ce prince, auxquels on ne se serait prêté qu'en raison du traité signé par d'Oubril.

Sur cette notification faite le 13 septembre, M. de Talleyrand propose, dans une note du 18, « que les négociations continuent, que les ministres plénipotentiaires anglais puissent introduire tout ce qui aurait pour but de concilier « la France et la Russie, pourvu que cela ne « porte pas atteinte à la puissance et à la dignité « des deux États. »

Fox était mort le 13 septembre, et dès le 25 M. de Champagny, devenu seul négociateur de la part du gouvernement français, propose: « 1° que « le Hanovre et ses dépendances soient rendus à « Sa Majesté Britannique; 2° que la possession « de Malte soit confirmée à l'Angleterre; 3° que la « Hollande, sur l'invitation de la France, cède irrévocablement le Cap à Sa Majesté Britannique; « 4° que la France cède aussi au roi d'Angleterre « Pondichéri, Chandernagor, Malié, Tabago; « toutefois ces cessions sont subordonnées à la condition expresse que la Sicile sera remise à l'empereur des Français et que le roi de Naples aura « pour dédommagement les îles Baléares. » Mais la Russie, tenant à ce que la Sicile ne fût point en-

levée au monarque napolitain et que la Dalmatie lui fût donnée en dédommagement de Naples, Napoléon ne voulut ni se désister de la demande de la Sicile, ni évacuer le littoral de l'Adriatique.

De telles prétentions se trouvent en opposition avec les instructions de lord Lauderdale, il demande de nouveau ses passeports le 26 septembre ; Champagny cherche à le retenir, mais ses démarches à cet effet demeurent sans succès. M. de Talleyrand, à qui lord Lauderdale écrit à cet égard, reçoit sa lettre, part, ne répond que de Mayence, exalte la grandeur des sacrifices que la France fait au désir de la paix *, déplore l'aveuglement de l'Angleterre qui laisse échapper l'occasion de la conclure, et atteste que l'empereur est toujours prêt à négocier sur les bases posées par l'illustre ministre que la Grande-Bretagne a perdu, bases cependant qui étaient les mêmes que celles auxquelles le gouvernement français se refusait après les avoir acceptées.

Lord Lauderdale réplique, le 6 octobre, que rien dans la conduite de l'Angleterre ne prête à induction que son gouvernement veuille renoncer à la perspective de la paix ; que la resti-

* Dépêche du 30 septembre.

tution de Hanovre et l'*uti possidetis* ont été constamment les bases posées par Fox, Yarmouth et lui; que s'il a eu l'ordre de demander ses passeports, ce n'est pas parce qu'il *veut* renoncer à la paix, mais parce qu'il s'*y voit forcé*. Lauderdale ajoutait qu'après vingt-six ans d'intimité avec Fox, il en connaissait les sentimens et les opinions et qu'il les partageait; qu'il avait reçu de ce ministre l'ordre de cesser toute communication quand l'ouvrage de *la paix lui avait paru impraticable*, et que ces sentimens eussent été *fortifiés* en voyant le gouvernement français se refuser aux justes demandes relatives à un fidèle allié de Sa Majesté Britannique.

Ainsi se termina une négociation que Fox désirait voir aboutir à la paix et qu'il fit suivre par ses deux amis intimes, Yarmouth et Landerdale, agissant dans ses vues et sous sa direction. Rien n'avait pu le détourner de ce but : ni la Confédération du Rhin qui, changeant l'état actuel du possessoire réciproque, toujours pris pour règle des alliances à contracter ou à maintenir, eût été une cause légitime de rupture ou d'extension d'exigence; ni le mépris des promesses sur lesquelles avait été fondée la négociation dès son origine; ni les dénégations mensongères et les piéges tendus à des ministres qui n'avaient cessé de

demander ce qui avait été convenu comme base fondamentale de toute négociation.

La mor[illegible] ministre wigh ne fut donc pas la cause d'une rupture que ce ministre avait reconnue inévitable; aussi aurait-il publié lui-même cette proclamation, dans laquelle le roi, en parlant de son désir de conclure une paix sûre et durable, exprime son regret de voir continuer la guerre et se plaint que le retour à la tranquillité soit retardé par l'ambition d'un ennemi qui, « lorsqu'il entame des négociations, semble n'avoir d'autre but que de tromper. La négociation, dit-il, avait pris origine dans une proposition de traiter sur la base de la possession actuelle. L'offre fut acceptée par Sa Majesté, sous la réserve d'un concert avec ses alliés. L'ennemi s'en écarta; un ministre de l'empereur de Russie fut induit à signer une paix séparée à des conditions qui répugnaient à l'honneur de Sa Majesté Impériale. Nullement ébranlé par cet événement, le roi continua à négocier sur les mêmes principes, comptant sur la bonne foi de son allié qui a justifié sa confiance. Le gouvernement français, au contraire, s'écartait de ses engagemens; il avait anéanti le Corps germanique; il intriguait à Constantinople contre la Russie; il éluda la demande de pas-

« seports des plénipotentiaires anglais. Arrive la « nouvelle que l'empereur de Russie repousse le « traité ; on propose de grands sacrifices pour « obtenir de Sa Majesté une paix séparée qu'elle « avait rejetée dans le principe et pouvait encore « moins admettre au moment où la conduite de « la Russie lui imposait l'obligation de ne point « rompre les liens qui l'unissaient à un allié fi- « dèle. Les justes demandes de la Russie ayant « été rejetées, il ne restait plus à Sa Majesté que « d'ordonner à son ministre de terminer toute « discussion et de retourner en Angleterre. Elle « voit avec douleur la continuation des maux in- « séparables de la guerre ; mais c'est sur ses enne- « mis seuls qu'en pèse la responsabilité. Quant « à l'issue, elle s'en repose sur la divine Provi- « dence. Les sacrifices ne sont rien si on les com- « pare au déshonneur de céder aux prétentions « outrageantes de l'ennemi. La prospérité est liée « au maintien de la bonne foi. Assurer les droits « de l'empire britannique, c'est défendre le bou- « levard le plus puissant des sûretés du genre « humain. »

Certes ! Napoléon mit seul obstacle à la con- clusion d'une paix qui pouvait alors devenir gé- nérale. Mais cette paix, devait-il la vouloir à la tête d'une armée qui voyait dans la continuation

erre un moyen de s'enrichir? Lui-même
besoin de s'attacher ses guerriers en les
nt d'éclat, de richesses et de grandeurs!
rd de M. de Talleyrand, il ne fut que l'ins-
t de son maître, à qui appartiennent éga-
ses erreurs et ses succès, jusqu'au jour
ongrès de Vienne le montra, à l'étonne-
n plus grand nombre des hommes d'état
ens, si prodigieusement inférieur à la ré-
n que la prévention et l'ignorance lui
faite.

1806

Situation critique de la Prusse. — Reproches fait cabinet. — Réponse. — Coup d'œil sur le Cor manique. — Ligue des princes. — Assassi Palm; indignation qu'il inspire. — Menace aux trats de Francfort. — Hambourg. — Napoléon l'indépendance des confédérés. — Appel militai princes. — Un prince autrichien accède à la c ration. — Plaintes de la Prusse. — Négociation d belsdorff. — Notes réciproques. — Ultimatu Prusse. — Irritation de Napoléon. — Réconc de la Prusse et de l'Angleterre. — Négociatio Prusse avec l'Autriche. — Lettre de l'agent prus Mouvement des troupes autrichiennes. — Déc de neutralité. — Mission du duc de Brunswic tersbourg. — Opinion d'Alexandre. — Mission néral Krusemarck. — Alexandre promet du sec Espoir du côté de l'Espagne. — Intrigues du pr la Paix. — Démarche près de Moreau. — Dumou Kaskeritz. — Le duc de Brunswick.

Toutes les ruses de Napoléon et de sa nistre avaient échoué dans les négociation tamées avec les deux gouvernemens d'Angl et de Russie, qu'ils s'étaient, sans succès, de désunir. La Prusse, qu'ils avaient sacri cabinet de Saint-James, les intérêts de la dération du Rhin qu'ils promettaient de sa

à l'une ou à l'autre de ces deux grandes puissances, devaient, celle-ci se méfier de son protecteur, celle-là éprouver de vives craintes sur son propre sort. Le cabinet de Berlin se voyait isolé de ses anciens alliés et en butte à la haine du vainqueur de l'Autriche, dont les forces le menaçaient; fausse et malheureuse position que chaque jour semblait aggraver et que, de plus, il avait la douleur de ne pouvoir attribuer qu'à la marche politique suivie par son gouvernement, depuis qu'il était tombé sous la direction d'Haugwitz et de ses partisans.

Mais avant d'entrer ici dans le détail des funestes résultats de cette ligue du Rhin, qu'on n'avait pu ni empêcher ni contrebalancer, et des négociations entreprises pour sauver l'État placé sur le bord d'un abîme, allons au-devant de deux inculpations injurieuses, fréquemment répétées, sur le compte d'un État coupable principalement alors de ses dangers et de la faiblesse dont ils étaient le résultat.

L'on s'est souvent déchaîné contre l'avidité de la Prusse; mais, outre que ce tort lui était commun avec toutes les autres nations européennes, elle seule avait peut-être pour excuse la nécessité d'étendre son territoire et d'accroître sa richesse, pour se voir en état de résister aux formidables

puissances qui l'environnaient et qui étaient ses ennemies naturelles.

Ceux qui, plus théoriciens que praticiens en politique, soumettent tous les gouvernemens sans exception à des règles de conduite générales et totalement uniformes, oublient trop peut-être que certains cabinets, vu les intérêts positifs des États dont le sort leur est confié, peuvent quelquefois contre leur gré, mais par devoir, être contraints à s'écarter d'une stricte observation de ces maximes de morale publique, si rigoureusement obligatoires pour les souverains de nations plus grandes et plus puissantes. A cet égard, il était curieux d'entendre une voix accusatrice s'élever contre la Prusse du sein de l'Autriche, à l'ambition usurpatrice de laquelle c'était le grand Frédéric qui avait arraché la Bavière; de l'Autriche, qui n'entreprit que par intérêt la campagne de 1792, faite par Frédéric-Guillaume avec un généreux désintéressement; de l'Autriche enfin qui, tandis que le monarque prussien couvrait de sa protection le nord de l'Allemagne, convoitait à la fois la Bavière, le Piémont, les États du pape, intriguait sourdement à cet égard, et eût sacrifié l'Empire même à ses vues d'agrandissement.

Quant à la prise de possession du Hanovre, ruiné

et mécontent, en échange de provinces fidèles et florissantes, œuvre de l'impolitique et de la contrainte, nous n'en présenterons ici, et c'est une réserve de convenance, ni la critique ni l'apologie.

La seconde inculpation faite et répétée par une inconcevable ignorance, c'est d'avoir jeté dans le Corps germanique le trouble et la division, sources de sa ruine. L'histoire suffit pour y répondre.

Le Saint-Empire romain-teutonique, dès longtemps fondé sur un système d'antagonisme, avait pour maxime reconnue que toute opposition au mal y était constitutionnelle; aussi serait-il trop long de noter ici la multitude de confédérations particulières et réputées légales qui s'y formèrent de temps à autre pour le maintien des droits particuliers ou des lois générales de l'Empire; l'on en verrait avec étonnement la liste énorme, quoique incomplète encore, dans Fessinger. Réduisons-nous à quelques-unes.

Le commencement du quatorzième siècle avait vu la ligue de Mayence, Trèves, Cologne et du Palatinat contre Albert d'Autriche; vinrent ensuite celle de tous les électeurs, à l'effet de maintenir le vicariat dans la maison palatine en 1338, et une particulière contre Wenceslas en

1390. Un seul électeur, quelques princes et des villes s'unirent en 1406 pour défendre leurs droits privés, et quatre ans après une semblable confédération déclara qu'on aurait droit de résister à l'empereur ou au roi des Romains qui enfreindrait les lois du Corps germanique. Les électeurs s'élevèrent, en 1424 et 1446, contre toute tentative de démembrement de l'Empire; la première ligue du Rhin eut lieu en 1519, au commencement du règne de Charles-Quint. Nous avons déjà parlé de celles catholique et protestante réunies ensuite en une seule sous la protection de la France, de ses résultats et de sa rupture, au moment où Louis XIV inspira un effroi général. Nous pourrions citer encore celle de 1693 contre la création d'un neuvième électorat, et celle de 1695 contre l'érection de Passau en archevêché; enfin celle de Nuremberg, en 1700, pour la conservation des droits de l'Empire.

C'était souvent sous la protection intéressée de l'étranger que ces confédérations s'étaient formées; il était plus naturel, plus utile, plus noble, qu'elles eussent pour chef un souverain germanique. C'est principalement à la Prusse que convenait un tel rôle, et le héros du dix-huitième siècle, Frédéric II, aussi grand par son caractère que par ses exploits, qui venait de couronner

une brillante carrière de gloire militaire, politique et administrative, par la défense de la maison palatine* sut parer sa tête presque octogénaire d'une nouvelle auréole, en concevant et exécutant l'association régulière des princes allemands. Ce fut le 12 juillet 1785 que les trois électeurs de Saxe, de Brandebourg et de Brunswick-Lunebourg la signèrent à Berlin, et neuf des principaux souverains germaniques y accédèrent sans distinction de croyance religieuse; ce furent l'archichancelier, électeur de Mayence et le premier des membres de l'Empire après l'empereur, les ducs de Weimar, Gotha, Deux-Ponts et Brunswick-Wolfenbutel, le landgrave de Hesse-Cassel, les margraves de Bade et d'Anspach, le prince d'Anhalt-Dessau, c'est-à-dire tout ce que le Corps germanique renfermait de plus puissant, de plus sage et de plus respectable. Tel fut le dernier acte de ce grand homme qui, à sa mort, arrivée trois cent quatre-vingt-dix jours après la signature de cette association, laissa à son neveu le soin et le devoir de la maintenir.

Mais la révolution française, faisant supposer cet État prêt à tomber dans une impuissante anarchie, l'ambition constamment perturbatrice

* En 1778.

de l'Autriche se réveilla, et le Corps germanique, en partie menacé par son protecteur naturel, ne put avoir de ressource qu'en se plaçant sous l'égide de la Prusse. Le nord de ces contrées lui dut dix ans de tranquillité, et c'est à l'histoire seule à décider si, après avoir manqué le rôle le plus brillant et le plus utile en 1805, cette puissance était réellement, en 1806, la maîtresse d'opter librement entre une guerre périlleuse et une paix incertaine.

Qui aurait pu croire alors à la possibilité de conserver la paix avec un homme qui, du moment que la soumission d'une grande partie du Corps germanique eut été proclamée, se regarda comme l'arbitre souverain du continent? Il le manifesta, dès le commencement d'août, d'une manière atroce. Le libraire Palm, citoyen de la ville libre de Nuremberg, dont la cession avait été faite au roi de Bavière par l'article VII du traité de confédération, fut arbitrairement enlevé le 25 septembre, en vertu d'un ordre du 12 août, émané du maréchal Berthier; il fut traduit à une commission militaire comme distributeur de l'ouvrage de Gentz et de celui intitulé *l'Esprit du temps*, par Arndt, où le pouvoir de Napoléon était combattu, sans outrage cependant à sa personne. Quatre contumaces furent in-

coupés encore dans cette affaire, ainsi que Joseph Schoderer, sauvé par la protection du roi de Bavière ; mais Palm fut fusillé le 25 août, d'après un jugement dont le début portait : « Considérant que, partout où il y a une armée, le « premier et le plus puissant devoir du chef est « de veiller à sa sûreté et à sa conservation ; que « la circulation d'écrits provoquant à la révolte « et à l'assassinat menace, non-seulement la sû- « reté de l'armée, mais même celle des nations ; « que rien n'est plus urgent que d'arrêter les « progrès d'une doctrine attentatoire au droit « des gens, au respect dû aux têtes couronnées, « injurieuse aux peuples soumis à leur gouver- « nement, en un mot subversive de tout ordre « et de toute subordination ; la commission a « unanimement déclaré et déclare que tous au- « teurs, imprimeurs, colporteurs et distributeurs « de libelles portant les caractères ci-dessus « énoncés doivent être regardés comme atteints « et convaincus du crime de haute trahison. En « conséquence, etc., etc. » C'était dans une ville libre, arbitrairement cédée à un souverain dont on violait les droits nouveaux, et sur le territoire de la Confédération dont on ne se disait que le protecteur, que l'on faisait assassiner par une commission militaire un homme qui n'était

point né, ni n'était devenu sujet de l'étranger qui s'établissait son juge ; et cela, contre toute espèce de forme et de loi, sur un exposé dégoûtant de mensonges, en présence des magistrats allemands muets d'étonnement, de honte et d'effroi.

Palm n'avait pas même été admis à prouver son innocence ; on mit sa grace au prix de lâches révélations dont on eût voulu se faire un titre contre de grands personnages ; et réellement on ne faisait que venger odieusement la vanité blessée de l'empereur des Français, dont l'ame étroite abaissait ainsi le génie. Cette barbarie stupide indigna l'Allemagne, et des souscriptions eurent lieu en faveur des enfans de la victime.

Au moment où Palm était assassiné, Augereau menaçait les magistrats de la ville libre de Francfort, qu'il avait déjà pressurée et que Napoléon avait ensuite donnée au prince primat. Le commissaire général Lambert était arrivé pour en prendre possession au nom du ci-devant électeur de Mayence. A cette occasion les magistrats, dans une proclamation à leurs concitoyens, récapitulaient leurs constans et fréquens sacrifices, les fortes contributions payées par eux en 1796, 1799, 1800 et plus récemment encore en février et mai 1805, contributions en vertu desquelles ils avaient espéré assurer leur

indépendance ; puis se résignant au joug imposé par une force majeure, ils invitaient à se soumettre avec calme.

L'histoire semble une satire à ceux qui oppriment. Augereau répondit donc à cette proclamation du 19 août par une lettre du 27, où, après avoir vanté à ces magistrats si tyrannisés et pourtant si paisibles sa conduite *généreuse* envers eux, blâmé leur injustice à l'égard du gouvernement français, qui les avait, disait-il, traités de la *manière la plus favorable et la plus distinguée*, il finit par les sommer de *déclarer, dans vingt-quatre heures, quels sont les auteurs de la proclamation.* Les magistrats répondirent que s'il y avait crime ils en étaient tous coupables. On projetait quelque nouvel assassinat militaire ; mais la clameur universelle provoquée par celui de Palm effraya le suprême ordonnateur de ces actes d'une sanglante tyrannie, et l'ordre fut donné à Augereau de s'en abstenir.

Quant à la ville d'Hambourg, elle en était quitte alors pour de l'argent. Napoléon lui avait offert sa protection au prix d'une contribution de six millions. Cette cité prétendue libre, en s'y refusant, se soumit à des fournitures très coûteuses, espérant que son indépendance serait respectée. A la vérité elle ne fut occupée que le 19 novem-

bre 1806, avec ordre, qui cependant dem
sans exécution, de mettre la main sur sa
que; mais on ne la ruina pas moins alors p
brûlure ou le rachat des marchandises angla
par des réquisitions, des logemens, etc. I
donner une idée de ces charges il suffit de
que le chef des troupes françaises exigeait
ville, pour sa table, douze cents francs par j
et le reste dans cette proportion.

Et comment de tels hommes n'auraient
pas aimé passionnément l'état de guerre? A
leur cupidité et le besoin de la satisfaire éta
la cause première de l'oppression de l'Eur
Cette oppression développait de plus en plus
dignation générale qui devait un jour la
cesser.

Tandis que Duroc était envoyé de nouve
Berlin, bien moins comme conciliateur
comme observateur, et que les actes arbitr
du protecteur sur le territoire de la Conf
ration du Rhin donnaient aux princes q
composaient la crainte qu'il ne voulût s'im
cer dans toutes les affaires intérieures de l
États, Napoléon crut devoir, pour les rass
et prévenir leurs justes réclamations, dan
moment où il allait avoir besoin de leur
cours, adresser, le 11 septembre, au prince

nat, à qui le traité de confédération attribuait la dignité de président de la diète, une lettre où les paroles étaient démenties par les faits les plus récens. Il y disait qu'en acceptant « le titre de « protecteur des États du Rhin il n'avait fait « qu'user d'un droit reconnu depuis des siècles « aux souverains de la France; qu'il s'engageait « solennellement à préserver des armées étran- « gères le territoire de l'union, à s'opposer aux « violences intérieures et aux attaques des con- « fédérés entre eux; mais qu'il n'entendait nul- « lement s'arroger le pouvoir suprême que le chef « de l'Empire germanique avait exercé précédem- « ment sur les États de l'Allemagne; que chaque « prince devait jouir de son autorité, en conserver « le mérite, et n'aurait à accuser que la fortune de « ce qu'il pourrait éprouver de funeste. Que « quant à lui, il ne songeait en rien à se faire « l'arbitre des démêlés politiques qui s'élève- « raient entre les confédérés. Que la diète devait « bientôt s'assembler à Francfort, et qu'à elle « appartiendrait de prononcer librement et sans « appel sur leurs différens. Que lui, Napoléon, « n'emploierait jamais ses forces à affaiblir l'auto- « rité absolue exercée par eux dans leurs États « respectifs, et qu'il contribuerait au contraire de « tout son pouvoir à la maintenir. »

Les confédérés virent dans cette déclaration une autorisation à se livrer, sans contrôle, à tous les genres d'oppression à l'égard de leurs sujets. Cette oppression, sans frein légal, commença à faire sentir aux peuples tout ce qu'ils avaient perdu par la dissolution de l'Empire germanique, et les souverains, dont les peuples dépendaient, perdirent en considération plus qu'ils n'avaient acquis en autorité; car, servilement soumis à un protecteur, la tyrannie que semblent ennoblir l'indépendance et la gloire n'inspire que le mépris dès qu'elle n'est unie qu'à la faiblesse et à la pusillanimité. Il fut cependant impossible aux membres de la Confédération de s'abuser long-temps à cet égard; car peu de jours après la date de cette lettre au prince primat, Napoléon, par une circulaire du 21 septembre, s'adressait ainsi à tous les membres de la ligue: « La Prusse se dispose depuis plus d'un mois « à prendre les armes; on ne peut douter qu'elle « ne les dirige contre la France et la Confédéra- « tion du Rhin. On ne sait pas encore clairement « si l'on doit regarder cette guerre comme le ré- « sultat de quelque alliance secrète avec le tsar, « ou de l'acharnement qui règne à Berlin contre « les Français, ou l'attribuer à la seule impéritie « du ministère de Frédéric-Guillaume. Ce mo-

parque s'est flatté peut-être d'amener par ses préparatifs militaires les électeurs de Hesse et de Saxe, ainsi que les magistrats des villes anséatiques, à se soumettre aux conditions de « la ligue qu'il voudrait former dans le nord de « l'Allemagne. Peut-être aussi a-t-il été irrité de « *la défense faite à ces trois républiques* de se « confédérer avec la Prusse, défense qui a été « demandée aux plénipotentiaires français par « les ministres d'Angleterre comme une condi- « tion de la paix » (l'on a vu plus haut que cette demande n'avait jamais été faite, que même aucune proposition y relative n'avait été acceptée par le gouvernement anglais) « et qui est ju- « gée de la plus haute importance pour la pros- « périté du commerce entre les peuples de l'Al- « lemagne méridionale et de la France. Il est « également probable que le roi s'est trouvé of- « fensé de ce que l'empereur Napoléon a fait « déclarer à tous les princes non compris dans « la Confédération du Rhin, sa ferme résolution « de ne pas souffrir que personne leur disputât « la pleine liberté d'user de l'indépendance qui « leur a été accordée par la grande nation dans « le choix de leurs alliances. Mais quels que « soient les motifs qui portent la Prusse à se je- « ter dans une résolution aussi désespérée, il en

« résulte ; en vertu de l'article XXXVI du trai
« du 12 juillet, l'engagement prévu d'organis
« sans retard les troupes des princes alliés, a
« qu'elles soient prêtes à marcher, et abondam
« ment pourvues des armes et munitions néces
« saires. Aux deux cent mille hommes promi
« par la France et à l'armée des confédérés, l'em
« pereur a résolu d'en ajouter cent mille, et dès
« même une partie de ses troupes s'avance vers
« le Bas-Rhin. »

L'effet de cet ordre, prompt et inévitable ré
sultat de la Confédération du Rhin, allait être de
faire peser principalement les frais de la guerre sur
des princes dont elle devait river les chaînes; ils
l'exécutèrent avec cette entière soumission qui
donne à la crainte les apparences du zèle. C'é
tait cependant contre leurs véritables intérêts
qu'on les armait ainsi; car une confédération du
nord sous la protection du roi de Prusse ne leur
eût été nullement hostile. S'opposer à sa forma
tion, c'était exposer les États que leur situation
y appelait à l'inimitié d'un monarque que ses al
liances, renouvelées avec l'Angleterre et la
Russie, pourraient rendre redoutable; enfin c'é
tait bien moins à leur profit qu'à celui de Napo
léon que les confédérés du Rhin allaient être
lancés dans une lutte plus coûteuse pour eux

pas ne leur avait été fructueux un récent accroissement de territoire. D'ailleurs l'issue favorable de cette lutte était-elle une chose certaine? L'électeur de Saxe joindrait probablement, de gré ou de force, ses troupes à celles de la Prusse, qui probablement obtiendrait aussi du tsar de puissans secours; et si la chance des combats tournait contre la France, l'Autriche pourrait bien saisir cette favorable occasion de rompre le traité de Presbourg, de se venger de ceux qui l'avaient abandonnée, et de se récupérer de ses pertes aux dépens des confédérés.

Si ces princes concevaient des craintes, sur lesquelles cependant ils cherchaient à s'étourdir, ils n'imaginaient aucun moyen de s'y soustraire. Les peuples, de leur côté, ne prévoyaient que peine, et déjà fermentait chez eux une haine qui plus tard devait produire des effets immenses et non encore prévus.

Non content néanmoins de la foule des sujets princes qu'il s'était déjà assurée, Napoléon cherchait à en accroître la masse, et après s'être déclaré le défenseur de la liberté des membres de la Confédération rhénane, non-seulement il empêchait les autres princes encore véritablement indépendans de s'unir à la Prusse, mais il employait pour

se les assujétir les intrigues, les menaces, le promesses.

Le grand-duc Ferdinand, frère de l'empereu François II, fut un de ceux que Napoléon che cha et parvint à entraîner dans son alliance. avait enlevé à la Bavière, comme nous l'avo dit, pour donner à ce prince, l'antique évêch de Wurtzbourg, cédé à la maison Palatine par le récès de l'Empire du 23 février 1803, en dé dommagement de ses pertes sur la rive gauche du Rhin; mais la création de la Confédération rhénane et l'abandon par le monarque autrichien du titre d'empereur romain faisaient tomber la qualification d'électeur et les droits qui y avaient été attachés. En butte à la haine de la Bavière, sans appui depuis la dissolution du Corps germanique, incertain sur les secours au moins tardifs qu'il aurait en cas de guerre à attendre du chef de sa propre maison, l'archiduc Ferdinand n'envisageait aucun moyen de demeurer neutre lors d'une lutte nouvelle entre la France, la Prusse et l'Autriche; car dans ces circonstances son nouvel État ferait nécessairement parti du théâtre des opérations militaires; déjà même toute la Franconie était inondée de troupes françaises. Ce prince allait-il être considéré comm

ennemi ou comme allié des confédérés?... Dans cette position éminemment critique, avec la presque certitnde que le cabinet de Vienne se laissait dépouiller sans élever la moindre réclamation, son ministre signa avec M. de Talleyrand, le 16 septembre, un traité par lequel l'archiduc prit le titre de grand-duc et s'engagea à observer le pacte de la Confédération du Rhin, promettant de fournir deux mille hommes à l'armée de la ligue ; il obtenait en retour la permission de s'emparer des biens que l'ordre des Hiéronimites possédait dans la principauté de Wurtzbourg, domaines auxquels furent jointes quelques enclaves des souverainetés attenant à la frontière.

Ce premier accroissement de la ligue du Rhin était une importante victoire ; il enlevait à l'Autriche un prince de sa maison ; il prouvait plus que tout autre succès la haute importance acquise par le chef de la nation française, dont la domination ne pouvait manquer de devenir absolue autant qu'oppressive sur la totalité de l'Allemagne, dès le premier triomphe de ses armes. Mais ce qui, chez les confédérés, avait été un tort réel, une grave imprévoyance, n'était pour ce dernier que l'œuvre involontaire de la nécessité.

A peine Napoléon eut-il de sa personne passé le Rhin * pour se rendre en Franconie, où cent quatre-vingt-dix mille combattans étaient déjà rassemblés par ses ordres, que les premiers confédérés, outre qu'ils étaient tenus de fournir leur contingent de troupes, et même des réserves destinées à remplir les vides, furent accablés de demandes de fournitures en équipages, vivres et logemens; tout cela se faisait sans que la diète eût délibéré sur des charges aussi pesantes. L'article VI du traité de confédération promettait la réunion à Francfort d'une assemblée divisée en deux colléges, celui des rois et celui des princes, chargée, sous la présidence du prince primat, de discuter, délibérer et prononcer sur toutes les affaires générales et particulières de la Confédération. Le prince primat, aussitôt après la réception de la lettre déjà citée **, où Napoléon confirmait l'indépendance des membres de la ligue, notifia, par sa propre lettre du, 15 septembre, à tous les princes: « qu'il avait « revêtu le baron d'Albini, son plénipotentiaire, « arrivé à Francfort dès les premiers jours de « septembre, des pouvoirs nécessaires afin de

* Le 1er octobre 1806.

** Du 11 septembre.

« tout disposer dans cette ville pour l'ouverture « de la diète; que l'on n'attendrait donc que l'ar- « rivée des divers plénipotentiaires pour délibérer « sur le statut fondamental de la ligue, dans « le délai prescrit par l'article XI de l'acte d'u- « nion. » Mais ce qu'on aurait dû prévoir arriva; les plus puissans, ne voyant aucun avantage à se réunir en corps de diète, cherchèrent de nouveaux accroissemens de fortune dans leur servilité seule, près d'un grand et important pouvoir; d'autres, sûrs de la protection de ce pouvoir dominateur, ne songèrent qu'à étendre dans leurs propres États, une autorité arbitraire hautement encouragée par celui qui seul y eût pu mettre obstacle; enfin tous, tremblant de paraître se soustraire à son pouvoir par la délibération que lui-même n'aurait pas textuellement ordonnée, s'abstinrent volontairement de réclamer cette prérogative et de jouir des droits que leur assurait le traité du 12 juillet. Au lieu de devenir ou de paraître puissans, ils se contentèrent de se faire instrumens passifs et obéissans, se flattant de multiplier des chances d'accroissement d'ailleurs fort incertaines, en sacrifiant à la cupidité sans frein d'un oppresseur étranger les liens du sang, ainsi que les libertés et les droits de la nation allemande.

Ce ne fut pas sans une douloureuse surprise que l'on vit les rois de Bavière et de Wurtemberg se prononcer contre la diète même, dont ils auraient dû être l'ame et la force, et exposer ainsi plus tard * leur opinion. « Ils ont pensé « (ces deux monarques) que le bruit des armes, « qui retentit jusque dans les environs de Francfort, troublerait le repos qu'exigent d'aussi graves délibérations sur les intérêts généraux des États confédérés. En conséquence, ils sont « d'avis qu'il est beaucoup plus convenable à la dignité de la diète de ne point s'assembler « avant que les esprits ne soient rassurés sur les « résultats de la guerre actuelle, afin de pouvoir « plus sainement mûrir alors les sages institutions « qui doivent émaner de ses conseils. » Les autres princes s'étant rendus à cette opinion, leurs ministres quittèrent Francfort.

Quel que fût le motif plus ou moins noble, plus ou moins secret qui porta les membres de la Confédération à renoncer au droit honorable et précieux de délibérer entre eux sur leurs propres affaires, ce qu'il y a de remarquable c'est que, cette heureuse occasion manquée, on les vi depuis s'efforcer en vain de recouvrer ce dro

* Le 26 octobre.

utile à la fois à leurs intérêts et à leur considération. Chaque jour, en effet, leur humiliante soumission à un prétendu protecteur, en devenant plus manifeste et plus pesante, finit par les avilir, tant aux yeux de leurs alliés qu'à ceux de leurs propres sujets.

Cette abjection allait sans doute devenir un surcroît de moyens hostiles sous la direction de l'empereur des Français. Le cabinet de Berlin ne pouvait en douter ; le rassemblement des troupes confédérées en Franconie ne laissait plus à cet égard aucun doute, tant le pouvoir civil avait cessé de fait dans ces contrées! La force des armes remplaçait tout; nulle voix libre n'osait s'élever contre ce qui allait faire la ruine et la honte de l'Allemagne. Aussi les fastes de la Confédération du Rhin ne présentent-ils pas un seul signe de noble ressentiment pour les injures reçues, pas un seul acte d'honorable opposition à la plus impérieuse tyrannie. Ces fastes, au contraire, ne sont remplis que de levées extraordinaires, de tributs accablans, d'exactions de toute espèce. Et quel prix obtint le pays pour tant de sacrifices? l'insolente rapacité des généraux et la licence du soldat, à qui tout est permis sur le territoire des confédérés comme en pays ennemi. L'arrogance des envoyés de Napoléon dans les

cours de ces princes avilis et intimidés n'avait plus de bornes, et ils n'en étaient pas moins accueillis avec autant de zèle apparent que de haine réelle, par ces souverains dont la lâcheté belliqueuse menaçait la Prusse.

Frédéric-Guillaume s'en plaignit dans une lettre adressée de Naumbourg, le 26 septembre; à Napoléon, qui recevait en même temps[1] la dernière note du général Knobelsdorff, et qui ne répondit à de justes plaintes et à des demandes raisonnables que par de grossières injures[2] que la fortune allait consacrer par les armes.

Certes! la Prusse se trouvait dans une situation éminemment critique; la lutte à laquelle elle se livrait était des plus hasardeuses; mais elle avait tout fait pour la prévenir, et son seul tort en politique était peut-être de ne l'avoir pas commencée plus tôt. Parlons ici des négociations réellement pacifiques qui en éloignèrent l'époque, mais ne purent empêcher qu'elle eût lieu.

A peine le général Knobelsdorff, arrivé à Paris, eut-il présenté ses lettres de créance, qu'il mit tout en œuvre pour s'insinuer dans la confiance de Napoléon; mais rien ne pouvait adou-

[1] Le 7 octobre.

[2] *Moniteur* du 20 octobre.

cir l'humeur haineuse de l'empereur, profondément blessé de l'ardeur avec laquelle le peuple de Berlin se prononçait pour la guerre.

Voici la cause et l'origine de cette mission du général Knobelsdorff. Elle avait été provoquée, tant par la connaissance des engagemens projetés entre l'Angleterre et la France, à l'égard du Hanovre, que par la résolution soupçonnée de rétablir le royaume de Pologne et d'enlever la Silésie à la Prusse. Un courrier du marquis de Lucchesini, arrivé à Berlin le 11 août, en avait apporté l'effrayant avis, et des ordres subitement envoyés alors mirent en mouvement toute l'armée prussienne. On espéra néanmoins parer à cet imminent danger par des négociations, et le général baron de Knobelsdorff fut porteur, à cet effet, d'une lettre autographe du roi, datée du 23 août; ce qui n'empêcha point les préparatifs militaires. M. de Talleyrand s'en plaignit par une note adressée au ministre prussien, le 11 septembre, dans laquelle il disait que des avis reçus annonçaient un redoublement d'activité dans l'armée prussienne; que, dans tout Berlin, on publiait hautement que ces mouvemens se dirigeaient contre la France; que cela engageait Sa Majesté l'empereur et roi à renforcer ses armées, quoiqu'il ne fût pas dans ses vues de les

employer contre une puissance amie naturelle de la France ; que ses sentimens pour Sa Majesté Prussienne n'avaient été ni changés ni affaiblis ; que, du moment où le roi aurait cessé ses armemens, la France cesserait les siens ; que « c'est « une satisfaction pour le cœur de Sa Majesté de « n'avoir donné ni directement, ni indirectement, « lieu à la mésintelligence entre les deux États. » Knobelsdorff répond, le lendemain 12, que les armemens du roi son maître « ont été l'effet « d'une trame des ennemis de la Prusse et de la « France qui, jaloux de l'intimité subsistante « entre ces deux puissances, ont fait l'impossible « pour alarmer par de faux rapports ; que le roi « avait fait au ministre de Sa Majesté l'empereur « et roi une communication amicale au sujet de « ces mesures et n'en avait pas même reçu de « réponse. » Par une nouvelle note du 13 septembre, M. de Talleyrand annonce au général Knobelsdorff la satisfaction que l'empereur éprouve en apprenant que les armemens de la Prusse ne sont causés que par un malentendu et qu'ils cesseront à la réception des dépêches de MM. de Lucchesini et de Knobelsdorff ; ce qui était méconnaître les griefs de la Prusse et interpréter un peu trop largement les termes de la note du 12. Aussi, par une troisième note du

19 novembre, M. de Talleyrand renouvelle les plaintes contenues dans celle du 11; il y représente la guerre entre les deux États comme une *monstruosité politique*. Le ministre prussien y répond, le 20, en assurant que *le roi de Prusse est loin d'avoir jamais eu l'idée de renoncer* à ses rapports d'intimité avec la France. En effet, toute sa conduite en était la preuve. Mais ce n'en est pas moins à cette même époque que Napoléon adressa, le 21 septembre, aux princes confédérés l'ordre de fournir leurs contingens. Le roi s'en plaint de nouveau, comme nous l'avons dit, et renouvelle ses réclamations dans sa lettre du 26, qui n'empêcha pas les préparatifs de guerre de Napoléon. Knobelsdorff, enfin, dans sa note du 1er octobre, fait l'exposé suivant : « Si la France « a dans ses souvenirs le gage des sentimens de la « Prusse, il n'en est pas de même de cette der- « nière dont les souvenirs sont faits pour l'alar- « mer. Elle a été inutilement neutre, amie, alliée « même; les bouleversemens qui l'entouraient, « l'accroissement gigantesque d'une puissance es- « sentiellement militaire et conquérante, qui l'a « blessée successivement dans ses plus grands in- « térêts et la menace encore dans tous, la laissent « aujourd'hui sans garantie. Un tel état de choses « ne peut durer. Le roi ne voit presque autour de

« lui que des troupes françaises ou des vi
« de la France, prêts à marcher avec elle. I
« les déclarations de Sa Majesté Impériale
« nonceut que cette attitude ne changera
« Loin de là ; de nouvelles troupes s'ébranle
« l'intérieur de la France ; déjà les journa
« la capitale se permettent, contre la Prus
« langage dont un souverain ne peut se ga
« ter de mépriser l'infamie ; car, de qu
« source qu'il émane, il n'en prouve pas
« les intentions du gouvernement qui le s
« Le danger croît chaque jour ; il faut s'ent
« enfin où l'on ne s'entend plus. Deux n
« qui s'estiment n'ont pas besoin de détour
« s'expliquer. La France n'en sera pas moin
« pour être juste, et la Prusse n'a d'autre
« tion que son indépendance et la sûreté
« alliés. Le soussigné a reçu l'ordre en c
« quence de déclarer que le roi attend de l'
« de Sa Majesté Impériale : 1° que les tr
« françaises, qu'aucun titre fondé n'appe
« Allemagne, repasseront le Rhin ; 2° qu
« sera plus mis, de la part de la France, d'
« cle à la formation de la ligue du Nord ; 3
« s'ouvrira une négociation pour fixer to
« intérêts encore en litige, et que les bases
« minaires seront la séparation de Wesel de

« pire français et la réoccupation par la Prusse « des trois abbayes*. » On demandait une réponse pour le 8 octobre et l'on protestait solennellement d'un sincère désir de la paix.

Tandis que Frédéric-Guillaume, partagé entre les craintes d'un danger que chaque jour rendait plus imminent et son amour pour la paix, mettait la continuation de celle-ci au prix des demandes les plus justes, exposées franchement et sans aigreur, en s'appuyant sur des engagements pris librement par Napoléon lui-même, ce monarque n'en cherchait pas moins à se prémunir contre une mauvaise foi trop présumable de la part d'un ennemi pour qui tout obstacle à sa volonté semblait une injure.

Les troupes du roi de Suède étaient rentrées dès le 27 août dans le duché de Lunebourg, au nom de Sa Majesté Britannique, à qui ce prince en donnait avis le 3 septembre, ainsi que de la cessation par lui tant du blocus des ports prussiens que de l'embargo mis dans ceux de Suède sur les navires de cette nation. Le 1er octobre, le roi de Prusse avait envoyé de son quartier-général de Naumbourg l'ordre au baron de Jacobi, alors à Hambourg, de se rendre à Londres pour y conclure

* Elten, Essen et Verden.

un traité de paix et de subsides; car les der derniers armemens contre la Russie et en faveu des alliés avaient épuisé le trésor, fruit des épa gnes opérées par le roi, après l'acquittement d dettes laissées par son père. Un troisième arme ment était donc devenu difficile; il avait fall pour y subvenir, ouvrir des emprunts à Dantzic à Cassel et en Franconie, émettre un papier-mo naie qui s'éleva à la somme de dix millions d thalers (quatre-vingt millions de francs), enf chercher, par tous les moyens possibles, à en traîner dans sa cause les électeurs de Hesse de Saxe.

Déjà, comme nous l'avons dit, le roi avait en tamé des négociations avec ces deux princ relativement à la confédération qui devait assur le repos du nord de l'Allemagne, et Napoléon avi employé toutes sortes de ruses pour en empêch la formation. De nouveaux obstacles devaient résu ter d'un projet de guerre substitué à celui de neu tralité, et les souverains germaniques n'étaient pa encore assez éclairés par leurs propres malheu pour sentir que ce que l'on demandait à leur p triotisme était également réclamé par leurs vér tables intérêts. Comment leur faiblesse se fût-el élevée à cette hauteur, quand la puissante Autr che n'était pas plus éclairée qu'eux à cet égard

L'électeur de Hesse se refusa donc à toute proposition hostile, en dépit du traité signé à Berlin par son ministre dans les premiers jours d'août, et plus la lutte semblait prochaine plus il était éloigné de céder aux pressantes instances que lui faisait Frédéric-Guillaume, tant par la voie de ses ministres que par ses lettres amicales et confidentielles, en l'adjurant au nom de l'intérêt de tous. L'électeur avait alors vingt-cinq mille hommes effectifs de troupes excellentes, animés de l'esprit le plus belliqueux et le plus anti-français; cependant il crut pouvoir conserver sa neutralité et sauver ainsi ses États, mais il ne s'en préparait pas moins à se décider en faveur du parti qui demeurerait victorieux; position éminemment fausse et qui devait lui attirer à la fois la haine des vaincus pour leur avoir refusé des secours, et la vengeance des vainqueurs pour ne s'être pas concilié à temps leur bienveillance.

Quant à l'électeur de Saxe, naturellement circonspect, mais plus loyal, ce vertueux prince refusa de rompre l'alliance qui l'unissait à la Prusse, mais il hésitait à former avec elle des liens plus étroits et surtout hostiles. Il n'avait point accepté la proposition de la France qui était, soit de s'unir à la Confédération du Rhin, à l'exemple du grand-duc de Wurtzbourg, soit

de demeurer strictement neutre, en accep
le titre de roi, prenant sous sa dépendance
les princes saxons de la ligne Ernestine et lais
à l'empereur des Français le soin de procure
dédommagemens à ces princes ; soit enfi
rester uni politiquement et non militairem
la Prusse. Malgré toutes ses craintes sur le
possible d'un peuple qu'il aimait et gouverna
père, pressé entre la duplicité de Napoléon
loyauté de Fréderic-Guillaume, l'électeur de
se décida enfin à mettre dix-huit mille hom
de ses troupes à la disposition de ce dernie
le roi vit dans ce faible secours l'espoir d'entr
par cet exemple d'autres princes allemands
ce qu'il regardait comme la cause commune

Le corps de Silésie, fort de trente-six
hommes, sous les ordres du prince de Hohenl
avait déjà traversé l'Elbe le 18 septembre,
il ne marchait qu'avec lenteur. Les géné
Ruchel et Blücher rassemblaient les tro
hanovriennes ; le roi, ayant sous lui le du
Brunswick et le maréchal Mollendorff, s'ava
également ; mais le monarque désirait et esp
encore la paix ; aussi écrivait-il le 20 septem
lors de son départ de Berlin, au général Kin
feldt, commandant des gardes : « Si, sans
« l'épée, nous pouvons obtenir notre objet, c'

« à-dire la sécurité nécessaire pour nos propres « États, tant mieux ; et Lucchesini prétend en- « core que tout pourrait s'arranger à l'amiable. »

En effet, Lucchesini avait été trompé par un apparent désir de paix ; car la ruse est loin d'être de la pénétration, et il soupçonnait à tout de la finesse, parce que lui-même il en mettait partout.

Napoléon cependant avait regardé la note du 1er octobre comme d'une absurde insolence, et il se préparait à la guerre avec autant d'activité que la Prusse y mettait d'incertitude et de lenteur ; il annonçait à son armée, dans un bulletin, que la guerre lui était faite sans déclaration préalable, quoique ce fût lui qui la voulût et l'entreprît, vociférant contre ce qu'il nommait la perfidie du roi. M. de Talleyrand, fidèle écho de son maître, publiait que « vainement on avait demandé des « explications à la Prusse ; *qu'on ne s'était point « opposé à ce qu'elle formât dans le nord de l'Alle- « magne une confédération* ; que la Prusse avait « occupé la Saxe et menacé la Confédération du « Rhin ; qu'elle voulait s'emparer des villes an- « séatiques et de la Saxe, chose à laquelle la « France ne pouvait point ne pas s'opposer. » L'empereur des Français avait dit lui-même dans sa proclamation : « La Saxe est attaquée ; le sage

« prince qui la gouverne est forcé d'agir contre
« ses vœux et l'intérêt de son peuple ; l'humanité
« souffre ; cette guerre est juste, nous ne l'avons
« pas provoquée. » En mentant ainsi aux hommes
et à sa propre conscience, en outrageant ainsi la
loyauté timide dont l'unique tort était l'amour
et l'espoir d'une paix impossible, Napoléon avait
dissipé une trop longue illusion, et Haugwitz
qui joua à Berlin le rôle que Thugut avait joué
à Vienne, valet et dupe tour à tour du gouverne-
ment français, était enfin devenu partisan de la
guerre et avait porté dans cette voie nouvelle
toute cette rage aveugle et cette inconsidération
qui est le propre de la lâcheté enfin révoltée.

La diplomatie prussienne s'agitait cependant
de toutes parts. Lord Morpeth, arrivé en Prusse
tandis que Jacobi se rendait à Londres, renouait
les antiques et amicales relations de la Prusse et
de l'Angleterre ; celle-ci faisait cesser le blocus
des côtes prussiennes, avant même que celle-là
se fût catégoriquement expliquée sur l'évacuation
du Hanovre, toutes les questions d'intérêts ré-
ciproques étant soumises à l'issue des événements
militaires qui se préparaient. Car telle est la
politique du cabinet de Saint-James qu'il n'hé-
site jamais à sacrifier des considérations secon-
daires à l'avantage d'acquérir ou de conserver

un utile allié ; c'est ainsi qu'il en avait agi avec les Autrichiens relativement à la reddition de Gênes en 1800. Sauf l'honneur national, on l'a toujours vu faire céder des motifs de vanité à ceux d'un intérêt réel et bien calculé.

Cette réconciliation avait dès long-temps été prévue et préparée par le gouvernement anglais, car, dès le 21 avril, le message du roi d'Angleterre aux deux chambres finissait par ces mots : « Le roi n'ayant d'autre motif d'inimitié contre la « Prusse que l'hostilité de ses dernières mesures, « verrait arriver avec la plus vive satisfaction le « moment où son souverain, par des résolutions « plus honorables et plus prudentes, amènerait « le rétablissement de la paix et de la bonne in- « telligence avec la Grande-Bretagne. » Aussi la réconciliation entre les deux cabinets avait-elle eu lieu avant que les circonstances eussent permis de négocier et de signer un traité qui ne fut conclu qu'à Memel, le 28 janvier 1807, par les deux négociateurs prussien et anglais, le général Zastrow et le ministre Hutchinson; conduite aussi généreuse que politique, car cette ville était alors la seule qui demeurât encore à Frédéric-Guillaume.

Le ministère prussien avait, en 1805, été bien loin d'adopter une politique aussi lumineuse, et

le tort qu'il avait eu de ne pas voler au secours de l'Autriche, au moment où la violation de son territoire lui en donnait un si légitime motif et où l'intérêt de l'Europe lui en faisait un devoir, cette faute allait également être commise par le cabinet de Vienne, aussi imprévoyant et aussi coupable alors que l'avait été précédemment le cabinet de Berlin. La Prusse cependant n'avait pas encore perdu tout espoir d'engager l'Autriche dans sa querelle.

L'un des anciens ministres prussiens, auquel la gravité des circonstances et les périls dès longtemps par lui prévus commençaient à rendre une influence du moins indirecte, n'avait cessé de croire et d'insinuer que la paix de l'Angleterre et de la France n'aurait pas lieu; que Napoléon ne voulait pas d'un ordre de choses qui l'eût empêché d'étendre sur toute l'Allemagne l'autorité absolue à l'établissement de laquelle il ne cessait de travailler par des négociations secrètes; que Fox n'était plus la dupe d'un cabinet à la loyauté duquel la sienne aurait voulu croire; que promptement convaincu de la nécessité d'une guerre générale et vigoureuse, contre laquelle lui et son parti avaient si long-temps déclamé, le ministre anglais n'avait envoyé à Vienne M. Adair, son intime ami, que pour éclairer le

gouvernement autrichien sur le peu de foi qu'on devait accorder à Napoléon, sur l'issue probable des négociations avec cette puissance, et pour délibérer avec le comte de Stadion sur les intérêts de l'Europe, au moment où tout espoir de pacification aurait disparu. « Il paraît, disait le « correspondant du ministre prussien, que Fox a « prescrit à M. Adair d'entretenir le comte de « Stadion dans de justes craintes sur les intérêts « présens et futurs de l'Allemagne et de l'Autri- « che, mais de ne pas presser le cabinet de Vienne « de reprendre les armes, ne voulant point qu'on « s'en fît un prétexte pour accuser celui de Saint- « James d'acheter à prix d'or l'intervention ar- « mée de la puissance autrichienne. Il est cer- « tainement chargé de sonder les intentions du « ministère, et dans le cas où il le trouverait vi- « vement alarmé des progrès journellement plus « rapides de la puissance française, et disposé à « y mettre obstacle, d'offrir, au nom de son « gouvernement, tous les subsides dont l'Autri- « che aurait besoin. Ces données sont certaines « et prouvent combien peu le ministère français « est éclairé sur les vues du ministère anglais, « qu'il croit aveuglément déterminé à tout sacri- « fier au rétablissement de la paix. »

La rupture des négociations justifia bientôt les

prévisions de ce correspondant qui ne se trompa pas davantage sur les fausses espérances données par les mouvemens militaires de l'Autriche en septembre 1806. Avec moins de connaissances des hommes et des choses dans les États autrichiens, il eût été facile de fonder sur ces mouvemens des espérances plausibles; car, vers la fin de 1806, des corps de troupes avaient été réunis, par l'ordre de l'empereur François II, dans la Bohême et l'Autriche supérieure, et leur nombre s'était successivement élevé à quatre-vingt mille hommes. Le prétexte de ces rassemblemens était l'occupation de la Bavière et de la Franconie par les troupes françaises qui y vivaient à discrétion, et la non-évacuation du territoire autrichien, en contravention au traité de Presbourg. Mais tout espoir s'évanouit au moment où une vigoureuse intervention eût été le plus nécessaire. En effet, dès que les Français et les confédérés se furent mis en marche vers les positions prises par l'armée prussienne, les généraux autrichiens se concentrèrent aux environs de la forteresse d'Égra, et suivirent sur les frontières de la Bohême le mouvement des Français, en déclarant l'intention de veiller à l'inviolabilité de leur territoire, mais d'observer une stricte neutralité.

Ces notifications étaient conformes à celles confidentiellement adressées alors par le ministre dirigeant, comte de Stadion, au général Andréossi, qui avait succédé au comte Alexandre de La Rochefoucauld dans la mission de France à Vienne, et qui exigea des explications sur ces mouvemens de troupes. C'était aussi une réponse indirecte aux instances du comte de Finkenstein, ministre de Prusse, qui ne cessait de représenter à la cour de Vienne l'urgence et les avantages d'une prompte union de vues et de direction entre l'Autriche et la Prusse.

L'ambassadeur prussien, qui se flatta longtemps de réussir et qui entretenait son gouvernement dans cette espérance, disait au comte de Stadion : « Les maux résultant du traité de Pres-
« bourg sont si cruels que l'empereur doit né-
« cessairement avoir la ferme intention de répa-
« rer et de cicatriser les plaies faites à ses Etats
« par la dernière guerre. La perte du Tyrol est
« d'une si grande importance que Sa Majesté at-
« tend sans doute la première occasion pour le
« reprendre sur la Bavière, en réveillant la fidé-
« lité de ses belliqueux habitants si attachés à
« leurs anciens maîtres. Napoléon n'a que trop
« fourni de justes motifs pour rompre un traité
« qu'il a lui-même enfreint. N'a-t-il pas, sous de

« vains prétextes, continué à occuper indûment
« des territoires qu'il aurait dû évacuer? Ne con-
« serve-t-il pas encore, contre tout droit, la for-
« teresse de Braunau, poste propre à faciliter ou
« à empêcher le passage de l'Inn? Comment donc
« un sage monarque ne profiterait-il pas, pour
« l'intérêt de ses sujets, de l'occasion offerte par
« une guerre prête à éclater contre l'ennemi
« puissant qui l'opprime? L'honneur de sa cou-
« ronne, le salut de son peuple, l'impossibilité
« de conserver la paix, forcent le roi de Prusse
« à lutter seul d'abord; mais une puissante armée
« russe et la générosité du gouvernement anglais
« la rendront, cette lutte, moins effrayante. Les
« divisions excitées entre les deux couronnes
« par la conquête de la Silésie, des différens sur
« les limites respectives dans les provinces polo-
« naises, des prétentions mutuelles dans l'affaire
« des indemnités n'ont plus d'objet aujourd'hui.
« Le renversement de la constitution germanique
« a détruit l'usage de se diviser en partis, soit
« par esprit de secte, soit par le désir de do-
« miner. Les motifs de jalousie, les soupçons,
« les défiances réciproques qui existaient se sont
« évanouis; il leur succède un double et puissant
« intérêt de s'unir contre l'ambition effrénée de
« l'empereur des Français et la turbulente cupi-

« dité de la Confédération du Rhin. Celle-ci, « élevée sur les ruines du trône impérial, en- « richie des dépouilles de l'Autriche et des alliés « de la Prusse, asservie par la crainte d'une juste « vengeance au pouvoir de celui qui cherche à « tout dominer, devient un instrument de des- « truction dans la main de Napoléon et exige « nécessairement que les deux puissances ger- « maniques non encore soumises à son joug réu- « nissent leurs forces et leurs conseils contre un « danger prochain et qui leur est commun. »

Tels étaient les raisonnemens du ministre prussien et du cabinet qu'il représentait ; le comte de Stadion en reconnaissait la justesse ; mais quoiqu'il eût été le négociateur de la dernière coalition, et peut-être aussi parce qu'il l'avait été et qu'il en voyait la malheureuse issue, il s'en tenait à une neutralité qu'il croyait réparatrice et attendait les événemens, en rassurant le cabinet des Tuileries, tant par ses propos à Andréossi que par ceux de l'adroit comte de Metternich, alors ambassadeur de Vienne à Paris.

L'on croit trop souvent ce que l'on désire. Finkenstein espérait donc encore, quand l'agent secret, plus froidement observateur, écrivait : « Il « ne faut point compter sur une détermination « promptement hostile de ce cabinet, frappé de

« stupeur depuis la dernière et funeste cam-
« pagne, d'autant qu'il paraît certain que l'ar-
« chiduc Charles, consulté par l'empereur, aura
« répondu à peu près en ces termes : L'infanterie
« autrichienne a tellement souffert que sa force
« numérique est infiniment diminuée. Les che-
« vaux de remonte de la cavalerie sont trop jeunes
« pour supporter de longues fatigues ; l'artillerie
« est nombreuse, mais les artilleurs de nouvelle
« levée sont sans une suffisante expérience. Il est
« trop certain d'ailleurs que le trésor épuisé par
« les tributs imposés durant la dernière guerre,
« que la diminution des revenus de l'État causée
« par la perte de plusieurs provinces, et que la
« ruine de celles momentanément soumises à la
« cupidité de l'ennemi, privent l'État de presque
« tous les moyens nécessaires aux frais d'une
« lutte nouvelle ; que, par conséquent, la pru-
« dence exige le maintien d'une exacte neutralité
« jusqu'à l'époque où le rétablissement des fi-
« nances, la réorganisation de l'armée et de
« favorables circonstances puissent mettre à
« même d'agir avec un espoir fondé de succès.
« Or, ces circonstances existent-elles dans l'opi-
« nion du cabinet de Vienne ? Je suis loin de le
« penser. Puis Napoléon emploie ici tous les
« genres de séduction, appuyés de menaces se-

« crètes. Tout lui est bon, les offres même les « plus séduisantes, les promesses les plus impra- « ticables, pour briser d'avance les armes qu'on « pourrait tourner contre lui. Ayez donc de bril- « lans succès ou ne comptez en rien sur la coo- « pération de l'Autriche. »

En effet, dès le 6 octobre, le comte de Stadion publia une circulaire adressée aux ministres étrangers résidant à Vienne, dans laquelle il déclarait à tous les potentats de l'Europe la ferme résolution prise par François II de garder la plus stricte neutralité dans la guerre dont l'Allemagne allait être le théâtre.

La Prusse avait été plus heureuse en Russie qu'en Autriche ; les démêlés de Frédéric-Guillaume et de Gustave-Adolphe avaient seuls jeté du froid entre les deux cabinets de Saint-Pétersbourg et de Berlin ; la cession par celui-ci des provinces prussiennes de Franconie y ajouta, et l'acceptation du Hanovre augmenta le mécontentement de l'empereur Alexandre.

Le duc de Brunswick avait donc été envoyé près du tzar pour y combattre les insinuations de la malveillance que fomentait Napoléon lui-même, et justifier la conduite du roi, en raison des circonstances pénibles dans lesquelles la défaite d'Austerlitz, la retraite des Russes et la paix de

l'Autriche l'avaient jeté. Cependant l'habileté de ce prince et le juste respect qu'il inspirait ne parurent lui faire obtenir qu'une réception personnellement gracieuse. Le souverain russe était trop pénétré de cette saine maxime du droit public « qu'un pays occupé et retenu à titre de con-« quête ne pouvait être ni cédé ni reçu par qui « que ce fût, avant que l'ancien possesseur y « eût solennellement renoncé par un traité défi-« nitif. » Ne trouvant donc pas légitime la cession du Hanovre à la Prusse, son avis était « qu'on « devait ajourner jusqu'à la première paix le ju-« gement à porter sur le sort de cet État. » Cette déclaration, renouvelée plus tard à Napoléon par le baron de Furcht et à l'envoyé prussien à Paris, avait mis fin à la négociation du duc de Brunswick.

Les choses cependant changèrent de face au moment où la Prusse, prête à être attaquée, se raccommoda avec la Suède et avec l'Angleterre. Le général Krusemarck était parti de Berlin pour Saint-Pétersbourg, dans les premiers jours de septembre, chargé d'une lettre confidentielle du roi pour l'empereur de Russie. L'objet de cette mission était d'exposer la situation inquiétante de la Prusse et la nécessité où elle se trouverait de commencer la guerre ; mais le refus que l'é-

déric-Guillaume avait déjà fait des secours offerts par le tzar, la répugnance que celui-ci témoignait au roi, et surtout à son principal ministre Haugwitz, pour toute détermination hostile, firent que d'abord l'on n'ajouta que peu de foi aux paroles de l'envoyé prussien. Néanmoins, tout annonçant que bientôt, en dépit des négociations de Knobelsdorff et du sincère désir que le roi avait de conserver la paix, la rupture devenait inévitable; voyant un prince que sincèrement il aimait lui demander conseil et secours, l'empereur Alexandre promit de faire promptement marcher une armée de soixante-dix mille hommes; mais l'on avait mis tant de lenteur à se décider que ce puissant renfort ne pouvait guère être sur les rives de l'Elbe avant la fin de décembre. Il fallait donc que, jusqu'à cette époque, la Prusse résistât seule aux efforts d'un ennemi formidable.

Un autre genre de ressource paraissait s'offrir à la Prusse et être de nature à paralyser une partie des forces que la France semblait destiner à agir contre elle. L'Espagne, à qui la bataille de Trafalgar avait enlevé sa marine et qui, de plus, gémissait sous le poids accablant de l'alliance tyrannique de Napoléon, attribuait tous ses maux au prince de la Paix (Manuel Godoï), que sa basse naissance, ses hautes dignités, son immense for-

tune, sa puissance presque absolue rendaient un objet de haine universelle. La manière dont il s'était élevé et se soutenait au plus haut rang y ajoutait un profond mépris, et c'était avec une vive indignation qu'on l'avait vu abandonner sa légitime épouse pour s'unir au sang de ses maîtres. Dans une situation aussi pénible et sur les dangers de laquelle les adulations de ceux qui l'entouraient ne pouvaient totalement l'aveugler, il crut qu'une rupture avec la France, objet alors de crainte et de haine, le réhabiliterait, en quelque sorte, aux yeux de la nation.

De plus, la vanité de Godoï avait souffert de ce que Napoléon avait exclus les plénipotentiaires de Charles IV des conférences dans lesquelles la France avait paru vouloir traiter de la paix avec l'Angleterre. Mais ce qui l'irrita plus vivement encore, ce fut d'apprendre que, dans les articles secrets signés par l'envoyé russe d'Oubril, il avait été arrêté que les îles Baléares seraient enlevées à l'Espagne, pour les donner au fils du roi Ferdinand, propre frère du monarque espagnol, en échange de la Sicile, dont les deux puissances l'auraient arbitrairement privé. Choqué de tant d'outrages il ne respirait que la vengeance, et crut que la continuation de la guerre maritime, le refus de ratifier le traité de d'Oubril, la guerre

qui semblait s'engager au nord de l'Allemagne, allaient lui fournir les moyens de la satisfaire.

Le prince de la Paix avait donc commencé par agir secrètement près du prince régent de Portugal, pour qu'il se fît médiateur entre l'Espagne et l'Angleterre, et qu'il entrât, avec ces deux puissances, dans une ligue contre l'empereur des Français, chose que facilitait l'arrivée dans le Tage d'une escadre anglaise. Le prince régent se prêta d'autant plus volontiers à cette négociation que, traité avec la grossièreté la plus indécente par l'ambassadeur de France, malgré les soins et la faveur dont il le comblait, il avait en outre été informé par le ministre Fox des intentions hostiles de Napoléon à l'égard du Portugal. Il connaissait d'ailleurs la formation d'une armée rassemblée à Bayonne et destinée contre les États de la reine régnante sa mère.

Quant au prince de la Paix, il était encouragé dans ses dispositions belliqueuses par le baron Strogonoff, ambassadeur de Russie près Sa Majesté Catholique, et surtout par le chargé d'affaires de Prusse Henri, qui voyait dans l'expectative d'une guerre au Midi la diminution des forces disponibles à faire agir contre le Nord.

Mais il n'était pas facile de détourner Napoléon du but vers lequel il tendait; puis il tenait sous

sa main ce misérable Yzquierdo, agent espagnol, qui servait plus encore l'empereur des Français que le roi son maître. Enfin le cabinet des Tuileries avait su intercepter et déchiffrer les dépêches de l'envoyé prussien alors initié aux vues secrètes et jouissant de la confiance intime du prince de la Paix qui, plus tard, paya cher ses intempestives publications des 14 et 15 octobre, dont nous aurons ailleurs à exposer la nature et les effets.

Le vulgaire n'a jamais cessé de couvrir la faiblesse et les malheurs de tous les genres de blâme; il s'est donc élevé contre la Prusse un concert universel de désapprobation pour avoir entrepris, disait-on, de lutter seule contre la France. Mais en passant d'abord condamnation sur l'erreur commise en 1805, de ne s'être pas promptement unie aux deux cabinets de Vienne et de Saint-Pétersbourg, pouvait-elle conserver à la fin de 1806 une paix au maintien de laquelle elle avait fait de si longs et de si pénibles sacrifices? N'avait-elle point été perpétuellement le jouet de la politique de Napoléon, et n'était-elle pas prête à en devenir définitivement la victime? S'il y avait quelque témérité à affronter la puissance colossale de celui qui avait trahi sa confiance, blessé ses intérêts, torturé sa patience, n'était-il pas

généreux du moins de chercher à sauver les restes de l'Allemagne d'un protectorat aussi ruineux qu'humiliant?

Ce fut dans cette noble pensée que Frédéric-Guillaume tenta de réunir à lui cette Allemagne septentrionale, à laquelle son intervention et ses soins avaient si long-temps conservé les bienfaits de la neutralité; et il eût vu exaucer ses vœux à cet égard si l'aveuglement de l'égoïsme d'une part et les ruses de l'ambition d'une autre ne s'y fussent victorieusement opposés. Nous avons dit ses démarches sans nombre et sans succès pour éviter la guerre, ses négociations pour s'assurer de puissans alliés quand toute espérance de paix eût disparu. Nous n'aurons que trop tôt à nous occuper de ses désastres; mais ce qu'il y a de certain, c'est que si la Prusse eût commencé plus tôt ses opérations, moins tardé à réclamer le secours de la Russie ou différé la remise de son ultimatum, elle eût pu raisonnablement espérer un premier succès qui lui rendait ses anciens alliés, et lui procurait, de la part de l'Espagne, une diversion assez puissante peut-être pour entraîner l'Autriche, dont la haine héréditaire contre la Prusse aurait pu céder au désir et à l'espoir d'une éclatante vengeance.

Mais le roi n'était malheureusement plus maître

de temporiser; le vœu général poussait à la guerre; Kotzebue, d'Entraigues, Jean-Georges Muller exaltaient les esprits, tandis que les agens russes et anglais militaient dans le même sens. D'Entraigues surtout, après avoir échappé en Italie aux fers de Napoléon, n'avait cessé de vociférer contre lui, et principalement depuis qu'il le vit paré de la couronne impériale. En relation avec tous les souverains ennemis de la France, employé jadis par l'empereur Paul, il l'était alors par Alexandre, dont il exaltait les passions; en Prusse le prince Louis et ses nombreux amis ne juraient que par d'Entraigues.

Un autre intrigant politique dont nous avons déjà parlé, Fauche-Borel, agent du prétendant, avait aussi persuadé au puissant monarque du Nord que Moreau se prêterait facilement à un projet de contre-révolution; aussi fut-il fait alors, près de ce général, des démarches pour l'engager à entrer au service de Russie, chose à laquelle il se refusa, quoiqu'il ne répugnât point à servir contre la France*, ce que les événemens subséquens

* Dans une conversation que Moreau eut avec le gouverneur Morris, le 10 novembre 1806, après avoir également déclamé et contre un grand pouvoir dans une république et contre une monarchie absolue, il répondait à l'objection qu'il pourrait avoir à combattre la France,

ont prouvé. Au reste, il eût été sans crédit sur une armée dont Napoléon était l'ame et l'idole. Puis cet homme, bon général, mais sans vues, sans caractère, n'était nullement fait pour le rôle auquel plus tard on le destina.

Un personnage bien supérieur à lui et seul propre à lutter contre le génie et l'activité de Napoléon, c'était Dumouriez. Cet homme, dont la nature, le savoir et l'expérience auraient fait un être supérieur, et que les circonstances réduisirent au rôle d'un véritable aventurier; qui adopta les principes de la révolution comme moyen de s'élever au rang qu'il se sentait digne d'atteindre, mais dont il se voyait exclu par sa naissance; qui repoussa la noble et chevaleresque invasion de Frédéric-Guillaume, moins par ses talens militaires, quoiqu'ils fussent très réels, que par une sale intrigue non encore dévoilée; cet homme, après avoir prêté serment à Louis XVI, à la république, puis à Louis XVIII, offrit successivement ses services à l'Angleterre, à la Suède et à la Prusse.

Le général Dumouriez, débarqué à Stade le

:n s'attachant au service des États-Unis: «La France, «en me proscrivant injustement, m'a rejeté de son sein, «et, devenu citoyen des lieux que j'habite, j'ai le droit «en cette qualité de marcher contre elle comme vous «tous.» (*Note de l'éditeur.*)

21 septembre 1805, s'était réfugié en Silésie chez les frères moraves. En apprenant l'issue de la bataille d'Austerlitz, il cherchait, de son obscure retraite, à ranimer les esprits abattus des ministres prussiens, et tandis que Napoléon, qui redoutait un homme de cette trempe, le faisait surveiller ou poursuivre sur les divers États du continent, Dumouriez assiégeait le roi de lettres où il lui représentait et ses véritables dangers et ses immenses ressources; mais si, d'une part, ces avis donnés avec autant de zèle que de talens étaient interceptés par le perfide triumvirat, d'une autre, tout, jusqu'aux plus secrètes pensées du monarque, était journellement rapporté à son redoutable ennemi; car, après même que Napoléon eut cessé d'avoir dans le cabinet d'intimes relations avec certaines gens qui lui avaient été si long-temps dévouées, l'ami particulier du roi, le général Kœkeritz, homme honnête, loyal, attaché à son maître et incapable de vouloir le trahir, était incapable aussi de garder un secret dans une partie de jeu ou de table. Et ce personnage, que des trésors n'eussent pu corrompre, révélait ainsi le secret qu'il croyait avoir religieusement gardé. Du reste, c'était un militaire dénué de toute espèce de talens, et qui malheureusement n'en était pas moins consulté.

Ce qu'il y avait de plus déplorable encore, c'était le choix du général chargé de combattre Napoléon, le duc de Brunswick, né le 5 octobre 1735, près d'entrer dans sa soixante-douzième année, et que les écrivains français ne sont plus à peindre comme un militaire des plus médiocres. Trop souvent le même jugement fut porté sur les généraux que la France eut à combattre; il n'est pourtant que l'inconcevable erreur d'une vanité soldatesque, qui ne ferait que rendre les triomphes moins brillans ou les défaites moins excusables! Cet élève du grand Frédéric fut longtemps considéré comme un des plus illustres capitaines du dix-huitième siècle; la guerre de Sept-Ans l'avait vu développer une rare habileté dans les cas même où la fortune lui fut infidèle. Il montra des talens remarquables dans les campagnes de 1778 et 1779; il surpassa même alors les espérances que sa jeunesse avait données, notamment en protégeant la retraite de l'armée prussienne, lorsqu'elle passa de la Bohême en Silésie, et en repoussant toutes les attaques de l'ennemi qui cherchait à surprendre ses quartiers d'hiver.

L'ignorance des sourdes intrigues victorieusement ourdies en 1792, et qu'il serait peu convenable de démasquer ici, lui a fait imputer les

désastres d'une campagne après laquelle
veloppa tout son génie dans celles qui la suiv
Il se retira donc avec une réputation de su
rité militaire encore intacte aux yeux de
du métier. Mais le duc de Brunswick, natu
ment lent à se décider, appesanti par l'âg
pouvait se prêter à un genre de guerre tout
nouveau. Et pourtant qui eût, à son d
commandé l'armée prussienne dans une
réellement inévitable? Nous disons inévi
car une trop longue expérience ayant prou
l'alliance de Napoléon était, comme celle d
ciens Romains, un arrêt de mort politique
avait plus qu'à choisir entre tomber sou
glaive avec honneur ou ramper sous son s
avec infamie.

1806.

Impolitique de la guerre contre la Prusse. — Proclamation de Napoléon. — Proclamation du roi de Prusse. — Manifeste prussien. — Causes réelles de l'assassinat du duc d'Enghien. — Situation militaire des deux États. — Force de l'armée prussienne. — Force de l'armée française. — La guerre est inévitable. — Dispositions de l'armée prussienne. — Plan vicieux. — Opération tardive. — Changement d'idées. — Mouvement rétrograde. — Ses effets. — Désordre. — Début des hostilités. — Mort du prince Louis. — L'armée prussienne tournée et ses magasins pris. — Batailles d'Iéna et d'Auerstædt. — Le duc de Brunswick blessé. — Sa mort. — Déroute de l'armée prussienne. — Reddition des corps et des places. — Clameurs contre l'armée. — Effroyable position des officiers prussiens. — Causes de ces clameurs. — Napoléon entre à Berlin. — Séduit un journaliste. — Affaire du prince de Hatzfeld. — Tyrannie de Clarke. — Envoi de Lucchesini à Napoléon. — Départ du roi. — Kalkreuth et Blücher. — Sac de Lubeck. — Capitulation de Blücher. — Paix avec la Saxe. — Conditions de paix proposées à la Prusse. — Consenties par Frédéric-Guillaume. — Consentement rejeté par Napoléon. — Intrigues des Polonais. — Lettre apocryphe de Kosciusko. — Proclamation de Dombrowski. — Davoust marche en Pologne. — Déclaration de Napoléon. — Envahissement de la Hesse. — Injures aux nobles prussiens. — Trêve proposée. — Ses prétextes et ses motifs. — Ses conditions. — Elle est signée. — Intempestive déclaration. — Alexandre la regarde comme une déclaration de guerre. — Cause de cette déclaration. — Déroute de

Berlin. — Ses effets. — Le roi refuse sa ratification. Ses diverses proclamations. — Traité avec la Saxe. Union des princes saxons à la Confédération. — Négociation de Naples avec l'Autriche. — Le baron de [illegible] cent. — Déception des princes confédérés. — Naissance des sociétés secrètes.

Napoléon, brillant du plus vif éclat après la bataille d'Austerlitz, si formidable depuis le traité de Confédération du Rhin, si solidement assis en apparence sur le trône qu'il releva et où il était comme une amnistie vivante et conciliatrice pour toutes les factions dont avait été torturée la France, avait besoin peut-être, indépendamment des motifs déjà exposés, d'effacer par un surcroît de lustre la honte de son double échec dans ses négociations machiavéliques avec l'Angleterre et la Russie.

Certes! la lutte sanglante à laquelle il se préparait était de la plus aveugle impolitique, car les vrais intérêts de la France lui eussent commandé de renforcer et non de rompre l'utile barrière placée par le génie du grand Frédéric entre l'État qu'il gouvernait et cet immense colosse du Nord, chaque jour plus redoutable, qui semble peser sur le reste de l'Europe et menacer de l'écraser.

Au début de cette guerre nouvelle qu'il pro-

voqua lui-même, et qui, mieux conçue par ses ennemis, eût livré comme à Marengo sa surprenante fortune à des chances incalculables, il disait à ses soldats : « Des cris de guerre se sont « fait entendre à Berlin ; depuis deux mois nous « sommes provoqués. Le même esprit de vertige « qui, à la faveur de nos dissensions intestines, « conduisit il y a quatorze ans les Prussiens au « sein des plaines de la Champagne, domine dans « leurs conseils ; ils veulent que nous évacuions « l'Allemagne à l'aspect de leur armée ! Les in- « sensés ! qu'ils sachent qu'il serait mille fois plus « facile de détruire la grande capitale que de « flétrir l'honneur du grand peuple. Soldats ! il « n'est aucun de vous qui veuille retourner en « France par un autre chemin que celui de l'hon- « neur ; nous ne devons y rentrer que sous des « arcs de triomphe. Déjà les Prussiens sont ar- « rivés sur nos avant-postes ; marchons ! qu'ils « apprennent que, s'il est facile d'acquérir un ac- « croissement de domaine et de puissance avec « l'amitié d'un grand peuple, son inimitié est « plus terrible que les tempêtes de l'Océan. »

Cette déclamation mensongère, chef-d'œuvre d'inconvenance, à laquelle Napoléon ajouta encore en insultant la noble reine de Prusse, et disant que le roi aurait dû faire pendre le prince

Louis, était pourtant de nature à flatter l'endé
que vanité de ces fiers républicains devenus
humbles sujets, et à éblouir l'irréflexion de la
nation française.

Quant au roi de Prusse, c'était ainsi qu'il s'a-
dressait à ses troupes : « Tous nos efforts, tous
« ceux de nos alliés pour conserver la paix ont
« été vains, et si nous ne voulons pas abandon
« ner au despotisme d'un implacable ennemi
« livrer à ses armées dévastatrices tout le no
« de l'Allemagne, la guerre est inévitable. Sa M
« jesté avait depuis long-temps reconnu que l
« mée la désirait ; elle est donc convaincue
« le soin de conserver intacts l'honneur
« gloire que le grand Frédéric répandit su
« provinces prussiennes suffira pour l'invi
« combattre avec sa valeur accoutumée. D
« mées nombreuses menaçaient nos frontiè
« s'accroissaient de jour en jour; votre to
« venu de servir un dominateur étranger,
« son orgueil rêvait le partage du nord d
« magne. Lequel d'entre nous pourrait
« ter de devenir sa proie? Nous combatt
« notre propre salut ; nous serons les lib
« de tous nos frères, de tous nos co
« allemands. Les regards de tous les peu
« fixés sur nous comme sur les dernier

« de toute liberté, de toute sécurité, de tout « ordre en Europe. »

A cette proclamation, où rien ne choquait les convenances, se joignit un manifeste * où tous les griefs de la Prusse étaient détaillés. Napoléon voila, sous un apparent mépris pour ce document remarquable, l'irritation que produisirent chez lui les phrases suivantes : « La France est parve- « nue à ce degré d'ambition que rien ne saurait « satisfaire ; elle marche sans cesse d'usurpation « en usurpation. L'indépendance du territoire « allemand a été violée au sein de la paix d'une « manière outrageante pour l'honneur de la na- « tion. Les Allemands n'ont pas vengé la mort « du duc d'Enghien ; mais jamais le souvenir de « ce forfait ne s'effacera parmi eux. »

Ce dernier trait, déplacé peut-être dans un manifeste, résultait sans doute de la connaissance récemment acquise des véritables motifs du crime le plus inconcevable. Voici le fait. Les injures multipliées vomies sur la maison de Bourbon par les journaux et pamphlets officiels français,

* Du 9 octobre 1806. Le publiciste Gentz était rédacteur de ce manifeste. Napoléon le fit poursuivre par des gendarmes déguisés, et il eût éprouvé sans doute le même sort que Palm s'il ne fût parvenu à se sauver de Dresde en Bohême.

exaltant l'humeur noble et fière du duc d'Enghien, ce prince, de concert avec le roi de Suède, qui se proposait pour second, avait adressé à Napoléon un cartel signé de tous les deux, par lequel ils l'invitaient à se rendre sur un territoire neutre, où leur querelle serait vidée. A la réception de cette étrange missive le premier consul, transporté de rage, fit à l'instant arrêter sous de vains prétextes, et fusiller, au mépris des formes consacrées, celui qui avait osé le provoquer ainsi*. Gustave-Adolphe eût éprouvé le même sort s'il eût alors été atteint, et telle est la cause réelle de la haine invétérée et mutuelle de ce monarque et de son implacable persécuteur**.

Occupons-nous maintenant de la situation dans laquelle la Prusse se trouvait alors. De son côté étaient la raison, la justice; de l'autre l'exaltation, l'orgueil, une ambition insatiable. Puis la Prusse était désaccoutumée de la guerre et neuve aux grandes opérations stratégiques qui distin-

* Une provocation semblable, causée par d'infâmes calomnies de Napoléon, donna également lieu à sa haine acharnée contre Sidney-Smith et sa famille.

** Ce fait a été raconté par le monarque déchu à un illustre voyageur qui le rencontra en Italie.

t surtout le génie de Napoléon. Ses trou-
ient conduites par des généraux routiniers
d'accord entre eux, sous un roi brave,
oute, mais nullement militaire. L'armée
ue le peuple n'avaient à opposer à l'exal-
d'une gloire récente que le souvenir im-
d'une gloire passée. On allait avoir à com-
des soldats enthousiastes, des généraux
, ardens, soumis à un homme auquel ses
constans avaient créé une éclatante réputa-
dominateur absolu de son gouvernement
son armée. Les troupes françaises s'ap-
nt d'ailleurs sur une frontière que la na-
l'art rendaient prodigieusement formida-
ndis que l'armée prussienne n'avait, en
hec, aucune ligne de défense qui ne pût
nchie. Et cependant, par la nécessité des
stances, le sort de la monarchie allait dé-
e des hasards d'une seule bataille, sous un
l savant, mais timide, privé de la confiance
ux qui servaient sous lui et peu confiant
tre en lui-même; car, quoique ennemi de
fédération du Rhin, à laquelle il avait re-
e s'unir, il hésita d'abord à se charger du
ux honneur du commandement.

régimens néanmoins avaient traversé Berlin
près l'autre, en entonnant des chants de

victoire; le peuple, courant à leur rencontre, prenait part à cette belliqueuse ivresse : mais ce qu'il y eut alors de déplorable, c'est que l'armée se trouva bien moins nombreuse qu'on ne l'avait cru, puisque, selon un rapport remis au roi par le duc de Brunswick, elle ne montait, y compris le contingent saxon, qu'à cent dix-sept mille deux cents hommes, dont trente et un mille sept cent soixante occupant des stations éloignées, ce qui réduisait les forces disponibles à quatre-vingt-cinq mille quatre cent quarante hommes *.

Cependant l'armée française avançait, forte d'environ cent quatre-vingt mille hommes, ainsi composée : les maréchaux Soult et Ney marchaient sur Nuremberg et Bamberg avec soixante-quatre mille hommes, sans compter le contingent bavarois de dix mille ; Lannes et Augereau, avec trente-cinq mille hommes, s'avançaient vers Saalfeld ; Davoust et Bernadotte sur Gera, avec soixante mille ; le tout indépendamment de la garde impériale, de la cavalerie de Murat, des Wurtembergeois et des autres troupes de la Confédération. On ignorait tout au quartier-général prussien, soit par une économie sordide, soit

* Voyez la pièce justificative G.

par un sentiment absurde de délicatesse qui empêchait d'employer des espions.

Nos mémoires, comme nous l'avons annoncé, sont essentiellement politiques; c'est aussi un grand événement politique que cette guerre dont le premier résultat fut le brisement total, quoique passager, d'une puissance aussi importante que celle de la Prusse, mais dont les conséquences ultérieures furent le mécontentement général des peuples, la ruine du commerce, l'irritation des princes, et en définitive la chute de celui qui trop long-temps avait tout broyé de sa main de fer. Nous allons donc exposer comment de si grands événemens s'opérèrent.

Avant la fin de septembre, l'armée prussienne fut rassemblée sur la Saale. Entre le moment de son ébranlement et celui de sa réunion toutes les espérances de paix s'étaient dissipées; la force des choses entraînait à la guerre et toute mesure politique rétrograde devenait impossible. La Prusse se trouvait liée et par les secours demandés à la Russie, et par le ressentiment qu'une conduite aussi noble que fière devait inspirer à Napoléon, et par la position même de l'armée; ainsi toutes les explications qui s'étaient prolongées au milieu des mouvemens militaires ne furent plus qu'affaire de forme.

L'armée quoique trop faible, offrait alors un spectacle magnifique ; la joie brillait sur tous les visages. L'instrument était admirable, mais son principal ressort sans vigueur dans la personne d'un héros dont la vie militaire avait eu de si beaux momens. Il avait jeté une avant-garde dans le pays de Bareuth, sous les ordres du général de Tauenzien, officier plein de talent, d'audace et d'activité ; derrière était le corps d'armée du prince de Hohenlohe, qui jouissait alors d'une brillante réputation. On pouvait facilement les renforcer de tout ce qui se trouverait à leur portée et pousser ces deux corps jusque sur le Mein, où les troupes françaises, demeurées en Allemagne depuis la paix de Presbourg, étaient encore disséminées. Avec de la promptitude on eût pu espérer alors de leur faire éprouver un premier échec, ce qui aurait fait commencer la guerre sous de brillans auspices : mais le duc de Brunswick, habile tacticien, ne connaissait en rien cette science stratégique dont l'archiduc Charles avait offert un si beau modèle dans sa campagne de 1799 ; il ne comprenait point ce qu'exigeait une guerre d'invasion, comme il l'avait prouvé dans sa campagne de 1792. Il perdit donc des jours, des semaines et ne put long-temps être d'accord avec

ne qui avec ses généraux sur un vaste plan
tions.
pinee se décide enfin à faire tourner la
e Thuringe par les deux ailes de son ar-
à la traverser par le centre pour marcher
emi sur tous les points à la fois. Il était
rd; Napoléon se trouvait sur les lieux.
prit au grand quartier-général que l'em-
des Français se portait en force sur Hof;
ion n'était pas douteuse; l'armée prus-
allait être tournée par sa gauche et cou-
ses magasins. C'était la manœuvre de Ma-
c'était la manœuvre de Ulm; c'était le
ecret du génie militaire de Napoléon, dont
eaux qui lui furent opposés n'avaient étu-
ore ni les ressources, ni les erreurs. Son
imprévue força de changer le plan de
ne.
droite de l'armée prussienne avait déjà
au-delà d'Eisenach; on la fit reculer,
ment qui eut une funeste influence sur
des troupes. L'armée se reporta donc sur
r pour aller à la rencontre de l'ennemi:
à ce moment tous les ordres donnés,
les marches exécutées n'offrirent plus
déplorable suite de fautes et de contra-

C'était du prince de Hohenlohe que dé
dait en ce moment le sort de l'armée ; il en c
mandait la gauche, devait soutenir le pre
choc et défendre le passage de la Saale, très
cile à garder. Les ordres du duc le forcèren
se replier sur l'armée principale pour qu'elle
battît en masse. Dès lors la trouée entre les m
tagnes de la Bohême et les positions occu
par les Prussiens fut ouverte aux Franç
qui débordèrent par-là dans les plaines d
Saxe.

Les hostilités commencèrent à Saalbourg
8 octobre, jour où Murat passa la Saale et
poussa les premiers postes prussiens. Le len
main, le corps de Tauenzien, cerné par M
et Bernadotte, parvint à se frayer la route l
bre à la main. Le 10, Lannes livre, avec tr
mille hommes, près Saalfeld, un combat à l
trême avant-garde forte de huit mille homm
le prince Louis-Ferdinand, qui la command
se laissant emporter par son ardeur, dans
choc où sa valeur nuisait à sa prudence, acc
par le nombre et préférant la mort à la hont
se rendre, tomba la première victime de c
guerre désastreuse.

Dès le lendemain 11, Naumbourg et ses
gasins, laissés sans défense, furent au pou

le l'ennemi qui, tournant l'armée prussienne, a trouvait ainsi entre elle et sa capitale. Toute l'expérience des dernières guerres avait été perdue pour ses généraux; ils étaient battus avant l'avoir livré un véritable combat. Ce fut alors que parut ce manifeste dont nous avons cité quelques fragmens, où respiraient encore les illusions de l'espérance; et l'on marcha contre l'ennemi avec une armée déjà étonnée de la nouvelle d'un premier échec et qui, par la perte de ses magasins, se trouvait tout d'un coup dans la plus affreuse disette.

La bataille, ou plutôt les batailles, car on se battit sur plusieurs points différens, eurent lieu le 14, mais sans concert entre les corps, sans liaisons dans les mouvemens, sur un terrain qu'on n'avait pas même étudié, et en face de défilés qu'on négligea de défendre. Cette action décisive se composa de deux sanglantes luttes entre les deux principaux corps des deux armées, le même jour et à une distance de cinq à six lieues.

Napoléon, à la tête de quatre-vingt mille hommes, remporta sur la gauche de l'armée prussienne la victoire proprement nommée journée d'Iéna; et cette bataille, où il n'eut affaire qu'à environ quarante mille hommes, se composa de trois combats successifs, avec le général Tauen-

sien et avec le prince de Hohenlohe, qu'il battit; puis avec le général Ruchel, qui, arrivé trop tard, au lieu de couvrir la retraite du prince, voulut combattre, fut vaincu, blessé, ce qui compléta la dispersion de l'aile gauche.

La seconde bataille fut gagnée par Davoust, avec trente mille hommes, près d'Auerstadt, point sur lequel le duc de Brunswick et le roi s'étaient rapidement portés avec environ cinquante mille hommes. Le duc parut n'avoir songé ni à ce qu'il y aurait à faire, s'il était mis hors de combat, ni à la retraite, si la fortune lui était contraire. On se battit bravement, mais au hasard; et quand le soldat vit qu'on poussait à la boucherie un régiment après l'autre, que sur d'autres points on le laissait immobile, faute d'ordres, et qu'il se trouvait exposé sans but au feu de la mitraille, il perdit toute confiance, recula d'abord et finit par s'abandonner à une complète déroute.

Le malheureux roi fit des prodiges de valeur; peut-être cherchait-il la mort. Il eut deux chevaux tués sous lui en essayant de ramener des régimens à la charge. Déjà il était presque enveloppé, quand, à la faveur de la nuit, on profita d'un dernier effort pour mettre sa personne en sûreté. Ses frères, dignes de leur rang, donnè-

int constamment dans t e occasion l'exemple
a courage et du sang-fr .

Quant au duc de Brun , qui n'avait com-
uniqué à personne son plan pérations et qui
uissait l'armée sans dire après sa défaite,
essé mortellement d'un c p de feu qui le
riva de la vue, indigned nt lté jusqu'à sa
lernière heure par un vainq ur impitoyable,
l alla terminer ses jours, le 10 novembre, à Ot-
ensée, près d'Altona, où le prince d'Oels, son
ils, jura sur sa froide cendre de venger un il-
ustre et malheureux père, que, par ses talens et
on audace, il semblait destiné à surpasser dans
on héroïque carrière.

La retraite se fit au hasard et dans tous les sens, devant de nombreuses troupes françaises dont une partie n'avait pas pris part à ces divers combats. Un corps considérable se jeta sur Erfurt et y capitula, le lendemain, avec les hommes les plus distingués de la monarchie. Le gros de l'armée se sauva vers Magdebourg qui avait été indiqué comme point de rassemblement, et le roi, après avoir quitté cette importante forteresse, marcha sur l'Oder avec le corps de Kalkreuth, fort de douze mille hommes. Enfin de nombreux débris de cette malheureuse armée, morcelés et coupés de la capitale, ne pouvant gagner ce fleuve, leur

dernier refuge, qu'en décrivant un arc, tandis que le vainqueur en parcourait la corde, tombèrent successivement entre ses mains, la plupart sans opposer la plus faible résistance aux troupes françaises qui poursuivaient ces divisions, se précipitant isolément et en toute hâte vers les places fortes de l'Oder où le vainqueur les devançait.

Enfin, de cette puissance militaire que l'Europe admira si long-temps, il ne restait plus que la brigade de la Prusse orientale, qui n'avait fait que paraître sur le théâtre de la guerre, et les garnisons des différentes places; mais Stettin et Custrin se rendirent à une poignée de troupes à cheval, Hameln et Magdebourg à des corps plus faibles de moitié que ceux qu'ils renfermaient, et Spandau ne se laissa sommer qu'une fois.

On a beaucoup vanté dans la vie militaire de Napoléon cette active poursuite d'une armée vaincue pour l'écraser entièrement, sans lui donner le temps ni les moyens de se rallier; mais si, en 1797, l'on n'eût pas perdu la tête à Vienne, coupé sur ses derrières il était perdu sans ressource. Si dans la campagne d'Austerlitz la Prusse, au lieu de négocier, eût vivement marché contre lui, sa situation n'était-elle pas déplorable? Si l'Autriche en 1806 n'avait point agi

comme la Prusse l'avait fait en 1805, quelle planche de salut lui restait-il?

Les désastres que nous ne venons de rapporter qu'en partie, et dont le souvenir doit briser tout cœur véritablement allemand, résultaient du peu de connaissance acquise du génie de Napoléon et du désaccord des puissances qui lui étaient opposées. Les pertes des Prussiens avaient été ruineuses, et ils en faisaient chaque jour de nouvelles; on les portait à environ quarante mille hommes, et s'il eût fallu les calculer toutes sur les bulletins français, elles se seraient élevées bien au-delà de la force totale de l'armée vaincue.

La consternation des habitans de Berlin fut au comble en apprenant cette horrible défaite. On ne chercha pas même à déguiser la vérité au public; l'effroi général des populations l'en eût promptement instruit. La reine partit au milieu des acclamations d'un peuple désespéré; il ne resta de la maison royale que la veuve du prince Henri, et cette auguste famille de Louis-Ferdinand qui, après avoir donné à la capitale l'exemple de toutes les vertus, lui réservait encore celui de la dignité dans l'infortune. Là aussi demeura cette intéressante princesse héréditaire de Hesse, qui, à peine relevant de couches, dut jusqu'au

bout repaître ses yeux du spectacle de la misère générale et de l'humiliation de l'État.

Les caisses royales furent transportées à Stettin où on les croyait en sûreté, et où Lombard, arrêté sur un ordre de la reine, fut couvert de boue par la populace. Mais l'épouvante enfanta tant de désordres qu'en sauvant des papiers on négligea de sauver des effets militaires, si précieux pour la continuation de la guerre.

Dans l'excès de la douleur causée par ces calamités imprévues, le peuple s'en prit à tout ce qu'il pouvait accuser. Non, des causes ordinaires n'expliqueraient pas, disait-il, d'aussi grands malheurs ; il faut que l'État ait été vendu. Des bruits atroces flétrirent les premiers serviteurs du roi ; l'armée surtout fut l'objet des imprécations les plus vives ; les officiers avaient été des lâches, ce que l'esprit démocratique, qui n'est souvent que la vanité blessée, attribuait à l'usage de ne donner les emplois militaires qu'à des nobles. C'était un peu trop oublier l'héroïque histoire de l'armée prussienne ; mais le désespoir rend injuste, calomnieux, barbare ! Des plumes vénales reproduisaient ces clameurs sous tant de formes que même aujourd'hui, dans certaines classes, des données plus sûres n'ont pu effacer de telles opinions. Cependant une armée mal

conduite et faible avait été battue par une armée très supérieure en nombre et habilement commandée. La science des manœuvres fut sans effet contre des troupes que leur parfaite organisation rendait extrêmement mobiles ; des corps désorganisés n'avaient pu tenir dans les plaines rases et sablonneuses de la Prusse, dénuées de positions propres à se défendre. Voilà le fait, et il était inutile, pour l'expliquer, de recourir à des causes injurieuses et à des imputations diffamantes.

C'était un spectacle déchirant que de voir, après la bataille et durant les semaines suivantes, ces malheureux officiers errans sans patrie et sans estime, livrés à l'insulte, se rappelant avec amertume comment ils eussent pu se montrer, sans les fautes multipliées commises par leurs chefs. Mais l'animadversion dont ils souffraient datait de plus loin ; l'opinion publique poursuivait sur eux une plus ancienne vengeance. Dès long-temps il existait en Prusse une haineuse rivalité entre les nobles et ceux qui ne l'étaient pas, ou plutôt entre les militaires et les bourgeois. Le peuple, gâté par beaucoup de liberté, ne souffrait la moindre contrariété qu'avec impatience ; il en éprouvait quelquefois de la part des jeunes officiers nobles ; il attribuait à leur caste ce qui ap-

partenait à leur état et confondait les effets de l'esprit militaire avec ceux nés des prérogatives de naissance; c'était dans le pays du monde où l'institution de la noblesse est la moins oppressive, qu'on la voyait poursuivie avec le plus d'acharnement.

La vérité est enfin que les événemens, suite de la bataille du 14 octobre, ne peuvent s'expliquer que par le délire, produit de ce sanglant échec, par la désorganisation générale, par le manque de munitions et même de vivres, enfin par l'absence d'un chef accrédité. Plus on s'était aveuglé sur les dangers de l'État, plus on s'en exagérait les maux; le courage, comme l'amour, doit être nourri d'espérance, et l'on croyait tout perdu sans ressource. Soldats, officiers, chefs de corps et d'armée, tous étaient imbus de cette funeste idée.

Ce qui produisit surtout une impression profonde, ce fut la capitulation du prince de Hohenlohe *, général brûlant de patriotisme et d'honneur, qu'on vit avec étonnement se rendre, malgré les cris de désespoir de ses soldats, à une simple avant-garde, au moment d'atteindre une contrée vierge où l'armée française eut

* Le 29 octobre.

trouver d'immenses moyens de subsistance ; ce fut encore l'inconcevable reddition de Magdebourg ! Nous n'excusons pas ici ceux qui mirent bas les armes au premier coup de pistolet, ou livrèrent des forteresses inexpugnables à de faibles détachemens de troupes légères ; mais des militaires jusque là irréprochables ne pouvaient-ils pas se dire : « La monarchie prussienne n'existant « plus, à quoi bon sacrifier sans fruit tant de « braves soldats ? »

Si nous sommes entrés dans tous ces détails, recueillis par un homme d'état scrupuleux observateur des hommes et des choses, à travers le désordre dont il était environné dans sa marche pour se rendre auprès de son roi, c'est que ces pénibles détails et les réflexions qui les accompagnent nous semblent peindre à merveille ce qui a trait à une catastrophe encore sans exemple.

Retournons maintenant à Berlin, où Davoust était entré le 25 octobre et où Napoléon arriva le 27. Là, son entrée triomphale, dont la pompe contrastait avec l'air morne des habitans humiliés, ne fut accueillie que par les sombres gémissemens du peuple ; il voulut aussitôt faire arrêter un littérateur brillant et spirituel, nommé Lang, rédacteur d'un journal très accrédité et très anti-français, intitulé le *Télégraphe*. Cet homme aurait sans

doute éprouvé le même sort qu'avait subi Palm et qui était destiné à Gentz, mais on représenta à Napoléon qu'il serait plus utile de le séduire et d'en faire ainsi l'un des instrumens de son pouvoir. Soit crainte, soit cupidité, l'écrivain se prêta à ses vues et publia une espèce de vision où le grand Frédéric, apparaissant à son petit-neveu, lui reprochait d'avoir osé faire la guerre au grand Napoléon; et, dans les intérêts de son peuple *que ce puissant monarque arrachait à la barbarie*, il enjoignait au roi de faire promptement la paix. Cette jonglerie choqua jusqu'aux plus basses classes de la société; le journaliste perdit subitement tous ses abonnés, et Napoléon, que l'on admirait encore tout en le craignant, n'en recueillit que honte et mépris.

Un événement qui parut une nouvelle jongle- rie fut loin de ramener à Napoléon les esprits irrités. Le prince de Hatzfeld, demeuré gouverneur de Berlin, et traité d'abord avec insolence, fut arrêté par suite de l'interception d'une lettre où, disait-on, il invitait l'armée prussienne à moins hâter sa retraite, donnait des détails sur l'armée française, et conseillait contre elle des opérations utiles. Il allait être fusillé; mais la princesse son épouse courut jeter aux pieds de l'empereur des Français, qui

touché de son état (elle était grosse), livra aux flammes la lettre accusatrice. Ce qu'il y a de certain, c'est que si la princesse fut vivement alarmée, le prince demeura constamment calme; le public ne crut point au tort qu'on lui imputait, et l'Allemagne n'a cessé de considérer cette affaire comme un trait atroce, suivi d'une scène de charlatanerie *.

* Voici l'ordre émané alors du cabinet de Napoléon. « Notre cousin le maréchal Davoust nommera une commission militaire composée de sept colonels de son corps d'armée, dont il sera le président, afin de juger, « *comme convaincu* de trahison et d'espionnage le prince de « Hatzfeld; le jugement sera *rendu et exécuté* avant six « heures du soir. » Le prévenu n'eût donc eu ni défenseur ni recours en révision; il était condamné d'avance. C'était tout simplement un ordre, non de juger, mais de tuer; et les ordres de ce genre étaient promptement obéis. Au reste, rien n'atteste que la lettre fût du prince, ni que, si elle en était, elle eût été écrite depuis l'entrée à Berlin de Napoléon; car l'arrivée de l'armée à Berlin n'avait eu lieu que le 25, et la lettre vraie ou prétendue dut être interceptée avant cette époque. Mais c'est ce qu'on ne se donnait pas même la peine de vérifier. Il y a plus; dans la lettre par laquelle Napoléon s'empresse de vanter à l'impératrice Joséphine ce trait de générosité, il se trouve des détails que ne donne point, et que cependant eût donnés dans ses mémoires le général Rapp, témoin oculaire de l'entrevue, si tout cela n'était pas une scène

Tandis que Napoléon échouait dans ce double essai de popularité, la vanité puérile avec laquelle il s'enivrait de son triomphe; la brutalité qu'il mettait dans ses injures contre tout ce que la Prusse avait de plus respectable; ses bulletins emphatiques; ses proclamations sans goût ni convenance; ses sales et grossières calomnies à l'égard d'une reine si belle, si bonne et si pure; son mépris affecté pour le roi, dont sa seule présence et ses actes rappelaient et les douces vertus et les bienfaits répandus par une administration toute paternelle sur l'agriculture, le commerce, l'industrie et les arts; enfin l'humiliation dont il couvrait le peuple et l'armée, irritaient les esprits, que fut loin de calmer l'exécrable tyrannie du général Clarke, nommé et demeuré gouverneur de Berlin *; nous n'en citerons qu'un trait.

arrangée d'avance. Il est certain que ce général sauva le prince, il l'est aussi que le prince lui en témoigna sa reconnaissance; elle était juste. Mais sa lettre, datée du 30 octobre, n'éclaircit en rien le fond de l'affaire. Napoléon voulait immoler un grand personnage pour imprimer de la crainte; il y renonça peut-être pour capter de la reconnaissance. Il était naturellement peu susceptible d'un mouvement de sensibilité généreuse. La vérité du fait et de ses motifs est donc ici un mystère.

* Bourrienne, dans ses Mémoires (t. VII, p. 219).

Dans l'hiver de 1806, Schill s'était rendu dans une petite ville nommée Kiritz, où il n'y avait point de garnison française; il enleva, sans qu'on pût s'y opposer, la caisse, les armes et les habits des soldats provinciaux. Le bourguemestre eût été très irréprochable s'il les eût livrés aux partisans de son roi, mais il ne le fit pas. Cependant Clarke le fit arrêter et fusiller à l'instant même. Le roi de Prusse se trouvant à la table de Louis XVIII, en 1815, reprocha au général, devenu duc de Feltre, cette lâche atrocité commise sur un père de famille complètement innocent. « Sire, c'est

s'exprime ainsi: « Sous le gouvernement de Clarke à Ber-« lin, les habitans étaient accablés de tous les genres d'op-« pression et de tributs. Il y avait dans l'exécution de « toutes ces mesures une servile et lâche complaisance « pour les ordres de Napoléon; aussi le nom de Clarke « est-il en horreur en Prusse. » D'autres généraux devançaient même les ordres de leur maître pour en caresser les passions haineuses. Aussi le maréchal Davoust n'avait point osé, de peur de lui déplaire, publier une relation complète de sa victoire d'Auerstædt, où il battit le plus gros corps de l'armée prussienne, que son empereur prétendait avoir écrasé à Iéna, Davoust, étant arrivé à Tempelberg, riche domaine du ministre de Hardenberg, força-t-il le régisseur à d'immenses et promptes livraisons, et bientôt la précieuse bibliothèque et le somptueux mobilier furent pillés et dévastés. (*Note de l'éditeur.*)

une malheureuse erreur », répondit le général. « Une erreur, monsieur, dites un crime », répliqua le monarque indigné.

Le roi, dans sa courte apparition à Magdebourg, sollicité de toutes parts d'entamer des négociations et de faire la paix, à quelque prix que ce fût, avait envoyé au grand quartier-général de Napoléon le marquis de Lucchesini, auquel le général de Rastrow fut bientôt associé.

Pourquoi dans de telles circonstances le roi quitta-t-il l'armée? pourquoi ne la laissa-t-il point sous le canon de Magdebourg? C'est qu'en laissant aux troupes françaises le temps d'inonder les Marches et à l'armée rassemblée en Hollande celui d'arriver, les débris de l'armée prussienne, acculés aux remparts d'une seule place et promptement affamés, eussent été détruits, tandis qu'avec du courage et de l'activité l'on pouvait atteindre les forteresses de l'Oder, sous leur protection attendre les Russes, et, dans une position militaire encore imposante, donner quelque poids aux négociations. Puis il importait au roi de se porter dans les provinces qu'il pouvait sauver encore; car les diverses autorités, frappées de terreur, n'avaient rien fait de ce qu'exigeaient les circonstances. Il fallait la présence du maître pour rendre du nerf aux commandans des places fortes

et de l'espérance aux peuples ; il le fallait surtout pour assurer les communications avec la Russie, vers laquelle les regards de tous se portaient, comme sur une seule et dernière ressource, dans le cas où la paix ne serait pas conclue. Mais le monarque fut devancé dans sa marche rapide par les désastres nombreux et journaliers que nous avons indiqués.

Parmi ses généraux, deux se montrèrent encore dignes du nom prussien, Kalkreuth et Blücher. Le premier, qu'allait illustrer la défense de Dantzick, homme de bien et de talent, avait partagé dans la guerre de Sept-Ans l'éloge que le grand Frédéric fit alors du prince Henri, son frère. Il avait blâmé la campagne de 1792, approuvé la paix de Bâle et puissamment contribué au traité de Postdam ; il fit une habile retraite sur l'Oder et la Vistule.

Quant à Blücher, moins habile, mais plus entreprenant que Kalkreuth, le rôle important qu'il a joué plus tard rend peut-être nécessaire ici l'esquisse de sa biographie*. Né à Rostock, en 1742, entré d'abord au service de Suède, fait prisonnier par les Prussiens, il se rangea alors sous les

* Voyez, pour plus de détails, Biographie universelle, tome 58. (*Note de l'éditeur.*)

drapeaux du grand Frédéric, les quitta, mécontent d'un passe-droit, y rentra sous Frédéric-Guillaume II, et acquit dans les campagnes du Rhin la réputation, sinon d'un grand militaire, du moins celle d'un partisan actif, audacieux, personnellement intrépide. Ses actions le faisaient souvent comparer au célèbre général Ziéten, qui pourtant lui fut très supérieur. Son ardeur trop inconsidérée, trompant la prudence du duc de Brunswick, avait entamé la lutte et entraîné les désastres du 14 octobre, à l'issue desquels, ne voulant pas se rallier au prince de Hohenlohe qui ne lui inspirait aucune confiance, il se retira isolément avec le corps de cavalerie qu'il commandait, opposant une vigoureuse résistance aux nombreux ennemis qui le poursuivaient ou le devançaient. Le bruit courait déjà dans l'armée, sans qu'on en connût la source, qu'un armistice avait été signé et que la paix serait bientôt conclue. Aussi Blücher put-il, de bonne foi, l'affirmer au général français Klein et obtenir ainsi un libre passage. Si même il dut alors son salut à une assertion qu'il aurait su fausse, ce qui n'est pas prouvé, plusieurs généraux ennemis lui en avaient déjà donné l'exemple *.

* Quand on a vu, dans les mémoires du général Rapp,

Echappé au danger d'être pris et à la honte de capituler avec le prince de Hohenlohe, il opère sa jonction avec le corps du duc de Weimar et celui du prince d'Oels, ce qui porte ses forces à vingt et un mille hommes. Ne pouvant gagner l'Oder il marche sur l'Elbe, est constamment harcelé par Murat, Bernadotte et Soult. Le 5 novembre, il se jette dans Lubeck, y est attaqué le lendemain ; cette ville est prise d'assaut, malgré une vive résistance qui cause une perte immense aux deux armées. Les remparts franchis, il se bat de rue en rue, se fait jour encore avec dix à douze mille hommes, laissant cette malheureuse cité, libre et neutre, en proie à des for-

(p. 57, 58 et 59) l'histoire de la surprise du pont du Tabor par Murat, Lannes et Belliard, racontée avec éloge, comme une innocente et même admirable ruse de guerre; quand on a encore vu Murat chercher à la reproduire à Hollabrunn, c'est avec une extrême surprise qu'on lit dans M. Bignon (Histoire de France jusqu'à Tilsitt, t. VI, p. 7) : « Le général Blücher ne s'était fait nul scrupule « d'assurer le général français Klein qu'il avait été conclu un armistice... Il faut plaindre celui pour qui un « faux serment devient un moyen de salut ! Dans les campagnes de la révolution, des généraux autrichiens ont « eu recours à cette étrange ruse de guerre, *des généraux « français jamais !* » (*Note de l'éditeur.*)

faits inouïs* que les généraux français ne purent empêcher, ni de commettre, ni de se renouveler encore deux jours après l'occupation, quand on ne croyait à l'abri de toute crainte. Les horreurs commises à l'Isola se reproduisirent alors à Inspruck avec tous leurs hideux détails**.

Hiller cependant s'était retiré vers la frontière du nord ; mais ne pouvant résister à la supériorité de l'ennemi et ne voulant pas violer la neutralité du Tyrol, il capitula à Kufstein, le 7 novembre, non pas avec vingt et un mille hommes, tirés de son corps avant ses malheureux combats et comme l'ont dit les relations françaises, mais n'ayant plus que quatre mille fantassins et trois mille sept cents chevaux, harassés, sans pain, ni fourrages, ni munitions.

Deux jours avant la bataille d'Iéna, Napoléon avait écrit au roi de Prusse une lettre qui ne lui fut remise que le 14, au moment où l'affaire était déjà engagée. « Votre Majesté sera vaincue, y « était il dit ; elle est aujourd'hui intacte et peut « traiter avec moi d'une manière conforme à son

* Il faut lire ces épouvantables détails dans la lettre de Villars à la comtesse Fanny de Beauharnais, brochure de 84 pages (Amsterdam, 1808)

** Voyez tome VII de ses mémoires, pages 200 et 201.

« rang; elle traitera avant un mois dans une si-« tuation différente. » Le roi y fit réponse après sa défaite, et le marquis de Lucchesini, qui en était porteur, arriva le 20 octobre à Wittemberg.

La victoire du 14 étendait la domination française du Rhin à l'Elbe; mais avant de traverser ce dernier fleuve Napoléon avait voulu détacher la Saxe de l'alliance prussienne et la réunir à la Confédération, véritable et pesante chaîne de l'Allemagne. Il commença donc par faire jurer aux prisonniers saxons de ne plus servir contre lui, les renvoya libres, mais démontés et désarmés, dès le lendemain de la victoire, et signa à Dresde, deux jours après, un traité en vertu duquel l'électorat fut déclaré neutre, mais n'en resta pas moins sous la garde des Bavarois, dévasté par les troupes françaises et soumis durant toute la campagne à de pesantes réquisitions. Les négociants de Leipsick en particulier supportèrent de ruineux emprunts, d'autant plus nécessaires à Napoléon qu'ayant commencé cette campagne sans un million* dans la caisse du payeur général, il avait compté selon sa coutume la faire entièrement aux frais de ses alliés et de ses ennemis. Le noble et respectable électeur fut donc forcé de subir

* M. Bignon dit 24,000 francs en or. (*Note de l'éditeur.*)

sans murmure un joug qui commençait à pa
accablant aux confédérés et surtout aux pe

En dépit de cette nouvelle victoire diplo
que l'empereur des Français ne semblait p
pugner à la paix ; il refusa cependant un
tice ; mais Duroc déclara en son nom qu
Prusse était prête à faire des sacrifices, on
rait arrêter sur-le-champ les bases d'un
Les conditions qu'il imposait étaient dures
en quoi elles consistaient : 1° abandon
Prusse de toutes les provinces qu'elle po
entre le Rhin et l'Elbe, et qui se trouvaien
occupées par les troupes françaises ; 2° pai
par la Prusse d'une contribution de cent m
de francs pour les frais d'une guerre qui,
on, avait été faite à l'empereur sans de just
tifs ; 3° défense absolue au roi de s'ingérer
venir dans les affaires de l'Allemagne, pour
que raison que ce fût, à titre d'allié, de
ou de protecteur ; 4° engagement par lui
connaître tous les confédérés dans les ra
prérogatives que leur protecteur voudrai
conférer.

Ces conditions où, à travers l'aménité d
mes et de langage du négociateur françai
çaient les volontés impératives de son m
étaient accompagnées d'exhortations ami

ressantes. « Ne perdez pas, disait-il, en
tes, en prières, en représentations qui
ent vaines, un temps précieux et fugitif
vous assurer une paix nécessaire. De nou-
x succès pourraient rendre l'empereur
coup plus exigeant et toute négociation
difficile. Ce traité l'arrêterait sur les bords
lbe ; tremblez qu'il ne franchisse ce fleuve!
erver ce que vous possédez encore ; ne
ues pas au hasard d'une lutte inégale et
ablement funeste. »

hesini, n'osant accéder à de telles pro-
ns sans en avoir conféré avec les ministres
et reçu du monarque une autorisation
e pour conclure, en référa à Frédéric-
me qui, le cœur déchiré à l'aspect des
de ses fidèles sujets et voyant ces maux
ître chaque jour, tant par les progrès ra-
e l'ennemi que par le désordre et le pillage
permettaient des soldats étrangers mar-
sans provisions ni magasins, jugea que,
ne telle situation, il fallait se résigner à la
té. En conséquence, le général Rastrow
a, le 27 octobre, à Napoléon une lettre
malheureux prince, contenant son entière
on aux conditions de paix imposées, et le
du roi, regardant la paix comme cer-

taine, sollicita la retraite prompte et paisible des troupes étrangères qui occupaient les provinces prussiennes situées entre l'Elbe et l'Oder.

Mais l'état des choses était déjà prodigieusement changé; les capitulations de corps d'armée et de forteresses, dont nous avons précédemment parlé, accroissaient les espérances ambitieuses du vainqueur; il régnait dans la capitale même de la Prusse; il voyait cette puissance entièrement subjuguée; et quand les plénipotentiaires prussiens annoncèrent au général Duroc et à M. de Talleyrand, arrivé à Berlin dans les premiers jours de novembre, qu'ils avaient reçu les pouvoirs nécessaires pour accepter et signer les conditions proposées à Wittemberg, ils eurent une preuve nouvelle du peu de foi qu'on pouvait accorder aux paroles de Napoléon, et en même temps des aberrations de sa politique; car si, comme nous l'avons dit, atténuer la puissance de la Prusse était une erreur extrêmement grossière, se refuser, au bout de dix-huit jours, à la conclusion de l'acte dicté par lui devenait mille fois plus impolitique encore...

En effet, ce traité, qui lui soumettait la Prusse, aurait accru son influence sur l'Autriche, au moment où il cherchait à l'intéresser au sort de la Turquie et à la précipiter, dans cette vue, contre

le grand empire du Nord. Il eût atténué le sentiment d'inquiète jalousie qui fermentait chez les puissances septentrionales, endormi les soupçons de l'Europe sur ses desseins de monarchie universelle; il eût au moins retardé la lutte que son agrandissement immodéré allait rendre inévitable entre son propre empire, dont la principale force uniquement transitoire était dans le génie et l'audace de celui qui le gouvernait, et cet autre empire si puissant de jeunesse, de population, de richesse naturelle, si formidable en raison de son homogénéité, de l'impassible courage de ses soldats, de sa situation géographique, de son climat de fer; empire qu'il allait rendre son ennemi politique en se rapprochant de sa frontière et contre lequel la Prusse seule eût pu lui servir de barrière.

Mais si quelques sages esprits furent frappés de ces idées conservatrices de la prospérité présente et future de la France, ces idées étaient combattues tant par les intérêts des généraux, pour qui la guerre et une suite non interrompue de triomphes étaient une source inépuisable de richesses, de grandeur et de gloire, que par la basse flatterie d'une foule de courtisans qui savent, mieux que tous autres, pénétrer et caresser les secrètes pensées et les ambitieuses passions du maître.

Puis, dans cette occurrence, de nouveaux obstacles s'opposaient à la conclusion de la paix. La cause en fut l'arrivée à Berlin de quelques mécontens venus de la partie de l'ancien royaume de Pologne qui portait alors le nom de Prusse méridionale. Ces hommes, plus turbulens que prévoyans, ne pouvaient nier les bienfaits qu'ils devaient au gouvernement prussien; il avait dirigé vers ces nouvelles provinces l'action de ses capitaux; il y avait ravivé le commerce, relevé un grand nombre de familles ruinées par les malheurs de la guerre, amélioré l'agriculture et l'industrie, établi une administration équitable et régulière, choses précédemment inconnues dans la Pologne. Mais le nom polonais était aboli; mais, regardés comme un peuple conquis, forcés de quitter leur costume, d'apprendre une langue étrangère, d'obéir à un maître, de cesser de former un corps de nation pour devenir Prussiens, les valeureux fils des héroïques Sarmates, suzerains jadis de la Prusse, frémissaient d'indignation, regardaient les Français comme des libérateurs. Ces agens insurrectionnaires renouèrent avec les confidens les plus intimes de Napoléon les négociations entamées l'année précédente, à l'époque où les succès de la guerre contre l'Autriche avaient réveillé dans tous les cœurs le

désir de voir changer leur sort ; relations dont l'effet avait été ajourné par le traité de Presbourg et l'alliance signée à Schœnbrunn entre la Prusse et la France.

Déjà Napoléon faisait publier de Paris, sous la date du 1er novembre, une prétendue lettre de Kosciusko à ses compatriotes, dans laquelle on faisait dire à ce général : « Kosciusko « se rend parmi vous... Ici ce ne sont point des « conquérans avides... Polonais ! la grande nation « est devant vous ; Napoléon vous attend et Kos- « ciusko vous appelle... Je m'attache à vous pour « ne m'en séparer jamais. Digne du grand homme « dont le bras est étendu vers nous... je contri- « buerai à vous relever... les temps de la Polo- « gne sont revenus... Nous sommes sous l'égide « du monarque qui dompte les difficultés par des « miracles. » Dombrowski de son côté jetait des proclamations insurrectionnelles à ses compatriotes, auxquels il annonçait l'arrivée de Kosciusko, et aux Allemands vivant parmi eux. Celles-ci étaient réelles ; mais le noble Kosciusko, fidèle au serment qu'il avait prêté à feu l'empereur Paul, s'était refusé, dès le début de la guerre, aux sollicitations de l'empereur des Français, avait méprisé les offres brillantes comme les menaces de ses agens. Il n'avait point écrit la lettre longue

Puis, dans cette occurrence, de nouveaux obstacles s'opposaient à la conclusion de la paix. La cause en fut l'arrivée à Berlin de quelques mécontens venus de la partie de l'ancien royaume de Pologne qui portait alors le nom de Prusse méridionale. Ces hommes, plus turbulens que prévoyans, ne pouvaient nier les bienfaits qu'ils devaient au gouvernement prussien; il avait dirigé vers ces nouvelles provinces l'action de ses capitaux; il y avait ravivé le commerce, relevé un grand nombre de familles ruinées par les malheurs de la guerre, amélioré l'agriculture et l'industrie, établi une administration équitable et régulière, choses précédemment inconnues dans la Pologne. Mais le nom polonais était aboli; mais, regardés comme un peuple conquis, forcés de quitter leur costume, d'apprendre une langue étrangère, d'obéir à un maître, de cesser de former un corps de nation pour devenir Prussiens, les valeureux fils des héroïques Sarmates, suzerains jadis de la Prusse, frémissaient d'indignation, regardaient les Français comme des libérateurs. Ces agens insurrectionnaires renouèrent avec les confidens les plus intimes de Napoléon les négociations entamées l'année précédente, à l'époque où les succès de la guerre contre l'Autriche avaient réveillé dans tous les cœurs le

ésir de voir changer leur sort ; relations dont effet avait été ajourné par le traité de Presbourg t l'alliance signée à Schœnbrunn entre la Prusse :t la France.

Déjà Napoléon faisait publier de Paris, sous a date du 1er novembre, une prétendue lettre de Kosciusko à ses compatriotes, dans laquelle on faisait dire à ce général : « Kosciusko « se rend parmi vous... Ici ce ne sont point des « conquérans avides... Polonais ! la grande nation « est devant vous ; Napoléon vous attend et Kos- « ciusko vous appelle... Je m'attache à vous pour « ne m'en séparer jamais. Digne du grand homme « dont le bras est étendu vers nous... je contri- « buerai à vous relever... les temps de la Polo- « gne sont revenus... Nous sommes sous l'égide « du monarque qui dompte les difficultés par des « miracles. » Dombrowski de son côté jetait des proclamations insurrectionnelles à ses compatriotes, auxquels il annonçait l'arrivée de Kosciusko, et aux Allemands vivant parmi eux. Celles-ci étaient réelles ; mais le noble Kosciusko, fidèle au serment qu'il avait prêté à feu l'empereur Paul, s'était refusé, dès le début de la guerre, aux sollicitations de l'empereur des Français, avait méprisé les offres brillantes comme les menaces de ses agens. Il n'avait point écrit la lettre longue

et emphatique dont nous ne citons que quelques phrases ; il voulut la désavouer publiquement, et, faute de pouvoir obtenir l'insertion de son désaveu dans des journaux soumis à la puissance impériale, il fut forcé de l'adresser à des feuilles étrangères, libres du joug direct ou indirect de Napoléon.

Les intelligences établies avec les députés polonais étaient si avancées, à l'époque dont nous parlons, que les promesses encore secrètes d'un secours prompt et vigoureux furent immédiatement suivies, dans la ville de Posen, de l'arrivée du corps commandé par le maréchal Davoust. Ce corps, marchant à grandes journées, faisait douze à quinze lieues sans prendre de repos. Il était parti le 6 novembre, bien avant qu'aucun accord eût été signé, et par conséquent refusé par le roi*.

Le maréchal, arrivé à Posen le 9, avait vu sur toute sa route les places lui ouvrir leurs portes, les populations accourir au-devant de lui, les soldats mettre bas les armes ; et quoiqu'on n'eût

* Les apologistes de Napoléon prétendent que le refus d'un armistice qui n'eut lieu que le 25 novembre, avait été la cause de cette guerre de Pologne, commencée cependant dès le 6 du même mois.

pas éprouvé la plus légère résistance ni eu un seul coup de fusil à tirer, les malheureux Polonais n'en furent pas moins impitoyablement pillés et durement traités par ceux qu'ils regardaient comme leurs sauveurs. Grande, mais inutile leçon pour les peuples!

Que ne devaient donc pas penser sur l'issue de leur mission les plénipotentiaires prussiens, surtout en lisant dans le bulletin français du 10 : «L'armée française ne quittera pas la Pologne «et Berlin que la Porte ne soit rétablie dans «toute son indépendance et que la Valachie et «la Moldavie ne soient déclarées appartenant en «toute suzeraineté à la Porte. L'armée française «ne quittera point Berlin que les possessions co«loniales espagnoles, hollandaises et françaises «ne soient rendues et la paix générale faite.» Comme si tout devait fléchir à la simple expression de ses volontés, et le sort de la Prusse et de ses provinces polonaises influer sur les déterminations des deux puissans cabinets de Saint-James et de Saint-Pétersbourg! Mais ces phrases vides de sens exaltaient l'aveugle vanité française ; elles effrayaient aussi les négociateurs étonnés de cette conduite déloyale et désespérant du succès de leurs soins pour assurer enfin à la Prusse une paix indispensable à son salut.

Déjà, sous le faux prétexte que l'électeur de Hesse avait livré passage par ses États aux troupes prussiennes (et Blücher seulement en traversa sept à huit lieues, puis rétrograda pour ne point compromettre l'électeur), Napoléon avait fait, le 31 octobre, occuper Cassel par le maréchal Mortier; la séquestration de cet État, ainsi que de ceux du duc de Brunswick et du prince d'Orange-Fulde, fut prononcée définitivement le 6 novembre, dans l'intention d'en composer un royaume pour son frère Jérôme. C'était un surcroît d'injure contre le roi, dans la personne de son beau-frère.

Ces opérations usurpatrices contre les parens et les alliés du roi, ainsi que l'excitation à une rébellion armée, étaient trop peu d'accord avec des vues pacifiques pour ne pas démontrer que l'intention réelle de l'empereur des Français consistait à traîner la guerre en longueur; il pouvait ainsi faire servir les ressources offertes par les provinces prussiennes de la rive droite de l'Elbe à alimenter ses armées, dans l'entreprise qu'il méditait contre l'empereur Alexandre.

Dans une audience qu'obtint de Napoléon, à cette époque, l'envoyé du Grand-Seigneur, il fut publiquement chargé d'écrire au divan pour lui faire part de ce qui venait de se passer, et

d'ajouter : « Les Français ne permettront pas aux « Russes de mettre le pied dans les deux pro- « vinces de Moldavie et de Valachie. » Dans les proclamations emphatiques adressées aux soldats, on leur rappelait la défaite essuyée par les Russes l'année précédente, et on leur promettait une nouvelle journée d'Austerlitz, au milieu même de la Prusse. Mais ce qui acheva de dissiper tout espoir de paix, ce furent les reproches adressés par Napoléon dans cette mémorable audience, brutalement et dans le style le plus trivial, aux courtisans, coupables à ses yeux de ne l'avoir pas cru invincible, et la menace qu'il leur fit « de les « réduire à un état si bas qu'ils seraient obligés « de demander leur pain. »

Ces diverses circonstances, de tristes révélations secrètes, et la constante inutilité des efforts faits pour renouer les négociations avec le général Duroc et le prince de Talleyrand, convainquirent les ministres prussiens qu'un cours non interrompu de victoires devenait un obstacle insurmontable à la conclusion du traité. Certes ! selon le droit des gens, le vainqueur est fondé à faire la loi au vaincu et à lui dicter à son gré des conditions onéreuses ; mais il est tenu lui-même d'observer celles qu'il a dictées. Napoléon cependant, accoutumé à ne reconnaître de règle

que sa volonté, et déjà assuré de l'entière soumission de l'Allemagne, crut n'avoir plus besoin de feindre. Peu soucieux de garder la foi promise envers un prince dépouillé de ses États et à qui il se flattait de ne plus les rendre, son ambitieuse cupidité refusa de recevoir, comme prix de la paix promise à la Prusse, le consentement et la garantie que le roi lui offrait pour ses conquêtes présentes et futures, chose qui ne lui paraissait plus nécessaire.

Napoléon, joignant l'ironie à la mauvaise foi, fit signifier aux plénipotentiaires, par Duroc et Talleyrand, qu'il n'était pas encore bien déterminé sur l'époque où il accorderait la paix à la Prusse, ni sur la manière dont le traité serait conçu. « Une loi antérieure à toutes les lois écrites, « *le salut commun*, et qui, gravée la première dans « l'esprit de tous les souverains, le dégage, disaient-ils, des promesses précédemment faites, « l'oblige à user de rigueur pour abaisser la puissance d'un prince qui dans l'espace de quelques mois s'unit d'intention aux desseins hostiles des ennemis de la France et la réalisa « de son propre mouvement, les armes à la main... « *Les armées françaises sont lassées de vaincre, mais « elles ne veulent plus laisser aux peuples subjugués « assez de force pour contraindre la France à re-*

« *prendre les armes.* L'empereur n'a jusqu'ici re-
« cueilli de sa générosité que des fruits amers
« d'ingratitude et de perfidie. Après avoir pénétré
« les causes des mouvemens qui agitent le nord
« de l'Europe, il s'occupe des moyens de les dé-
« truire. Des agens anglais sèment la discorde
« avec l'or que la domination des mers leur four-
« nit; ils trafiquent du sang des nations et tien-
« nent à leur solde l'avarice et l'ambition des gou-
« vernans. La haine implacable de Pitt entretint
« l'incendie éteint à Austerlitz dans le sang de
« l'élite des armées russes. Par eux, dans l'esprit
« de l'empereur Alexandre prévalut, sur la consi-
« dération de son propre intérêt, la détermina-
« tion de ne point ratifier un traité conclu. Les
« *séditieuses* instigations promotrices des cala-
« mités actuelles de la Prusse ne sont venues que
« d'eux; car à peine les desseins hostiles du tzar
« et les préparatifs de guerre sur la Sprée eurent
« été connus, que Lauderdale montra une exi-
« gence si insolente qu'il fallut rompre des né-
« gociations qui, sans ces circonstances, auraient
« pacifié l'Europe. C'est un but vers lequel Na-
« poléon, rassasié de gloire, ne cesse de tourner
« ses vues pour l'intérêt général; il compte y par-
« venir en réglant le sort futur de la monarchie
« prussienne, conformément à la modération que

« mettra l'Angleterre à restituer à ses ennemis « une partie de ses conquêtes. »

Cette déclamation mensongère et sophistique prouva aux plénipotentiaires prussiens que Napoléon était résolu à ne conclure avec Frédéric-Guillaume aucun accord définitif, à moins que les succès qu'il venait d'obtenir n'engageassent les puissances belligérantes à accepter une paix dictée par lui, et qui lui permettrait de tourner librement ses vues ambitieuses vers le midi de l'Europe, qui lui causait déjà quelques inquiétudes. Cette idée était d'autant plus désespérante que, d'une part, l'on ne pouvait croire l'Angleterre disposée à s'immoler aux intérêts d'un gouvernement qui venait de l'outrager par l'occupation momentanée du Hanovre, et que de l'autre, depuis les honteuses capitulations de Hohenlohe et de Kleist qui indignèrent jusqu'aux militaires français, il ne restait plus entre l'Elbe, la Baltique et l'Oder, un seul corps d'armée assez imposant pour appuyer les négociations. Kalkreuth seulement, plus prudent, plus heureux ou plus habile que Hohenlohe, avait conduit le faible corps qu'il commandait sur la rive droite de l'Oder et accompagné le roi à Graudentz, place que Frédéric II avait eu la précaution de construire sur la Vistule, et qui, défendue par d'ex-

cellentes fortifications, fut confiée à un gouverneur intrépide et fidèle.

Les maréchaux Ney, Soult et Bernadotte avaient cependant, après les succès de leur mission entre l'Elbe et l'Oder, été dirigés vers la Pologne. Les plénipotentiaires, instruits et de ces circonstances et de l'arrivée à Posen du maréchal Davoust avec son corps d'armée, ne furent donc pas peu surpris de l'offre qui leur fut faite par le général Duroc, au nom de l'empereur, de convenir mutuellement des conditions d'une trève. Une telle proposition ne les abusa point sur l'espoir d'obtenir une paix favorable avec Napoléon avant que l'Angleterre et la Russie eussent consenti à en signer une conforme à ses désirs. Le prétexte de cette trève proposée était de suspendre les hostilités pour donner le temps d'amener à maturité des négociations d'autant plus importantes que de leur issue devait irrévocablement dépendre le sort de la Prusse ; mais le motif réel de cette communication était d'éviter à son armée les fatigues d'une campagne d'hiver, de la reposer, de la recruter, de la réorganiser, et de pouvoir au printemps la précipiter plus forte, plus fraîche et plus active contre les armées russes qui s'avançaient déjà vers la Vistule.

Les ministres prussiens purent d'autant moins

se tromper sur les intentions de l'empereur des Français que les conditions mises à cette trêve tendaient à dépouiller le roi, sans siéges ni combats, d'une grande partie de la Silésie, de la Prusse méridionale * et de ce qu'il possédait encore de forteresses, c'est-à-dire des derniers et seuls moyens de défense qui lui restassent pour attendre et favoriser l'arrivée de secours étrangers. De plus, Frédéric-Guillaume devait s'obliger à faire évacuer le territoire prussien par les armées russes, dans le cas où elles s'y seraient déjà montrées, ou à leur en interdire l'entrée tant que durerait la trêve. Puis le roi était contraint à se retirer avec le reste de ses troupes à l'extrémité orientale de la Prusse.

Cette trêve, dont les conditions étaient telles que nul avantage ne compensait les sacrifices auxquels on exigeait du roi qu'il se soumît, effraya les plénipotentiaires ; ils voyaient qu'en la signant, Napoléon, devenu maître sans coup férir de Colberg, Dantzick, Graudentz, Thorn, Lenczyc, Glogau, Breslaw, Hameln et Niembourg, à titre de places de sûreté, n'en serait pas moins libre de recommencer la guerre en déclarant

* On nommait ainsi les provinces polonaises devenues prussiennes.

rent dix jours d'avance la reprise des hostilités, et qu'au lieu de les recommencer en ne possédant encore que la partie inférieure de l'Oder, il pourrait alors appuyer ses armées à la Vistule, dont les places lui auraient été cédées.

Quoique ces considérations n'eussent pas échappé aux plénipotentiaires, ils signèrent cependant cet onéreux armistice à Charlottembourg, le 16 novembre 1806, et il fut ratifié le même jour par Napoléon. Qui eût pu croire qu'un acte de ce genre obtiendrait la ratification du roi? Les ministres prussiens s'excusèrent d'y avoir consenti, en disant qu'ils avaient espéré, en y apposant leur signature, gagner du temps pour donner aux Russes celui d'arriver à Varsovie, et retarder de quelques jours le départ de Napoléon pour Posen, où il était impatient de se mettre en possession de la Prusse méridionale. Mais ils se trompèrent sur le compte de l'homme dont Lucchesini aurait dû connaître mieux le caractère; car, à peine la trève eut-elle été signée et ratifiée par Napoléon, que M. de Talleyrand publia en son nom une déclaration portant que l'empereur, par suite des guerres sans cesse renouvelées contre lui, ayant perdu, ainsi que l'Espagne et la Hollande ses alliés, leurs colonies les plus florissantes dans les Indes orientales

et occidentales, étant forcé pour la quatrième fois à combattre *pour sa propre défense*, au moment où il travaillait à pacifier l'Europe, la justice et la raison l'autorisaient à chercher la compensation de ses pertes au-delà des mers, dans les États dont la victoire lui permettait *de disposer à son gré*; que le plus grand des torts que la Prusse avait occasionnés à la France par cette dernière guerre était d'avoir *dépouillé la Porte Ottomane de son indépendance*, les représentations injurieuses du tzar ayant ramené à la tête des gouvernemens de Valachie et de Moldavie des princes justement bannis; ce qui faisait de ces deux Etats des provinces russes. « En conséquence, était-il dit dans cette déclaration, tant que le sultan n'aura pas recouvré « dans ces provinces l'autorité suprême et absolue « qui lui appartient, l'empereur des Français ne « consentira à évacuer aucun des pays que le sort « des armes a fait tomber en son pouvoir ou « *pourra de nouveau lui faire acquérir.* »

Une telle déclaration, remise aux négociateurs prussiens dans l'instant même où ils venaient de signer une trève déjà si onéreuse et qui pas là le devenait bien plus encore, leur fit, avec toute raison, douter que le roi voulût la ratifier. Cette déclaration d'ailleurs était un véritable manifeste contre l'empereur Alexandre,

et rendait nécessairement ce prince partie dans une guerre où il n'avait été jusque là que simple auxiliaire.

Ce souverain était certes dans son droit en exigeant que la Porte, fidèle aux traités faits avec lui, n'opérât sans son aveu aucun changement dans des provinces limitrophes de son empire, et dont la tranquillité intéressait le commerce et la prospérité de ses sujets méridionaux. Il considéra donc cette publication comme une déclaration de guerre, d'autant que, depuis long-temps, le général Sébastiani, ambassadeur de France à Constantinople, intriguait pour faire déclarer la Turquie contre lui.

Mais ce qui irritait Napoléon et lui faisait si imprudemment dévoiler sa pensée, ce qui le précipitait dans une guerre nouvelle qu'un peu de modération eût prévenue, et dont l'incalculable issue eût, sans l'imprévoyante apathie de l'Autriche, ruiné sa brillante fortune, c'était la publication anglaise * des papiers relatifs aux négociations entamées et rompues avec le cabinet de Saint-James. Ces pièces dévoilaient tant de mensonges, de misérables ruses, de mauvaise foi, de perfidie à l'égard de la Prusse et des prin-

* Le 21 octobre.

ces même de la Confédération ; elles démentaient tant d'assertions officiellement émises, que, dans l'excès de son aveugle colère, il chercha, vu l'impuissance où il était de lutter contre la marine anglaise, à ruiner du moins le commerce britannique par ce fameux décret de Berlin*: ce décret allait considérablement accroître le nombre de ses ennemis en plaçant dans leurs rangs la presque totalité des commerçans européens et même les propriétaires producteurs et consommateurs que ruinait l'interruption de l'activité commerciale. Cet acte de démence ne produisit d'autre effet que le vol des marchandises anglaises à ceux dont elles étaient la propriété et à qui l'on faisait valoir le bas prix auquel on les forçait à les payer de nouveau. La voie fut ouverte aux vexations les plus odieuses et aux combinaisons frauduleuses les plus infâmes : le scandale des licences que l'intrigue obtint amena des spéculations sur le haut prix des denrées devenues de première nécessité ; il en résulta une entière pénurie d'objets indispensables à la santé publique et aux besoins du gouvernement et de l'armée, qu'on ne pouvait obtenir que par le commerce anglais, ou par les neutres même sous le bon plaisir du gouvernement britannique.

* Du 21 novembre.

Ce fut par ces moyens, aussi coupables que ruineux, qu'on extorqua dix millions à la ville de Leipsick et seize millions à celle de Hambourg. Napoléon cependant se vantait, dans son message au sénat, de ce qu'il nommait la mise en état de blocus des Iles Britanniques, se plaignant avec hypocrisie de s'être vu forcé à cette rigoureuse mesure. Qui eût osé lui en démontrer l'inepti? qui même y eût songé, entouré comme il l'était de gens qui applaudissaient à tous les écarts de ses passions et de son orgueil? Le sénat surtout surpassait en bassesse les plus vils de ses courtisans. Flattant sa haine pour l'Angleterre, il disait alors dans une adresse à son maître : « Ce gou-« vernement a apporté la barbarie ; qu'il en « éprouve les malheurs ! qu'un mur d'airain le « repousse loin du continent ! que l'Europe, « dont il a voulu faire rétrograder la civilisation, « soit pour lui une terre inhospitalière ! » Il serait difficile de concevoir aujourd'hui l'excès d'impéritie qui fit concevoir de tels actes et celui de l'abjection qui s'en déclara l'apologiste.

Napoléon avait, aussitôt après la signature de la trève, envoyé Duroc à Frédéric-Guillaume, pour lui en demander la ratification. Cette demande fut faite au roi, à l'instant même où il recevait la déclaration ci-dessus rapportée. Ce prince

n'avait jamais désiré la guerre; il résista long-temps aux vœux de sa cour, de son peuple et de son armée qui le pressaient de la faire; sa conduite en 1805 en est la preuve. Il n'y aurait pas été entraîné en 1806 si Napoléon lui eût permis de former dans le Nord une confédération non pas hostile, mais conservatrice. Trompé, menacé, injurié, il négocia jusqu'au dernier moment et ne cessa d'espérer de la part de son allié un retour vers l'équité que sa propre conduite lui méritait. Il n'arma que pour appuyer, par des démonstrations militaires, des demandes justes et toutes pacifiques. Vaincu, il négocia de nouveau et se soumit, pour l'intérêt de son peuple, aux rigoureuses conditions qu'on lui imposait. Sa soumission fut repoussée; les lois qu'on lui avait imposées furent méconnues par celui-là même qui les avait dictées. On lui en proposait enfin qui, aggravant sa situation, devenaient un surcroît de honte sans devenir un moyen de salut. En acceptant un armistice purement illusoire qui livrait la Prusse entière à un ennemi implacable dont les ambitieux projets étaient déjà connus, le cabinet prussien s'enlevait le seul appui qui lui restât encore; il trahissait la Russie; il la trahissait, non pour se sauver, mais pour achever de se perdre. Nul n'aurait osé donner ce conseil au roi; Har-

denberg moins que tout autre. Il n'avait jamais cru possible une pacification généreuse et même solide avec Napoléon; le monarque, qui ne cessa de l'estimer et de le consulter, refusa donc sa ratification le 23 novembre, et dès que l'empereur des Français en fut instruit il se disposa à partir pour Posen, se mit en route le 25 novembre et y arriva le 28.

Dès le 18 novembre, le roi de Prusse, pour arrêter les progrès des troupes françaises dans la Prusse méridionale, avait fait, en date d'Osterode, une proclamation contre les auteurs et complices des mouvemens insurrectionnels, dans laquelle, après avoir rappelé les bienfaits prodigués par lui aux provinces polonaises, il les soumettait à la loi militaire, prononçant la peine capitale contre les chefs de rébellion, promettant une entière indulgence au repentir et des récompenses aux révélations. Mais de tels actes sont impuissans sur un peuple exalté, soutenu par la présence d'une armée redoutable et victorieuse. Une autre proclamation donnée à Ortelsbourg, le 1^er^ décembre, infligeait aux généraux et officiers qui avaient si lâchement abjuré honneur, devoir et fidélité, des peines sévères, graduées depuis le dernier supplice jusqu'au renvoi

ignominieux du service. Nous ne rappellerons pas ici leurs noms, pour ne point déverser l'opprobre sur d'honorables familles, et parce que plusieurs des coupables réparèrent plus tard les torts qu'ils avaient eus par d'utiles et brillans services. Mais qui pourrait les excuser entièrement quand on songe que l'armée française victorieuse avait elle-même considérablement souffert dans son organisation ; que ce furent les chevaux pris à la cavalerie prussienne qui remontèrent celle de Napoléon presque détruite ; que les arsenaux et magasins prussiens nourrirent, armèrent, équipèrent et habillèrent l'armée ennemie ; enfin que les archives de la guerre et les états statistiques trouvés dans les différentes places fournirent à Napoléon les moyens de connaître le terrain sur lequel il allait opérer, et toutes les ressources du pays pour la subsistance de ses troupes ?

Il est donc clair qu'avec plus de fermeté les commandans militaires eussent mis l'empereur des Français dans l'impuissance de donner promptement suite à ses brillans succès ; ils eussent conservé à leur prince un corps d'armée encore redoutable qui, à l'abri des forteresses devenues par leur faute la base des opérations de l'ennemi,

uvait attendre l'arrivée prochaine et l'utile coo-ération des Russes, dont les colonnes avaient éjà dépassé la Vistule.

Cette même proclamation du 1er décembre rescrivait la plus grande sévérité pour le main-en de la discipline, assurait des pensions aux uves, ainsi que des grades, à l'instar des *prin-s et de la noblesse*, aux soldats et sous-officiers i les auraient mérités par leurs services. Il y ait dit enfin que « les levées de contributions en argent, le pillage, les mauvais traitemens qu'on se permettrait contre les habitans se-raient punis de mort. »

Dans une troisième proclamation donnée le décembre, Frédéric-Guillaume exposait à ses euples ses vains efforts pour leur assurer la paix; s conditions imposées, puis refusées par l'en-emi dès qu'elles avaient été acceptées; les dresses séditieuses à ses sujets polonais, au mo-ent des négociations. Il y rappelait la proposi-on d'un ruineux armistice, démenti à l'instant ême par une publication qui en annulait les inces avantages et en rendait l'exécution impos-ible, puisqu'on n'aurait pu, vu la marche des oupes françaises, arrêter celle des *Russes qui yaient leurs propres frontières menacées;* « en-fin la nécessité où se trouvait le roi de refuser

« sa ratification et de *solliciter* les cours de Saint-
« Pétersbourg et de Saint-James, pour qu'elles
« négociassent, de concert avec lui, sur la base
« d'une paix générale avec l'empereur Napo-
« léon. »

Le monarque annonçait que sa nouvelle armée, formée des débris de l'ancienne, allait se réunir aux Russes (coupé comme il l'était déjà dans la Silésie et ne pouvant tirer de cette province les ressources qu'elle lui eût offertes, il n'avait pu porter son armée à plus de vingt-cinq mille hommes); qu'il cherchait à en rassembler une nouvelle et invitait ses peuples à la fermeté à l'aide de laquelle la Prusse, « durant la guerre de Sept-
« Ans, avait glorieusement résisté à toute l'Eu-
« rope, quoique la capitale et presque tout le
« royaume fussent alors tombés au pouvoir de l'en-
« nemi. Le roi, ajoutait-on, n'a pris les armes que
« pour défendre son indépendance, et l'ennemi
« ne réussira point à tromper le peuple par l'idée
« d'une coalition qui n'a pas le moindre fonde-
« ment. La Prusse n'aura qu'un seul et même
« intérêt avec la Russie; toutes deux vaincront
« ou périront ensemble. »

Tout en leurrant les Polonais d'une prochaine indépendance, Napoléon ne leur faisait cependant que des promesses ambiguës, dans la crainte

à voir l'empereur d'Autriche se déclarer contre lui; car, en vertu des traités de partage, les trois puissances co-partageantes devant mutuellement se garantir les portions du territoire polonais qui leur étaient échues, et la Russie ayant déjà réclamé à Vienne le *casus fœderis*, il cherchait encore à échapper, par des négociations avec le cabinet autrichien, à cette situation embarrassante et non prévue.

A peine la Prusse polonaise eut-elle été conquise par ses lieutenans, que l'empereur des Français, maître bientôt de la Silésie et ayant fait reculer devant lui les premières colonnes russes, trop faibles pour résister aux forces considérables qu'il commandait, signa un nouveau traité avec l'électeur de Saxe.

Par ce traité, conclu le 11 décembre entre le comte de Bose et le général Duroc, l'électeur accédait à la Confédération du Rhin. Il était en outre convenu qu'il prendrait le titre de roi, qu'il obtiendrait d'utiles échanges de territoire et fournirait un contingent ordinaire de vingt mille hommes, réduit, pour la présente campagne, à quatre mille deux cents d'infanterie, quinze cents de cavalerie et trois cents d'artillerie.

Par un autre traité du 15, les ducs de Saxe-Weimar, de Saxe-Gotha, de Saxe-Meinungen,

de Saxe-Hildbourgausen et de Saxe-Cobourg se réunissaient à cette même Confédération et fournissaient entre eux deux mille huit cents hommes.

Depuis le 28 novembre Murat était entré à Varsovie ; Napoléon partit donc pour s'y rendre et arriva le 19 décembre dans cette capitale. Son premier soin fut de tenter l'échange de la Gallicie contre la Silésie prussienne ; il espérait séduire l'empereur François II en lui faisant recouvrer une province ancienne constamment regrettée, et où couvait encore le souvenir d'une longue et sincère fidélité au sang des maîtres auxquels elle avait été arrachée.

L'ambassadeur Andréossi fut chargé de proposer cet échange ; mais le comte de Stadion lui opposa la foi due à des engagemens antérieurs et sacrés. Il ne fut pas plus heureux dans la demande qu'il fit à ce ministre d'armer pour assurer l'intégrité du territoire ottoman, au moment où le général russe Michelson entrait dans les provinces de Moldavie et de Valachie avec quarante mille hommes qui eussent été infiniment plus utiles sur la Vistule ; guerre qui, comme nous aurons occasion de le dire, faisait diversion à celle entamée contre Napoléon ; aussi était-elle suscitée par les intrigues de celui-ci.

Cependant, quelque appât qu'on offrit au mo-

marque autrichien, rien ne put le faire dévier de sa politique neutre et observatrice, et il se refusa à toute union hostile avec le gouvernement français. Le général baron de Vincent*, intrépide militaire, négociateur habile, plein d'aplomb, aussi fin, aussi ferme, mais plus instruit et plus clairvoyant que M. de Talleyrand, revêtu d'ailleurs de ces formes qui font passer ou éluder ce qui choquerait en émanant d'un organe vulgaire; le baron de Vincent, disons-nous, ayant été envoyé à Varsovie par le cabinet impérial, sut, avec autant d'adresse que de mesure, insinuer que l'Autriche jouerait uniquement dans cette circonstance le rôle de médiatrice, et amena l'orgueilleux vainqueur à ne composer l'administration provisoire que des Polonais sujets de la Prusse.

Pendant que l'on continuait à adopter contre ce royaume les plus funestes résolutions, les princes de la Confédération célébraient à l'envi les succès des armes françaises; ils les avaient secondées de tout leur pouvoir et de tout leur zèle, ayant, jusqu'à la victoire du 14 octobre, considéré la cause de la France comme la leur propre. Les principaux fruits qu'ils attendaient de ce grand

* Mort à Nancy, le 7 octobre 1834. (*Note de l'éditeur.*)

événement étaient une paix prompte et solide, ainsi qu'une future et complète sécurité sur les avantages qu'ils avaient précédemment obtenus; les négociations entamées leur en avaient donné l'espoir que faisait évanouir le juste refus de Frédéric-Guillaume. Les princes allemands virent avec de vives alarmes les desseins que Napoléon manifestait hautement vouloir mettre à exécution avant de donner la paix à la Prusse. Ils allaient donc se trouver engagés dans une querelle nouvelle, totalement étrangère à leurs intérêts, dans laquelle on aurait à lutter contre un grand et redoutable empire, incertains sur le terme et l'issue des opérations militaires qui se préparaient; ils voyaient qu'au lieu de rentrer dans leurs foyers, après avoir obtenu quelques fragmens des dépouilles des vaincus, ils seraient nécessairement accablés de nouvelles charges dont rien peut-être ne les dédommagerait; mais les faibles sont toujours le jouet des forts qui d'ordinaire leur font chèrement acheter les bienfaits qu'ils leur accordent.

Quelque crainte que leur inspirât Napoléon, ils s'étaient cependant permis, sinon des plaintes, du moins des réflexions timides et confidentielles, principalement sur ce qu'ils n'avaient pas été avertis des desseins de l'empereur; sur ce que

ne desseins n'étaient pas conformes aux stipulaons servant de bases à la Confédération du Rhin; ue l'intérêt de Napoléon avait bien été, disaient-s, de défendre ses fidèles alliés, mais qu'il ne ourrait sans injustice les entraîner dans une uerre contre le tsar, en raison de ses différens vec la Porte Ottomane; qu'il y aurait une extrême rigueur à transporter au sein de campaes stériles, désertes et glacées, des troupes aiquement appelées par l'empereur lui-même la défense du territoire et de l'indépendance les princes confédérés.

Pour toute réponse à ces représentations on eur mit sous les yeux l'article XXXV du traité de confédération, par lequel ils s'étaient solennellement engagés, tant ensemble que séparément, à partager les sacrifices, les fatigues, les périls de toute espèce de guerre que l'une des parties contractantes aurait à entreprendre sur le continent de l'Europe. Tel avait été d'une part l'objet réel, quoique non avoué, de celui qui dicta ce traité; telle fut la pesante obligation que, d'une autre part, la cupidité, l'ambition, l'imprévoyance signèrent aveuglément.

Punis de leurs torts par les inévitables résultats de ces torts mêmes, les membres de la Confédération se virent avec douleur destinés à de-

venir constamment les auxiliaires des armées françaises dans les guerres que l'ambition du protecteur qu'ils s'étaient donné entreprendrait contre les diverses puissances du continent. Aussi furent-ils contraints à de nouvelles levées qui moissonnaient la fleur de la jeunesse allemande, à des frais qui épuisaient leur trésor et les forçaient de presurer le peuple. Ils se virent bientôt personnellement en butte à la haine, aux murmures, à l'amère critique de leurs sujets, à l'animadversion de tout le Corps germanique. Ces ferments agitant les esprits enfantèrent les sociétés secrètes qu'on vit prendre rapidement d'autant plus d'extension, d'activité et d'importance que les malheurs de l'Allemagne devenaient chaque jour plus accablans.

Il fut ainsi que les princes confédérés, honteux et repentans, mais trop tard, de s'être laissés égarer par les artifices de Napoléon et de son ministre, durent subir paisiblement le joug qu'ils s'étaient eux-mêmes imposé. Les précédens succès de Napoléon lui en présageaient à la vérité de nouveaux ; mais si les Français avaient pour eux leur impétuosité naturelle, ne pouvait-elle pas se briser contre l'intrépidité russe ? Si ceux-là étaient excités par les souvenirs d'Austerlitz, ceux-ci n'avaient-ils pas pour motif de résistance

le besoin de défendre leurs foyers et pour moyens jusqu'aux rigueurs de leur climat?

Enfin Napoléon devait être vainqueur ou vaincu; or, dans ce dernier cas et d'après son caractère connu, il épuiserait jusqu'aux dernières ressources pour en effacer la honte; dans l'autre hypothèse, affamé de conquêtes, enivré de gloire et d'ambition, voulant réaliser l'idée que sa dynastie deviendrait la plus ancienne de l'Europe, il ne croirait plus rien d'impossible à son génie et à sa fortune, et désormais ne viserait à rien moins qu'à la monarchie universelle. Dans les deux cas, plus de paix à espérer, plus de tranquillité à attendre.

En résumé, Napoléon, qui avait humilié les princes, irrité les peuples, ruiné le commerce, éclairé tous les cabinets sur ses vues politiques, allait rallumer plus que jamais les fureurs de la guerre, dans une lutte sanglante qui pourrait ajouter à son éclat, mais nullement à la stabilité de sa puissance.

Avant d'entamer le récit de sa campagne d'hiver nous allons exposer l'origine, la marche et les résultats de ses négociations à Constantinople.

1806 — 1807

Troubles à Constantinople. — Ambassadeurs français. — Brune. — Sébastiani. — Ali-Pacha. — Déposition des hospodars. — Guerre contre la Russie. — Expédition manquée des Anglais contre Constantinople. — Révolution. — Déposition de Sélim. — Envahissement de la Hesse, de Brunswick et de Fulde. — Hambourg, Brême, Lubeck. — Préparatifs de la Russie. — Prétentions du tzar. — Bennigsen. — Kamenskoï. — Bataille de Pultusk. — Retraite des deux armées. — Premières négociations. — Troubles en Silésie et ailleurs. — Le comte Pückler. — Schill. — Müller. — Offre d'une paix partielle. — Elle est repoussée. — Bataille de Preussich-Eylau. — Deuxième négociation. — Lord Howick (Grey). — Il mécontente le tzar. — Canning lui succède. — Convention de Bartenstein. — Ses dispositions. — Médiation proposée par l'Autriche. — Elle est sans effet. — Négociations antérieures également manquées. — Pozzo di Borgo. — Affaires de Suède. — Correspondance de Gustave et de Frédéric. — Entrevue du roi de Suède et du maréchal Brune. — Nouveaux confédérés. — Reddition de Dantzick. — Bataille de Friedland. — Troisième et dernière négociation. — Paix de Tilsitt. — Traités patens. — Articles secrets. — Proclamation de la Russie et de la Prusse. — Napoléon. — L'Angleterre.

La Porte Ottomane était, depuis le règne de François Ier, l'alliée loyale et fidèle de la France, qui devait à la faveur dont elle jouissait à Cons-

tantinople, d'utiles et immenses avantages dans son commerce du Levant.*

Le nœud qui liait naturellement les deux États fut un moment relâché lors de l'envoi par Louis XIV du secours que lui demanda le Corps germanique, en vertu du traité de la ligue du Rhin, ce qui fit essuyer aux Turcs une défaite

* Le renouvellement de la capitulation signée en 1740, et qui était demeurée en vigueur jusqu'à la révolution, conforme à celles conclues avec François Ier, Henri IV et Louis XIV, portait en substance : « Le titre d'empe-« reur est accordé au roi de France. Les ambassadeurs « et consuls connaissent seuls des délits des Français. — « Les négociants français ne paient que trois pour cent de « douanes. — L'ambassadeur est exempt de droits pour « ses effets. — Le drogman de France jouit des privilèges « accordés aux Français, est sous la protection de l'ambas-« sadeur et exempt de prison et de scellés. — Les Fran-« çais ont l'exportation libre des cotons bruts, cuirs, cire. « — Les nations ennemies de la Porte peuvent commercer « sous pavillon français et jouir de ses franchises. — Les « Français sont protégés contre les corsaires barbaresques. « — Les marchands français, pris sur des bâtiments « ennemis, ne sont pas faits esclaves. — Tout Français est « libre d'aller à Jérusalem, d'avoir des églises dans les « Échelles, où la liberté du culte et de ses ministres est « établie pour eux. » — La France était donc, de toutes les nations européennes, la plus favorisée dans l'empire ottoman.

sur les rives du Raab; mais ces liens se resserrèrent de nouveau et l'union la plus sincère régna dès lors entre la France et la Turquie.

Cette union devint plus intime sous le règne de Louis XVI, qui pr ira à ses constans alliés d'habiles constructeurs, des officiers d'artillerie et de génie. Elle ne as même altérée par la conduite inconsidérée du comte de Ségur qui, pour plaire à l'impératrice Catherine II et obtenir d'elle un traité de commerce avantageux aux négocians français, consentit à un partage de l'empire ottoman, sans y être autorisé par sa cour*. Sur les vives représentations de l'Espagne,

* Ceci a besoin d'explication. M. de Ségur, pour hâter la signature de son traité de commerce, caressa les vues de l'impératrice sur l'empire ottoman et l'assura que son gouvernement les approuvait. Il fut résolu, en conséquence, que l'Égypte appartiendrait à la France, tout le littoral de l'Adriatique à l'Autriche, les îles Ioniennes à Naples, quelques-unes de celles de la Grèce à l'Espagne, et Constantinople à la Russie. Bezbarodko, qui croyait la chose sûre et facile, la communiqua au duc de Serra-Capriola. « Mais l'Angleterre, dit le duc? — « Nous n'en avons pas besoin, répond le secrétaire d'état; « quand tout sera fait il faudra bien qu'elle le trouve bon. » L'envoyé napolitain, ne pouvant lutter contre quatre grandes puissances qu'il voyait unies, en référa à sa cour qui en donna avis à celle de Madrid, et Charles III, prince loyal,

ce désaveu l'ambassadeur, en blâmant sa coupable légèreté, dans une affaire de si haute importance où il compromettait les vrais intérêts de son pays.

A la légation de M. de Saint-Priest, qui avait, également sans autorisation, engagé la Porte à faire au gouvernement russe de ruineuses cessions dont elle le récompensa libéralement, et à celle du comte de Choiseul-Gouffier à qui les ennemis de la France enlevèrent tout crédit auprès du Divan, en instruisant les Turcs de ce qu'il disait d'eux dans son *Voyage pittoresque de la Grèce*, succédèrent, depuis 1793, Descorches, marquis de Sainte-Croix, Verninac de Saint-Maur et le général Aubert du Bayet. A la mort de ce dernier, Ruffin, depuis long-temps employé dans le Levant, et notamment sous les trois derniers ambassadeurs, fut nommé chargé d'affaires de la république française *. Cette mis-

ne voulant ni s'emparer du bien d'autrui, ni contribuer au profit de la Russie à la ruine des Turcs, en fit part au cabinet de Versailles, très étonné d'une négociation non autorisée par lui. Le comte de Ségur fut désavoué, vivement blâmé, et les troubles commencés de la France le sauvèrent peut-être alors des résultats d'une démarche que rien ne pouvait justifier.

** Le 24 février 1798.

sion était e encore qu'honorable pour lui ; (ue la nouvelle de l'expédition d'Égypte et cel de l'entière destruction de l'armée navale française à Aboukir furent connues à Constantinople, en dépit de l'estime générale dont jouissait Ruffin, il fut conduit aux Sept-Tours par ordre du Divan, et placé sous la garde du prince Ypsilanti, depuis hospodar de Valachie et père de celui qui passa au service de Russie. Il y demeura jusqu'en 1801, époque où il reprit ses fonctions, qui cessèrent à l'arrivée du général Brune, nommé ambassadeur le 8 septembre 1802 et rendu à son poste le 6 janvier 1803.

La légation française avait depuis dix ans conservé ces formes de convenance consacrées par les mœurs modernes, et maintenu la dignité de la nation française ; mais Brune, issu de bas lieu, nourri dans le jacobinisme, hautain, brutal, inconsidéré, compromit cette dignité en abjurant toutes les formes introduites avant lui par la civilisation. Bien loin de s'éclairer des lumières du chargé d'affaires et de s'étayer du crédit dont il le voyait jouir, il en devint jaloux et voulut l'écarter ; n'ayant pu y parvenir il repoussa ses conseils et mit dans ses relations avec le Divan de l'inconséquence, de l'emportement, des bouderies passagères et maladroites ; il se

permit des menaces sans suite et sans fermeté, là où il eût fallu employer l'adresse, la constance, la patience et le calme; enfin il ne put réussir dans le principal objet de sa mission : ses instructions portaient (la mort de Paul Ier avait fait ajourner le grand projet contre les établissemens anglais de l'Inde) de faire donner à Napoléon par le Divan le titre de padischa et d'imperator. Brune partit enfin le 12 décembre 1804; et ces titres tant desirés ne furent accordés, à la demande de Ruffin, qu'après la bataille d'Austerlitz, malgré les vives oppositions des ministres d'Angleterre et de Russie, sous l'influence desquels le Divan se trouvait, depuis que ces deux puissances avaient conjointement contribué à la délivance de l'Égypte et à l'expulsion des Français de l'Adriatique.

Ruffin put très difficilement alors justifier l'occupation par les troupes françaises de la ville de Raguse, république placée sous la protection de la Porte Ottomane. En effet, cette opération inconsidérée était sans effet contre les bouches du Cattaro, et pouvait avoir des conséquences funestes par le juste ressentiment des Turcs.

C'est dans cet état de choses que fut envoyé à Constantinople le général Sébastiani, homme ardent, souple, actif, zélé pour les intérêts de

son maître et revêtu de formes très différentes de celles de Bruno. Sa médiocre naissance était relevée par une alliance illustre; ses manières et son ton la relevaient encore davantage, et il était déjà connu à Constantinople par sa mission de 1803. Arrivé dans cette capitale le 10 août 1806, sa mission nouvelle avait pour objet d'armer les Turcs contre la Russie, et, plus tard, de faire en sorte que l'armée de Dalmatie, commandée par le général Marmont, pût traverser le territoire ottoman pour attaquer ces mêmes Russes dans les provinces de Valachie et de Moldavie.

Le vaste mais fragile empire d'Orient était alors agité par des troubles violens qu'occasionnaient les réformes militaires tentées par le sultan Sélim, réformes que la France favorisait de tout son pouvoir et qui eussent réussi peut-être, si le noble et vertueux souverain qui voulait ranimer les forces chancelantes de son empire eût été guerrier comme nombre de ses prédécesseurs, et s'il se fût mis lui-même à la tête de ses troupes.

Sébastiani pressait le sultan de les mettre en campagne. Dans une note du 10 septembre 1806, il annonçait au Divan que l'empereur Alexandre avait refusé de ratifier le traité signé à Paris par son plénipotentiaire; que, outre ce mépris de la

foi promise, il conservait les Sept-Iles et menaçait la Porte, dont la paix de Presbourg avait garanti l'indépendance ainsi que l'intégrité de son territoire; qu'en conséquence l'empereur des Français demandait la fermeture des ports turcs aux navires russes, la rupture de toute relation avec la Russie, et le rejet de tout ambassadeur napolitain autre que celui du roi Joseph. L'ambassadeur insinuait que l'armée française de Dalmatie agirait pour ou contre la Porte Ottomane, selon que cette puissance consentirait ou non à briser les nœuds qui l'attachaient aux ennemis de la France.

Napoléon avait antérieurement entretenu des relations avec Ali, pacha de Janina, homme ambitieux, ferme et très équivoque sujet du grand-seigneur; elles devinrent plus actives lors de l'envoi de M. Pouqueville en qualité de consul général près de cet important personnage. L'influence de la France à Constantinople avait fait donner aux deux fils du pacha, Mouktar et Veli, les deux pachaliks de Lépante et de la Morée; il fut, de son côté, favorable aux vues de Napoléon et à ses opérations militaires contre les Russes et les Monténégrins; il demanda à la France et en obtint des ingénieurs, des canonniers, des munitions, et un général pour diriger les opérations

qu'il méditait contre la république des Sept-Iles; puis, quand M. Sébastiani fut parvenu à entraîner Sa Hautesse dans une guerre aux dangers de laquelle Napoléon devait plus tard abandonner la Porte Ottomane, Ali-Pacha s'empressa d'occuper les places de Prévéra, Vonitza et Butrino; mais abandonné lui-même par l'empereur des Français, il se jeta dans les bras des Anglais dont il servit l'ambition et qui flattèrent la sienne.

Mais retournons à M. Sébastiani qui, pour amener une rupture avec le gouvernement russe, parvint à faire destituer les deux hospodars de Valachie et de Moldavie. Selon les stipulations du traité de Iassi, ils ne pouvaient l'être qu'après sept ans révolus d'exercice de leurs hautes fonctions, et la Porte Ottomane, en conformité du réglement du 24 septembre 1802, n'avait pas le droit de les en priver sans le consentement exprès de la Russie, chose que l'ambassadeur français ignorait ou feignait d'ignorer.

Cette déposition avait eu lieu le 30 août, ce qui excita de vives réclamations de la part des deux ambassadeurs d'Angleterre et de Russie, Arbuthnot et Italinski, dont l'intérêt et le vœu étaient de prévenir la guerre à laquelle M. Sébastiani poussait de tous ses efforts, habilement secondé à cet effet par les deux frères Franchini,

drogmans de France. C'était pour y parvenir que l'ambassadeur français avait présenté sa note du 16 septembre. Ceux qui lui étaient opposés obtinrent pourtant la réintégration des deux hospodars; mais le cabinet de Saint-Pétersbourg, avant d'en être instruit, fit marcher vers le Danube des troupes qu'il eut bientôt à regretter de n'avoir point dirigées sur la Vistule; et Ypsilanti, homme faible de corps mais fort d'énergie, renversa les satellites envoyés pour l'étrangler et eut le bonheur de se réfugier en Russie.

Les brillans succès de la campagne de Prusse avaient acquis un grand crédit au général Sébastiani; il sut en profiter et se fit également aimer et respecter. Mais l'Angleterre, prenant fait et cause pour la Russie, son armée navale de la Méditerranée vint menacer Constantinople, dont les défenses avaient constamment été négligées; aussi pouvait-on difficilement espérer d'empêcher le succès de la flotte anglaise. Les deux châteaux d'Europe et d'Asie ne sont à la vérité distans l'un de l'autre que d'environ huit cents toises; mais ils étaient à peine armés, tandis que s'ils eussent été pourvus de mortiers et de grils à boulets rouges, s'ils eussent été unis par de fortes chaînes, soutenus par une flotte embossée, protégés par des batteries de côte judicieusement

placées sur les deux rives du détroit, le passage des Dardanelles eût été totalement impossible.

Comme rien n'était encore préparé pour la défense de la capitale, Arbuthnot crut n'éprouver aucun refus en demandant la remise des forts et le renvoi de M. Sébastiani *. Il ne put rien obtenir et s'embarqua aussitôt, se flattant de revenir triomphant à Constantinople. L'armée navale anglaise, commandée par l'amiral Duckworth, ayant sous lui sir Sidney-Smith, passa sans obstacle entre les forts dégarnis des Dardanelles, parut devant la capitale, y jeta l'alarme et intimida le Divan. Mais l'active fermeté de Sébastiani rassura les esprits et leur imprima la courageuse résolution de repousser l'insulte par la force. A sa voix et sous sa surveillance des batteries nombreuses sont rapidement établies, et la ville sommée par l'amiral britannique n'a plus rien à en redouter; plus de six cents bouches à feu répondront à ses injurieuses demandes **. Bientôt un faible débarquement est fait et repoussé. Encouragé par ce léger succès, l'on travaille avec ardeur et de toutes parts aux défenses de la ville, des châteaux et du littoral. Tous moyens de retraite seront pro-

* Le 25 janvier 1807.

** Voyez la pièce justificative H.

chainement enlevés à la flotte anglaise, et Duckworth, pour échapper à ce danger, se hâte d'appareiller avant que le passage des Dardanelles soit entièrement fermé*. Il sauve ainsi son escadre, mais non sans avoir éprouvé de notables avaries. Il rencontre la flotte de l'amiral russe Siniavin qui lui propose de marcher de concert pour menacer de nouveau Constantinople, s'y refuse, et, après avoir essuyé ce premier échec, il va se trouver le témoin de celui que doit essuyer en Egypte une armée de terre britannique.

Le général Fraser était débarqué dans ce pays où il croyait être joint par de nombreux partisans, en raison de la protection que son gouvernement avait accordée aux Mamelouks. Il n'amenait donc que cinq mille hommes, avec lesquels il se rendit facilement maître d'Alexandrie et voulut s'emparer de Rosette; mais repoussé de cette ville avec une perte considérable et menacé bientôt par des forces supérieures, il fut obligé de capituler pour obtenir la faculté de s'embarquer**.

Plus heureuse en Amérique, une expédition anglaise s'y était emparée de l'opulente île de Curaçao, dans les derniers jours de 1806; mais une

* Le 2 mars 1807.

** Le 22 avril 1807.

foule de petites ons militaires dans les deux mondes, elles obtenu un succès qui leur manqua, étaient pas moins une inconcevable erre itique de la part de l'administration de lo k *, dont l'intérêt le plus puissant était ciliter les succès ou de prévenir les désastres ses alliés du continent. La Porte cependant, i avait repoussé les exigences anglaises, sant oublier la double insulte du gouve britannique, conservait encore pour lui nagemens en dépit des vives instances bastiani; elle ne voulait pas se brouiller in olement avec un cabinet qui l'avait puissamment secourue et qui pouvait la secourir encore.

L'ambassadeur français eut infiniment plus de succès par rapport aux Russes, ennemis éternels de la puissance ottomane et de l'islamisme. Il en résulta que la flotte turque attaqua la flotte de Siniavin et fut battue par elle dans les journées des 24 et 25 mai, tandis que les armées de terre de Sa Hautesse se battaient avec plus de valeur que de succès contre les troupes du général Michelson.

Durant ces événemens militaires une grande

* Aujourd'hui lord Grey.

révolution s'opère à Constantinople : les janissaires se révoltent, Sélim est déposé le 29 mai, et cet excellent prince fait encore, en tombant du trône, des vœux touchans et sincères pour le bonheur de ses ingrats sujets qu'il recommande à son neveu et successeur Mustapha. Les désordres, suite de cette révolution, nuisent aux opérations de l'armée ottomane ; l'administration est sans force comme sans règle, ce qui fera plus tard désirer le rétablissement de Sélim, dont le cadavre sera jeté à ses partisans *, et le peuple, dans sa douleur, remplacera alors Mustapha par un autre des neveux de Sélim nommé Mahmoud.

Au sein de tant de troubles le général Sébastiani conserve péniblement son crédit, déjoue cependant les intrigues de l'envoyé anglais Paget, et part de Constantinople le 9 août, en y laissant pour chargé d'affaires M. de Latour-Maubourg, à qui sera réservé le pénible emploi de justifier autant que possible l'abandon réel et secret, mais connu du Divan, que Napoléon fit à Tilsitt des intérêts du gouvernement turc, qu'il avait lui-même poussé à la guerre. Mais portons nos regards sur cette lutte vivement entamée entre la France et la Russie.

* Le 28 juillet 1808.

Déjà les provinces prussiennes, situées des rives du Rhin à celles de l'Elbe, étaient mises sous l'administration du conseiller d'état Daru, et Napoléon déclarait hautement que ces provinces *ne retourneraient plus sous la domination du roi.* C'était, par une maxime toute nouvelle encore dans le droit public européen, décider d'avance ce que les résultats définitifs de la guerre et un traité solennel pouvaient seuls déterminer et légitimer. L'empereur des Français faisait aussi administrer l'électorat de Hanovre par un maréchal d'empire, sans annoncer le sort réservé à ce pays; mais on présumait, et il ne prenait aucun soin de le cacher, que son projet était de créer un nouveau royaume formé, 1° de la Hesse, envahie sans provocation sur l'inoffensif prince électeur qu'il avait empêché, par ses promesses et ses menaces, de s'unir à cette Confédération du Nord hautement autorisée et secrètement combattue par la France; 2° des États du duc de Brunswick, États dont l'usurpation fut motivée sur le vain prétexte de venger la nation française du manifeste de 1792, presque inconnu du père, comme nous l'avons dit, et très étranger au fils, prince adoré d'un peuple que le défunt duc avait aussi rendu heureux; 3° enfin des États du prince

d'Orange-Fulde, récemment héritier* du stathouder Guillaume V, à qui ils avaient été donnés en indemnité de ses pertes, et dont le seul tort était son alliance avec la maison de Prusse. Ces actes arbitraires, en opposition à toutes les lois consacrées par le droit des gens, avaient jusqu'à cette époque été totalement inconnus, tant dans le corps politique de l'Europe que dans le sein de l'empire romain-germanique, où le chef le plus ambitieux n'eut jamais le droit ni le pouvoir de se porter à un tel excès. Ils avertissaient clairement tous les princes confédérés qu'il n'existait plus sur le continent l'ombre même d'indépendance et de liberté ; ils les prévenaient encore que plus Napoléon deviendrait puissant, plus leurs fronts seraient courbés sous le joug ; ils leur disaient enfin : *Vous n'existerez que selon le bon plaisir de l'empereur des Français.* Les princes le virent, mais trop tard ; ils en gémirent, se turent et continuèrent à servir avec l'apparence du zèle le dominateur qu'ils s'étaient fait.

Bientôt Hambourg, Bremen et Embden subirent le même sort que Fulde et la Hesse ; ces opulentes cités, qui devaient tout au commerce, et la prospérité de ce commerce à leur indépen-

* Le 8 avril 1806.

dance, étaient convoitées par Murat. Qu'on les lui donnât ou non, on commençait par les pressurer au moyen de réquisitions ou d'emprunts, et par les ruiner en vertu du décret de Berlin, qui, en défendant à l'avenir toute relation commerciale avec l'Angleterre, attaquait bien moins cette puissance que les légitimes possesseurs de ses produits. En effet, on donnait, par confiscation ou rachat, un effet rétroactif à cette tyrannique mesure.

Une garnison française fut imposée à la malheureuse ville de Lubeck, afin d'y exercer plus aisément un semblable brigandage *. Les Etats du duc de Meklembourg-Schwerin furent séquestrés, pour le punir, disait-on, d'avoir livré passage au corps russe du comte Tolstoi, et comme garantie de la conduite du gouvernement russe envers la Porte Ottomane; mais réellement pour y remonter par réquisition la cavalerie française et les transports.

Tandis que les provinces déjà occupées étaient ruinées par des fournitures, des logemens, des pillages; que les confédérés élevaient eux-mêmes de justes et timides plaintes qui n'étaient pas écoutées; Napoléon ordonnait, par anticipation

* Le 28 novembre 1806.

sur la conscription de 1808, une levée de quatre-vingt mille hommes* et forçait ses alliés à compléter leur contingent qui monta bientôt à soixante-dix-huit mille soldats auxiliaires; il appelait à lui jusqu'à des Espagnols et allait ainsi traîner à sa suite, contre la Russie, tout le continent, à l'exception de l'Autriche dont il avait su paralyser la haine. C'était la seule coalition qui existât alors en Europe ; il en était le créateur et lui seul la dirigeait.

La situation militaire de l'empereur Alexandre différait beaucoup de celle de Napoléon: il avait cru ne jouer qu'un rôle d'auxiliaire dans la guerre de Prusse, et, sans les désastres de l'armée prussienne, le corps de troupes qu'il y destinait eût jeté un grand poids dans la balance des combats. Mais les suites de la bataille du 14 octobre le rendaient insuffisant, quand il avait à se présenter devant un ennemi victorieux dont les forces s'élevaient à cent soixante-huit mille hommes. Les siennes, si elles eussent été au complet, n'auraient monté qu'à soixante-douze mille hommes, et il avait encore à soutenir deux autres guerres tant contre la Turquie que contre la Perse.

Le monarque russe ne désirait nullement la

* Le 4 décembre 1806.

guerre; les négociations qu'il entama depuis son avénement en sont la preuve, mais il tenait à honneur une constante fidélité dans ses alliances. Strict observateur jusqu'alors de ses propres promesses, il se croyait le droit d'exiger qu'on réalisât toutes celles qui lui avaient été faites. La conduite de Napoléon à l'égard des rois de Naples et de Sardaigne le choqua donc vivement; en 1805 il se crut obligé de répondre à l'appel de l'Angleterre pour le salut de l'Autriche, et en 1806 à celui de la Prusse, quoique son empire n'eût rien à redouter de l'extension immodérée de celui de Napoléon. Tout était donc de sa part désintéressé et généreux; mais l'attaque imprévue dont il était menacé devenait dangereuse, sinon pour le salut, du moins pour l'honneur de son pays. Dès qu'il le prévit, le tsar déclara* qu'il n'avait pris les armes que pour le *maintien des traités* et n'avait refusé celui signé à Paris que parce qu'il n'était *conforme ni à la dignité de son empire ni aux intérêts de ses alliés*. Sa déclaration du 30 novembre annonçait l'envoi d'une armée russe sous les ordres du field-maréchal Kamenskoi, général que l'opinion publique lui désignait, et cela uniquement *pour défendre le territoire russe*

* Ukase du 21 septembre 1806.

enacé; il ordonnait, en conséquence, la levée
'une milice de six cent douze mille hommes,
ui formeraient sept armées; mais cette levée,
on équipement, son armement, sa mise en ac-
ivité, exigeant dans un empire si étendu un
emps considérable, les troupes disponibles fu-
ent constamment réduites à celles déjà en marche
ers les frontières de l'état, et aux renforts que
ourrait leur fournir la garde même de l'empe-
ur.

Pour seconder ces moyens militaires de dé-
nse, le tzar crut devoir adresser à son peuple
n manifeste impérial * qui partout ailleurs eût
aru ridicule, mais qui était en harmonie avec les
lées d'une population religieuse et fidèle; il
ait pour objet de faire maudire Napoléon dans
outes les églises russes. « Bonaparte, y était-il
dit, après s'être emparé de la couronne de
France, après avoir, à force ouverte, par four-
beries, par artifices, étendu son pouvoir sur
des contrées qu'il dévaste, menace la Russie
que le ciel protége. C'est à vous d'empêcher
que ce destructeur de la paix, de la foi et du
bonheur des peuples séduise les chrétiens or-
thodoxes. Il a foulé aux pieds tout principe et

* En décembre 1806.

« toute vérité ; il a prêché en Egypte le coran de « Mahomet, proclamé son mépris pour les mi- « nistres de la sainte Eglise de Jésus-Christ, con- « voqué en France des synagogues juives. Vous « aimez vos semblables, fuyez le persécuteur « des chrétiens ; vous désirez être sauvés, oppo- « sez des obstacles insurmontables à l'exécution de « ses desseins. Il ose s'élever contre Dieu et contre « la Russie ; prouvez que vous êtes les défenseurs « du Très-Haut et de votre patrie. Chassez ce « monstre, punissez sa barbarie contre tant d'in- « nocens dont la voix crie et s'élève vers le ciel. « Dieu entendra la prière de ses fidèles ; il vous « couvrira de son pouvoir, il vous environnera « de sa grace, et vos exploits seront célébrés par « l'église et par la patrie ; des couronnes immor- « telles ou un séjour d'éternelle félicité vous at- « tendent. »

Cette proclamation caractéristique d'un peuple aussi superstitieux d'obéissance que de religion, et dont se rirait la scientifique ignorance moderne, qui ne sait pas placer les objets dans le cadre qui leur est propre, retentit comme une voix puissante d'un bout à l'autre de l'empire. Elle produisit sur la population un tel effet, y fit naître un tel enthousiasme que si la guerre se fût prolongée, et si Napoléon eût pénétré sur un sol

que depuis près d'un siècle nul étranger armé n'avait foulé, il s'y fût peut-être perdu sans ressource.

Tous les regards étaient alors tournés vers le théâtre de cette lutte commencée entre les deux plus redoutables puissances continentales. Bennigsen, qui ne commandait encore que l'avant-garde d'une armée de soixante-douze mille hommes, disséminée sur une longue frontière, et qui, marchant avec rapidité, se trouvait déjà au-delà de la Vistule, s'était vu contraint à arrêter son mouvement en apprenant la dissolution complète de l'armée prussienne. Ce général, dont nous avons parlé à l'occasion du meurtre de l'empereur Paul, passait pour un excellent officier et pour un homme d'un caractère ferme; il aimait son métier, l'avait étudié dans le cabinet et sur les champs de bataille; mais il était neuf encore au commandement en chef d'une armée; il n'avait jamais imaginé y être destiné et se trouvait alors sous les ordres du maréchal Kamenskoï, dont il ne pouvait connaître le plan de campagne. Il se retira donc et repassa la Vistule après avoir fait évacuer de Varsovie armes et munitions; il brûla le pont de Praga, faubourg rendu horriblement célèbre par Souvoroff, et prit une forte

position pour y attendre son chef, qui ne rejoignit l'armée que le 20 décembre.

Kamenskoï, trouvant cette armée plus faible qu'il ne l'avait cru, s'emporta avec sa férocité habituelle contre le gouvernement et même contre ses généraux. Il envoya au général Arakcheieff*, chef de l'artillerie et résidant à Saint-Pétersbourg près de l'empereur dont il avait acquis les bonnes graces, l'ordre d'arriver à son quartier-général où il voulait le faire fusiller, et l'on croira aisément qu'il ne fut point obéi à cet égard. Il ne cessa de tourmenter ses généraux, sans écouter leurs avis, sans prendre une seule mesure utile ou sage, et sacrifia ses soldats sans nécessité, sans objet, croyant triompher par la seule bravoure de ses troupes d'une armée française bien organisée et bien dirigée, comme il l'eût fait d'une armée turque. Il répondait à la prudence courageuse de ceux à qui il commandait : « Je me sens assez de moyens pour combattre et vaincre Bonaparte à la Souvoroff. » Napoléon n'eût pu désirer un plus inepte adver-

* Homme en exécration à toute la Russie, tombé, lors de l'avènement de l'empereur Nicolas, de la haute faveur qu'il avait acquise, et mort en 1834. (*Note de l'éditeur.*)

maire, et jusqu'à cette époque il ne lui en avait pas encore été opposé un seul dont le génie balançât le sien. Les Russes cependant, quoique mal conduits, se battirent avec héroïsme, et le général Lestocq montra dans ce début de campagne une telle vigueur contre des forces toujours supérieures qu'il effaça la tache imprimée sur le nom prussien depuis la bataille d'Iéna. Mais les mauvaises combinaisons de Kamenskoi, ou plutôt son manque de combinaisons militaires, secondant la supériorité de force, d'organisation et de talens de l'ennemi, firent constamment obtenir à celui-ci des avantages que néanmoins il paya cher. Le maréchal, en effet, ne sut ni faire manœuvrer ses troupes, ni les poster, ni lier les différens corps entre eux. Personnellement repoussé à Nasilsk, position bien choisie par Bennigsen et d'une facile défense, il perdit totalement la tête, ordonna sur toute la ligne une retraite générale, sans en assigner le terme ni désigner un point de rassemblement, et partit aussitôt sans en prévenir personne*. Le commandement de l'armée tomba naturellement entre les mains de Bennigsen, comme le plus ancien des généraux employés. Commandement qui proba-

* Le 26 décembre 1806.

blement ne lui eût pas été destiné, en raison de la juste haine que lui portait l'impératrice-mère et de la prévention que les Russes ont eue de tout temps contre les généraux étrangers entrés à leur service.

Si nous entrons dans ces détails, si nous devons encore en rapporter d'autres sur cette guerre de Russie, c'est que les relations publiées par les deux puissances belligérantes en ont trop souvent dénaturé les faits, et que les trois grands événemens militaires qu'elle renferme furent successivement suivis de négociations d'une haute importance. Nous fixerons donc principalement les regards de nos lecteurs sur les trois batailles de Pultusk, de Preussich-Eylau et de Friedland, ainsi que sur les résultats immédiats de ces grandes journées.

Bennigsen n'exécuta pas l'ordre de retraite qu'il avait reçu d'un homme subitement frappé d'aliénation mentale, et bien qu'il n'eût sous son commandement qu'environ quarante-cinq mille hommes, il tint ferme et se vit attaqué par une armée d'un tiers plus forte que la sienne. Il espéra cependant se maintenir dans la position de Pultusk, contre laquelle l'ennemi commença ses mouvemens hostiles avec la plus grande vigueur, le jour même où le maréchal avait quitté l'armée. Les Français repoussés sur tous les points,

mais sans être attaqués eux-mêmes à la suite des échecs qu'ils éprouvèrent, firent en vain sans relâche et avec une valeur vraiment héroïque les plus puissans efforts pour vaincre d'intrépides soldats qui ne furent en définitif ni vaincus ni vainqueurs. La lassitude des agresseurs fit seule cesser le combat, qui eût recommencé le lendemain si Bennigsen n'avait appris la défaite essuyée le même jour à Golimine par le général comte de Bouxhowden. Craignant alors de se voir tourné, manquant de fourrages, de vivres, de munitions, il fut contraint de se retirer sur le Niémen, où Lestocq devait se rallier à lui, en défendant pied à pied le terrain qu'il était forcé de céder à l'ennemi. La retraite de Bennigsen fut paisible, d'autant qu'elle était couverte par des nuées de cosaques, qui continuèrent à harceler l'armée française en retraite.

Napoléon, de son côté, retournait à ses cantonnemens sur la Vistule, sans pouvoir lancer contre les Russes des corps de troupes légères. Ainsi se termina cette première lutte qui valut à Bennigsen le commandement en chef de l'armée russe *; nomination qui y fit cesser tout élément de dissension.

* Le 11 janvier 1807.

[illegible] deux partis [illegible]t également attribué la victoire ; le fait est c[illegible] cette valeureuse défense des Russes déjoua le projet qu'avait eu Napoléon d'envelopper l'armée de Bennigsen et de la faire passer, comme celle de Mack, sous de nouvelles Fourches Caudines. Il faut noter aussi que la nature du pays, les rigueurs de la saison, la pénurie des subsistances et des fourrages, l'impossibilité de faire mouvoir la grosse artillerie, durent naturellement mettre un terme aux opérations militaires et devenir aussi favorables à Bennigsen que nuisibles à Napoléon ; mais ce qu'il faut remarquer encore, c'est que l'intrépidité du soldat russe et la fermeté de celui qui le commandait rendirent l'empereur des Français moins audacieux et lui inspirèrent l'idée de terminer par des négociations une lutte qu'il s'était flatté de terminer par une éclatante victoire.

Napoléon pressentait pour la première fois les puissans obstacles qu'il aurait à surmonter : instruit de l'arrivée à Kœnigsberg d'un négociateur anglais, il prévoyait une réconciliation entre les cabinets de Saint-James et de Berlin, par la renonciation présumable de la Prusse à toute prétention sur l'électorat de Hanovre et par les offres que pourrait faire le gouvernement britannique,

tant de fournir des subsides, des armes et des munitions qui faciliteraient la formation d'une nouvelle armée prussienne, que d'en seconder les opérations par d'utiles diversions sur terre et sur mer. Il considérait donc que les Russes, déjà redoutables, le deviendraient bien plus encore; mais il espérait que, dans l'abaissement où le roi de Prusse était tombé, ce prince ne fermerait peut-être pas l'oreille aux conditions favorables qui lui seraient proposées.

Une autre considération militait aussi en faveur d'une prompte négociation. Animés d'une courageuse fidélité, quelques sujets prussiens s'attachaient à exalter les esprits déjà irrités par les exactions des employés ou des généraux français; de toutes parts se manifestaient des mouvemens insurrectionnels que la présence et l'activité des troupes de Napoléon et de ses alliés ne suffisaient pas à réprimer entièrement. Les premiers troubles d'une nature hostile avaient eu lieu en Silésie; à la vérité la plupart des places fortes de cette province s'étaient honteusement rendues, mais Breslau se défendait encore. Cette ville était le centre et le foyer du parti anti-français; le comte Pückler, homme audacieux, ferme et fidèle, en était l'ame. Attaché à sa patrie, dévoué à son roi, réchauffant de toute la chaleur de son

zèle les esprits abattus, il servit de ses conseils et de son bras la cause à laquelle l'attachaient son honneur et ses devoirs. Il succomba pourtant dans son noble projet et finit par se donner la mort pour échapper à la honte de subir un joug étranger. Mais l'ardeur qu'il avait allumée ne s'éteignit pas avec lui ; des paysans uniquement armés de ce que le hasard faisait tomber sous leurs mains se révoltèrent à la voix des seigneurs silésiens ; des soldats échappés aux désastres de leur armée ou aux fers du vainqueur se réunirent à ces bandes et tinrent la campagne sous les drapeaux du prince d'Anhalt-Pless, qui ne put cependant empêcher les honteuses capitulations de Breslau et de Schweidnitz ; mais cette province, quoique inondée de troupes françaises maîtresses de toutes les forteresses, n'en était pas plus tranquille.

D'une autre part, dans les États prussiens entièrement conquis fermentait une haine violente contre les Français et leur chef. Ce fut aux princes allemands confédérés que fut remise la honteuse fonction de maintenir sous le joug leurs concitoyens allemands, ce qui valut aux Bavarois et Wurtembergeois les flétrissans éloges du *Moniteur*. Cependant quelques officiers hessois, insultés pour avoir été à la solde de l'Angleterre,

rangèrent sous leurs étendards et des vétérans humiliés des sarcasmes dont on les poursuivait, et des paysans impitoyablement pillés, et des habitans des villes expropriés ou exilés. Le 28 décembre ils avaient surpris et occupé Marbourg; on les en chassa. Mais si cette rébellion fut étouffée, les étincelles n'en étaient pourtant pas éteintes; des sociétés secrètes qui commençaient à s'étendre les recélaient. L'incendie se ralluma bientôt en Westphalie, et les princes confédérés commencèrent à trembler pour leurs propres États, fatigués des charges que la guerre faisait peser sur eux.

La Poméranie était aussi le théâtre de scènes semblables : un lieutenant des gardes de la reine de Prusse, nommé Schill, après s'être échappé du champ de bataille d'Auerstœdt où il avait été blessé, vint se réfugier à Colberg. Rétabli, il rassembla des fuyards, des paysans, fit une guerre active aux détachemens français, et enleva, malgré sa puissante escorte, le maréchal Victor*, échangé plus tard contre Blücher.

Cet infatigable partisan empêcha long-temps le siége de la forteresse qui lui avait servi d'asile et il en troubla les opérations dès qu'il fut com-

* Depuis duc de Bellune.

mencé. L'existence légale du corps franc qu'il commandait fut enfin reconnue par le roi, le 12 janvier 1807.

L'on pourrait encore citer un grand nombre de noms sortis alors de l'obscurité, en raison de la conduite honorable de ceux qui les portèrent; il en fut aussi quelques-uns dont la prompte flétrissure étonna le ministère et la cour; nous ne citerons ici que celui du Tacite de l'Allemagne, Jean-Georges Müller, protégé par Hardenberg, bien vu de la reine, comblé de graces par le roi. Cette bruyante trompette de guerre contre Napoléon ne retentit plus que de ses éloges dès que ce monarque fut arrivé à Berlin. L'ambition tourna la tête du prétendu philosophe; il voulut, lui aussi, brocher une rapsodie constitutionnelle pour le nouveau royaume de Westphalie, y devint ministre, prouva qu'un grand écrivain pouvait être un pitoyable administrateur, vit sa santé s'altérer dans des travaux qui n'étaient point faits pour lui, et mourut laissant imparfait un beau monument historique auquel seul il eût dû attacher la fortune et l'éclat de son nom. Tandis qu'il se vouait ainsi aux ennemis de ses bienfaiteurs, le roi et ses plus fidèles serviteurs tremblaient pour lui, s'informaient avec un vif intérêt du sort de ce transfuge et se refusèrent long-

temps à croire aux erreurs de sa coupable conduite. Le lustre que lui acquirent ses écrits et qui lui a survécu motive seul ici ces détails, d'autant qu'en général la ville de Berlin était pénétrée d'une douleur profonde, quoique forcément muette. Hors des murs de cette capitale la fermentation devenait inquiétante, et le vainqueur, impuissant à réprimer des troubles manifestés sur mille points distants et divers, ne pouvait les faire cesser que par une mesure grande et décisive, c'est-à-dire par la conclusion d'une paix prompte et partielle avec la Prusse. Aussi, dès les premiers jours de janvier 1807, Napoléon fit-il porter des paroles pacificatrices à Memel où se trouvait le roi avec ses ministres.

La démission volontaire ou forcée du comte d'Haugwitz avait suivi de près la bataille du 14 octobre; il s'était retiré en Silésie, dans son domaine de Krappitz, où il attendait la fin d'une tempête qu'il avait lui-même suscitée. La direction des affaires avait été remise au général Rastrow (auquel Hardenberg succéda bientôt). Napoléon comptait sur l'inexpérience du nouveau ministre, auquel il arracha la honteuse convention de Charlottembourg, du 16 novembre. Il comptait aussi sur la facile bonté du roi dont il ne connaissait point la prévoyante sagesse, prenant sa

douleur pour du découragement et l'irritation qu'il montrait pour un entêtement passager. Frédéric-Guillaume de son côté ne pouvait croire à la modération d'un ennemi orgueilleux, avide, sans foi, qui avait refusé un traité dicté par lui-même, qui lui avait imposé sous le nom de trève une irrémédiable sujétion, et qui avait dévoilé ses pensées oppressives dans ses déclarations officielles. Rien ne lui eût garanti l'exécution des promesses qui lui étaient faites, pas même les véritables intérêts politiques de celui qui était toujours porté à les sacrifier aux mouvemens instantanés de ses passions haineuses. Une paix solide, un rétablissement complet de la monarchie prussienne ne pouvaient donc être raisonnablement espérés. Le roi vit clairement dans cette brusque démarche le besoin de décourager l'insurrection, de rassurer les princes confédérés, d'en imposer à l'Autriche, d'empêcher l'Angleterre d'intervenir et de brouiller irrévocablement la Prusse et la Russie.

Tout autre que Napoléon eût désiré peut-être d'interposer entre lui et le grand empire du Nord un État assez fort pour servir de barrière contre la Russie et de contrepoids à l'égard de l'Autriche, et auquel néanmoins une étroite alliance avec la France fût d'une nécessité indispensable. Il ne

pouvait obtenir ce double avantage que par une complète restauration du royaume de Pologne, opération qu'il méditait sans doute, mais qu'il avait jugée impraticable, ce qui lui avait fait répondre d'une manière obscure et vague aux vœux ardemment manifestés des Polonais. Certes! des vues aussi saines et aussi étendues eussent été celles du grand Frédéric, placé dans la situation où se trouvait Napoléon; mais elles étaient totalement étrangères au génie et au caractère de ce nouveau potentat qui voulait bien moins des alliés que des vassaux. De quelque prix qu'on payât donc cet inévitable vasselage, il eût fallu le subir, et la raison parla aussi haut que l'honneur. Les négociations demeurèrent sans effet, et Napoléon dut se déterminer à tenter de nouveau la fortune. D'ailleurs, pour rompre toute communication entre lui et Frédéric-Guillaume, le général Bennigsen avait repris les armes avec une armée reposée, réorganisée, renforcée de nouvelles troupes, enflammée de l'ardeur la plus belliqueuse, ce qui amena, quoique au cœur de l'hiver, cette sanglante bataille de Preussich-Eylau, sur laquelle nous ne nous étendrons pas plus que sur celle de Pultusk.

Nous devons toutefois remarquer ici que le nouvement offensif du général russe eut pour

objet la levée du siége de Dantzick, vigoureusement défendu par le maréchal Kalkreuth et l'ingénieur français émigré Bousmard, auteur d'un ouvrage militaire estimable et qui fut tué vers la fin de ce mémorable siége; qu'après cette opération manquée par Bennigsen, l'intention de Napoléon fut d'enlever les magasins de Kœnigsberg, tentative dans laquelle il échoua. Bennigsen avait dirigé Lestocq vers Graudentz pour secourir cette place, tandis que lui-même il se portait vers les cantonnemens de l'armée française; mais ayant appris le 1er février, par une lettre interceptée, que l'ennemi, rapidement rassemblé, se portait en force sur le point qu'il devait couvrir, il se retira en hâte, quoique avec ordre, depuis le 2 jusqu'au 7, jour où l'on ne pouvait plus éviter une bataille.

Bennigsen prit position entre Kœnigsberg et Preussich-Eylau, occupant avec soixante-quinze mille hommes un emplacement très resserré, où ses trois lignes avaient presque autant de profondeur que de développement; il hérissa son front d'artillerie et attendit l'attaque de l'ennemi, qui eut lieu le 8 février. Les Français, maîtres d'Eylau que les Russes avaient abandonné, repris, perdu de nouveau le 7, se portèrent vivement vers la droite où ils furent repoussés, et

contre le centre qui les écrasa au point qu'on put à peine recueillir un millier d'hommes de la division Augereau *. Ce succès eût assuré la victoire à un général plus audacieux; mais il ne procura à Bennigsen d'autre avantage que de pouvoir renforcer sa gauche placée beaucoup trop en l'air et trop faible encore. Napoléon, repoussé sur tout le reste de la ligne, la fit enfin attaquer, mais trop tard. Tournée par la cavalerie française elle céda et se mit en potence; peut-être eût-elle été forcée dans cette nouvelle position, et l'armée russe complètement battue, si le général prussien Lestocq ne fût arrivé vers quatre heures du soir. Il chargea l'aile droite française qui déjà se croyait victorieuse, la força elle-même de reculer, et la nuit seule mit fin au combat le plus opiniâtre et le plus sanglant qui eût jamais eu lieu.

Bennigsen, qui avait perdu dix à douze mille hommes dans cette bataille équivoque, se retira dans la nuit sous Kœnigsberg, se proclamant victorieux. Il continua sa retraite sans être inquiété par Napoléon, qui se retirait lui-même sur la Vistule, traînant à sa suite les débris de sa pré-

* C'était la septième division; Augereau, qui la commandait, fut blessé. (*Note de l'éditeur.*)

tendue victoire, qu'il proclama par des publications emphatiques; mais en voyant une double retraite après un double triomphe, on commença à les lire avec une foi moins aveugle et à adopter cette locution depuis lors consacrée: *Menteur comme un bulletin.*

Napoléon avait perdu environ dix-huit mille hommes dans cette bataille purement défensive, car l'assaillant alors est infiniment plus exposé que l'assailli. L'ennemi lui enleva encore trois mille six cents prisonniers, des canons et des bagages tombés entre les mains des Cosaques, qui le harcelèrent sans relâche. Son armée était entièrement désorganisée; mais l'armée russe l'était aussi... Enfin, quoiqu'il n'eût été ni battant ni battu, il ne put réaliser la prédiction du général Berthier qui écrivait à l'impératrice Joséphine, en date du 7: *Demain nous serons à Kanigsberg.*

Le public a, relativement à cette campagne de huit jours, très sévèrement jugé les chefs de l'une et de l'autre armée; et il faut convenir que là comme ailleurs les coups sont parfois plus sainement appréciés par la galerie que par les joueurs; puis, quand il est question, soit de politique, soit de guerre, les calculateurs froids et désintéressés peuvent faire abstraction des événemens fortuits.

t s'éclairer de faits souvent inconnus à ceux qui ont en scène; enfin il est peut-être un peu trop ardi de porter un jugement tranché sur les ctions d'un grand capitaine. Cependant on dit lors, et nous ne faisons que le répéter : 1° que : mouvement offensif de Bennigsen compro- nit le sort de son armée, 2° que la bataille u'il ne pouvait éviter n'aurait pas dû être vrée par son adversaire qui, pour un léger in- érêt, hasardait le sort de la sienne. Ce sont les pinions de militaires de diverses nations que ous reproduisons. Ils prétendirent que Napo- ion, laissant derrière lui une grande forteresse, t se portant en avant, au lieu de couvrir l'armée e siége, pouvait ouvrir la porte à une diversion uissante qui aurait coupé sa ligne d'opérations, t cette diversion n'eût-elle pas eu lieu, il n'amé- iorait pas sa position par le gain d'une bataille; andis que, vaincu et poursuivi, le siége de Dant- ick était nécessairement levé. Enfin il ne fit à 'ressich - Eylau que perdre inutilement du nonde et ruiner son armée. L'on ne se décide qu'avec timidité à critiquer un homme tel que Napoléon; mais ne commit-il jamais de fautes? .e grand Frédéric pensait que, pour en être exempt à la guerre, il fallait ne pas l'avoir faite long-temps. Il eut la bonne foi d'avouer les siennes,

Napoléon n'en convenait jamais[1] ; on devait tout admirer, tout louer en lui, même, comme en octobre 1806, dévorer de son nom ce qui fut l'œuvre d'un autre et non pas la sienne. Il ne s'aveuglait cependant pas sur sa position ; aussi eut-il après Eylau, comme après Pultusk, recours à une nouvelle négociation avec Frédéric-Guillaume.

Les relations secrètes entre le roi et Napoléon n'avaient pas entièrement cessé, car le conseil du monarque prussien était divisé en deux partis : celui du général de Rastrow penchait en faveur de la paix, celui du baron de Hardenberg pour la continuation de la guerre. Celui-ci, tout en déplorant cette cruelle nécessité, s'appuyait sur la déloyauté qu'il y aurait à séparer sa cause de celle de l'empereur Alexandre. L'empereur des Français était instruit et de ce conflit des opinions et de l'abattement d'un grand nombre des entours du roi, privés de leur fortune et ne con-

[1] C'est peut-être ici l'occasion de citer cette maxime de l'archiduc Charles dans son lumineux traité de stratégie, et que lui même mettait en pratique. « Il faut avoir « de l'élévation dans l'âme et une noble franchise pour « faire l'aveu de ses fautes aux dépens de son amour « propre ; et cependant c'est le premier pas pour les répa- « rer, car la conviction des torts passés reste rarement « sans récompense dans la suite. »

cevant d'espoir que dans la conclusion d'un accord qui la leur rendrait. Il saisit donc l'occasion d'une lettre écrite le 17 février pour expédier d'Osterode, le 26 du même mois, le général Bertrand, avec une lettre adressée à Frédéric-Guillaume. Ce général avait ordre de chercher à sonder les intentions de l'empereur Alexandre et de déterminer le roi de Prusse à conclure une paix séparée. La lettre de Napoléon était ainsi conçue:

« Monsieur mon frère, j'ai reçu la lettre de « Votre Majesté, du 17 février, que votre aide-« de-camp le colonel Kleist m'a apportée, et lui [illegible]niqué mes idées sur la situation ac-[illegible]s affaires. Je désire mettre des bor-[illegible]heurs d[illegible]ille et organiser [illegible]la monarchie [illegible]médiaire est

« Russie, la Prusse et la Turquie. Mais Votre « Majesté sera persuadée que, ainsi que l'expé- « rience des temps passés l'a démontré, *un tel* « *congrès pourrait facilement durer plusieurs an-* « *nées* ; celui de Westphalie dura, je crois, dix-huit « ans. Mais la longueur de temps qui serait néces- « saire pour examiner, peser et déterminer l'inté- « rêt réciproque des puissances négociatrices et « l'état indéterminé et incertain qui en résulterait, « ne conviendrait pas à la situation actuelle de la « Prusse. Je pense, en conséquence, que Votre « Majesté me fera bientôt avoir qu'elle a pris le « parti *le plus simple et le plus prompt*, qui est en « même temps celui qui répond le mieux au bien- « être de vos peuples. Mais, dans tous les cas, je « prie Votre Majesté d'être convaincue que je suis « sincèrement disposé à renouer nos anciens rap- « ports et que je souhaite un arrangement avec « la Russie et l'Angleterre, si elles le veulent en « effet. J'aurais horreur de moi-même si j'étais la « cause de tant de sang répandu ; mais que puis- « je y faire ? »

Cette lettre, d'ailleurs assez mal écrite et dont le ton était si différent des proclamations de Berlin, Posen et Varsovie, prouvait mieux que toute autre chose l'immensité des pertes que Napoléon venait d'éprouver; c'était un reflet de la meurtrière

fournaise de Preussich-Eylau. Mais dans cette curieuse épître tout était vague, sinon le désir d'une paix séparée avec la Prusse. Le roi était d'autant moins porté à accueillir favorablement cette ouverture qu'il voyait l'empereur Alexandre rempli d'espoir, en raison de la fermeté de son armée dans le terrible choc qui venait d'avoir lieu et du délabrement connu de l'armée française. Il voyait ce prince faire les plus grands efforts pour la continuation de la guerre et négocier pour se procurer des alliés, tandis que lui-même il venait de signer à Memel* avec l'Angleterre un accommodement en vertu duquel, sur sa renonciation à toute prétention relativement à l'électorat d'Hanovre, il avait reçu cent mille livres sterlings en espèces, deux cent mille en armes et munitions, la promesse d'un million et l'espoir de secours plus considérables lors d'un traité définitif, qui pourtant n'eut lieu que le 27 juin. Cependant la correspondance entre Memel et le quartier-général français était de la part de Napoléon un mélange de menaces et de promesses; le roi ne crut point à celles-ci et ne se laissa pas intimider par celles-là. Il sentit qu'une paix séparée, outre qu'elle serait un

* Le 28 janvier 1807.

tort grave, aurait moins de solidité qu'une paix faite conjointement avec son allié et devenue générale.

Par une nouvelle lettre datée de Finkeinstein, Napoléon reprochait au roi la loyauté qui lui faisait lier ses intérêts à ceux de son allié, et Frédéric-Guillaume avait d'autant plus de mérite à résister aux avances de l'empereur des Français que les secours reçus étaient faibles et ceux promis incertains, sous l'administration de lord Howick *, homme honnête mais à vue courte; très sincèrement attaché à son pays, mais incapable d'en apprécier et d'en servir les vrais intérêts; constant adversaire de Pitt, promoteur de l'émancipation des catholiques, qui eût jeté dans l'opposition une grande masse de votes; plus occupé alors de ses passions politiques que de l'état très critique de l'Europe, liée cependant comme consommatrice à la prospérité du commerce anglais; enfin ruinant par ses systèmes la cause des alliés qu'il eût dû soutenir, tant pour faire ouvrir au commerce anglais les ports qu'on leur fermait sur le continent, que pour conserver et accroître la dignité et l'influence de la Grande-Bretagne.

* Connu aujourd'hui sous le nom de lord Grey.

Nous ferons remarquer ici que Napoléon, parlant bien plus à l'ignorante crédulité française qu'à l'étranger instruit, ne cessait, ainsi que son ministre, de se déchaîner contre l'existence supposée d'une quatrième coalition formée contre la France; tandis que la guerre, qu'il eût pu éviter, avait été entamée par lui, d'abord contre la Prusse seule, et, par suite des désastres de cette monarchie, contre la Russie, l'unique alliée de Frédéric-Guillaume; car c'était un faible secours que l'intervention du roi de Suède, qui d'ailleurs, suivait une toute autre voie politique que les deux souverains de Prusse et de Russie.

Il y a plus, l'empereur des Français ne cessait d'injurier, comme fauteur de cette prétendue coalition, le gouvernement anglais qui ne favorisait encore les deux alliés ni par des subsides ni par une coopération active, qui eût été facile et puissante, soit par mer soit par terre.

Lord Howick mit le comble à cette inconcevable conduite, qui servait si bien les vues de Napoléon et si mal les intérêts de l'Angleterre; car le tzar, dont les finances étaient épuisées, s'étant adressé au gouvernement britannique pour en obtenir, non pas un don, mais sa garantie près des capitalistes anglais pour un prêt de six millions sterlings (cent vingt millions), rem-

objet la levée du siége de Dantzick, vigoureusement défendu par le maréchal Kalkreuth et l'ingénieur français émigré Rousmard, auteur d'un ouvrage militaire estimable et qui fut tué vers la fin de ce mémorable siége ; qu'après cette opération manquée par Bennigsen, l'intention de Napoléon fut d'enlever les magasins de Kœnigsberg, tentative dans laquelle il échoua. Bennigsen avait dirigé Lestocq vers Graudents pour secourir cette place, tandis que lui-même il se portait vers les cantonnemens de l'armée française ; mais ayant appris le 1er février, par une lettre interceptée, que l'ennemi, rapidement rassemblé, se portait en force sur le point qu'il devait couvrir, il se retira en hâte, quoique avec ordre, depuis le 2 jusqu'au 7, jour où l'on ne pouvait plus éviter une bataille.

Bennigsen prit position entre Kœnigsberg et Preussich Eylau, occupant avec soixante-quinze mille hommes un emplacement très resserré, où ses trois lignes avaient presque autant de profondeur que de développement ; il hérissa son front d'artillerie et attendit l'attaque de l'ennemi, qui eut lieu le 8 février. Les Français, maîtres d'Eylau que les Russes avaient abandonné, repris, perdu de nouveau le 7, se portèrent vivement vers la droite où ils furent repoussés, et

contre le centre qui les écrasa au point qu'on put à peine recueillir un millier d'hommes de la division Augereau *. Ce succès eût assuré la victoire à un général plus audacieux; mais il ne procura à Bennigsen d'autre avantage que de pouvoir renforcer sa gauche placée beaucoup trop en l'air et trop faible encore. Napoléon, repoussé sur tout le reste de la ligne, la fit enfin attaquer, mais trop tard. Tournée par la cavalerie française elle céda et se mit en potence; peut-être eût-elle été forcée dans cette nouvelle position, et l'armée russe complètement battue, si le général prussien Lestocq ne fût arrivé vers quatre heures du soir. Il chargea l'aile droite française qui déjà se croyait victorieuse, la força elle-même de reculer, et la nuit seule mit fin au combat le plus opiniâtre et le plus sanglant qui eût jamais eu lieu.

Bennigsen, qui avait perdu dix à douze mille hommes dans cette bataille équivoque, se retira dans la nuit sous Koenigsberg, se proclamant victorieux. Il continua sa retraite sans être inquiété par Napoléon, qui se retirait lui-même sur la Vistule, traînant à sa suite les débris de sa pré-

* C'était la septième division; Augereau, qui la commandait, fut blessé. (*Note de l'éditeur.*)

tendue victoire, qu'il proclama par des publications emphatiques; mais en voyant une double retraite après un double triomphe, on commença à les lire avec une foi moins aveugle et à adopter cette locution depuis lors consacrée: *Menteur comme un bulletin.*

Napoléon avait perdu environ dix-huit mille hommes dans cette bataille purement défensive, car l'assaillant alors est infiniment plus exposé que l'assailli. L'ennemi lui enleva encore trois mille six cents prisonniers, des canons et des bagages tombés entre les mains des Cosaques, qui le harcelèrent sans relâche. Son armée était entièrement désorganisée; mais l'armée russe l'était aussi... Enfin, quoiqu'il n'eût été ni battant ni battu, il ne put réaliser la prédiction du général Berthier qui écrivait à l'impératrice Joséphine, en date du 7: *Demain nous serons à Karnigsberg.*

Le public a, relativement à cette campagne de huit jours, très sévèrement jugé les chefs de l'une et de l'autre armée; et il faut convenir que là comme ailleurs les coups sont parfois plus sainement appréciés par la galerie que par les joueurs = puis, quand il est question, soit de politique, soi de guerre, les calculateurs froids et désintéressé = peuvent faire abstraction des événemens fortuit=

et s'éclairer de faits souvent inconnus à ceux qui sont en scène; enfin il est peut-être un peu trop hardi de porter un jugement tranché sur les actions d'un grand capitaine. Cependant on dit alors, et nous ne faisons que le répéter: 1° que le mouvement offensif de Bennigsen compromit le sort de son armée, 2° que la bataille qu'il ne pouvait éviter n'aurait pas dû être livrée par son adversaire qui, pour un léger intérêt, hasardait le sort de la sienne. Ce sont les opinions de militaires de diverses nations que nous reproduisons. Ils prétendirent que Napoléon, laissant derrière lui une grande forteresse, et se portant en avant, au lieu de couvrir l'armée de siége, pouvait ouvrir la porte à une diversion puissante qui aurait coupé sa ligne d'opérations, et cette diversion n'eût-elle pas eu lieu, il n'améliorait pas sa position par le gain d'une bataille; tandis que, vaincu et poursuivi, le siége de Dantzick était nécessairement levé. Enfin il ne fit à Pressich-Eylau que perdre inutilement du monde et ruiner son armée. L'on ne se décide qu'avec timidité à critiquer un homme tel que Napoléon; mais ne commit-il jamais de fautes? Le grand Frédéric pensait que, pour en être exempt à la guerre, il fallait ne pas l'avoir faite long-temps. Il eut la bonne foi d'avouer les siennes,

Napoléon n'en convenait jamais *; on devait tout admirer, tout louer en lui, même, comme en octobre 1806, décorer de son nom ce qui fut l'œuvre d'un autre et non pas la sienne. Il ne s'aveuglait cependant pas sur sa position; aussi eut-il après Eylau, comme après Pultusk, recours à une nouvelle négociation avec Frédéric-Guillaume.

Les relations secrètes entre le roi et Napoléon n'avaient pas entièrement cessé, car le conseil du monarque prussien était divisé en deux partis: celui du général de Rastrow penchait en faveur de la paix, celui du baron de Hardenberg pour la continuation de la guerre. Celui-ci, tout en déplorant cette cruelle nécessité, s'appuyait sur la déloyauté qu'il y aurait à séparer sa cause de celle de l'empereur Alexandre. L'empereur des Français était instruit et de ce conflit des opinions et de l'abattement d'un grand nombre de entours du roi, privés de leur fortune et ne con-

* C'est peut-être ici l'occasion de citer cette maxime de l'archiduc Charles dans son lumineux traité de stratégie, et que lui-même mettait en pratique. « Il faut avoir « de l'élévation dans l'ame et une noble franchise pour « faire l'aveu de ses fautes aux dépens de son amour-« propre; et cependant c'est le premier pas pour les répa-« rer, car la conviction des torts passés reste rarement « sans récompense dans la suite. »

cevant d'espoir que dans la conclusion d'un accord qui la leur rendrait. Il saisit donc l'occasion d'une lettre écrite le 17 février pour expédier d'Osterode, le 26 du même mois, le général Bertrand, avec une lettre adressée à Frédéric-Guillaume. Ce général avait ordre de chercher à sonder les intentions de l'empereur Alexandre et de déterminer le roi de Prusse à conclure une paix séparée. La lettre de Napoléon était ainsi conçue :

« Monsieur mon frère, j'ai reçu la lettre de « Votre Majesté, du 17 février, que votre aide-« de-camp le colonel Kleist m'a apportée, et lui « ai communiqué mes idées sur la situation ac-« tuelle de vos affaires. Je désire mettre des bor-« nes aux malheurs de votre famille et organiser « le plus promptement possible la monarchie « prussienne, dont la puissance intermédiaire est « nécessaire pour la tranquillité de toute l'Eu-« rope. Je désire la paix avec la Russie, et, pourvu « que le gouvernement russe n'ait pas de desseins « contre la Turquie, il me paraît qu'il sera facile « de s'entendre. La paix avec l'Angleterre n'est « pas moins nécessaire pour toutes les nations, et « je ne ferai pas de difficulté d'envoyer un mi-« nistre à Memel, pour prendre part à un congrès « entre la France, la Suède, l'Angleterre, la

« Russie, la Prusse et la Turquie. Mais Votre « Majesté sera persuadée que, ainsi que l'expé- « rience des temps passés l'a démontré, *un tel « congrès pourrait facilement durer plusieurs an- « nées* ; celui de Westphalie dura, je crois, dix-*huit* « ans. Mais la longueur de temps qui serait néces- « saire pour examiner, peser et déterminer l'inté- « rêt réciproque des puissances négociatrices et « l'état indéterminé et incertain qui en résulterait, « ne conviendrait pas à la situation actuelle de la « Prusse. Je pense, en conséquence, que Votre « Majesté me fera bientôt avoir qu'elle a pris le « parti *le plus simple et le plus prompt*, qui est en « même temps celui qui répond le mieux au bien- « être de vos peuples. Mais, dans tous les cas, je « prie Votre Majesté d'être convaincue que je suis « sincèrement disposé à renouer nos anciens rap- « ports et que je souhaite un arrangement avec « la Russie et l'Angleterre, si elles le veulent en « effet. J'aurais horreur de moi-même si j'étais la « cause de tant de sang répandu ; mais que puis- « je y faire ? »

Cette lettre, d'ailleurs assez mal écrite et dont le ton était si différent des proclamations de Ber— lin, Posen et Varsovie, prouvait mieux que toute autre chose l'immensité des pertes que Napoléon venait d'éprouver ; c'était un reflet de la meurtrière

fournaise de Preussich-Eylau. Mais dans cette curieuse épître tout était vague, sinon le désir d'une paix séparée avec la Prusse. Le roi était d'autant moins porté à accueillir favorablement cette ouverture qu'il voyait l'empereur Alexandre rempli d'espoir, en raison de la fermeté de son armée dans le terrible choc qui venait d'avoir lieu et du délabrement connu de l'armée française. Il voyait ce prince faire les plus grands efforts pour la continuation de la guerre et négocier pour se procurer des alliés, tandis que lui-même il venait de signer à Memel* avec l'Angleterre un accommodement en vertu duquel, sur sa renonciation à toute prétention relativement à l'électorat d'Hanovre, il avait reçu cent mille livres sterlings en espèces, deux cent mille en armes et munitions, la promesse d'un million et l'espoir de secours plus considérables lors d'un traité définitif, qui pourtant n'eut lieu que le 27 juin. Cependant la correspondance entre Memel et le quartier-général français était de la part de Napoléon un mélange de menaces et de promesses; le roi ne crut point à celles-ci et ne se laissa pas intimider par celles-là. Il sentit qu'une paix séparée, outre qu'elle serait un

* Le 28 janvier 1807.

« Russie, la Prusse et la Turquie. Mais Votre « Majesté sera persuadée que, ainsi que l'expé- « rience des temps passés l'a démontré, *un tel « congrès pourrait facilement durer plusieurs an- « nées ;* celui de Westphalie dura, je crois, dix-huit « ans. Mais la longueur de temps qui serait néces- « saire pour examiner, peser et déterminer l'intê- « rêt réciproque des puissances négociatrices et « l'état indéterminé et incertain qui en résulterait, « ne conviendrait pas à la situation actuelle de la « Prusse. Je pense, en conséquence, que Votre « Majesté me fera bientôts avoir qu'elle a pris le « parti *le plus simple et le plus prompt*, qui est en « même temps celui qui répond le mieux au bien- « être de vos peuples. Mais, dans tous les cas, je « prie Votre Majesté d'être convaincue que je suis « sincèrement disposé à renouer nos anciens rap- « ports et que je souhaite un arrangement avec « la Russie et l'Angleterre, si elles le veulent en « effet. J'aurais horreur de moi-même si j'étais la « cause de tant de sang répandu ; mais que puis- « je y faire ? »

Cette lettre, d'ailleurs assez mal écrite et dont le ton était si différent des proclamations de Ber- lin, Posen et Varsovie, prouvait mieux que toute autre chose l'immensité des pertes que Napoléon venait d'éprouver ; c'était un reflet de la meurtrière

fournaise de Preussich-Eylau. Mais dans cette curieuse épître tout était vague, sinon le désir d'une paix séparée avec la Prusse. Le roi était d'autant moins porté à accueillir favorablement cette ouverture qu'il voyait l'empereur Alexandre rempli d'espoir, en raison de la fermeté de son armée dans le terrible choc qui venait d'avoir lieu et du délabrement connu de l'armée française. Il voyait ce prince faire les plus grands efforts pour la continuation de la guerre et négocier pour se procurer des alliés, tandis que lui-même il venait de signer à Memel* avec l'Angleterre un accommodement en vertu duquel, sur sa renonciation à toute prétention relativement à l'électorat d'Hanovre, il avait reçu cent mille livres sterlings en espèces, deux cent mille en armes et munitions, la promesse d'un million et l'espoir de secours plus considérables lors d'un traité définitif, qui pourtant n'eut lieu que le 27 juin. Cependant la correspondance entre Memel et le quartier-général français était de la part de Napoléon un mélange de menaces et de promesses; le roi ne crut point à celles-ci et ne se laissa pas intimider par celles-là. Il sentit qu'une paix séparée, outre qu'elle serait un

* Le 28 janvier 1807.

tort grave, aurait moins de solidité qu'une paix faite conjointement avec son allié et devenue générale.

Par une nouvelle lettre datée de Finkenstein, Napoléon reprochait au roi la loyauté qui lui faisait lier ses intérêts à ceux de son allié, et Frédéric-Guillaume avait d'autant plus de mérite à résister aux avances de l'empereur des Français que les secours reçus étaient faibles et ceux promis incertains, sous l'administration de lord Howick *, homme honnête mais à vue courte, très sincèrement attaché à son pays, mais incapable d'en apprécier et d'en servir les vrais intérêts; constant adversaire de Pitt, promoteur de l'émancipation des catholiques, qui eût jeté dans l'opposition une grande masse de votes; plus occupé alors de ses passions politiques que de l'état très critique de l'Europe, liée cependant comme consommatrice à la prospérité du commerce anglais; enfin ruinant par ses systèmes la cause des alliés qu'il eût dû soutenir, tant pour faire ouvrir au commerce anglais les ports qu'on leur fermait sur le continent, que pour conserver et accroître la dignité et l'influence de la Grande-Bretagne.

* Connu aujourd'hui sous le nom de lord Grey.

Nous ferons remarquer ici que Napoléon, parlant bien plus à l'ignorante crédulité française qu'à l'étranger instruit, ne cessait, ainsi que son ministre, de se déchaîner contre l'existence supposée d'une quatrième coalition formée contre la France; tandis que la guerre, qu'il eût pu éviter, avait été entamée par lui, d'abord contre la Prusse seule, et, par suite des désastres de cette monarchie, contre la Russie, l'unique alliée de Frédéric-Guillaume; car c'était un faible secours que l'intervention du roi de Suède, qui d'ailleurs, suivait une toute autre voie politique que les deux souverains de Prusse et de Russie.

Il y a plus, l'empereur des Français ne cessait d'injurier, comme fauteur de cette prétendue coalition, le gouvernement anglais qui ne favorisait encore les deux alliés ni par des subsides ni par une coopération active, qui eût été facile et puissante, soit par mer soit par terre.

Lord Howick mit le comble à cette inconcevable conduite, qui servait si bien les vues de Napoléon et si mal les intérêts de l'Angleterre; car le tzar, dont les finances étaient épuisées, s'étant adressé au gouvernement britannique pour en obtenir, non pas un don, mais sa garantie près des capitalistes anglais pour un prêt de six millions sterlings (cent vingt millions), rem-

boursables à époques fixes; il s'y refusa d'une manière outrageante pour la personne de l'empereur Alexandre qui en fut justement irrité. Il se refusa aussi à la demande de diversions militaires sur les côtes de France et de Hollande, ce qui eût paralysé les forces devenues disponibles pour renforcer l'armée française du Nord. Enfin lord Howick se refusa aussi à la demande d'une expédition en Poméranie pour y seconder les impuissans efforts du roi de Suède; ce qui ajouta ainsi au mécontentement du tzar qui, tout intérêt propre mis à part, ne concevait pas que le cabinet de Saint-James pût à tel point négliger les siens.

Cette aberration politique d'un ministère wigh attira à son chef de vifs et prophétiques reproches de la part de William Canning, qui remplaça bientôt lord Howick avec une nouvelle administration dont l'activité un peu tardive chercha à réparer les torts de celle qui l'avait précédée.

En effet, un temps précieux avait été perdu, et c'est chose irréparable. Le cœur et l'esprit d'Alexandre étaient aigris, aliénés, et il fut difficile de le ramener. Les besoins de ce prince étaient pressans, les ressources promises éloignées. Napoléon de son côté, tout en paraissant ne pas se refuser à la réunion d'un congrès paci-

ficateur, insistait sur une paix préalable et particulière avec la Prusse ; mais Frédéric-Guillaume, mu tant par l'appréciation de sa situation que par son amitié pour l'empereur Alexandre, se détermina à se lier plus intimement que jamais avec ce monarque. Un traité, qui mit fin à de longues et illusoires négociations et donna plus d'extension à celui précédemment conclu à Glogau, fut signé le 26 avril à Bartenstein, par le baron de Budberg et par le baron de Hardenberg qui venait de remplacer le général Rastrow.

Dans ce traité les deux parties contractantes s'engageaient à continuer la guerre en vue d'une paix juste, honorable et solide ; à combattre et à négocier conjointement; à ne point s'ingérer dans les affaires intérieures de la France, mais à mettre un frein à son ambition ; à assurer et garantir aux différens États leurs droits et indépendance menacés par cette Confédération du Rhin, despotique dans l'intérieur, esclave au dehors, usurpatrice des contrées voisines et soumise à l'ambition de son protecteur ; à dissoudre cette Confédération pour en former une autre libératrice et conservatrice de l'Allemagne, sous la direction de l'Autriche et de la Prusse. Ce traité stipulait en outre que la Prusse recouvrerait les États qu'elle possédait en 1805, que l'Autriche

serait invitée à accéder à ce traité et à coopérer avec les alliés, afin de rentrer dans la possession du Tyrol et des provinces vénitiennes, et de porter ainsi ses limites jusqu'au cours du Mincio, en réoccupant la forteresse de Mantoue. Enfin il était convenu que l'on proposerait au ministère anglais de seconder ces arrangemens par des secours d'argent, d'armes, de munitions, ainsi que par le débarquement à Stralsund d'une armée britannique qui, avec l'armée suédoise, agirait sur les derrières de l'ennemi, tandis qu'il serait attaqué de front par les Russes et les Prussiens, et que les Autrichiens l'inquiéteraient sur ses flancs; ce qui délivrerait l'électorat de Hanovre, rouvrirait au commerce anglais les fleuves de l'Allemagne septentrionale et pourrait donner lieu à un accroissement de la domination britannique dans ces contrées. Des ouvertures semblables devaient être faites au roi de Suède, d'autant que le colonel suédois d'Engelbrechten avait déjà signé, dès le 20 avril à Bartenstein, avec le baron de Hardenberg, un traité en vertu duquel un corps de douze mille hommes devait être réuni à l'armée suédoise. Quant au roi de Danemarck, l'on différait de négocier avec lui avant d'avoir délibéré en commun sur les moyens de l'obliger à s'expliquer. A l'égard des souverains d'I-

talie, on pensait qu'il appartenait principalement à l'Autriche et à l'Angleterre d'en décider, sous la condition toutefois que le nouveau royaume lombard fût à perpétuité séparé de la couronne de France, et que les rois de Sardaigne et de Naples reçussent de convenables indemnités. Le prince d'Orange devait recouvrer ses domaines d'Allemagne et ce qui lui avait été alloué en compensation de ses pertes en Hollande. Enfin, si les alliés devenaient les arbitres des conditions de la paix, ils déclaraient d'avance qu'aucune vue d'intérêt propre ne les guiderait, qu'ils ne favoriseraient qui que ce fût aux dépens d'un autre, et que leur seul but était d'assurer l'indépendance, l'honneur, la prospérité du continent, soit par des négociations, soit par les armes. Telle avait été précédemment, telle fut alors et telle se montra généreusement plus tard la pensée fondamentale de la politique russe.

Peu avant la signature de cette convention, la cour de Vienne, qui n'y adhéra point alors, avait cherché à s'interposer dans la querelle des puissances belligérantes, en insinuant, le 3 avril, qu'elle se porterait volontiers médiatrice entre elles. L'ouverture en avait été faite à MM. de Talleyrand et Canning. Le premier, tout en témoignant la satisfaction que lui causait une telle dé-

marche, répondit, le 17, que les artifices du gouvernement anglais pourraient, comme précédemment, embarrasser les négociateurs par des incidens étrangers, égarer les ministres et rendre ainsi leur position plus délicate. Canning notifia le 25 au prince de Starhemberg que Sa Majesté Britannique était disposée à accueillir les propositions de l'Autriche relativement à une paix prompte, honorable et solide, mais qu'elle devait en référer aux puissances engagées dans la guerre et connaître à cet égard leurs intentions. Le tzar avait déjà fait savoir le 16 qu'il ne pourrait accepter la médiation qu'après avoir eu connaissance des bases sur lesquelles reposeraient les propositions soumises aux puissances belligérantes, et elles ne furent connues que plus tard. En voici la substance : un nouvel arrangement pour les affaires d'Allemagne et d'Italie ; le rétablissement de la Pologne telle qu'elle se trouvait avant la guerre ; les plénipotentiaires de l'Angleterre admis aux négociations ; le réglement des intérêts de la Turquie conformément aux précédens traités. Mais la lenteur imprimée à la marche de ces négociations les avait rendues sans effet, et la convention de Bartenstein y mit fin, comme aux relations particulières et secrètes de Napoléon et de Frédéric-Guillaume, d'autant

que le système nouveau adopté par le ministère anglais devait procurer aux alliés un surcroît de moyens agressifs.

Cette médiation proposée par l'Autriche était la suite des relations diplomatiques entamées par le baron de Vincent. Ce judicieux observateur politique et militaire, dont par anticipation nous avons déjà parlé, n'était arrivé à Varsovie que le 23 janvier 1807; c'était la mission du prince russe Gagarin à Vienne qui avait donné lieu à la sienne près de Napoléon. Le parti de la guerre fermentait alors dans la capitale autrichienne; Pozzo di Borgo l'échauffait de tous ses moyens. Cet homme ardent et spirituel, qui, à l'assemblée législative française, avait excité à la guerre contre l'étranger, poussait alors à une coalition européenne contre la France, et commençait ainsi à mériter la haute faveur qu'il obtint plus tard auprès de l'empereur Alexandre et qu'il justifia par ses talens et ses services. Il avait un antagoniste puissant dans la personne de l'archiduc Charles, qui jouissait près de l'empereur son frère du plus grand crédit. Stadion, qui était devenu plus circonspect que précédemment, et qui, en déterminant son gouvernement à une vive démonstration militaire, aurait compromis Napoléon, sauvé la Prusse, l'Allemagne et l'Au-

triche elle-même, se contenta, comme nous l'avons dit, de lui faire jouer le rôle de médiatrice. Quoique son gouvernement fût alors beaucoup plus formidable qu'on ne le croyait *, il espérait, d'après les événemens terribles mais sans résultats de Pultusk et de Preussich-Eylau, que les deux formidables colosses de l'Est et de l'Ouest continueraient de s'user réciproquement au profit de l'Autriche, et que le jour arriverait où cette puissance pourrait facilement braver l'un et se venger de l'autre.

Napoléon, n'ayant pu entraîner le cabinet de Vienne dans sa querelle, cherchait du moins à le maintenir dans un système de neutralité, satisfait, faute de mieux, qu'il eût paru vouloir agir contre la Russie à Cattaro en joignant ses troupes à celles du général Marmont. C'était donc lui qui avait provoqué l'offre que fit l'Autriche de sa médiation, et quoique son ministre y eût répondu d'une manière vague, comme son but était réellement une paix séparée avec Frédéric-Guillaume, il écrivit le 19 avril à ce prince : « Il « est aussi nécessaire que juste que la paix soit « accordée à l'Europe, à la Porte Ottomane et à « d'autres États alliés de la France et impliqués

* Voyez la pièce justificative I.

» la guerre actuelle. Je ne balance pas à
larer que la France a toujours regardé la
on entre la Russie et l'Angleterre comme
opposition avec les principes de sa politique.
s'intéresse à elle ; pourquoi refuserait-on
même chose à l'égard de la Turquie ? Je me
le que Votre Majesté sera convaincue de la
e des motifs qui me décident ; et si elle
et que toutes les puissances belligérantes
deux côtés prennent part au prochain con-
, elle ôtera le seul obstacle qui s'oppose
otivement à l'ouverture des négociations. »
écrivant cette lettre, Napoléon ne pouvait
r quelle serait l'issue des négociations de
astein et que l'Autriche ne se refusât à y adhé-
nais il voulait paraître désirer sincèrement la
et répondit que la Russie seule s'y était oppo-
our ne pas abandonner ses prétentions sur les
ces turques de Valachie et de Moldavie ; il
de nouveau le cabinet autrichien, fit va-
rès de lui l'adhésion qu'il avait donnée à
oppositions, et l'engagea encore à se joindre
pour contraindre les alliés à les accepter
Il échoua dans ce projet, mais il avait gagné
mps, ce qui lui donna les moyens de réor-
r son armée et de presser les opérations du
de Dantzick.

Durant ces opérations tour à tour militaires et diplomatiques, il se passait en Suède des événemens qui, quoique d'une moindre importance, méritent cependant d'être rapportés. Gustave-Adolphe, abandonné à ses propres forces, avait secondé les alliés de tout son pouvoir avec une inaltérable fidélité à ses engagemens. Par sa lettre du 1er janvier 1807, Frédéric-Guillaume lui avait représenté la nécessité d'une diversion dans la Poméranie contre l'ennemi commun. Le monarque suédois répondit le 8 mars, en date de Malmoé, que cette importante opération était depuis long-temps l'objet de toutes ses pensées, qu'il en avait instruit le cabinet de Saint-James en le pressant de la favoriser par l'envoi d'un corps de troupes, d'autant que, vu la position de Bonaparte, il était facile de le tourner. Il envoya son aide-de-camp général, le colonel d'Engelbrechten, pour proposer au roi de joindre une division de troupes prussiennes à celles que lui-même il commandait, et ce fut cet officier qui signa le 20 avril, au nom de son maître, un traité avec le ministre de Frédéric-Guillaume. En vertu de ce traité la Prusse devait fournir cinq mille hommes, auxquels se rallieraient tous les soldats épars, échappés au désastre d'Iéna ou à la captivité, ce qui porterait ce corps à douze

mille hommes. Il devait commencer par tenter de faire lever le siége de Colberg, si vigoureusement soutenu par le général Gneisenau, et celui de Dantzick héroïquement défendu par Kalkreuth. Le roi de Suède promettait d'envoyer des navires à Pillau, pour transporter ces troupes.

Cependant les hostilités continuaient en Poméranie, et le baron d'Armfelt ayant, pour seconder les opérations du partisan prussien Schill, fait une marche hardie sur Anclam, où il repoussa les avant-postes français, fut repoussé à son tour, blessé et refoulé sur Stralsund ; ce qui compromit l'armée suédoise. Un armistice fut alors demandé au maréchal Mortier, par le général en chef baron d'Essen, et signé le 18 avril à Schlatkow. Cet armistice avait été accordé avec d'autant plus de facilité, car Napoléon cherchait à diminuer le nombre de ses ennemis, et quoique le roi de Suède lui parût le plus faible de tous, il pouvait le considérer comme un adversaire inquiétant, vu que les positions militaires occupées par ce prince empêchaient de comprimer les insurrections destinées à couper les communications des corps français entre eux.

Le monarque suédois, après avoir ratifié le 9 mai cette convention dont la rupture devait être dénoncée dix jours d'avance, était arrivé le 12 à

Stralsund, conduisant à sa suite un corps d'émigrés français, nommé *régiment du roi de France*, commandé par le duc de Pienne *; car il se déclarait hautement le protecteur de ceux qui étaient demeurés fidèles aux princes de la maison de Bourbon. Aussi le comte de Chanot lui ayant apporté le traité de Pétersbourg avec invitation d'y adhérer, il écrivit au roi de Prusse, le 2 juin, qu'il regardait comme superflue sa participation à la convention du 26 avril, qui se rapportait à des objets entièrement étrangers à ses idées. « Rien, disait-il, ne me procurera une plus grande « satisfaction que de pouvoir concourir avec vous « à un sûr rétablissement de l'ordre général et de « l'indépendance des États ; mais pour atteindre « ce but important on doit, je pense, s'intéresser à la cause légitime de la maison de Bourbon, « en se déclarant publiquement pour elle et en ne « perdant pas de vue les principes et les droits sur « lesquels sont fondées l'existence de tous les « gouvernements légitimes et celle de leurs sujets. « Ma façon de penser est inébranlable sur ce sujet « comme sur les événements du jour. » Il annonçait d'ailleurs l'arrivée de Blücher, à qui le

* Depuis duc d'Aumont, par la mort de son père, et décédé lui-même en 1855. (*Note de l'éditeur.*)

commandement de l'armée avait été remis et vantait son zèle, son courage et son activité.

Cependant le cabinet britannique, sollicité par le roi de Prusse et l'empereur de Russie, s'était enfin décidé à envoyer sur les côtes de Poméranie un corps que l'on disait de vingt mille hommes, sous les ordres de lord Catheart, en vertu d'une convention secrète signée le 17 juin par le baron de Rehausen, ministre de Suède à Londres, et par Canning, successeur de lord Howick. A la même époque il avait été conclu à Stralsund, entre la Suède et l'Angleterre, un traité de subside par lequel Gustave-Adolphe s'engageait à porter de douze à seize mille hommes le nombre de ses troupes destinées à agir contre les Français.

Dès le 4 juin le roi de Suède s'était refusé à étendre à un mois le délai de dix jours stipulé à Schlatkow pour la dénonciation de l'armistice, ce qui amena entre ce monarque et le maréchal Brune, successeur du maréchal Mortier, une conversation trop curieuse pour être omise. Passons tout ce qui a rapport à l'armistice, à la manière dont le roi combattit les principes révolutionnaires et à ses efforts pour entraîner le général français dans la cause du prétendant. « Oubliez-« vous, dit Gustave-Adolphe, que vous avez un

« roi légitime ? — Je ne sais s'il existe, répond le « maréchal. — Il est exilé, malheureux ; ses « droits sont sacrés ; il ne veut que voir ses sujets « sous son étendard. — Où est cet étendard ? — « Vous le trouverez toujours où je suis. — Les « Bourbons n'ont jamais eu le talent de Bonaparte. « — Il faut des circonstances favorables ; mais la « mort du duc d'Enghien, quelle horreur ! — « J'étais à Constantinople, je ne puis expliquer « cela. — Vous le servez. — Je sers mes principes. « — Vous êtes vous-même la preuve que les prin- « cipes de votre révolution ont changé. — Sous « Votre Majesté elle n'eût pas eu lieu. — Je ne « m'en flatte point. J'ai été franc avec vous ; ma « gloire exigeait que je m'expliquasse ainsi ; mais « dans une position différente mes principes se- « raient les mêmes. Pourriez-vous vous imaginer « que moi, qui suis roi, je voie avec indiffé- « rence un peuple refuser d'obéir à son roi légi- « time ; ce serait oublier ce que je me dois à moi- « même. — Votre Majesté regarde le roi (le pré- « tendant) comme un frère. — Les Français de- « vraient connaître leurs devoirs sans que je leur « en donnasse l'exemple. » Bruno, en revenant à la question de l'armistice, dit au roi : « Votre « Majesté veut donc s'en tenir à la notification « dix jours d'avance ? — Oui. — Mais si elle vou-

« lait convenir secrètement d'un mois? — Vous « ne me connaissez pas si vous me croyez capa- « ble d'une telle ruse. — Je connais le caractère « de Votre Majesté. » Ainsi se termina cette entrevue qui devait être le prélude de nouvelles opérations militaires.

Le 18 juin, Gustave-Adolphe demanda à la Prusse de faire opérer un débarquement aux environs de Colberg, pour seconder le mouvement qu'il voulait tenter contre le maréchal Brune. Frédéric-Guillaume lui répondit, le 30, qu'il avait ordonné cette expédition, mais que des événemens inattendus étaient venus changer totalement la nature des choses. Nous allons rapporter ces événemens et les résultats qu'ils produisirent, après avoir jeté un coup d'œil rapide sur la situation de l'Allemagne et sur celle de Napoléon.

La Russie, la Prusse et l'Angleterre venaient d'adopter un plan d'opérations, tenté en 1805, et qui plus tard devait obtenir un plein succès; la Suède y adhérait sans admettre les principes politiques des alliés; l'Autriche hésitait, attendant les événemens et couvrant ses vues secrètes d'une neutralité équivoque. Des insurrections menaçaient de toutes parts, et dans le reste de l'Allemagne, ainsi que dans les provinces prussiennes,

les peuples étaient ruinés et les princes alliés mécontens. Cinq conventions nouvelles avaient été signées par M. de Talleyrand à Varsovie, le 18 avril, avec les plénipotentiaires des trois princes d'Anhalt-Dessau, Anhalt-Bernbourg et Anhalt-Cœthen, et avec ceux des princes de la Lippe, de Reuss, de Schwartzbourg et de Waldeck, qui se réunissaient à la Confédération du Rhin et s'engageaient à fournir entre eux un contingent de mille huit cent cinquante hommes. C'était une violation patente de l'article XXXIX de l'acte d'union, qui ne donnait qu'à la Confédération seule le droit d'accueillir de nouveaux confédérés; mais cette foule d'augustes ilotes avait même perdu le droit de se plaindre.

Napoléon n'opposait à tout ce qui eût rendu critique la position de tout autre que sa volonté ferme et son activité sans exemple. Il avait fait marcher une grande masse de conscrits et intéressé jusqu'à la religion à ces levées qui servaient ses ambitieux projets, en forçant les évêques à publier dans leurs mandemens que s'y soumettre était une *obligation sacrée**. Il avait formé deux régimens polonais parmi les hommes qu'exaltait l'espérance illusoire du rétablissement de

* Entre autres, le mandement de l'évêque de Quimper.

leur noble patrie. Le prince de la Paix s'était fait absoudre de ses velléités de guerre par l'envoi de quatorze mille Espagnols sous les ordres du marquis de la Romana; tout ce que les arsenaux de Dresde possédaient en armes et munitions avait été enlevé, sous prétexte d'empêcher les insurgés de s'en emparer. L'armée française ainsi réorganisée était redevenue comme par magie plus formidable que jamais. C'était le plus haut point de perfection que cette armée devait atteindre, et elle allait porter Napoléon au plus éminent degré d'élévation, de puissance et de gloire où il dût parvenir.

Dantzick, bloqué dès les derniers jours de janvier, bombardé depuis le 24 avril, avait soutenu avec constance de fréquentes et vigoureuses attaques. Outre la vaine tentative faite par Bennigsen pour débloquer cette importante forteresse, deux autres furent essayées sans obtenir plus de succès, grace à la malveillance du gouvernement britannique qui eût pu les favoriser par une expédition maritime. Cette ville se rendit donc le 20 mai, après cinquante-quatre jours de tranchée ouverte. D'environ dix-huit mille Prussiens qui s'y étaient renfermés, huit mille demeurés encore vivans l'évacuèrent le 27. Ils obtinrent tous les honneurs de la guerre et furent

conduits avec armes et bagages aux avant-postes des alliés, sous condition de ne pas servir pendant une année, seule capitulation que le maréchal Kalkreuth eût voulu accepter. Cette capitulation rendait trente mille hommes à l'armée française, assurait ses derrières, retenait l'Autriche dans son système de neutralité, les confédérés dans une soumission profonde, et rendait plus facile la répression des mouvemens insurrectionnels.

L'armée française était magnifique ; l'armée russe, quoique très inférieure en nombre, ne l'était pas moins. Celle-ci avait beaucoup perdu à Preussich-Eylau, peu ou point dans sa retraite; mais une foule de soldats fatigués et découragés par la pénurie des subsistances, quittant leurs drapeaux et franchissant la frontière de leur pays, s'étaient jetés chez les paysans qui les reçurent avec une généreuse hospitalité. Bennigsen, en dépit des récompenses qu'il promettait, ne put se les faire ramener, et ils ne furent ramassés que par les gardes impériales envoyées pour renforcer l'armée. Cependant cette armée ne put être portée à plus de quatre-vingt mille hommes, en y comprenant ce qui la rejoignit du corps que le général Essen avait envoyé de l'armée de Moldavie ; car la milice appelée depuis

si long-temps n'avait pu marcher encore faute d'armes et de munitions promises par les Anglais, mais point encore arrivées, et quoique le roi de Suède eût généreusement fourni douze mille fusils qui plus tard furent employés contre lui.

Cependant, après un repos de quatre mois, les deux armées se retrouvèrent en présence sur les rives de l'Alle et de la Passarge. Nous ne nous arrêterons pas sur les combats partiels qui eurent lieu au début de cette courte campagne; nous remarquerons seulement que le général Bennigsen, au lieu de prendre une forte position défensive pour y ruiner l'ennemi par une vigoureuse résistance, comme à Pultusk et à Preusisch-Eylau, voulut attaquer cet ennemi plus nombreux et plus habile que lui. Il débuta le 5 juin, à Gustadt, par un léger succès qu'il ne sut pas rendre aussi complet qu'il pouvait l'être; puis il perdit un temps précieux, croyant l'ennemi en retraite, tandis que celui-ci avec toutes ses forces, faisant rapidement un grand détour, se portait vers Heilsberg, sans que les Cosaques, d'ordinaire si actifs, l'en eussent instruit. Obligé de gagner cette position importante, il ne put y réunir ses troupes que le 10. Il y résista aux Français, en leur faisant éprouver des pertes énormes, mais il la quitta le lendemain et arriva le 13 à

Friedland. Il se résolut à y livrer bataille, pour dégager Kœnigsberg où s'étaient réfugiés quelques régimens russes et prussiens commandés par Lestocq.

Le champ que Bennigsen occupa était mal choisi, l'armée russe ayant à dos la rivière d'Alle, peu guéable, qui ne pouvait être facilement passée que sur un pont de bois et deux pontons. L'on ne pouvait les gagner qu'à travers les rues étroites et tortueuses de Friedland; d'ailleurs la plaine où les troupes russes se déployèrent se trouvait partagée par un ravin profond qui, coupant la droite de la gauche, rendait difficiles les communications entre les deux ailes de l'armée; enfin Bennigsen était malade; cependant il fallut combattre dans cette journée du 14, qui devait mettre fin à la guerre.

Les premières attaques des Russes furent heureuses jusqu'à midi; ils n'avaient encore affaire qu'à une partie des forces françaises qu'ils négligèrent d'écraser, se croyant déjà victorieux; mais Napoléon ayant paru alors avec le reste de ses troupes, l'armée alliée tout en désordre, réduite depuis dix jours à soixante mille hommes*, ne put en soutenir le choc, fut rompue

* Robert Wilson donne aux Russes quatre-vingt-dix

et dispersée. Lannes coupa l'aile droite qui tentait de se retirer sur Kœnigsberg ; Ney attaqua Friedland pour empêcher la retraite de l'aile gauche. Les combats dans cette ville se prolongèrent jusqu'à onze heures du soir, et de part et d'autre avec d'autant plus d'acharnement que le pont de Friedland et les pontons avaient été brûlés derrière les premières troupes en retraite : aussi un gros de cavalerie acculé à l'Alle ne parvint-il à passer cette rivière à la nage que grace à une canonnade nocturne dont l'effet fut d'abattre sur l'autre rive la berge élevée et à pic qui s'y fût opposée.

L'armée russe avait perdu seize mille hommes tant tués que blessés, car il n'y eut de prisonniers que ceux-ci. Réduite à environ quarante-quatre mille hommes, elle ne pouvait continuer à lutter contre l'ennemi qui, bien que ses pertes depuis huit jours montassent à vingt mille hommes (car le combat très infructueux d'Heilsberg avait été pour lui des plus meurtriers), en conservait encore cent mille.

mille hommes et aux Français cent quarante mille ; et M. Bignon (t. VI, p. 291) dit que dans cette campagne Bennigsen disposait de cent vingt à cent trente mille hommes et Napoléon de *plus de* cent soixante mille. Ces évaluations sont exagérées. (*Note de l'éditeur.*)

Bennigsen ramassa donc ses corps épars, les conduisit à Tilsitt, traversa cette ville, passa le Niémen dans la nuit du 18 au 19, rompit les ponts, et abandonna ainsi le reste de la Prusse aux Français victorieux; car, dès que Lestocq, qui était à Kœnigsberg, eut appris la défaite de l'armée russe, il partit pour la rejoindre, et la capitale du royaume de Prusse fut occupée par l'ennemi dès le 16 juin.

Colberg et Graudentz devaient seuls avoir l'honneur de résister jusqu'à la signature de la paix, malgré les menaces faites à leurs commandans de les faire pendre après leur reddition, pour avoir osé résister à une armée impériale; horrible droit de la guerre depuis long-temps tombé en désuétude.

A peine Napoléon eut-il occupé Tilsitt que Bennigsen envoya demander une *suspension d'armes*. On répondit qu'on était disposé à *entrer en négociation*, et sur cette ouverture il fut résolu d'envoyer un ministre au quartier-général français. Le prince Labanoff-Rastowski s'y présenta pour négocier un armistice qui fut conclu le 21 juin, pour un mois, durant lequel des plénipotentiaires nommés de part et d'autre traiteraient d'une paix définitive.

Duroc fut envoyé le 23 à l'empereur Alexan-

lre, pour l'échange des ratifications, et le 24 on lécida que le général Kalkreuth serait attendu our signer un semblable armistice avec le roi le Prusse.

Ce fut à cette occasion que Frédéric-Guillaume crivit le 30 juin, au roi de Suède, la lettre dont ous avons parlé, et où il lui annonçait les événemens qui contrariaient leurs plans hostiles; c'était la défaite de Friedland et ses résultats. « Les « événemens, disait-il, et *d'autres circonstances* « ont engagé l'empereur Alexandre à conclure « avec Napoléon un armistice qui a pour but le « rétablissement de la paix. Je n'ai pas besoin de « demander à Votre Majesté si, dans la situation « affreuse où je me trouvais, je pouvais me sé- « parer de la Russie. Ce n'est pas sans une vive « anxiété que j'ai, cédant à la dure nécessité, « signé un armistice et nommé des ministres qui, « conjointement avec ceux de mon allié, doi- « vent traiter de la paix. L'armistice conclu à « Tilsitt s'étend aussi au corps commandé par « le général Blücher. »

Cette lettre était arrivée trop tard. Le roi de Suède, pour n'être pas gêné dans son plan d'opérations militaires, avait dénoncé le 3 juillet la rupture de l'armistice de Schlatkow, ne se doutant pas de ce qui avait lieu ou se préparait à Tilsitt.

Il fut donc très surpris en recevant, le 16 juillet, une lettre du roi, en date de Memel, dont voici les principaux passages : « Immédiatement après « l'armistice, mon allié a conclu la paix pour lui « seul. Abandonné ainsi et laissé sans secours sur « le grand théâtre de la guerre, je me vis forcé, « quelque pénible que cela fût pour moi, de si- « gner la paix, quoique les circonstances en « eussent rendu les conditions dures et acca- « blantes. Dans cet état de choses, je devais dé- « clarer que la dénonciation de l'armistice, qui eut « lieu de la part de Votre Majesté le 3 de ce « mois, n'eût pas pour suite la reprise immédiate « des hostilités, puisque le corps du général Blü- « cher ne pouvait plus y prendre part. Je résolus « en conséquence de faire connaître les circons- « tances telles qu'elles étaient à l'empereur Na- « poléon, en lui proposant d'ordonner sans re- « tard à ses généraux de renouer les négociations « avec les vôtres et de prévenir toute inutile ef- « fusion de sang. Il parut écouter avec plaisir « cette proposition et m'engagea à m'y employer « pour que les hostilités cessassent entre Votre « Majesté et lui, ce qu'il regarde comme égale- « ment agréable pour les deux parties. »

Blücher, qui ne comptait plus sur les rois pour l'affranchissement de l'Europe, ni même sur les

armées régulières, mais bien sur les populations opprimées et indignées, opinion qu'il avait franchement émise en présence des amis comme des ennemis de la France, et qui s'appuyait sur l'accroissement journalier des sociétés secrètes dont lui-même faisait partie, sortit de Stralsund à son grand regret et sans que Gustave-Adolphe y mît obstacle.

Lord Cathcart, avec les troupes hanovriennes, s'embarqua aussitôt pour les employer contre l'île de Seeland.

Le roi de Suède, ne pouvant plus défendre Stralsund, proposa au maréchal Brune un nouvel armistice, et celui-ci n'y consentit qu'à condition que la forteresse serait occupée par les troupes françaises, ce qui eut lieu après que le monarque suédois en eut enlevé l'artillerie et les munitions. Tel fut le fruit de sa constante fidélité à ses alliés.

Dès que la cour de Vienne apprit la défaite des Russes à Friedland, elle s'empressa d'envoyer à Tilsitt le général Stutterheim, nouvel observateur politique et militaire comme le baron de Vincent. L'objet de sa mission était d'offrir aux puissances belligérantes la médiation de l'Autriche ; mais les choses avaient marché avec une telle rapidité que cette démarche resta sans effet.

L'Europe entière fut étrangement surprise et de l'empressement avec lequel l'empereur Alexandre avait demandé un armistice et de celui avec lequel il conclut la paix, ainsi que des stipulations déjà officiellement connues de cette paix, dont cependant on ignorait encore les inconcevables conditions occultes; enfin de l'espèce de terreur aveugle dont le tsar semblait avoir été frappé.

Quant à ce dernier objet en voici la cause. Bennigsen avait près de lui, comme tous les généraux en chef russes, un agent diplomatique qui correspondait particulièrement avec son ministre. Cet homme, paisiblement nourri dans les bureaux des affaires étrangères et nullement belliqueux de sa nature, avait vu les désastres de Friedland, et, vivement effrayé, il s'en était exagéré les résultats; selon lui il ne restait plus même l'ombre d'une armée, et c'est ainsi qu'il en avait écrit au baron de Budberg. L'empereur, avide de nouvelles, saisit la lettre, la lut, se persuada que tout était perdu sans ressource, fut confirmé dans cette idée en voyant le désordre de ses troupes à leur arrivée et en considérant à quel point était formidable l'armée française déployée devant lui à Tilsitt; il devint donc incapable de songer aux immenses moyens de dé-

fense qui lui restaient. Ces moyens étaient la marche déjà avancée de sa milice, l'esprit exalté de son peuple, les difficultés qu'eussent offert aux vainqueurs la nature du pays, la pénurie de vivres, et plus tard un climat destructeur qui l'avait si bien servi à Pultusk et à Preussich-Eylau. Une frayeur incalculée lui fit solliciter un armistice, et d'*autres circonstances* amenèrent la prompte signature de la paix.

Voici quelles furent *ces circonstances*, très nécessaires à exposer : d'une part le refus de subsides fait par lord Howick, d'une manière outrageante pour le caractère de l'empereur ; faute d'autant plus inexplicable, que c'était ce même ministre qui, après les désastres d'Iéna, avait vivement pressé le tzar, et à plusieurs reprises par sir Charles Stuart, alors ambassadeur d'Angleterre à Saint-Pétersbourg, de voler au secours de la Prusse ; puis le retard de l'arrivée des troupes anglaises à l'île de Rugen et la lenteur de la nouvelle administration britannique à lui fournir l'argent, les armes et les munitions promises, deux choses qui l'avaient vivement irrité contre le gouvernement britannique ; d'une autre part, le refus constant de l'Autriche d'adhérer à la convention de Bartenstein ; enfin l'épuisement des finances russes, le manque d'armes et de munitions, la pénurie

des subsistances et la crainte de sacrifier sans succès le reste de ses troupes. Toutes ces choses réunies lui firent d'autant plus facilement prêter l'oreille à des propositions de paix que Napoléon, employant à son égard cette puissance de séduction dont il savait si bien faire usage quand son intérêt l'exigeait, avait su caresser l'ambition du tzar en lui faisant envisager, dans une intime union avec la France, des avantages que la guerre la plus heureuse même n'aurait pu lui procurer.

Napoléon la désirait ardemment cette paix; les chances critiques auxquelles il s'était vu exposé, celles qu'il courait peut-être encore, ses vues ultérieures qu'une pacification au nord devait rendre facilement réalisables, l'avaient frappé et étaient de puissans motifs pour lui faire promptement terminer la guerre. Puis, si Marengo lui livra l'Italie, si Austerlitz lui soumit l'Autriche, si Iéna lui fit briser la monarchie prussienne, Friedland ne pouvait lui assurer qu'un allié, et cet allié était de nature à être soumis bien plus par la politique que par les armes. Il se montra donc prodigue de promesses, de concessions, de marques d'estime, de phrases amicales, et le traité fut signé le 7 juillet.

Le public ne connut pas d'abord toutes les conditions de ce traité, où de part et d'autre l'on

e sacrifia ses alliés. Il se composait en totalité l'articles patens, d'articles secrets, et de conven- ions purement verbales, mais approbatives ou xtensives des articles écrits; dispositions poli- iques dont les bases avaient été posées dès la remière entrevue que les deux empereurs eu- ent le 25 juin, dans un pavillon construit et marré sur les flots du Niémen.

Par cette paix, aussitôt ratifiée que signée, il tait dit, après les formules d'usage : (art. IV) que, ar égard pour l'empereur Alexandre, Napoléon onsentait à restituer au roi de Prusse une par- ie de ses États, manière humiliante pour le roi le prononcer sur ses intérêts, comme si la con- quête seule constituait un droit irréfragable de possession légitime; que la Prusse méridionale (art. V) serait donnée, à titre de grand-duché de Varsovie, au roi de Saxe, excepté une légère portion cédée (art. IX) à l'empereur de Russie, e qui était souiller celui-ci des dépouilles de on allié et placer sur sa frontière polonaise un État qui, par la constitution qu'on lui destinait, erait dangereux pour ses voisins et sans harmo- ie avec leur régime civil et politique; que la ille de Dantzick (art. IV) recouvrerait son indé- endance, sous la protection de Leurs Majestés es rois de Prusse et de Saxe, et qu'une route

serait établie, pour l'utilité du commerce, entre le royaume de Saxe et Varsovie, article dont l'exécution devint un surcroît d'oppression pour la Prusse ; que les ducs de Saxe-Cobourg, d'Oldembourg et de Meklembourg-Schwerin (art. XII) rentreraient dans leurs États ; que Sa Majesté l'empereur Napoléon acceptait (art. XIII) la médiation de l'empereur de Russie pour conclure une paix avec l'Angleterre, dans la supposition que celle-ci accepterait cette médiation dans le mois qui suivrait la ratification du traité; que l'empereur de Russie reconnaissait (art. XIV) Joseph et Louis comme rois de Naples et de Hollande ; qu'il reconnaissait également (art. XV) la Confédération du Rhin, telle qu'elle était ou deviendrait, d'après la seule notification qui lui en serait adressée ; qu'il cédait à la France (art. XVI) la principauté de Jéver, dans l'Ostfrise ; qu'il reconnaissait (art. XVIII) pour roi de Westphalie Jérôme, dont les États se composeraient (art. XIX) des États enlevés à la Hesse et à la Prusse ; qu'il reconnaîtrait également tous les arrangemens subséquens (art. XX) faits par l'empereur Napoléon ; que le traité (art. XVII) serait commun aux alliés de l'empereur des Français ; que les hostilités (art. XXI) cesseraient entre la Russie et la Porte Ottomane ; que les troupes

russes se retireraient (art. XXII) de Valachie et de Moldavie, sans que ces provinces pussent être réoccupées par les Turcs avant l'échange des ratifications d'un traité futur entre la Porte et la Russie; que la Russie acceptait à cet effet (art. XXIII) la médiation de l'empereur Napoléon, et que cette évacuation des deux provinces turques aurait lieu (art. XXIV) sous la direction d'un commissaire français (articles patens que nous verrons plus tard avoir été démentis par des stipulations secrètes); que les deux empereurs se garantissaient réciproquement (art. XXV) l'intégrité de leurs territoires, et garantissaient aussi ceux des puissances qui prendraient part à ce traité; enfin que le cérémonial (art. XXVIII) entre les deux cours et leurs ministres serait établi sur le pied d'une parfaite égalité.

Il y eut en outre des articles ou plutôt des traités secrets, car ceux-ci étaient au nombre de trois, que l'indiscrétion, l'infidélité ou des discussions diplomatiques ultérieures firent connaître, quoique jamais on ne les ait avoués officiellement et qu'ils n'aient pas même été déposés dans des archives publiques.

Le premier était un traité d'alliance offensive et défensive, signé le même jour que le traité

patent, et principalement destructif des articles XXI et XXII de celui-ci en faveur de la Porte Ottomane; d'une part, il engageait dans la guerre de la France contre l'Angleterre ou toute autre puissance européenne, la Russie, qui garantissait toutes les conquêtes faites et à faire par Napoléon, qui stipulait la fermeture de ses ports au commerce britannique, qui promettait en outre d'employer son influence pour lui faire fermer tous ceux de la Baltique. D'autre part il était dit: « Si, par suite des changemens arrivés à Constan- « tinople, la Porte n'acceptait pas la médiation « de la France, ou, si après l'avoir acceptée, les « négociations n'amenaient pas au bout de trois « mois un résultat satisfaisant, *la France ferait* « *cause commune avec la Russie contre la Porte* « *Ottomane*, et les hautes parties contractantes « s'entendraient pour distraire de l'empire otto- « man toutes ses provinces en Europe; Constan- « tinople et la Roumélie seules exceptées. »

Par un second traité secret, les deux puissances, se considérant déjà comme les seuls et suprêmes arbitres de l'Europe, convenaient entre elles, que la Russie étendrait à son gré ses conquêtes en Europe et en Asie; que les maisons de Bourbon et de Bragance seraient rempla-

des en Espagne et en Portugal par des princes de la famille de Napoléon *; que la domination temporelle du pape cesserait; que la Russie seconderait la France dans l'attaque de Gibraltar; que la France s'emparerait de Tunis, d'Alger et du littoral africain qui, lors de la paix générale, serviraient à indemniser les rois de Sicile et de Sardaigne; que Malte appartiendrait aux Français; qu'ils occuperaient l'Égypte; que la navigation de la Méditerranée ne serait permise qu'aux navires français, russes, espagnols et italiens; que le Danemarck remettrait son armée navale à Napoléon et en serait indemnisé par l'acquisition des villes anséatiques, et que les deux puissances régleraient le nombre de vaisseaux de guerre que les neutres auraient le droit de mettre en mer.

Un troisième accord secret et confidentiel portait évacuation des Bouches du Cattaro en faveur de la France, chose qui n'avait pas été stipulée dans le traité patent; souveraineté des Sept-

* Ce traité, que l'ambition la plus extravagante pouvait seule croire réalisable, et que l'Angleterre parvint à se procurer par les soins du comte d'Antraigues, a été nié par M. Bignon, mais sans preuves. Il est cependant certain que, quant à ce qui y a rapport à l'Espagne, le duc de Rovigo l'affirme dans ses mémoires. (*Note de l'éditeur.*)

lles attribuées à l'empereur des Français reconnaissance de Joseph, non-seulement comme roi de Naples, mais en qualité de souverain de la Sicile, sauf les indemnités à accorder à Ferdinand IV sur la côte de Barbarie, à Candie et aux îles Baléares.

Quant aux conventions verbales que nous avons précédemment indiquées, Napoléon, qui en pressentait le peu de valeur, n'avait pas eu besoin d'être provoqué pour étendre ses promesses outre mesure ; c'était dans une de ces conversations prétendues amicales et franches, qu'il disait à l'empereur Alexandre : « Je ne tiens pas « à cette évacuation des deux provinces (celles « de Valachie et de Moldavie) ; qu'on la traîne en « longueur. Il n'est pas possible de souffrir plus « long temps les Turcs en Europe ; vous êtes le « maître de les rejeter en Asie ; mais je tiens à ce « que Constantinople n'appartienne à aucune des « puissances européennes. » Propos officiellement rappelé par le tzar, sans avoir été officiellement démenti. Celui que tint Napoléon au chanoine Escoiquiz * ne l'a pas été davantage. Napoléon

* Napoléon, dans une conversation qu'il eut à Bayonne avec le chanoine Escoiquiz, dit à cet ancien précepteur de Ferdinand VII : « L'empereur Alexandre, à qui j'ai fait

'en avait pas moins fait partir de Tilsitt l'adjuant général Guilleminot, avec un officier russe, our notifier aux armées belligérantes dans les rovinces de Moldavie et de Valachie les artiles du traité. Sous leur direction, l'armistice réparatoire fut signé à Slobosie, le 24 août, et y était stipulé que les deux armées évacueraient es provinces dans l'espace de trente-cinq jours.

Le traité avec la Prusse fut signé le 9 juillet ; a reine, arrivée trop tard à Tilsitt, avait en vain mployé toute son adresse, et elle en possédait eaucoup, toutes ses graces, et elle en était périe, pour adoucir un vainqueur d'autant plus mpitoyable qu'il avait plus outragé sa victime. Elle le sollicita avec cette chaleur de l'ame et du devoir que lui inspiraient et son ardent amour pour sa patrie et les intérêts, tant d'un époux chéri que d'un peuple dont il était aimé, mais sans manquer à cette dignité, apanage de son beau et grand caractère. Napoléon, accoutumé à la bassesse de ses entours, s'en indigna; son irascible vanité fut choquée d'une supériorité

« part à Tilsitt de mes projets sur l'Espagne, qui remon- « tent à cette époque, les approuva, et j'ai reçu sa parole « d'honneur qu'il ne s'y opposera pas. » Au fait, le traité de Tilsitt n'était qu'un traité de partage, mais c'était le partage du lion.

morale qui l'abaissait, car il n'avait en lui rien de ce qui fait sentir et priser cette hauteur de sentiment, cette convenance obligée d'état et de sexe. Aussi Hardenberg, qui alors quitta le ministère, disait-il : « Cet homme, dénué d'une « générosité si facile dans le succès, serait, s'il « pouvait tomber, sans dignité dans l'infortune. » Et ce mot fut généralement répété. En effet, Napoléon fut dur, insultant, grossier, et c'était une lâcheté aussi choquante que maladroite, devant la beauté, le malheur et la faiblesse, irrité qu'il était qu'on lui demandât avec noblesse ce qu'il eût peut-être accordé à l'abjection suppliante. Ce traité, qui réduisait la monarchie prussienne de plus de dix millions de sujets à moins de six *, et lui enlevait ainsi de riches provinces au profit de la Russie, du roi de Saxe et du nouveau roi de Westphalie, engageait le roi de Prusse à reconnaître les rois Joseph, Louis et Jérôme ; il rappelait tous les articles onéreux et humilians pour lui contenus dans le traité conclu entre la France et la Russie, et coupait ses États par une route commerciale, devenue bientôt route militaire, entre la Saxe et la Pologne, et utile principalement à la France. Enfin ce

* Voyez la pièce justificative K.

traité rompait toute relation avec l'Angleterre, car l'article XXVII était ainsi conçu : « Jusqu'au « jour de la ratification du futur traité de paix dé- « finitive entre la France et l'Angleterre, tous les « pays de la domination de Sa Majesté le roi de « Prusse seront, sans exception, fermés à la navi- « gation et au commerce anglais. Aucune expé- « dition ne pourra être faite des ports prussiens « pour les Iles Britanniques, ni aucun bâtiment « venant de l'Angleterre ou de ses colonies être « reçu dans lesdits ports. » Par l'article XXVIII, l'époque de la remise des places était renvoyée aux stipulations d'une convention subséquente, et dans cette convention, signée le 12 à Konigsberg, la question des contributions précédemment imposées et non encore rentrées, ainsi que la remise des revenus courans, fut aussi renvoyée à des commissaires, ce qui devait ouvrir la voie à de nombreuses chicanes et à l'extension immodérée des exigences cupides. Aussi Hardenberg, qui n'eut pas la pénible tâche de signer cet acte de soumission, s'écria-t-il : « Ce n'est « pas un traité de paix, c'est un traité de servi- « tude... »

L'empereur Alexandre s'empressa d'annoncer à ses sujets la paix qu'il venait de signer *, paix

* Manifeste du 9 août.

heureuse, disait-il, *dont avaient été écartées toutes idées d'agrandissement, surtout aux dépens de son allié, les considérant comme opposées à la justice aussi bien qu'à la dignité de la Russie.* Des illuminations furent ordonnées, mais les plus grands seigneurs, tout en obéissant à cette injonction de la police, manifestèrent indirectement leur opinion en ne plaçant à leurs portes que deux misérables lampions, et le prince Labanoff reçut par dérision le sobriquet de prince de la Paix. Ce qu'il ne faut pas omettre ici, c'est que les secours si long-temps attendus de l'Angleterre arrivèrent enfin au moment où la paix venait d'être signée, et que l'empereur Alexandre renvoya scrupuleusement les lingots, les armes, équipemens et munitions si tardivement expédiés par le cabinet de Saint-James.

Bonaparte fut assailli des flagorneries ordinaires, tant du sénat que du conseil d'état et de tous les corps administratifs et judiciaires.

Quant au roi de Prusse, si impolitiquement dépouillé, c'était avec une touchante et profonde douleur qu'il adressait à des sujets aussi fidèles qu'ils étaient aimés *, aussi désolés qu'il l'était lui-même, à ces populations forcément cédées à

* Le 24 juillet.

Napoléon et à la Russie, l'expression sincère de ses regrets et celle de ses vœux pour leur prospérité, au moment où l'impitoyable fortune rompait des liens mutuellement si chers et séparait ainsi *le père de ses enfans*.

Ces traités conclus à Tilsitt semblaient avoir en partie pour objet l'indépendance maritime des neutres; mais bien différens de ceux de 1780 et de 1800, qui furent libres, ceux-ci étaient forcés. D'une part, la Suède et le Danemarck, qu'on voulait contraindre à y adhérer et à qui seuls cette clause eût pu convenir, s'y refusaient; d'une autre, la Russie et la Prusse n'y avaient aucun intérêt et même se trouvaient ruinées par l'interruption du commerce avec l'Angleterre. Ces traités leur étaient donc onéreux; de plus ils rivaient les chaînes de l'Allemagne et préparaient celles des États continentaux qui avaient conservé jusque là une ombre d'indépendance : nous en exposerons dans le chapitre suivant les résultats immédiats, prévus ou imprévus, et nous laissons ici Napoléon, monté au plus haut degré de gloire et de puissance qu'il dût acquérir, dominant tous les États du continent, moins de huit années après son débarquement à Fréjus comme simple général républicain, et trois ans seulement depuis qu'il avait été déclaré empereur.

heureuse, disait-il, *dont avaient été écartés toutes idées d'agrandissement, surtout aux dépens de son allié, les considérant comme opposées à la justice aussi bien qu'à la dignité de la Russie.* Des illuminations furent ordonnées, mais les plus grands seigneurs, tout en obéissant à cette injonction de la police, manifestèrent indirectement leur opinion en ne plaçant à leurs portes que deux misérables lampions, et le prince Labanoff reçut par dérision le sobriquet de prince de la Paix. Ce qu'il ne faut pas omettre ici, c'est que les secours si long-temps attendus de l'Angleterre arrivèrent enfin au moment où la paix venait d'être signée, et que l'empereur Alexandre renvoya scrupuleusement les lingots, les armes, équipemens et munitions si tardivement expédiés par le cabinet de Saint-James.

Bonaparte fut assailli des flagorneries ordinaires, tant du sénat que du conseil d'état et de tous les corps administratifs et judiciaires.

Quant au roi de Prusse, si impolitiquement dépouillé, c'était avec une touchante et profonde douleur qu'il adressait à des sujets aussi fidèles qu'ils étaient aimés *, aussi désolés qu'il l'était lui-même, à ces populations forcément cédées à

* Le 24 juillet.

Napoléon et à la Russie, l'expression sincère de ses regrets et celle de ses vœux pour leur prospérité, au moment où l'impitoyable fortune rompait des liens mutuellement si chers et séparait ainsi *le père de ses enfans.*

Ces traités conclus à Tilsitt semblaient avoir en partie pour objet l'indépendance maritime des neutres; mais bien différens de ceux de 1780 et de 1800, qui furent libres, ceux-ci étaient forcés. D'une part, la Suède et le Danemarck, qu'on voulait contraindre à y adhérer et à qui seuls cette clause eût pu convenir, s'y refusaient; d'une autre, la Russie et la Prusse n'y avaient aucun intérêt et même se trouvaient ruinées par l'interruption du commerce avec l'Angleterre. Ces traités leur étaient donc onéreux; de plus ils rivaient les chaînes de l'Allemagne et préparaient celles des États continentaux qui avaient conservé jusque là une ombre d'indépendance : nous en exposerons dans le chapitre suivant les résultats immédiats, prévus ou imprévus, et nous laissons ici Napoléon, monté au plus haut degré de gloire et de puissance qu'il dût acquérir, dominant tous les États du continent, moins de huit années après son débarquement à Fréjus comme simple général républicain, et trois ans seulement depuis qu'il avait été déclaré empereur.

dignité que l'Angleterre seule, parmi les États européens, ne lui reconnaissait pas. Mais aussi l'Angleterre était le seul des États européens qui fût pourvue de cette *seconde vue* * *politique* qui fait découvrir les réalités sociales cachées sous le voile trompeur des apparences : un homme tel que Canning, quoiqu'il fût très inférieur à Pitt, devait pressentir les effets du délire d'une insatiable ambition d'une part, et, de l'autre, ceux de l'humiliation croissante des princes et de l'oppression des peuples, qu'une indignation commune réunirait un jour pour assurer, sinon la vengeance, du moins l'affranchissement européen et la sécurité présente et future de tous les États si tyranniquement subjugués. Mais il fallait que l'excès de l'infortune retrempât des âmes alors tremblantes et découragées.

* L'on sait ce que c'est que la *seconde vue* dont les Écossais se prétendent doués, et qui leur fait pressentir les événements futurs.

1807.

mmédiats du traité de Tilsitt. — Turquie. — Armis- — Mécontentement. — Confédérés allemands. — s inquiétudes. — Leurs charges. — Leur ruine. — rince primat. — Polonais. — Leur constitution. urs déceptions. — Prusse. — Daru. — Champagny. tions. — Nouvelle perte de territoire. — Divers s oppressifs. — Amour de Frédéric-Guillaume les arts. — Ses projets. — Il y renonce par devoir ccès restaurateurs. — Stein. — Scharnhorst. — Ré- e civile et militaire. — Indignation de toutes les es. — Sociétés secrètes.

premiers effets politiques du traité de Til- ent l'affaiblissement de l'influence française stantinople, le mécontentement des Polo- s plus exaltés, l'inquiétude des confédé- emands, un surcroît d'oppression pour la rchie prussienne, ainsi que l'irritation des ations germaniques et la formation du Tu- bund.

oléon, nonobstant les articles secrets re- à la Turquie, envoya, en vertu des articles t XXII du traité patent, l'adjudant général minot pour régler les termes de l'armistice

qui fut signé à Slobosie, non avec Michelson qui venait de mourir, mais avec son successeur non autorisé et qui fut désavoué par l'empereur Alexandre. Les clauses en étaient réellement inadmissibles, car il y était stipulé que le vaisseau pris par Siniavin serait restitué par la Russie. Les Turcs de leur côté, instruits par l'ambassadeur anglais, Arthur Paget, de la teneur des articles secrets de Tilsitt, ne pouvaient pardonner à la France de les avoir ainsi sacrifiés. Ils sont alliés sincères, quoique souvent peu utiles. Ils avaient été entraînés à la guerre par Sébastiani, et après avoir opéré une diversion favorable aux succès de Napoléon, ils n'étaient pas assurés de conserver la Valachie et la Moldavie, le sort de ces provinces se trouvant soumis aux résultats d'une négociation dont l'issue était incertaine. La légation anglaise profite de ce juste mécontentement pour se rapprocher du divan. L'ambassadeur français, instruit de ce qui se tramait contre les intérêts de son maître par Alexandre Soutzo, premier drogman de la Porte, déjoua cette intrigue; il vanta aux ministres turcs les intentions de l'empereur des Français, qui étaient de relever la gloire et la puissance de l'empire ottoman et de lui rendre tout l'éclat dont il avait brillé sous le règne du

grand Soliman. Il dit au prince Soutzo : « Vous « avez bien fait de vous vouer à la France : la re- « connaissance de l'empereur vous mènera loin. » Mais la trahison bientôt connue du drogman le fit livrer au glaive du bourreau. Le divan couva et dissimula la haine que lui inspiraient et le ministre français et celui dont il était le représentant. M. Sébastiani sentit qu'il ne pourrait conserver long-temps le crédit dont il avait joui, et partit après avoir vu l'influence française considérablement affaiblie à Constantinople, ce qui fut hautement manifesté par la suite des événemens politiques.

Les princes de la Confédération du Rhin n'avaient pas plus que les Turcs à se louer de leur protecteur ; ils ne sentirent que trop tôt à quel point leur aveugle ambition les avait abusés. Napoléon, lié avec la Russie et dominateur de la Prusse, ne gardait plus de mesure avec eux ; ses actions, ses discours manifestaient hautement son intention d'étendre sur l'Allemagne l'autorité absolue qu'il exerçait en France. Loin de satisfaire l'avidité de ces princes en leur partageant, comme ils y comptaient, le fruit des conquêtes auxquelles ils avaient eux-mêmes concouru ; il les frustra de cet espoir par la création du grand-duché de Varsovie qui pouvait

les entraîner dans de nouvelles guerres, ne fût-ce que pour satisfaire une nation belliqueuse, en la consolant par la gloire des déceptions de la politique, et aussi par la création du royaume de Westphalie, sentinelle française contre les intérêts allemands. Ces États venaient d'être nouvellement réunis à la Confédération, sans qu'à cet égard on l'eût même consultée, comme on ne la consultait en rien sur les charges qu'on lui imposait.

Ce que les princes confédérés avaient été loin de prévoir, c'est que les réjouissances données à cause de la signature d'un traité qui, dans leur opinion, mettait fin à la guerre, seraient troublées par l'entrée sur leur territoire d'un corps de 40,000 Français qui, s'acheminant vers l'Oder et la Vistule, devaient être logés et nourris aux frais des États qu'ils traversaient, charges de guerre ajoutées à celles qui furent ordonnées pour célébrer la paix. Les peuples avaient déjà considérablement souffert du retour d'une grande partie de l'armée française ; ils souffrirent encore du passage d'un corps espagnol retiré de la Toscane et destiné à garder les ports de la mer Baltique. Ce corps avait traversé le Tyrol, la Souabe, la Franconie, la Haute-Saxe, et allait se ranger sous les ordres du maréchal Bernadotte. Enfin les confédérés virent leur misère s'accroître immo-

dérément par la conquête de la Poméranie suédoise et l'établissement de la domination française de Stralsund à Dantzick, villes que la nécessité de maintenir la discipline militaire soumit à l'autorité absolue des guerriers qui y commandaient. Dantzick, par exemple, devait, conformément à l'article VI du traité de Tilsitt, être librement gouvernée par ses propres magistrats sous la protection des rois de Prusse et de Saxe; mais quarante-cinq jours seulement après la signature de ce traité, le général Rapp en expulsa les réfugiés prussiens, à qui on ne laissa que vingt-quatre heures pour obéir à cet ordre arbitraire, et cela sans en donner avis au roi, ce qui était une véritable insulte. Cet exemple de tyrannie militaire ne fit qu'ajouter à la méfiance des confédérés qui se voyaient à la veille de n'être plus les maîtres chez eux. Ce fut bien pis quand, le 15 août, Napoléon déclara dans un discours public que « ses nouveaux triomphes et « les traités de paix avaient entièrement changé « le système politique de l'Europe..... qu'il ne « s'était abstenu de dépouiller entièrement la mai« son de Brandebourg que par la sincère amitié « que lui avait inspirée le puissant monarque du « Nord. » Ce droit prétendu et avoué de disposer des couronnes effraya ceux même qui lui devaient

les leurs. C'était avec le même sentiment de crainte qu'ils lui avaient entendu dire que son frère Jérôme, en gouvernant le royaume de Westphalie, « ne perdrait jamais de vue ses premiers liens « et ses devoirs les plus sacrés. » Ce vasselage, hautement proclamé, leur laissait-il le plus léger espoir d'indépendance? Enfin que devaient-ils penser de ce discours du 15 août, amplifié le 20 par le ministre Champagny? « La France est « unie aux peuples allemands par les liens de la « Confédération du Rhin, aux Espagnols, aux « Hollandais, aux Suisses, aux Italiens par des « pactes qui, depuis les bords de l'Océan septen- « trional jusqu'au golfe de Tarente, depuis la « source de l'Inn jusqu'à l'embouchure de l'El- « be, *les attachent au grand empire.* » Inquiets des intentions dominatrices de la France, les confédérés étaient-ils exempts de crainte du côté de l'Autriche? Le traité de Presbourg avait enlevé à cette puissance les fruits de cent ans de guerres parfois heureuses, de négociations toujours habiles, et d'un système d'état conçu avec sagacité et suivi avec autant de constance que d'adresse. Elle perdait avec le Tyrol une frontière défendue par des peuples fiers, valeureux et dévoués. Le traité de Tilsitt lui enlevait un allié long-temps fidèle dans la personne de l'empe-

reur Alexandre ; enfin de toutes parts elle se trouvait cernée, tandis que le général Andréossi, ambassadeur de France, se permettait à Vienne les propos les plus menaçans.

Affaiblie, mais puissante encore, avec une agriculture et une industrie florissantes, une grande abondance de richesses minérales, des chevaux en grand nombre pour sa cavalerie, son artillerie et ses transports ; avec des troupes qui n'avaient qu'à regret déposé leurs armes, il ne fallait à l'Autriche que des subsides, et elle pouvait en attendre de la nouvelle administration britannique. Puis Napoléon, de son côté, ne croirait-il pas cette puissance encore trop peu affaiblie? Enfin, de quelque manière que la lutte s'engageât, les derniers événemens prouvaient que ce serait pour les confédérés un surcroît de charges sans la moindre lueur d'espérance. Traités comme des vassaux, depuis surtout qu'on n'avait plus besoin de leur secours, ils se virent bientôt, pour ainsi dire, insultés dans la personne de celui qui les présidait ; car le prince primat fut appelé, contre toutes les convenances comme contre tout principe de morale, à sanctifier le mariage de Jérôme Bonaparte avec la princesse de Wurtemberg. Était-il de la dignité d'un archevêque président de la Confédération du Rhin de quitter

ses fonctions et son siége pour remplir le rôle d'un curé de Saint-Cloud? M. de Dalhberg avait publié un ouvrage sur l'accord de la morale et de la politique*; n'était ce donc pas lui demander, à lui prêtre catholique, de se mettre en contradiction avec ses propres maximes religieuses et sociales, en bénissant une union qui en rompait une autre cimentée par la naissance d'un enfant? Le pouvait-il sans honte, et cette honte ne rejaillissait-elle pas sur la Confédération qu'il présidait? Il y a plus; les confédérés, quoique par l'art. XXXIX de leur pacte fondamental ils eussent seuls le droit de s'adjoindre de nouveaux princes, n'apprirent l'adhésion à leur ligue des princes d'Anhalt, de Reuss, de la Lippe, de Schwartzbourg, de Waldeck, que par la réunion à leurs troupes de celles de ces princes. Plus tard on leur signifia comme à des sujets les décrets prohibitifs du commerce anglais, nouvelle cause de ruine pour leurs États et d'irritation pour leurs sujets. Ils se

* *Des rapports entre la morale et la politique*, in-4°, Erfurt, 1786.

Charles-Théodore de Dalhberg, archichancelier, électeur de Mayence, prince primat et archevêque de Ratisbonne, grand-duc de Francfort, est mort prince évêque de Constance, le 10 juin 1817. (*Note de l'éditeur.*)

rassurèrent cependant quand l'habile comte de Metternich* obtint enfin l'évacuation de la forteresse de Braunau, ce qui semblait effacer toute crainte prochaine de guerre. Mais cet homme d'état dut peut-être moins un tel succès** à ses incontestables talens diplomatiques qu'à la remise par le tzar des Bouches du Cattaro, et aux vues de Napoléon sur la péninsule ibérienne, arrêtées à Tilsitt et encore inconnues; cause de guerre nouvelle et inattendue qui allait forcer les confédérés à prendre part à une lutte sanglante et sacrilége.

Quant aux premiers résultats ostensibles du traité de Tilsitt, ils furent relatifs à la Pologne et méritent d'autant plus d'être rapportés que les publications françaises les ont dénaturés. Napoléon, arrivé à Dresde, y trouva huit gentilshommes polonais chargés de régler avec lui la nature du gouvernement à donner au grand-duché de Varsovie. La Pologne était déjà peu satisfaite de ce que l'on avait fait pour elle, et les députés éprouvaient de vives inquiétudes sur le sort présent et à venir de leur patrie. Ces députés étaient Malakowski, Gutakowski, Stanislas Potoski, Dzia-

* Depuis prince de Metternich.

** Le 10 octobre.

linski, Wibiski, Bilinski, Soboleski et Luscherewski. Wibiski avait été de la conjuration étouffée en 1794; plus heureux enfin en 1806 qu'il ne le fut en 1805, il espéra, mais en vain, un affranchissement de la Pologne, et, à son défaut, un gouvernement librement établi par ceux qui devaient s'y soumettre. Mais l'union de la France et de la Russie, comme la nécessité de n'altérer en rien cette union, en décida autrement. Les troupes françaises demeurées en Pologne ou dans son voisinage assuraient la soumission du peuple aux ordres de Napoléon; il fallut donc se décider à les solliciter humblement. L'empereur des Français fit appeler M. de Talleyrand, et lui commanda une constitution dont l'objet devait être de combiner ses vues secrètes de dominer le nouvel État avec la réalisation des promesses faites à l'empereur Alexandre d'établir un ordre de choses qui ne troublât point la tranquillité de la Russie. Cette constitution, l'une de ces charlataneries modernes qui exaltent les passions sans les satisfaire et font trop souvent sacrifier aux illusions d'une liberté politique les réalités de la liberté civile, fut rapidement fabriquée et présentée, non à l'acceptation, mais à la signature des députés, à qui l'on fit bien sentir « qu'il « était inutile de perdre du temps en représen-

« tations que l'on n'écouterait pas, et en discus-
« sions qui devaient cesser devant la volonté de
« l'empereur. » Ils signèrent donc, et Napoléon parut accepter, le 22 juillet, un gouvernement qu'il avait lui-même imposé *. Dans cet acte constitutionnel la couronne ducale était héréditaire; le prince était revêtu du pouvoir exécutif dans toute sa plénitude; il avait l'initiative de la présentation des lois rédigées dans son conseil d'état; la diète, apte à les approuver ou rejeter, se composait, 1° d'un sénat de dix-huit membres nommés par le grand-duc, dont six évêques, six palatins et six castellans; 2° d'une chambre des nonces au nombre de cent, élus, soit par les assemblées qualifiées diétines, composées des nobles qui députaient soixante d'entre eux, soit par les villes qui nommaient quarante autres députés pour la compléter. Les sénateurs devaient être à vie; la diète ne s'assemblait que tous les deux ans et les sessions ne duraient que quinze jours. Quant à l'armée, elle ne pouvait s'élever au-dessus de trente mille hommes.

Cette constitution n'était assurément pas démocratique dans ses formes écrites; mais qu'est-ce qu'une lettre morte contre la vitalité des pas-

* C'est ce que ne dit pas M. Bignon. (*Note de l'éditeur.*)

sions? La loi se montrait monarchique, mais l'esprit de la noblesse se montrait révolutionnaire; le gouvernement qu'on lui donnait ne satisfaisait pas ses vœux. C'était donc un volcan placé entre la Prusse et la Russie; la suppression de l'esclavage ajoutait à son intensité. La plupart des États voisins pouvait résister à son influence morale et même en briser les instrumens; mais la Prusse, devenue si faible depuis la paix de Tilsitt, avait tout à en redouter; car tout est danger pour la faiblesse. La Pologne, de son côté, ne cachait pas son mécontentement, les meneurs de sa révolution surtout; ils avaient espéré une grande influence politique et de fructueux avantages particuliers. Frustrés sous ce double rapport, les noms conservés de palatins, de castellans, de starostes, de nonces, de diète, ombres impalpables de ce qui fut, ne les en consolaient pas.

De plus, si en 1791 les Polonais avaient appelé au trône l'électeur de Saxe, à défaut de Stanislas-Auguste, ce prince si respectable, le Salomon de l'Allemagne, le père de ses sujets, ne leur inspirait plus la même confiance depuis qu'il leur était imposé et non pas élu par eux. Puis sa dépendance nécessaire d'un homme que leurs vœux invoquèrent et qui les trompa faisait naître des inquiétudes sur la manière dont il voudrait agir

ou serait contraint à le faire. C'était une autorité bornée qu'on lui eût déléguée ; c'en était une presque absolue qu'on lui accordait, moins peut-être pour son propre intérêt que pour celui de la France. Enfin l'amour des Polonais pour la France s'était affaibli depuis qu'ils avaient vu Napoléon épuiser leur faible trésor en faveur de ses généraux et ne s'être fait aucun scrupule de dépouiller le prince qu'il couronnait de domaines accordés à des Français aux dépens des nationaux qui l'avaient servi. Le peuple d'ailleurs était ruiné par les troupes françaises dont la présence seule pouvait le maintenir dans l'obéissance.

Mais là où le mécontentement était le plus général, c'était en Prusse, celle de toutes les puissances victimes de Napoléon à laquelle il avait porté les coups les plus funestes. Cette monarchie rentrée, sauf une gloire disparue et une prospérité détruite, dans les limites où le grand Frédéric l'avait trouvée, croyait en vain n'avoir plus à essuyer de nouveaux malheurs. Le roi et la reine s'étaient, après la paix de Tilsitt, rendus à Memel, où fut signée le 12 juillet la convention qui, sous prétexte de l'évacuation des États prussiens par les troupes françaises, ouvrit la porte à une ruine plus grande qu'on ne l'avait soupçonné. Par cette convention la retraite de ces

sions? La loi se montrait monarchique, mais l'esprit de la noblesse se montrait révolutionnaire; le gouvernement qu'on lui donnait ne satisfaisant pas ses vœux. C'était donc un volcan placé entre la Prusse et la Russie; la suppression de l'esclavage ajoutait à son intensité. La plupart des États voisins pouvait résister à son influence morale et même en briser les instruments; mais la Prusse, devenue si faible depuis la paix de Tilsitt, avait tout à en redouter; car tout est danger pour la faiblesse. La Pologne, de son côté, ne cachait pas son mécontentement, les mœurs de sa révolution surtout; elle avaient espéré une grande influence politique et de fructueux avantages particuliers. Frustrés sous ce double rapport, les noms conservés de palatins, de castellans, de starostes, de nonces, de diète, ombres impalpables de ce qui fut, ne les en consolaient pas.

De plus, si en 1697 les Polonais avaient appelé au trône l'électeur de Saxe, à défaut de Stanislas-Auguste, ce prince si respectable, le Salomon de l'Allemagne, le père de ses sujets, ne leur inspirait plus la même confiance depuis qu'il leur était imposé et non pas élu par eux. Puis sa dépendance nécessaire d'un homme que leurs vœux invoquèrent et qui les trompa faisait naître des inquiétudes sur la manière dont il voudrait en

ou serait contraint à le faire. C'était une autorité bornée qu'on lui eût déléguée ; c'en était une presque absolue qu'on lui accordait, moins peut-être pour son propre intérêt que pour celui de la France. Enfin l'amour des Polonais pour la France s'était affaibli depuis qu'ils avaient vu Napoléon épuiser leur faible trésor en faveur de ses généraux et ne s'être fait aucun scrupule de dépouiller le prince qu'il couronnait de domaines accordés à des Français aux dépens des nationaux qui l'avaient servi. Le peuple d'ailleurs était ruiné par les troupes françaises dont la présence seule pouvait le maintenir dans l'obéissance.

Mais là où le mécontentement était le plus général, c'était en Prusse, celle de toutes les puissances victimes de Napoléon à laquelle il avait porté les coups les plus funestes. Cette monarchie rentrée, sauf une gloire disparue et une prospérité détruite, dans les limites où le grand Frédéric l'avait trouvée, croyait en vain n'avoir plus à essuyer de nouveaux malheurs. Le roi et la reine s'étaient, après la paix de Tilsitt, rendus à Memel, où fut signée le 12 juillet la convention qui, sous prétexte de l'évacuation des États prussiens par les troupes françaises, ouvrit la porte à une ruine plus grande qu'on ne l'avait soupçonné. Par cette convention la retraite de ces

troupes devait s'opérer du 25 juillet au 1er octobre, à l'exception de celles qui occupaient les districts de Preuzlau et de Passewalk, qu'elles ne devaient quitter que le 1er novembre, et de celles de Stettin, district soumis à un accord ultérieur. Mais par cette convention, la rentrée des contributions imposées et la remise des revenus courans étaient préalablement exigées. La réalisation de ces engagemens et la fixation des routes à travers la Silésie devinrent alors l'objet de discussions sans nombre, où la faiblesse craintive eut péniblement à lutter contre la force impérieuse et tyrannique. Les commissaires français demandèrent non-seulement des routes militaires et commerciales, mais des bureaux de poste saxons, des priviléges pour les marchands étrangers, la cession même, en faveur du grand-duc, de certain territoire silésien.

Pressé par le besoin que ses sujets avaient d'être délivrés de la présence des troupes ennemies, Frédéric-Guillaume, par une seconde convention signée à Elbing le 13 octobre, consentit à accorder aux Saxons, aux Polonais et à leurs alliés une route militaire passant par Crossen et Zullichau, et trois autres routes commerciales par la Netz, la Wartha et l'Oder, avec exemption de droits de visite.

Par une troisième convention conclue le 10 no-

vembre, la Prusse cédait au grand-duché de Varsovie la Nouvelle-Silésie et le cercle de Michelau, pertes ajoutées à celles déjà si considérables stipulées dans le traité de Tilsitt et au mépris de sa teneur. Dans cette même convention, le roi confirmait les donations faites par Napoléon, sur les domaines de l'État, en faveur du prince de Neufchâtel et du maréchal Mortier, que l'onéreux traité du 9 juillet n'avait pas ratifiées.

Ces cessions forcées et illégales n'étaient pas les seules imposées à la Prusse. Rapp, gouverneur de Dantzick, obtint pour cette ville, contre le texte du traité qui lui accordait un territoire de deux lieues à partir de son enceinte, l'étendue de deux milles allemands, comptés de l'extrémité de ses fortifications, et le roi ne pouvait raisonnablement s'y refuser, en présence de deux cent mille hommes qui, contre la foi promise, inondaient encore ses provinces et y vivaient aux dépens des malheureux habitans.

Ce qu'il y avait de pire, c'est qu'on ne pouvait s'entendre sur les prétentions exagérées des commissaires français. L'impitoyable Daru, aussi impérieux en administration que son maître l'était en politique, ne faisait aucun état des six cent millions de francs déjà imposés aux pays conquis*

* Voyez la pièce justificative L.

et des vexations de tout genre dont les peuples avaient été l'objet, des menées même de certains administrateurs en sous-ordre, pour détourner à leur profit les revenus de l'État, ce qui empêchait le roi de pouvoir payer la paix qu'on lui vendait: il n'avait aucun égard aux contributions arbitraires, aux charges pesantes, telles que logement, nourriture, transports, corvées, exigés par les généraux et les fournisseurs, par une foule d'employés, et même par des domestiques et des femmes à la suite de l'armée. Daru rejetait avec dédain l'offre de dix-neuf millions faite par les commissaires prussiens, et élevait ses prétentions jusqu'à la somme exorbitante de cent cinquante-quatre millions cinq cent mille francs, qu'il ne voulut jamais diminuer que de trente-cinq millions cinq cent mille francs, réduction à laquelle le chargé d'affaires eût consenti: mais le ministre des affaires étrangères Champagny, ayant à cet effet pris les ordres de Napoléon, renchérit encore sur les prétentions du commissaire Daru, et faisant à son gouvernement un droit légitime de l'illégitimité d'une occupation militaire prolongée, il prétendit que tous les revenus durant cette occupation étaient acquis à la France, que les sommes dues par la Prusse devaient monter à cent quatre-vingt millions, mais que l'empereur

voulait bien se contenter des cent cinquante-quatre millions cinq cent mille francs demandés par son agent financier. Aux nombreuses et justes réclamations du roi l'on ne répondit que par des menaces, et tout ce que la Prusse put obtenir ce fut qu'on réduirait cette somme à cent quarante millions, à condition qu'elle livrerait pour garantie, jusqu'à parfait paiement, Glogaw, Custrin et Stettin, et s'engagerait à entretenir à ses frais dans ces forteresses un corps français de dix mille hommes. Il fut en outre stipulé qu'on accorderait sept routes militaires, tant entre ces trois forteresses qu'entre Varsovie, la Saxe, Dantzick et Magdebourg, et que l'on céderait encore à la citadelle de cette dernière place un territoire de deux mille toises de rayon. De plus, Frédéric-Guillaume s'engageait à ne plus entretenir, durant l'espace de dix années, au-delà de quarante-deux mille hommes de troupes réglées. Que de charges nouvelles à supporter! que d'humiliations à éprouver! que de plaies surtout à guérir! Combien peu de ressources restaient au roi pour cicatriser celles-ci! Ses malheurs étaient grands, son courage le fut bien plus encore. Il ne désespéra point du salut de l'État; il connaissait l'esprit de son peuple; il ne doutait pas de son amour, et nul sacrifice ne lui parut

lourd pour se montrer digne du zèle qu'on lui témoignait.

Depuis le commencement du règne de Frédéric-Guillaume le bonheur public avait été le premier objet de tous ses soins, la plus douce de toutes ses jouissances; mais tout en s'occupant essentiellement de la prospérité de l'agriculture, du commerce et de l'industrie; en économisant sur les revenus publics; en régularisant l'administration; en soignant l'éducation populaire, toujours réglée sur l'état des personnes et leur destinée présumable, afin de faire en sorte qu'un bienfait ne devînt pas une cruelle déception; le goût vers lequel il avait été le plus vivement entraîné, dès qu'il put raisonnablement s'y livrer, ce fut, après les charmes de son intérieur, l'amour éclairé des beaux-arts. Il était de tous les souverains de l'Europe celui qui, à cette époque, y attachait réellement le plus de prix: il éprouvait donc un très vif désir de les faire prospérer dans ses États, comme la riche parure d'une civilisation avancée et une noble occupation pour le génie sans ambition publique ou cupide. La fondation d'un musée qui pût rivaliser avec celui de Saint-Pétersbourg, fruit de la munificence de Catherine II, avec celui de Paris enrichi par la victoire et ceux renommés de Dusseldorf, Dresde et

Munich, était pour lui une occupation chérie.

Ce projet qui flattait l'orgueil national était aussi un aliment pour les esprits et une ressource pour les talens. Frédéric Ier n'avait été que fastueux; Frédéric-Guillaume Ier, aussi économe que son père le fut peu, fonda la puissance prussienne par le rétablissement des finances et la création de l'armée. Frédéric II répandit un lustre immortel sur son nom et celui de son peuple. Cet homme prodigieux, aussi grand administrateur qu'habile militaire, n'avait aimé les arts que comme une décoration digne d'un monarque puissant; Frédéric-Guillaume II qui, grace à d'heureuses circonstances, était parvenu à étendre considérablement la domination prussienne, eût ruiné l'État par des profusions inconsidérées, étrangères à toute idée artistique. Frédéric-Guillaume III, exploitant les bienfaits d'une longue neutralité, après avoir payé les dettes de son père, bonifié toutes les parties de l'administration, crut pouvoir se livrer au goût qui le dominait; il voulut que l'école berlinoise rivalisât avec les grandes écoles de peinture; il projeta l'achat de quelques chefs-d'œuvre, destina des pensions aux artistes et fonda des prix pour les élèves les plus distingués qui devaient perfectionner leurs études à Rome. Tels étaient ses

plans, heureux complément de ses utiles travaux, quand les désastres de 1806 et de 1807 l'obligèrent à en remettre l'exécution à des temps plus prospères. Ce qu'il y avait alors de plus pressant et de plus cher à son cœur, c'était le soulagement des infortunes publiques et particulières. Il sacrifia donc ses goûts à ses devoirs.

Le premier pas à faire, c'était de s'entourer d'hommes capables de seconder ses vues restauratrices et d'écarter de son conseil ceux qui s'étaient montrés indignes de sa confiance par corruption, idées fausses, paresse ou impéritie. Le public vit donc avec plaisir le renvoi du grand-chancelier Goldbeck, de MM. de Massow, de Reck, de Voss, d'Anger, de Thulmeyer et d'Ingersleben, mais surtout du comte de Hoym, dont la conduite, plus faible peut-être que perverse, avait été si blâmable dans son gouvernement de la Silésie, en regard de l'héroïsme excitateur du comte de Pückler. Le roi cependant, avec cette bonté qui le caractérise, rejeta leur destitution sur la nécessité d'une stricte économie; Lombard même en fut quitte pour voir substituer à ses nuisibles fonctions une place de vétéran à l'académie; Haugwitz demeura profondément oublié, et Beyme ne se soutint que par le crédit de la France. Quelques généraux se firent

justice en se démettant de leurs emplois. Les enquêtes qui eurent lieu sur la conduite des militaires de tous grades, sous la direction des princes de la maison royale, démontrèrent l'extrême indulgence du monarque, qui crut utile de laisser aux accusés une voie de réhabilitation par de nouveaux services ; et pour que ces enquêtes ne déshonorassent personne, l'héroïque Blücher lui-même y fut soumis. Ces dispositions bonnes ou mauvaises que de zélés serviteurs du roi crurent pouvoir blâmer, n'eurent pas les funestes résultats qu'on en redoutait.

Frédéric-Guillaume, privé des conseils de Hardenberg, qui fut obligé de fuir à Riga, puis à Libau, pour échapper à la haine de Napoléon, et qui ne rentra dans son domaine de Tempelberg qu'après la retraite des armées françaises, avait besoin, à défaut de cet homme honoré de sa confiance, de choisir deux ministres instruits, fidèles et fermes, pour l'aider dans deux choses essentielles, l'armée et l'intérieur. Ce dernier objet était le plus pressant, et il eut le bonheur de rencontrer, pour le charger de cette besogne épineuse, un homme vraiment supérieur qui plus tard eut, comme Hardenberg, l'honneur d'être en butte à la persécution de l'empereur des Français. Cet homme était le baron de Stein.

Charles de Stein, seigneur de Stein, personnage aussi recommandable par ses vastes connaissances que par ses talens pratiques et son indomptable caractère, était né dans le duché de Nassau, en 1756, et issu d'une des plus anciennes familles de ce pays. Entré dans l'administration des mines sous le grand Frédéric, en 1780, après avoir utilement voyagé pour son instruction en Allemagne et en Angleterre, il fut chargé en 1784 de la direction des douanes et accises. Doué d'une infatigable activité, Stein acquit la confiance du roi, l'estime publique, la reconnaissance du commerce et de l'industrie, en ouvrant de nouvelles et larges voies à la circulation des capitaux. Il se retira sur ses terres durant les malheurs de la guerre; mais le roi le rappela près de lui, à Memel, le 5 octobre 1807, et lui confia l'administration de l'intérieur, en y joignant même en partie les affaires étrangères. Cet homme d'état avait, dans sa studieuse retraite, médité profondément sur la situation critique de la Prusse, ses maux, leur cause et les remèdes à y apporter. Quoique ennemi des innovations modernes, il n'en sentait pas moins ce que les circonstances présentes exigeaient de réformes dans les anciennes idées gouvernementales. La commotion avait été vive; le zèle prenait une cou-

leur nouvelle ; il faut une autre manière de commander à des hommes disposés à contracter une forme différente d'obéir. Le point important était de faire cesser les haines qui fermentaient entre les diverses classes de sujets, haines jadis muettes et renfermées dans un cercle étroit, ce qui les avait rendues sans inconvéniens graves, mais devenues plus vives et moins silencieuses depuis les malheurs de l'État. Il était donc indispensable de réunir tous les citoyens dans un intérêt commun, de tendre à en faire ainsi les instrumens libérateurs de la monarchie. Ces vues mûries dans le cabinet l'engagèrent, dès le 9 octobre, c'est-à-dire quatre jours seulement après son entrée au ministère, à faire accepter par le roi et à publier une première ordonnance datée de Meaux qui donnait aux bourgeois et aux paysans le droit, jusqu'alors exclusivement réservé aux nobles, d'acquérir des biens fonds, et aux nobles la faculté de se livrer, sans déroger, au commerce et à l'industrie. Cette même ordonnance autorisait les anciens propriétaires à morceler leurs domaines, sauf les droits de leurs créanciers, en en avertissant la police ; à abolir les fondations de famille ou les obligations serviles ; elle prohibait à l'avenir tout servage contracté par naissance, mariage ou contrat, à dater du

11 novembre 1810. Toute servitude, corvée, obligation de service ou rente autre que celles fondées sur la jouissance d'un bien fonds ou sur convention positive, étaient et demeuraient supprimées.

Une seconde ordonnance fut publiée le 19 novembre, dans l'intention de rompre cet esprit de communauté, propre trop souvent à isoler les intérêts et à les mettre en opposition ou en lutte avec les intérêts généraux. Elle réglait la composition des municipalités sur un mode nouveau, en décidant qu'à l'avenir les villes auraient des conseillers municipaux représentant la bourgeoisie; que ces conseillers se renouvelleraient chaque année par tiers; que les élections se feraient par districts, sous la présidence d'un inspecteur royal et de trois assesseurs qui présenteraient au conseil royal les noms des élus; que ces conseillers ne seraient point soldés; qu'ils garderaient et défendraient les intérêts de leurs commettans; qu'ils se rassembleraient deux fois par an et décideraient à la pluralité des voix; qu'ils auraient à leur tête deux bourguemestres, dont l'un à la nomination du roi, sur trois candidats présentés; qu'un syndic nommé pour douze ans siégerait dans ce conseil et aurait la police inférieure, sous la surveillance de la haute police réservée aux

agens immédiats de l'autorité. C'était se rapprocher des idées du temps, tandis que de jour en jour on s'en écartait en France, et satisfaire à des intérêts privés sans attenter à l'ordre public.

Une troisième ordonnance du 24 novembre avait pour but le soulagement des propriétaires ruinés par la guerre. Elle leur accordait pour les paiemens exigibles un sursis jusqu'au 24 juin 1810, interdisait à leurs créanciers toutes poursuites, mais obligeait les débiteurs au service exact des intérêts, sous peine de perdre les bénéfices de cette ordonnance.

Ainsi, dans un espace de cinquante-huit jours, le baron de Stein plaça l'administration de l'État sur des bases totalement nouvelles et en harmonie avec des opinions dont on ne pouvait éviter l'atteinte, surtout depuis que le voisinage du grand-duché de Varsovie les rendait redoutables: il le fit avec d'autant moins de danger que les principes révolutionnaires, n'ayant pas pénétré dans la masse du peuple, ne pouvaient y trouver un puissant appui; que la bourgeoisie en était en partie dégoûtée par la contemplation de leurs résultats en France; enfin que les libertés ainsi accordées étaient la concession libre du pouvoir et non une conquête faite sur lui. Puis, cette dernière ordonnance prévenait autant la ruine du

commerce que celle des propriétaires ruraux; ceux-ci virent bientôt leurs domaines obtenir une plus grande valeur vénale, en raison de la concurrence d'un plus grand nombre d'acheteurs que leur procurait l'ordonnance du 9 octobre, contre laquelle ils avaient d'abord murmuré : aussi l'union se rétablit-elle entre les différentes classes sociales et l'esprit public prit soudain un élan restaurateur.

Ce qui troubla seulement le ferme et judicieux ministre, ce furent les justes et nombreuses réclamations des employés de la Prusse méridionale qui, au nombre de plus de sept mille, se trouvant sans emploi et même sans pain, demandaient des secours à un État incapable de leur en accorder, mal auquel on ne put remédier que par des retenues sur les traitemens des employés en fonctions.

Un plus grand mal, parce qu'il jetait du désordre dans les relations commerciales, dans le recouvrement des impôts et dans la circulation par l'esprit d'agiotage qu'il fit naître, c'était la masse des monnaies d'un titre inférieur à leur valeur légale : répandues long-temps dans la totalité de la monarchie, elles venaient de s'accumuler dans ce qui en restait, et elles s'étaient accrues de l'introduction de fausse monnaie par

des spéculateurs anglais. Ce qui rendait cette émission encore plus funeste, c'est la somme ruineuse de valeurs réelles qui avaient été enlevées par la France, son gouvernement et ses généraux, enlèvement qui se fit totalement en espèces de bon aloi ; il en résulta un grand renchérissement sur les denrées et sur les marchandises. A ces maux déjà si sensibles, la paix de Tilsitt en ajouta d'autres communs à la Prusse et à l'Allemagne, aux prétendus amis comme aux ennemis déclarés de la France ; ce fut la fermeture des ports et la prohibition des marchandises anglaises, en vertu du décret de Berlin, et plus tard de celui de Milan, ainsi que la surveillance inquisitoriale exercée avec une autorité indépendante par les consuls français : d'autres agens plus ou moins publiquement autorisés espionnaient impudemment les actions et interprétaient les pensées. Le baron de Stein ne put échapper à leur animadversion. Son principal tort était le succès de ses soins pour la régénération prussienne ; aussi fut-il obligé de se réfugier en Russie, et les dernières ordonnances restauratrices furent signées par MM. de Dohna et d'Altenstein. Mais son expulsion du ministère devint de la part de Napoléon un très faux calcul, et son séjour à la cour de Pétersbourg fut plus

nuisible à la France que son séjour à Berlin, où son système continua à être suivi. Là, une autre branche de l'administration, plus importante alors qu'elle ne le paraissait, celle de la guerre, avait été confiée à Gérard-David de Scharnhorst. Ce savant théoricien, passé en 1801 du service de Hanovre à celui de Prusse, avait apporté par la pratique de vastes connaissances acquises dans le cabinet. Prisonnier à Lubeck, échangé aussitôt, il contribua puissamment au brillant succès de Lestocq, lors de la bataille de Preussich-Eylau. Chez lui les vertus de l'homme égalaient les talens du guerrier, ses saines doctrines étaient sans faste, sa valeur et son zèle sans jactance; l'aménité de ses mœurs ne nuisait en rien à la vigueur de sa pensée ni à la fermeté de son caractère, et, quoique étranger, sa nomination fut généralement applaudie. Sa besogne n'était pas plus facile que celle du baron de Stein; mais comme lui, et d'accord avec lui, il sut marcher à son but par une route directe et nouvelle: il avait blâmé l'indulgence du roi à l'égard des coupables; il sentait que l'armée devait être l'objet d'une refonte. L'organisation parfaite des troupes françaises, comparée à celle vicieuse de l'armée prussienne, était un trait de lumière qui n'échappa point à sa sagacité; il crut devoir

intéresser la bourgeoisie aux succès militaires, en l'appelant à ce service ainsi que Stein l'avait fait en l'attachant à l'administration des affaires civiles, moyen propre à flatter sa vanité et pourtant sans danger dans un état purement militaire. Il lui ouvrit donc vers les grades supérieurs la voie qui jusque là lui avait été fermée, épargna aux soldats ces punitions flétrissantes qui tuent l'honneur, et abrogea les exemptions de service, comme une surcharge pour ceux qui y demeuraient soumis; il bonifia toutes les parties de l'administration militaire, rendit l'armée entièrement nationale et y fit renaître l'émulation; il organisa le département de la guerre de manière à pouvoir tout surveiller, et établit des relations habituelles entre ce département et ceux des finances et des affaires étrangères, afin que les ministres qui les dirigeaient connussent les besoins et l'état réel de l'armée, mesure qui n'avait point existé jusqu'alors. Comme la Prusse s'était engagée à n'entretenir que quarante-deux mille hommes, force nécessaire à dépasser sans donner pourtant l'éveil à l'ennemi, il sut se soustraire à cette ruineuse stipulation en ne conservant jamais sous les armes que ce nombre de troupes; mais, dès que les recrues étaient suffisamment exercées, on les remplaçait par des recrues nouvelles, et il

fit ainsi passer dans les cadres de l'armée près de deux cent mille soldats qui pouvaient être promptement appelés sous les drapeaux. C'est ainsi que deux systèmes coordonnés entre eux pour la guerre et l'administration préparaient secrètement la restauration future de la monarchie prussienne.

Cette restauration était vivement désirée par toutes les classes sociales : les artistes se voyaient avec peine privés momentanément des bienfaits de leur protecteur, les militaires souffraient de leur profonde humiliation, les bourgeois des vexations qu'ils éprouvaient, les négociants des entraves mises au commerce, les propriétaires des charges sans nombre d'une guerre qui, en moins de neuf années, avait enlevé à l'Allemagne septentrionale plus de sept cent millions. L'amour du peuple pour son roi s'était accru des soins actifs et paternels que prenait ce prince pour soulager les malheurs publics, et c'était sur le potentat autour de ces maux que la haine générale rejaillissait. Voilà ce que, dans l'enivrement de son orgueil, Napoléon n'apercevait pas. Ce qu'il ne voyait pas davantage, c'est que Stein, sous les auspices de l'impératrice mère, exerçait une action très influente sur les opinions en Russie, et y rallliait à sa cause les illuminés, entre autres le

conseiller privé Kacheloff, homme fort en crédit près des ennemis de la France. L'ardent pamphlétaire Arndt, cet actif missionnaire des sociétés secrètes dont nous parlerons plus tard en détail, avait suivi le baron de Stein qui l'envoya en Allemagne y échauffer l'esprit de révolte et jeter les bases du *Tugendbund* (société de la vertu), conjointement avec le professeur Jahn, société occulte dans laquelle se précipitèrent les plus zélés serviteurs du roi, quoique celui-ci fût, par crainte de la France, forcé de désapprouver l'existence d'une association qui devait un jour devenir son plus puissant moyen de salut.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

A

Armistice du 6 décembre 1805, signé à Austerlitz.

Art. 1er. Les lignes des deux armées seront en Moravie, en y comprenant les cercles d'Iglau, de Znaïm et de Brunn, ainsi qu'une partie du cercle d'Olmutz, situé sur la rive droite de la petite rivière Trzboka, jusqu'à l'endroit où elle tombe dans la March, et la rive droite de la March jusqu'à son embouchure dans le Danube, y compris Presbourg. La ligne des deux armées s'étendra en outre pour les Français jusqu'aux États de Venise.

Art. 2. L'armée russe évacuera les États autrichiens, ainsi que la partie de la Pologne qui appartient à cette puissance, savoir: la Moravie et la Hongrie dans l'espace de quinze jours et la Galicie dans un mois. L'ordre de la marche de cette armée sera annoncé de manière à ce qu'on puisse toujours savoir le lieu où elle se trouve, afin de prévenir toute difficulté et tout malentendu.

Art. 3. Aucune insurrection ni levée en masse ne pourra avoir lieu ni en Hongrie ni en Bohême, et aucune armée étrangère ne pourra entrer sur le territoire de la maison d'Autriche. Les négociateurs respectifs s'assembleront à Nicolsburg, où les négociations seront ouvertes, afin que la paix et la bonne intelligence soient rétablies entre les deux empereurs. Fait double, etc.

Signé, Le maréchal BERTHIER.
Le P. D. LICHTENSTEIN.

B

Tableau des dépouilles de l'Autriche.

L'Autriche doit céder :

A.) Au royaume d'Italie :

	Population.	Milles carrés.	Revenus fonciers.
Les États vénitiens, l'Istrie et la Dalmatie.	1,856,000	711	10,000,000
B.) A la Bavière :			
Tyrol, Trente et Brixen.	600,000	480	4,200,000
Vorarlberg.	98,000	38	410,000
Margraviat de Burgau.	44,000	30	290,000
Comtés de Rothenfels, Hohenembs, Tettnang, Argen et Montfort.	39,000	27½	280,000
Evêché d'Aichstœdt.	40,000	16	430,000
Sa part à l'évêché de Passau.	24,000	12	270,000
Ville de Lindau avec son territoire.	8,000	1	60,000
C.) Au Wurtemberg :			
Landgraviat de Nellenbourg.	29,000	16	130,000
Haut et bas comté de Hohenberg.	42,000	13	200,000
Préfecture d'Altdorff, Villingen et Bretingen.	29,000	9	180,000
A reporter.	2,800,000	1,353	16,450,000

	Population.	Milles carrés.	Revenus, florins.
Report.	2,809,000	1,353½	16,450,000
Les cinq villes du Danube: Ehingen, Mundelkingen, Mengen, Riedlingen et Sullgau.	10,000	5	60,000
Parcelle du Brisgau.	14,000	6	65,000
D.) A Bade.			
Le Brisgau.	122,000	46	410,000
L'Ortenau.	16,000	5	76,000
La ville et le territoire de Constance.	4,620	2	14,000
Total des cessions de l'Autriche.	2,975,620	1,417½	17,075,000

L'Autriche reçoit :

	Popul.	Mil. car.	Revenus. florins.			
L'évêché de Wurtzbourg.	259,000	80	2,800,000	271,000	86	2,900,000
Le district de Mergentheim et les débris de l'ordre teutonique.	12,000	6	100,000			
Reste pertes de l'Autriche.				2,704,620	1,331½	14,175,000
Part de la Bavière aux dépouilles de l'Autriche, Wurtzbourg décompté.				594,000	524¼	3,140,000
En sus Augsbourg et territoire.				37,000	2	350,000
Total des acquisitions de la Bavière.				631,000	526¼	3,490,000

	Population.	Milles carrées.	Revenus florins.
Part du Wurtemberg aux dépouilles de l'Autriche.	124,000	49	655,000
En sus le comté de Bondorff.	8,400	4¼	36,000
Total des acquisitions du Wurtemberg.	132,400	53¼	691,000
Part de Bade aux dépouilles de l'Autriche.	142,620	53	500,000
En sus la commanderie de Meinau.	1,000	1	8,000
Total des acquisitions de Bade.	143,620	54	508,000
Part du royaume d'Italie aux dépouilles de l'Autriche.	1,856,000	711	10,000,000

Récapitulation des dépouilles partagées

de l'Autriche.	2,704,620	1331¼	14,175,000
d'Augsbourg.	39,000	2	350,000
de Bondorff.	8,400	4¼	36,000
de Meinau.	1,000	1	8,000
de Mergentheim, etc.	12,000	6	100,000
	2,763,020	1345	14,669,000

C

Décret.

Joseph-Napoléon, par la grace de Dieu roi de Naples et de Sicile, prince français, grand électeur de l'Empire, etc. ; notre conseil d'état entendu, avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Art. 1er. Les Calabres sont déclarées en état de guerre.

2. En conséquence, les autorités civiles et militaires exécuteront les ordres du général commandant en chef l'expédition et lui en rendront compte.

3. Ce général est autorisé à nommer des commissions militaires dont les jugements seront exécutoires, sans appel, dans les vingt-quatre heures.

4. Les troupes seront à la charge des pays révoltés.

5. Les biens des assassins et chefs de brigands, jugés coupables par les commissions militaires, soit présents, soit par contumace, seront vendus, et leur produit sera partagé entre les habitans des universités qui auront fait des fournitures aux troupes.

6. Les couvens dont les religieux ne déclareront pas au préside, ou au général le plus voisin, dans les vingt-quatre heures après la publication du présent décret, ceux d'entre eux qui auraient pris les armes, et auraient servi d'espions à l'ennemi ou d'instigateurs aux révoltés, seront fermés. Les religieux qui auraient plus de soixante-dix ans seront conduits dans un couvent de leur ordre, les autres renvoyés hors du royaume, et punis de mort s'ils contreviennent à la présente disposition.

7. Les propriétaires qui, étant retirés hors du royaume,

n'ont pas profité de la liberté que nous leur avons donnée de rentrer et qui ont attendu le succès de la révolte qui a été organisée, sont déclarés ennemis de l'État ; leurs biens sont confisqués.

8. Les gardes provinciales mises en réquisition seront payées sur le pied des troupes de ligne pendant la durée de leur activité de service.

9. Tout individu qui, n'étant point inscrit dans la garde provinciale, gardera des armes à feu ou toutes autres armes défendues, vingt-quatre heures après l'ordre du désarmement donné à l'université dont il fait partie, sera traduit par-devant la commission militaire et condamné à mort.

10. Les présidi formeront un état des pertes souffertes par les particuliers attachés à leur patrie et un autre des biens des rebelles.

11. Les universités qui consigneront les auteurs des assassinats et les chefs de révolte jugés comme tels, seront exempts de toute prestation,

Voulons et ordonnons, etc.

Signé, JOSEPH.

Naples, 31 juillet 1806.

D

Bâtimens de guerre français et espagnols pris ou détruits depuis le 17 mai 1803 jusqu'au premier octobre 1805.

Vaisseaux de ligne.

L'Impérial. 120 canons, jeté à la côte de Santo-Domingo par l'amiral Duckworth.

L'Alexandre.	80	canons, pris par le même dans la même affaire.
Le Marengo.	80	Pris par l'amiral Warren.
L'Indomptable.	80	Détruit à Trafalgar par lord Nelson.
Le Bucentaure.	80	*Idem* par le même.
Le Formidable.	80	Pris par sir Rich. Strachan.
Le Duguay-Trouin.	74	Pris par le même.
Le Mont-Blanc.	74	Pris par le même.
Le Scipion.	74	Pris par le même.
Le Swiftsure.	74	Pris à Trafalgar
Le Berwick.	74	Pris à Trafalgar.
Le Fougueux.	74	Détruit à Trafalgar.
L'Aigle.	74	*Idem.*
L'Achille.	74	*Idem.*
Le Redoutable.	74	*Idem.*
L'Intrépide.	74	*Idem.*
Le Jupiter.	74	Pris à Santo-Domingo par sir F. Duckworth.
Le Brave.	74	*Idem.*
Le Diomède.	74	Détruit par le même.
Le Duquesne.	74	Pris au cap Saint-Domingue.

Vingt vaisseaux de ligne.

Frégates de 40 canons.

La Créole.	Prise à Saint-Domingue.
La Surveillante.	*Idem.*
La Clorinde	*Idem.*
La Vertu.	Prise à Saint-Domingue.
La Psyché.	Prise dans l'Inde par le *San-Fiorenzo.*

La ville de Milan.	Prise près des Bermudes par *le Leander.*
La Didon.	Prise au cap Finistère, par *le Phœnix.*
La Libre.	Prise par *la Loire* et *l'Égyptienne.*
L'Atalante.	Perdue au cap de Bonne-Espérance.
La belle Poule.	Prise par l'amiral Warren aux Canaries.
Le Rhin.	Prise par *le Mars* devant Rochefort.
La Guerrière.	Prise par *la Blanche* dans la mer du Nord.
Le Volontaire.	Prise au cap de Bonne-Espérance.
La Franchise.	Prise par *le Minotaure* à Saint-Domingue.
Le Président.	Prise par *le Canopus*, amiral Louis.
La Gloire.	Prise devant Rochefort, par sir S. Hood.
La Minerve.	Prise comme la précédente.
L'Infatigable.	*Idem.*
L'Armide.	*Idem.*

Dix-neuf frégates.

Plus de 85 petites frégates de 32 à 20 canons, corvettes, brigs, lougres, cutters et flûtes.

Prises sur les Espagnols.

Vaisseaux de ligne.

Santissima Trinidad, 136 canons, détruit à Trafalgar.
El Rayo, 100 *Idem.*
Argonauta, 80 *Idem.*
Saint-Ildephonso, 74 *Idem.*
St.-Juan Nepomuceno, 74 *Idem.*
Bahama, 74 *Idem.*
Monarca, 74 *Idem.*
Saint-Francisco, 74, *Idem.*
Saint-Augustino, 74 *Idem.*
Neptuno, 74 *Idem.*
Saint-Raphael, 84 Pris par l'amiral Calder.
Le Firm, 74 *Idem.*

Douze vaisseaux.

Plus sept frégates de 36 canons.

E.

Pleins pouvoirs donnés à d'Oubril, tels qu'ils ont été imprimés dans les Éphémérides russes, compilation publiée à Saint-Pétersbourg, en 1816, *avec permission de la censure et aux frais de la couronne.* (*Voyez* t. II, p. 262 des Éphémérides russes.)

« Nous Alexandre Ier, empereur et autocrate de toutes « les Russies (suivent tous les titres de S. M. I.),

« Portant constamment notre sollicitude à la conserva- « tion en Europe du calme et de la tranquillité, et étant « mû par un désir sincère de mettre fin à la mésintelli-

« gence et de rétablir la bonne harmonie avec la France « sur des bases solides, nous avons jugé bon de com- « mettre ce soin à une personne jouissant de notre con- « fiance. A cet effet nous avons choisi, nommé et autorisé « notre amé et féal Pierre d'Oubril, notre conseiller d'état « et chevalier des ordres de Saint-Wladimir de la troi- « sième classe, de Sainte-Anne de la seconde, et de Saint- « Jean-de-Jérusalem, comme nous le choisissons, nom- « mons et autorisons par les présentes, à l'effet d'attein- « dre ce but, d'entrer en pourparler avec celui ou ceux « qui y seront suffisamment autorisés de la part du gou- « vernement français, de conclure et signer avec eux un « acte ou convention sur des bases propres à affermir la « paix qui sera rétablie entre la Russie et la France, « comme à la préparer entre les autres puissances belli- « gérantes de l'Europe.

« Promettons sur notre parole impériale d'avoir pour « bon et d'exécuter fidèlement tout ce qui aura été arrêté « et signé par notredit plénipotentiaire; de même de « donner notre ratification impériale dans le terme auquel « elle aura été promise.

« Donné à Saint-Pétersbourg, le 30 avril 1806, et de « notre règne le sixième. »

ALEXANDRE.

Contresigné, Prince Adam CZARTORYSKY.

Certifié pour traduction conforme à l'original.

PIERRE D'OUBRIL.

F

Art. 1er. A dater de ce jour, il y aura paix et amitié entre Sa Majesté l'empereur de Russie, et Sa Majesté l'empereur de France et roi d'Italie, leurs héritiers et successeurs, leurs empires et sujets.

2. Comme conséquence du premier article, toutes hostilités cesseront immédiatement sur terre et sur mer entre les deux nations. *Les ordres nécessaires à cet effet seront expédiés dans les vingt-quatre heures qui suivront la signature du présent traité.* Tous les vaisseaux de guerre et autres, appartenant à l'une des deux puissances ou à leurs sujets, qui, après la signature de la présente convention, seraient pris dans quelque partie du monde que ce soit, seront rendus à leurs propriétaires.

3. Les troupes russes remettront aux Français le pays connu sous le nom de Bouches du Cattaro, lequel, ainsi que la Dalmatie, appartient, en vertu du quatrième article du traité de Presbourg, à Sa Majesté l'empereur de France, en sa qualité de roi d'Italie. On donnera toutes les facilités aux troupes russes pour l'évacuation de la Bouche du Cattaro, ainsi que du territoire de Raguse, de Monténégro et de la Dalmatie, dans le cas où les circonstances de la guerre les y auraient conduites. Aussitôt que la présente convention sera connue, les commandans respectifs de terre et de mer concluront une convention relativement à la sortie des troupes et à la remise du pays.

4. Sa Majesté l'empereur de France et roi d'Italie consent à la demande de Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies, pour plaire à sadite Majesté : 1° A rétablir la république

de Raguse dans son ancienne indépendance, à condition qu'elle jouira, comme ci-devant, de la protection de la Porte Ottomane. Les Français conserveront la position de Stagno, dans la péninsule de Sabioncello, pour assurer la communication avec Cattaro. 2° A cesser toute entreprise hostile contre les Monténégrins, tant qu'ils demeureront sujets paisibles de la Porte. Ils seront tenus de rentrer dans leurs foyers, et Sa Majesté l'empereur Napoléon promet de ne pas les inquiéter et de ne faire aucunes recherches sur la part qu'ils peuvent avoir eue dans les entreprises hostiles qui ont eu lieu sur le territoire de Raguse et dans les lieux environnans.

5. L'indépendance de la république des Sept-Iles est reconnue par les deux puissances. Les troupes russes qui se trouvent dans la mer Méditerranée se retireront dans les Iles Ioniennes. Sa Majesté Impériale des Russies, afin de donner une preuve de son désir sincère de la paix, n'y laissera pas plus de quatre mille hommes de ses troupes; et qu'elle en retirera lorsque Sa Majesté Impériale jugera nécessaire.

6. L'indépendance de la Porte Ottomane est mutuellement reconnue, et les deux hautes parties contractantes promettent réciproquement de la garantir, ainsi que l'intégrité de son territoire.

7. Aussitôt que, conformément aux stipulations du présent traité de paix, l'ordre aura été donné aux troupes russes d'évacuer Cattaro, toute cause d'hostilité cessant, les troupes françaises se retireront de l'Allemagne. Sa Majesté l'empereur Napoléon déclare que, trois mois au plus tard après la signature du présent traité, toutes ses troupes rentreront en France.

8. Les deux hautes parties contractantes emploieront leurs bons offices pour terminer le plus tôt possible la guerre entre la Prusse et la Suède.

9. Les deux hautes parties contractantes désirant, autant qu'il dépend d'elles, accélérer la paix maritime, Sa Majesté l'empereur de France accepte les offres de Sa Majesté l'empereur de Russie pour cet objet.

10. Les relations commerciales entre les sujets des deux empires seront rétablies sur le pied où elles étaient avant les hostilités qui les ont troublées et interrompues.

11. Tous les prisonniers des deux nations seront remis, sans exception, aux agens respectifs des deux gouvernemens, aussitôt après l'échange des ratifications.

12. Tout ce qui est relatif aux légations et au cérémonial réciproque entre les deux hautes puissances contractantes sera rétabli sur le même pied qu'avant la guerre.

13. Les ratifications de la présente convention seront échangées à Saint-Pétersbourg, dans vingt-cinq jours, entre des plénipotentiaires nommés à cet effet.

Fait et signé à Paris, le (8. v. s.) 20 *juillet* 1806.

Signé : P. D'OUBRIL.

CLARKE.

G

Etat de l'armée prussienne à la bataille du 14 octobre.

	Hommes.
Le corps du général Blücher en Westphalie,	11,532
Le corps du pays de Hanovre,	13,688
Les troupes de Magdebourg,	9,820
Les troupes de Berlin, de Postdam et de la Marche,	11,520
Le corps du général Kalkreuth,	13,984
Les troupes de Silésie et de la Pologne,	23,940
Celles de la Prusse occidentale,	12,720
Total.	97,204
Contingent saxon	20,000
Total	117,204

Le 14 octobre il a fallu faire la déduction suivante :

Les troupes de Prusse, parce qu'elles sont arrivées sur l'Elbe trop tard et qu'elles n'étaient à Halle que le 15,	12,720
Un petit corps qui était en Westphalie,	4,680
A Hamelin et à Nienbourg,	1,800
A Hanovre,	1,300
Un corps d'observation commandé par le duc de Weimar et le général Wining, pour surveiller les mouvemens de l'ennemi en Franconie et sur le Mein,	12,260
Total.	31,760
Force réelle de l'armée.	85,440

H

État des batteries construites pour la défense de Constantinople en 1807.

	CANONS.	MORTIERS.
Trois batteries pour défendre les moulins à poudre et les magasins attenant, hors de Constantinople,	50	»
Depuis les Sept-Tours jusqu'au sérail.		
En avant du château des Sept-Tours,	28	4
Saint-Mathias,	24	5
Port des galères,	25	20
Tchatladu-Capu,	22	6
Batterie d'Ibrahim-Effendi près de Yeni-Capu,	10	24
Batterie entre cette dernière batterie et Aker-Capu,	26	10
Batterie du Reis-Effendi,	28	12
Batteries du sérail.		
Sur le terre-plein d'une tour,	»	8
Ingerlu-Kiosk,	36	6
Sur la grande terrasse du jardin du sérail,	60	8
Petit jardin de l'hôpital,	22	»
Hastatar-Caponsou,	24	6
Yeni-Kiosk,	36	6
Idem à gauche du Yeni-Kiosk,	24	6
A reporter.	415	121

	CANONS.	MORTIERS.
Report.	415	121
Batteries extérieures du premier hangar, sur le quai de débarquement du sérail,	48	»
Batteries du second hangar, sur le même quai,	62	8
Hors du sérail, rivage de Constantinople.		
Trois batteries contenant ensemble	72	8
Côté de Galata et Péra.		
Batterie du Terfterdar,	28	10
Grande batterie de Tophani,	84	12
Batterie sur le versant de la colline au-dessus de la caserne de Tophani,	22	5
Bechiktache et Dolma-Bakché,	26	4
Ortakeni,	18	10
Côté de l'Asie.		
Tour de Léandre,	14	»
Saladjack,	20	»
Ibrahim-Pacha,	28	12
Harem-Skelessi,	28	00
Serni,	28	4
Pointe de Calcédoine,	24	8
Total	917	200

C'est-à-dire 1,117 bouches à feu mises en batterie en moins de cinq jours.

I

Les pays cédés par la Prusse étaient :

1° Sur la rive droite de l'Elbe :

	Sayert.
Le cercle de Kottbus,	33,500
— De la Prusse occidentale et du district de la Netze,	262,286
Prusse méridionale,	1,282,189
Nouvelle Prusse orientale,	904,518

2° Sur la rive gauche de l'Elbe :

Le cercle de la Vieille-Marche et de la Preignitz,	112,000
Duché de Magdebourg et dépendances,	250,039
Principauté d'Halberstadt, *idem*,	148,232
Principauté d'Hildesheim, *idem*,	130,069
Principautés d'Eichsfeld, Erfurth, etc.,	164,690
Principauté de Minden et Ravensberg,	159,776
Principautés de Paderborn, Münster, Lingen et Tecklembourg,	268,542
Comté de la Marche, abbayes d'Essen, Elten, et Werden,	162,101
Principauté d'Ost-Frise,	119,803
Principauté de Bayreuth,	238,560
Total général.	4,236,305
Si l'on y ajoutait Anspach, Neufchâtel et Clèves les pertes de la Prusse depuis la fin de 1805, monteraient à	4,636,305

K

Extrait de la statistique des États autrichiens dans les six premiers mois de 1807, par le baron de Lichtenstein.

Les États héréditaires d'Autriche contiennent 10,936 milles carrés géographiques, dont 74 millions 331,010 arpens sont cultivés (l'arpent a 16,000 brasses).

La population monte à 24,000,000 ames, qui habitent 796 villes, 2,012 bourgs, 65,572 villages. Le nombre des femmes surpasse celui des hommes d'un 67me. Considérée dans son origine, elle se compose de 6,400,000 Allemands, 13,000,000 Esclavons, 3,400,000 Hongrois, 2,100,000 Polonais, Juifs, Bohémiens. Elle se divise en 340,000 nobles, 39,000 prêtres catholiques, 112,000 individus fonctionnaires publics, 4,600,000 de cultivateurs, 4,672,000 employés aux mines, 600,000 dans la juridiction militaire, le reste sur les frontières de ces juridictions.

Quant à la religion, la division est en chrétiens et non chrétiens. Parmi les premiers, outre les catholiques, qui présentent le plus grand nombre, on trouve en Grecs unis, 80,000 ames; en Grecs non unis, 2,000,000; Zwingliens, 2,000,000; confession d'Augsbourg, 1,000,000. Parmi les seconds; les Juifs sont au nombre de 300,000 en Gallicie, de 128,000 en Hongrie, de 79,000 en Moravie et Bohême. Les catholiques ont dans la monarchie autrichienne, 9 archevêques et 34 évêques, les Grecs unis 1 archevêque et 7 évêques; les protestans, des ministres et sur-intendants.

Quoique la cinquième partie des terres soit encore

en friche, les produits annuels sont, en blé, vin, fruits et bois, de 760,000,000 de florins. On compte dans la monarchie 3,000,000 de bœufs, 1,000,000 et demi de chevaux. La valeur des minéraux de toute nature monte par an à 47,000,000 de florins.

Les revenus de l'État, y compris les domaines, sont de 110,000,000 de florins, dont 11,000,000 sont assignés aux dépenses de la cour et de l'état civil, 40,000,000 à l'entretien de l'armée, le reste au service ou à l'anéantissement des dettes, que l'on estime à 900,000,000.

L'armée consiste en 340,000 hommes, dont 271,800 d'infanterie, 50,800 de cavalerie, 14,300 d'artillerie, et les quatre corps des gardes, sans compter l'insurrection de Hongrie facile à lever en temps de guerre.

Voilà ce qu'était, dans ses ressources et ses développemens, la monarchie autrichienne quand, en 1807, elle offrit sa médiation, comme la Prusse avait offert la sienne en 1805.

Il est à remarquer que si la monarchie autrichienne manquait d'unité en raison de l'origine, du culte, des lois civiles et du langage des peuples qui lui étaient soumis, cette unité se retrouvait dans le pouvoir supérieur, dans le régime administratif général, et dans l'essence, les intérêts et l'action aristocratique; car l'aristocratie, oppressive comme gouvernement, est conservatrice et régulatrice comme élément social, et l'aristocratie en Autriche, sans consistance politique, est encore puissante, sans pouvoir y nuire à l'autorité qu'elle sert avec zèle et succès.

L

État des contributions de divers genres imposées aux pays conquis dans la campagne de Prusse.

Recouvrées au 31 octobre 1808.

	fr.	c.
Contribution extraordinaire de guerre,	311,661,982	75
Impositions ordinaires,	76,676,960	66
Saisie des caisses,	16,171,587	62
Ventes,	66,842,119	50

A recouvrer.

ROYAUME DE WESTPHALIE.

Contributions de guerre,	7,065,457	63
Impositions ordinaires,	6,917,693	61

DANTZICK.

Contributions de guerre,	1,229,643	14
Intérêts des obligations,	2,446,364	16
Comté de Hanau,	2,428	58

BAYREUTH.

Contributions de guerre,	1,628	53
Pour les domaines suivant le traité du 15 octobre,	15,000,000	00
Les fournitures pour l'armée,	2,000,000	00
Poméranie suédoise, contributions de guerre,	1,728,551	97
Villes anséatiques, *ibid.*,	3,000,000	00
A reporter.	510,744,410	15

	fr.	c.
Report.	510,744,410	15
Aperçu estimatif de la valeur des fournitures prises sur l'ennemi ou faites par le pays et non imputées sur les contributions.		
Subsistances,	55,333,926	44
Hôpitaux,	18,177,957	50
Habillement,	7,636,950	43
Chevaux,	6,840,920	00
Artillerie.		
3,000 pièces d'arbres à 75 fr., 225,000 fr. des dépôts des mines, 812,706 fr. 8 c.,	1,037,706	08
Bois de chauffage à Berlin,	1,373,935	49
Porcelaine,	65,860	00
Métaux trouvés à la monnaie,	16,256	00
Total général.	601,227,922	09

FIN DU NEUVIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE NEUVIÈME VOLUME.

(Page 1.)

Opinion prussienne sur la campagne d'Austerlitz. — Haugwitz. — Stadion. — Entrevue. — Armistice. — Bade, Bavière et Wurtemberg. — Nouveau ministère autrichien. — Les électeurs de Bavière et Wurtemberg déclarés rois. — Ils se séparent du Corps germanique. — Aveuglement des princes allemands. — Négociations de Presbourg. — Plan de Napoléon. — Première négociation d'Haugwitz. — Paix de Presbourg. — Ses dispositions. — Articles secrets. — Statistique de Bavière, Wurtemberg, Bade et Autriche, après le traité de Presbourg. — Ressources de l'Autriche. — Situation de la Prusse. — Lettre du ministre Hardenberg à lord Harrowby. — Calomnie de Napoléon contre Hardenberg. — Sa réponse. — Seconde négociation d'Haugwitz. — Traité du 15 décembre. — Cession d'Anspach, Neuchâtel, Clèves, d'une part; du Hanovre, de l'autre. — Débats à Berlin sur la ratification. — Acceptation modifiée. — Nouvelle mission d'Haugwitz. — Note de Hardenberg au ministre anglais. — Désarmement prématuré de la Prusse. — Rupture du traité de Presbourg. — Traité nouveau du 15 février 1806. — Ses rigoureuses stipulations. — Mécontentement de la Prusse. — Douleur du roi. — L'élan populaire comme seule ressource.

(Page 661.)

Ouverture du parlement d'Angleterre. — Annonce des dispositions hostiles de la Russie. — Persévérance dans une guerre vigoureuse. Caractère de Nelson. Caractère de Pitt. — Défense de son système. Nouveau ministère. Espérances de Napoléon. — Biographie de Fox. Son caractère. Traité avec la Bavière. Formation du grand-duché de Berg. Réunion de Wesel. Autres réunions sur la rive droite du Rhin. Premières fêtes impériales. — Ruine de Venise. Expédition contre Naples. — Joseph. — Gaëte. Expédition de Calabre. — Les royalistes battus se retranchent. Joseph déclaré roi de Naples. Installation des membres de la famille de Napoléon. — Nouveaux grands fiefs en Italie. — Lucien. — Jérôme. Louis. — Son caractère et son mariage. — Fait roi de Hollande. — Vous commandé à la Hollande. — Louis décidé par Talleyrand. — Ses déceptions. — L'empereur d'Autriche. — Projets relatifs à l'Allemagne. — Inquiétude d'Haugwitz. — Note audacieuse à la diète. Note du cabinet de Londres sur la Hanovre. Autre note prussienne. — Déclaration de guerre de l'Angleterre. Son appel à l'Europe. Agitation à Naples. Descente des Anglais en Calabre. — Bataille de Maida. — Prise du cap de Bonne Espérance. — Échec à Buénos-Ayres. Miranda. Usurpation de Murat sur la Prusse. — Écrits semi-officiels contre Napoléon. Violente et prophétique diatribe du publiciste Genz.

(Page 696.)

Situation critique de la Prusse. — Conduite des États-Unis. — Regrets et prévision de Hardenberg. — Lettre à ce ministre. — Querelle avec le pape. — Francfort. — Hambourg. — Brunen. — Projets sur l'Allemagne. — Ancienne ligue du Rhin. — Projet nouveau de con-

fédération du Rhin. — Vues et situation des différens cabinets. — Négociations secrètes avec Fox. — Intrigues de M. de Talleyrand. — Son adresse. — Aveuglement des ministres allemands. — Leurs propositions, accueillies par Napoléon. — Retards mystérieux. — Double mariage de Jérôme. — Projets de nouveaux partages. — Fesch coadjuteur de Ratisbonne. — Mécontentement de l'empereur romain germanique. — Intrigues relatives à la Confédération du Rhin. — Sa signature. — Sa ratification. — Ses dispositions. — Déclaration des princes confédérés. — Abdication par François II de la couronne impériale germanique. — Instructions de M. de Talleyrand à M. Laforest. — Cumulation. — Négociations relatives à la ligue du Nord. — Empêchemens qu'y met la France. — Armée préparatoire de la Prusse. — Exaltation du peuple prussien. — Diversité d'opinions dans le cabinet de Berlin.

(Page 182.)

Système politique de M. de Talleyrand. — Sa double mission en Angleterre. — Ministre du Directoire. — Ministre de l'Empire. — Commencement de négociations avec l'Angleterre. — Obstacles. — Correspondance confidentielle. — Déclaration ferme et invariable du cabinet britannique. — Yarmouth. — Bases de la négociation. — Changemens dans la politique française. — Ses causes. — Rappel au traité de Presbourg. — Mouvemens des Monténégrins. — Occupation de Cattaro par les Russes. — Exigence de Napoléon. — Demande de l'Autriche à la Russie. — Inquiétudes de la Russie. — Conseil tenu à cet effet. — Rapport du prince Czartoryski. — Nomination d'un négociateur russe. — d'Oubril. — Mauvaise foi de M. de Talleyrand. — Étonnement et fermeté de Fox. — Finesse ultime de M. de Talleyrand. — Déclaration autrichienne. — Nouvelles propositions de la France. — Refus de l'Angleterre. — Autre proposition. — Nouveau refus. — Traité

de d'Oubril. — Articles patens. — Articles secrets. — Refus d'exécution. — Refus de ratification. — d'Oubril exilé. — Déclaration de la Russie. — Ultimatum du gouvernement anglais. — Demandes de la France. — Annonce de l'envoi de lord Lauderdale. — Lettre sur un projet d'expédition contre l'Inde. — Publication d'une note apocryphe. — Nouvelle finesse de M. de Talleyrand. — Notes et contre-notes. — Rupture. — Déclaration du gouvernement anglais.

(Page 240.)

Situation critique de la Prusse. — Reproches faits à son cabinet. — Reponse. — Coup d'œil sur le Corps germanique. — Ligue des princes. — Assassinat de Palm; indignation qu'il inspire. — Menace aux magistrats de Francfort. — Hambourg. — Napoléon promet l'independance des confédérés. — Appel militaire à ces princes. — Un prince autrichien accède à la Confederation. — Plaintes de la Prusse. — Négociation de Knobelsdorff. — Notes réciproques. — Ultimatum de la Prusse. — Irritation de Napoléon. — Réconciliation de la Prusse et de l'Angleterre. — Négociation de la Prusse avec l'Autriche. — Lettre de l'agent prussien. — Mouvement des troupes autrichiennes. — Déclaration de neutralité. — Mission du duc de Brunswick à Petersbourg. — Opinion d'Alexandre. — Mission du général Krusemarck. — Alexandre promet du secours. — Espoir du côté de l'Espagne. — Intrigues du prince de la Paix. — Démarche près de Moreau. — Dumouriez. Kwkeritz. — Le duc de Brunswick.

(Page 293.)

Impolitique de la guerre contre la Prusse. — Proclamation de Napoléon. — Proclamation du roi de Prusse. — Manifeste prussien. — Causes réelles de l'assassinat du duc d'Enghien. — Situation militaire des deux États.

— Force de l'armée prussienne. — Force de l'armée française. — La guerre est inévitable. — Dispositions de l'armée prussienne. — Plan vicieux. — Opération tardive. — Changement d'idées. — Mouvement rétrograde. — Ses effets. — Désordre. — Début des hostilités. — Mort du prince Louis. — L'armée prussienne tournée et ses magasins pris. — Batailles d'Iéna et d'Auerstadt. — Le duc de Brunswick blessé. — Sa mort. — Déroute de l'armée prussienne. — Reddition des corps et des places. — Clameurs contre l'armée. — Effroyable position des officiers prussiens. — Causes de ces clameurs. — Napoléon entre à Berlin. — Séduit un journaliste. — Affaire du prince de Hatzfeld. — Tyrannie de Clarke. — Envoi de Lucchesini à Napoléon. — Départ du roi. — Kalkreuth et Blücher. — Sac de Lubeck. — Capitulation de Blücher. — Paix avec la Saxe. — Conditions de paix proposées à la Prusse. — Consenties par Frédéric-Guillaume. — Consentement rejeté par Napoléon. — Intrigues des Polonais. — Lettre apocryphe de Kosciusko. — Proclamation de Dombrowski. — Davoust marche en Pologne. — Déclaration de Napoléon. — Envahissement de la Hesse. — Injures aux nobles prussiens. — Trêve proposée. — Ses prétextes et ses motifs. — Ses conditions. — Elle est signée. — Intempestive déclaration. — Alexandre la regarde comme une déclaration de guerre. — Cause de cette déclaration. — Décret de Berlin. — Ses effets. — Le roi refuse sa ratification. — Ses diverses proclamations. — Traité avec la Saxe. — Union des princes saxons à la Confédération. — Négociation de Naples avec l'Autriche. — Le baron de Vincent. — Déception des princes confédérés. — Naissance des sociétés secrètes.

(Page 356.)

Troubles à Constantinople. — Ambassadeurs français. — Brune. — Sébastiani. — Ali-Pacha. — Déposition des hos-

podars. — Guerre contre la Russie. — Expédition manquée des Anglais contre Constantinople. — Révolution. — Déposition de Sélim. — Envahissement de la Hesse, de Brunswick et de Fulde. — Hambourg, Brême, Lubeck. — Préparatifs de la Russie. — Prétentions du tsar. — Bennigsen. Kamenskoi. — Bataille de Pultusk. — Retraite des deux armées. — Premières négociations. — Troubles en Silésie et ailleurs. — Le comte Pleckler. — Schill. — Müller. — Offre d'une paix partielle. Elle est repoussée. — Bataille de Preussich Eylau. — Deuxième négociation. — Lord Howick (Grey). — Il mécontente le tsar. — Canning lui succède. — Convention de Bartenstein. — Ses dispositions. — Médiation proposée par l'Autriche. — Elle est sans effet. — Négociations antérieures également manquées. — Pozzo di Borgo. — Affaires de Suède. Correspondance de Gustave et de Frédéric. — Entrevue du roi de Suède et du maréchal Brune. — Nouveaux confédérés. — Reddition de Dantzick. — Bataille de Friedland. Troisième et dernière négociation. Paix de Tilsitt. — Traités patens. — Articles secrets. — Proclamation de la Russie et de la Prusse. — Napoléon. — L'Angleterre.

(Page 195.)

Effets immédiats du traité de Tilsitt. — Turquie. Armistice. — Mécontentement. — Confédérés allemands. Leurs inquiétudes. — Leurs charges. — Leur ruine. Le prince primat. Polonais. — Leur constitution. — Leurs déceptions. — Prusse. Paru. — Champagny. Exactions. — Nouvelle perte de territoire. Divers traités oppressifs. Amour de Frédéric-Guillaume pour les arts. — Ses projets. — Il y renonce par devoir. Succès restaurateurs. Stein. Scharnhorst. Réforme civile et militaire. Indignation de toutes les classes. Sociétés secrètes.
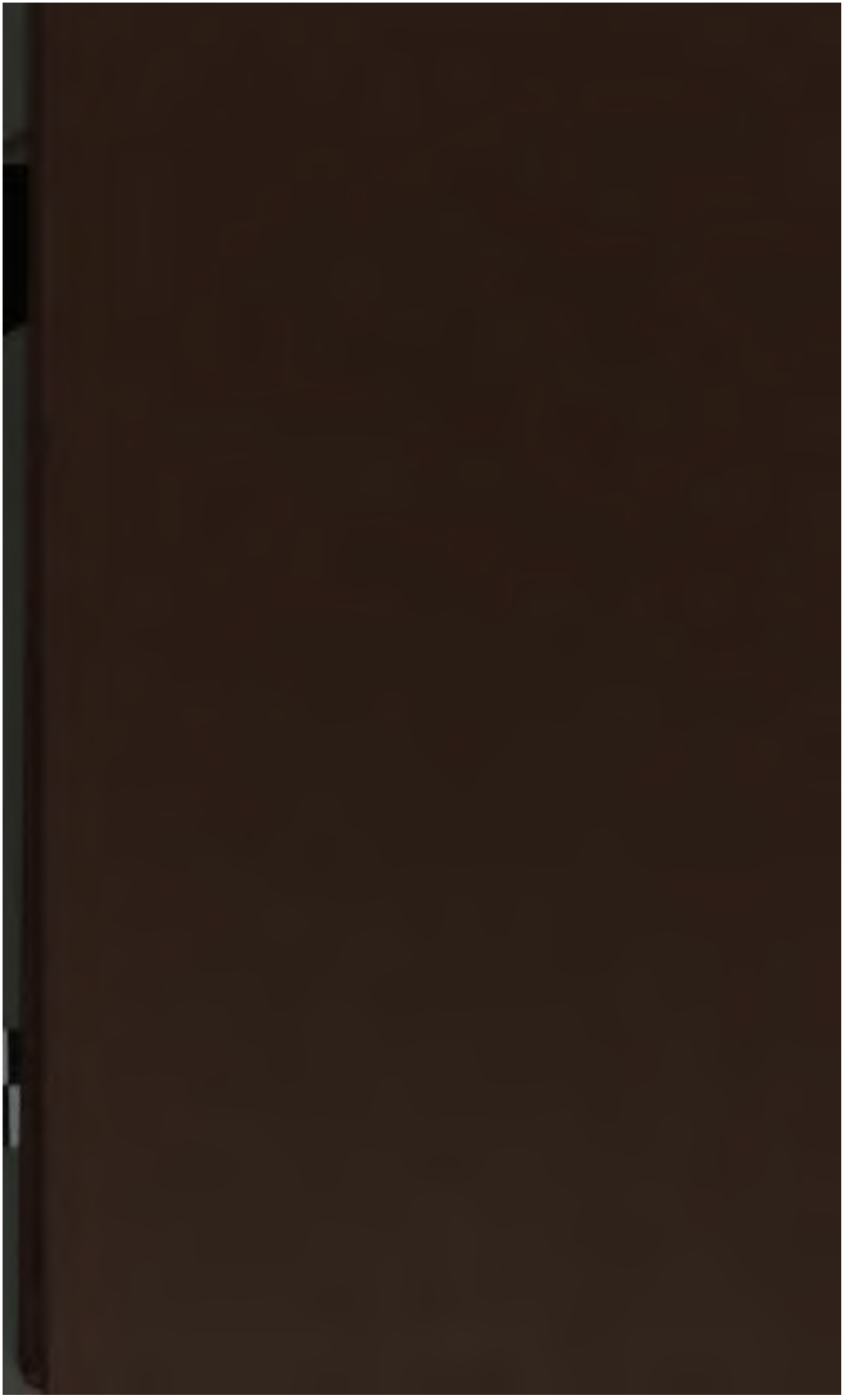
DEC 5 1966